This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

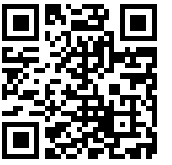

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Acad.
73 i
54

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LIVe ANNÉE. — 1872-1873

TROISIÈME SÉRIE. — 2e ANNÉE

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

54.55
1872-1874

METZ

BALLET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 11

1874

10

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

Digitized by Google

Digitized by Google

Acad.
73 i
(54

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Nancy. — Imprimerie E. RÉAU, rue Saint-Dizier, 51.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

ACADÉMIE D'AI
BIBLIOTHÈQUE
Sciences, Agriculture, A

LIV[e] ANNÉE. — 1872-1873

TROISIÈME SÉRIE. — 2[e] ANNÉE

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

METZ

BALLET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE
Rue des Clercs, 11

1874

Fol R 59/233

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR LA CLÔTURE DE L'ANNÉE 1872-1873

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. HENRI MAGUIN, PRÉSIDENT.

Messieurs,

Le règlement de l'Académie veut que son président ouvre, par un discours, la séance annuelle de notre Compagnie.

C'est pour satisfaire à cette obligation traditionnelle que je viens vous soumettre quelques réflexions sur une question dont l'Académie, fidèle à sa devise « l'Utile », n'a jamais cessé de se préoccuper et qui doit prochainement émouvoir la tribune française, l'éducation et l'instruction publiques.

Aussi c'est au point de vue de la France que je crois devoir l'étudier avec vous. C'est la France que

Digitized by Google

nous connaissons le mieux, c'est à la France que nous rattachent, avec une commune origine, ces sentiments inaltérables dont l'expression, ici, m'est interdite et serait, parmi vous, superflue.

Cette étude soulève de graves et difficiles questions :

L'instruction est-elle toujours utile, même lorsqu'elle s'adresse aux classes ouvrières ? Doit-elle être obligatoire, gratuite, laïque ?

Aristote avait distingué dans la tâche de l'humanité deux parties, l'une intellectuelle, l'autre matérielle, celle de l'esprit et celle du corps, et, par suite la nécessité de deux sortes d'hommes, les uns libres, les autres esclaves.

Si le ciseau ou la navette pouvaient marcher seuls, disait-il, l'esclavage ne serait plus nécessaire.

Messieurs, « l'hypothèse d'Aristote est devenue une réalité. La navette, le ciseau et bien d'autres instruments que n'aurait pu faire marcher le bras de l'homme, marchent tout seuls. »[1]

Tous les jours la science, affranchissant l'homme des serviles nécessités du travail, lui crée des loisirs et agrandit, avec le domaine de sa pensée et de son action, sa puissance pour le bien comme pour le mal.

A son intelligence qui s'éveille, à son désir de connaître, qui croît de jour en jour, il faut un aliment. Cet aliment il le demandera, il le demande déjà à ces doctrines funestes qui ont signalé, de nos jours, par lueurs sinistres, le péril social qu'elles recèlent.

Quand le wagon est lancé sur les rails, disait le cardinal de Diepenbrock, il ne s'agit plus de savoir

[1] Frédéric Passy. *Leçons d'économie politique.*

Digitized by Google

si le mouvement est utile, il faut le diriger. C'est donc l'intérêt et le devoir des classes qui veulent s'appeler encore dirigeantes de donner au peuple une instruction véritable; il ne suffit pas de lui apprendre à lire et à écrire, il faut le rendre capable de discerner, dans ses lectures, ce qui est bien et ce qui est mal.

« Le mal produit par les hommes, écrivait Mme Swetchine, passe avec eux; celui que font leurs doctrines leur survit. Il est donc urgent de s'occuper des générations qui s'élèvent et de les prémunir par de saines doctrines contre le débordement des mauvaises. »

La puissance, la nécessité de l'instruction intimement unie à l'éducation publique, nous en trouvons jusque dans nos désastres la douloureuse démonstration.

Quand la Prusse, après Iéna, témoignait à son vainqueur cette soumission que notre cité, en dépit de ses malheurs, n'a jamais connue, Fichte, disciple obscur encore, mais convaincu, de l'illustre Pestalozzi, Fichte conçut l'audacieux projet de restaurer, dans son pays, non point la puissance matérielle, mais ce qui crée et dirige cette puissance, l'art de développer, par l'éducation et l'instruction, les germes d'intelligence et d'énergie que Dieu a déposés dans les âmes.

« Résister, disait-il, nous ne le pouvons pas. Le présent ne nous appartient plus, mais il nous reste l'avenir, l'éducation des générations allemandes. C'est la semence d'où sortiront un jour de plus dignes descendants. »

L'Allemagne a compris la pensée de Fichte, elle l'a, en grande partie, réalisée. Le succès du philosophe allemand, les progrès dont il fut l'initiateur, et

Digitized by Google

leurs conséquences, nous montrent que l'instruction, unie à l'éducation populaire, ne met pas en péril, mais assure la sécurité et la grandeur des États.

L'instruction doit-elle être libre? Par qui doit-elle être donnée? Par les particuliers ou par l'État? En d'autres termes, de qui l'instituteur est-il le délégué? Est-ce le père de famille, est-ce l'État qui, par le fait même de la naissance d'un enfant, contracte l'obligation et, par suite, reçoit la mission de lui assurer la vie de l'âme, aussi bien que celle du corps?

Bien avant que l'État se constituât par l'agglomération des familles, les parents avaient reçu de la Providence le droit et le devoir de nourrir, d'élever et d'instruire l'enfant qu'elle confiait à leurs soins. En même temps elle faisait naître dans leur cœur ces trésors de tendresse que nous appelons l'amour paternel et maternel, elle communiquait à leur raison je ne sais quoi d'élevé, de ferme, je ne sais quelle maturité exceptionnelle et précoce qui donne au père de famille, dès qu'il s'agit de son enfant, des lumières et un jugement qui lui font souvent totalement défaut lorsqu'il s'agit soit de ses affaires personnelles, soit des affaires publiques.

Cependant le monopole de l'État compte encore de nombreux partisans, les libertés de l'enseignement secondaire et primaire conquises en 1850 sont encore contestées, et les pétitions qui demandaient au Sénat la liberté de l'enseignement supérieur ont été repoussées par l'ordre du jour.

Nous croyons, au contraire, que l'instruction doit être libre à tous les degrés et que, de toutes les libertés, c'est la liberté de l'enseignement supérieur qui est la plus légitime et la plus nécessaire.

Par quelle merveilleuse vertu, en effet, la volonté et

Digitized by Google

l'intelligence du citoyen se transformeraient-elles au moment précis où il quitte la vie privée pour entrer dans la vie publique?

Si l'investiture officielle n'a point agrandi ses facultés morales, sans doute de nouveaux, de plus puissants mobiles vont en développer l'énergie.

Quels seront ces mobiles? L'intérêt? mais il agit au nom de l'État. L'aiguillon de la concurrence? mais il exerce un monopole. Le sentiment de la responsabilité personnelle? mais combien de fonctionnaires, sous le régime de la centralisation, se reconnaissent et sont jugés responsables?

Ce sera donc le plus noble de tous les mobiles, le sentiment du devoir qui, presque toujours, devra inspirer, qui a souvent inspiré de grandes et généreuses actions.

Mais est-il toujours suffisant? et l'expérience de notre siècle ne démontre-t-elle pas tous les jours que, pour déterminer l'homme à déployer toute l'énergie, toute la constance dont il est susceptible, il faut lui laisser la liberté et la responsabilité, la liberté qui enfante l'esprit d'initiative et stimule, par l'aiguillon de la concurrence, les progrès de l'activité humaine, la responsabilité qui l'intéresse directement au succès qu'on veut obtenir?

De tous les progrès qui honorent l'humanité c'est le développement intellectuel, c'est l'instruction publique qui, dans tous les siècles, chez tous les peuples, réclame le plus impérieusement l'air vivifiant de la liberté.

En Grèce, cette patrie des arts, de la poésie, de l'éloquence et de la philosophie, l'instruction publique était complétement abandonnée à l'initiative individuelle.

Digitized by Google

C'est l'initiative privée qui a donné au monde Homère, Socrate, Platon, Sophocle, Hippocrate, Phidias, ces génies que les partisans du monopole croient ne pouvoir imiter qu'en étouffant la liberté qui a présidé à leur développement et à leur grandeur !

Qu'a fait la Grèce depuis qu'elle a perdu, avec la liberté de l'enseignement, toutes les libertés publiques ?

Demandons-le à lord Byron, ce citoyen d'un pays libre, qui, sous les murs de Missolonghi, sacrifiait sa fortune, sa vie, sa carrière de poëte à son amour pour cette Grèce, « triste reste, disait-il, d'une gloire qui n'est plus, disparue, et pourtant immortelle ! » Avec quelle poignante désillusion, avec quelle profonde amertume n'a-t-il point signalé l'ignorance, l'asservissement et la lâcheté des descendants de ces héros qui livraient jadis, dans les champs de Marathon, la bataille de la civilisation contre la barbarie !

Qu'a-t-elle produit, cette Grèce, depuis le jour où, délivrée par l'Europe, elle a adopté ce régime tant vanté de l'enseignement par l'État ?

C'est la liberté qui, à Rome, fonde la royauté de l'éloquence et le culte des lettres.

Les génies, dont elle a inspiré la jeunesse et fait fructifier l'âge mûr, jettent sur le règne d'Auguste un éclat dont, parfois, on attribue l'honneur au despote, mais c'est le chant du cygne ! et la liberté peut dire, comme jadis Virgile à son heureux plagiaire : « C'est moi qui ai fait cette œuvre, un autre m'en a dérobé l'honneur. »

Où sont donc les œuvres des poëtes, des orateurs, des historiens suscités, inspirés par les Césars ? Je les cherche sous Tibère, Néron et leurs successeurs,

Digitized by Google

et n'aperçois que Tacite, mais c'est un juge et un vengeur !

Au sortir des ténèbres que l'invasion des Barbares a étendues sur l'Europe, c'est la liberté encore qui restaure l'étude des sciences et des lettres.

Odon plante sa tente près d'Orléans, Abailard près de Paris. Une jeunesse studieuse campe autour de ces maitres [1]. Bientôt les professeurs, les élèves se multiplient, se groupent, fondent des écoles, et de ces spontanés et continuels efforts des générations désireuses de savoir naissent ces vingt-deux universités libres qui ont inspiré le dix-septième siècle, conservé, tant qu'elles ont vécu, notre suprématie littéraire, et qui ont servi de modèle aux neuf universités anglaises, aux vingt-quatre universités allemandes. Près de cinq cents étudiants anglais fréquentaient une seule de nos universités, celle de Paris, et lorsqu'au treizième siècle le Dante voulut couronner, par le grade de docteur, sa renommée naissante, ce fut devant l'Université de Paris qu'il vint soutenir sa thèse.

Éclairés par ce haut enseignement les élèves deviennent maîtres à leur tour et impriment, dans les colléges, à l'enseignement secondaire des lettres, une impulsion que notre siècle n'a pu encore égaler.

L'enseignement populaire a été longtemps étouffé sous le joug d'un travail dont les procédés étaient dans l'enfance, qui écrasait l'ouvrier et ne lui laissait aucun loisir. L'enseignement primaire commence à poindre : il devient obligatoire dans quelques communes de la Lorraine.

[1] Guizot. *Histoire et état actuel de l'instruction publique en France*, page 14.

Digitized by Google

Aussi les ordonnances royales se gardent-elles d'intervenir dans la direction des universités et se bornent-elles à régler quelques points de discipline intérieure.

Quand la Convention eut détruit, avec les universités, tous les établissements d'instruction publique, toutes les bourses fondées par la prévoyance et la charité de nos pères[1], elle décréta qu'il serait créé, par l'État, une instruction gratuite appropriée à tous les besoins des citoyens. Mais ces décrets restent impuissants et inexécutés[2]. Ils anéantissent les œuvres de l'initiative privée, ils ne suffisent pas à leur rendre la vie[3]. Le 7 mars 1808 Napoléon fonde l'université impériale. Il en règle jusqu'aux plus minutieux détails; il ne laisse aucune influence aux autorités locales; il réduit le degré du savoir aux connaissances dont il croit n'avoir rien à redouter. L'étude de l'histoire n'y occupait presque aucune place, il voulait en bannir la logique.

[1] GUIZOT. *Ibid*, 37, 38, 40, 44.

[2] *Ibid*, p. 50.

[3] Voici comment Fourcroy apprécie l'œuvre de la Convention :

« Vos Comités de salut public et d'instruction publique ont recueilli trop de preuves pour qu'il soit permis de douter d'une conjuration contre les progrès de la raison et de la science. Il leur est démontré qu'on veut marcher à la domination à travers les débris des connaissances humaines. Voyez ce qu'ils avaient fait pour éteindre le flambeau de l'instruction... proscrire l'esprit, perdre en un instant le fruit des efforts de plusieurs siècles; proposer la destruction des livres, mutiler les chefs-d'œuvre de l'art, avilir les productions du génie; repousser par de frivoles objections tous les projets d'instruction pour en présenter d'inexécutables, afin qu'il n'y eût plus d'instruction; détruire tous les établissements publics sans rien mettre à leur place; enfin *anéantir* toutes les choses et tous les hommes utiles à l'instruction! »

(Discours de Fourcroy, séance du 23 septembre 1794.)

Digitized by Google

Ce sera l'éternel honneur des hommes éminents qui se sont succédé à la tête de l'Université, d'avoir su, en dépit des vues despotiques de son fondateur, maintenir en France le culte des nobles études qui relèvent l'humanité.

S'ils n'ont point entièrement réussi dans ce généreux dessein, il faut en attribuer la faute, dit M. Guizot [1], non pas aux professeurs instruits et dévoués dont nous nous rappellerons toujours avec reconnaissance les noms et les conseils, mais au vice fondamental d'un monopole dirigé, non contre l'ignorance, mais contre la liberté.

Cependant le despote est tombé et, soudain, la France, qui vient de prodiguer sur les champs de bataille le plus pur de son sang, étonne le monde par la prodigieuse renaissance intellectuelle qui succède à quinze années de stérilité et de silence.

MM. Cousin, Guizot, Thiers, de Lamartine, de Chateaubriant, Lamennais, de Montalembert, Ozanam, de Tocqueville, Lacordaire, tout une pléiade de poëtes, d'orateurs et de moralistes, encore inspirés par le souffle de liberté qui, en 1789, dictait les cahiers des États, nous rendent un instant cet ascendant moral et civilisateur que notre savant et regretté confrère, M. Mézières, souhaitait par-dessus tout à sa patrie. En démontrant, par leurs œuvres, la puissance de la liberté, ils en agrandissent le domaine : ils conquièrent, en 1850, les libertés de l'enseignement secondaire et primaire. Elles donnent à la France sept cent trente-sept établissements d'instruction secondaire dont cinq cent sept exclusivement laïques, deux cent trente ayant le caractère congréganiste [2].

[1] Guizot. *Ibid*, p. 55 et s.

[2] « Cette loi, dit M. de Laveleye dans son récent et remarquable

Digitized by Google

Mais, en 1852 et 1854, le nouvel empire en altère profondément les dispositions libérales.

Le conseil supérieur, les conseils académiques étaient électifs et indépendants, le gouvernement les nomme et les révoque. Ils prenaient des décisions, ils n'émettent plus que des avis. L'instituteur, enlevé à ses chefs naturels, est nommé et révoqué par le préfet.

L'administration de l'instruction primaire, trop souvent transformée en instrument politique, voit diminuer le prestige dû à sa haute mission.

Les abus de la centralisation, que le législateur de 1850 voulut combattre, se perpétuent et quelquefois s'aggravent.

ouvrage, l'*Instruction du peuple,* cette loi est conçue dans un esprit de défiance contre l'instituteur et d'hostilité contre l'enseignement laïque. » Il suffit de jeter un coup d'œil sur les textes de la loi de 1850 pour se convaincre de l'inexactitude de cette appréciation. La loi de 1850 enlève à l'Université une partie du monopole qui étouffait avec la concurrence l'esprit d'initiative, elle donne à l'État et aux particuliers congréganistes ou laïques le droit d'enseigner. Quoi de plus juste ? Puisque ce sont les instituteurs qui nous font défaut, pourquoi se priver d'une partie des hommes dévoués qui veulent combattre l'ignorance ?

M. de Laveleye confond ensuite dans une même appréciation la loi de 1850, les décrets de 1852 et la loi de 1854, il les considère comme complétant la loi de 1850, alors au contraire que ces décrets et cette loi sont venus altérer l'esprit libéral de la loi de 1850. L'analyse qu'il donne de la loi de 1850 est donc erronée.

« La surveillance de l'école, dit-il encore, est exercée par le curé souvent hostile. » En fait, le curé ne surveille à peu près jamais l'école, et cela est regrettable.

La disposition la plus mauvaise de la loi actuelle, ajoute-t-il, est celle qui fait nommer l'instituteur par le préfet. Nous sommes entièrement de cet avis, mais ce n'est pas à la loi de 1850 qu'il faut en adresser le reproche, car celle-ci faisait nommer l'instituteur par le conseil municipal, c'est au décret de 1852 et à la loi de 1854.

Digitized by Google

Entrez, je suppose que vos fonctions vous donnent ce droit, entrez dans l'une de nos écoles primaires rurales au moment de la fenaison ou de la moisson, vous la trouverez en partie déserte. La moisson est finie, les parents n'ont plus besoin de l'aide de leurs enfants, sans doute les enfants vont accourir à l'école. Non, car elle est fermée. C'est ce moment que l'administration a choisi pour ouvrir les vacances. Revenez en hiver, la classe est au complet, mais une partie des enfants, ayant manqué aux classes de l'été, ne peut que difficilement suivre les leçons de l'instituteur.

Faites lire un enfant, puis interrompez-le pour lui demander ce que veut dire tel mot, telle phrase qu'il

Dans ce même ouvrage, M. de Laveleye cite la triste situation de l'instruction publique en France, constatée par les soins de M. Guizot lors de son entrée au ministère, et il veut en conclure à l'impuissance radicale de l'initiative privée et notamment des instituteurs congréganistes. Il oublie qu'à cette époque, antérieure à 1850, aucune liberté d'instruction n'existait encore. Le tableau qu'il trace de notre détresse scolaire démontre au contraire l'impuissance radicale du monopole de l'État en matière d'enseignement.

Quant à la prétendue impuissance radicale de l'enseignement libre et congréganiste, nous nous bornons à opposer à cette opinion un document officiel émané de la préfecture de la Seine. C'est la liste des candidats déclarés admissibles aux bourses d'externes dans les écoles municipales de Paris pour 1873. Il résulte de ce document que le nombre des élèves inscrits était de 507 dont 269 aux laïques, 238 aux congréganistes. Ont été éliminés aux premières épreuves 302, dont 196 aux laïques, 106 aux congréganistes. Le nombre des admis aux épreuves définitives a été de 205 élèves dont 73 aux laïques et 132 aux frères. Enfin 165 élèves ont été déclarés admissibles aux bourses, soit 56 appartenant aux écoles laïques et 109 aux congréganistes.

Les laïques ont à Paris 74 écoles communales fréquentées par 21459 élèves environ; les écoles congréganistes sont au nombre de 54, recevant environ 18057 élèves.

Digitized by Google

récite d'une manière machinale et monotone. Presque tous resteront muets. Pourquoi? Parce que l'instituteur, surchargé par la rédaction des statistiques et l'exécution stricte et précise des programmes, qui ont tout prévu, excepté ce qu'ils ne pouvaient prévoir, les nécessités locales, l'instituteur n'a eu ni le temps ni même le désir d'expliquer aux enfants la valeur de phrases qui, trop souvent, n'offrent pour leur avenir aucune utilité sérieuse.

Pourquoi, dans les lectures et les problèmes, parler sans cesse à l'enfant qui doit vivre du rude métier des champs, pourquoi lui parler sans cesse des bénéfices réalisés par les négociants, lui faire apprendre le nom de toutes les préfectures et sous-préfectures de France, et ne rien lui dire de ce qui se réfère à sa profession à venir?

Ne nous étonnons point, après cela, si les jeunes gens veulent quitter leur village pour aller demander une place à la ville.

L'instruction qu'ils ont reçue ne convient ni à des agriculteurs, ni à des vignerons, ni aux gens du Nord, ni à ceux du Midi. Réglementée par un chef de bureau, elle ne convient guère qu'à former des employés de bureau.

Ne soyons point surpris de récolter ce que nous avons semé.

Nous avons cultivé la bureaucratie dont l'idéal est de plier les faits au règlement, au lieu d'approprier les règlements aux faits. Nous recueillons, avec la dépopulation des campagnes, ces jeunes gens déclassés qui, solliciteurs aujourd'hui, peut-être révolutionnaires demain, réclament le droit au genre de travail que nous leur avons enseigné et qui ne convient nullement aux exigences de la vie locale.

Digitized by Google

La cause première du vice de notre organisation scolaire, Messieurs, c'est la suppression de la liberté d'enseignement supérieur. Sans la liberté d'enseignement supérieur, les libertés de l'enseignement secondaire et primaire sont incomplètes, car ses professeurs restent isolés, dépourvus des chefs naturels qui devraient éclairer, susciter et grouper leurs efforts, et ils ne peuvent aspirer eux-mêmes à cette haute mission de l'enseignement supérieur, qui couronne dignement une carrière consacrée à l'étude et à l'éducation de la jeunesse.

La liberté, Messieurs, depuis qu'elle a cessé de seconder, par l'émulation, notre enseignement supérieur, nous en portons le deuil, car ce n'est plus comme autrefois de la France, c'est aujourd'hui de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Amérique, de l'Allemagne, que viennent la plus grande partie des découvertes scientifiques et littéraires [1].

C'est qu'en Angleterre les grandes corporations enseignantes d'Oxford, de Cambridge, ont conservé leur autonomie et que, bien loin d'être subordonnées au bon plaisir d'un ministère, elles exercent, au contraire, sur le gouvernement, par leur représentation au Parlement, une salutaire et légitime influence.

C'est qu'aux États-Unis, un simple brasseur, M. Vassart, vient de créer à ses frais, pour l'enseignement supérieur des jeunes filles, un collége dont aucun établissement de l'ancien ni du nouveau monde n'égale la magnificence [2].

Sous ce régime encore, M. Esra Cornell vient de consacrer cinq millions à la fondation du collége

[1] M. Félix Ravaisson, membre de l'Institut.
[2] M. Hippeau, *L'Instruction publique aux États-Unis.*

Digitized by Google

d'Ithaca, où quarante-six professeurs enseignent toutes les branches du savoir humain, depuis l'esthétique et le génie militaire jusqu'à l'art du charpentier[1].

Grâce à la libre initiative des particuliers, des communes, des administrations *locales*, deux cent quatre-vingt-dix colléges répandent librement, sur tous les points des États-Unis, l'instruction supérieure.

Ainsi, tandis qu'en France nous ne comptions, en 1866, qu'un élève par neuf habitants, en tout 3310702 élèves, et 75 millions de francs pour les ressources totales de l'enseignement *primaire*, aux États-Unis, dont la population était à peu près égale à la nôtre, l'enseignement primaire comptait, dès 1868, 124613 écoles fréquentées par 5360561 élèves dirigés par 63600 instituteurs et 135250 institutrices, auxquels près de 600000 citoyens, divisés en comités[2], apportent un concours intellectuel et financier

[1] Les libéralités de Peabody pour l'instruction seulement se sont élevées à plus de 20 millions de francs.

M. James Garfield estime que le total des donations faites à l'enseignement s'élève déjà aux États-Unis à 50 millions de dollars ou 250 millons de francs.

(*L'Instruction publique*, par M. de Laveleye, pages 374 et s.)

[2] Dans l'État de Pensylvanie on avait proposé de faire nommer les Comités scolaires par l'autorité supérieure et de les rétribuer de façon à les transformer en employés du gouvernement.

M. Wickersham, surintendant scolaire, a fait rejeter cette proposition, en s'appuyant sur les considérations dont voici le résumé :

« Ces Comités ainsi rétribués s'occuperaient sans doute avec plus de suite de l'inspection des écoles, mais cette modification porterait atteinte au sentiment qu'il faut entretenir, l'intérêt que le peuple porte à l'école parce que c'est sa chose. Un peu de bien fait par le peuple lui-même vaut mieux qu'un plus grand bien dû à des agents extérieurs. »

Digitized by Google

des plus actifs ; une dépense annuelle de 450 millions, un élève par quatre habitants, les heures des classes correspondant aux instants que l'enfant peut consacrer à l'étude, l'instruction populaire prolongée jusqu'à dix-huit ans, c'est-à-dire jusqu'au moment où les facultés de l'enfant sont développées et lui permettent de profiter des leçons : tel était, aux États-Unis, dès 1866, le bilan de l'enseignement primaire, tel aussi le résultat de la liberté.

Dans l'Allemagne du Nord, où l'enseignement primaire compte, en moyenne, un élève sur sept habitants, les universités sont, il est vrai, généralement dotées et régies par l'État, mais elles défendent avec énergie, au point de vue de l'enseignement, leur autonomie locale. Et autour des chaires officielles on voit s'élever, comme autrefois en France, les chaires libres des *privat-docenten*. Ceux-ci donnent, à leurs risques et périls, des cours souvent aussi fréquentés que les cours primitivement fondés, et, par l'aiguillon de la concurrence, ils forcent les professeurs titulaires à se maintenir toujours au niveau des progrès et de la science.

Aussi le nombre des cours dépasse-t-il toutes les idées reçues à ce sujet dans les pays soumis au monopole. La seule université de Tubingue compte trente-trois cours de philosophie[1]. Chaque branche du savoir est explorée jusque dans ses derniers replis. C'est le principe de la division du travail appliqué à l'enseignement, et qui en développe l'énergie et la fécondité.

Telle est, Messieurs, la raison principale de notre

[1] Sous ce titre : *Philosophie*, les universités allemandes comprennent, outre la philosophie proprement dite, un certain nombre de cours qui se rattachent en France à l'enseignement scientifique.

Digitized by Google

infériorité au point de vue de l'enseignement primaire. Si la France, au point de vue de cet enseignement, ne vient qu'après les États-Unis[1], la Suisse, une grande partie de l'Allemagne et la Suède, c'est qu'elle a détruit chez elle la liberté d'enseignement supérieur. Il faut que le maître soit plus instruit que l'élève, qu'il sache remonter aux principes s'il veut en enseigner clairement les conséquences. Toute science vient d'en haut, et en dépit de nos règlements, les trois degrés de notre enseignement forment une chaîne indivisible : on ne peut en briser un anneau sans en ébranler l'ensemble.

Pourrions-nous, Messieurs, si la liberté d'enseignement supérieur venait à nous être rendue, trouver parmi nous assez d'initiative et d'élan, développer assez d'énergie et d'efforts pour en profiter? A ce sujet le passé est le meilleur garant de l'avenir.

Lorsque des autorisations ministérielles sont venues nous restituer momentanément ces libertés perdues, il semblait que l'initiative privée fût impuissante à remplir cette mission imprévue, à l'accomplissement de laquelle de longues études auraient dû la préparer.

Et cependant ces éclairs d'indépendance ont fait jaillir, de notre sol, des légions de professeurs et d'élèves.

[1] La main-d'œuvre est beaucoup plus chère aux États-Unis qu'en France. Le prix du fer y est sensiblement égal. Et cependant c'est à l'Amérique du Nord que nous sommes obligés de demander, en dépit de notre protection douanière, les faucheuses, les moissonneuses qui rendent de si grands services à notre agriculture. C'est que, comme le dit fort justement M. de Laveleye, l'homme instruit pense plus vite et sa main exécute mieux et plus rapidement la pensée qu'il a conçue.

Digitized by Google

Pour ne citer, Messieurs, que l'exemple donné par notre Académie, quels services n'ont pas rendus à la science et à l'industrie ces cours industriels que l'Académie a fondés en 1820, qui survivent à nos malheurs et dont tant de villes nous ont emprunté, à l'envi, l'organisation et l'esprit? Durant dix années, M. le général Didion, notre éminent doyen, MM. Bergery, Bardin, Poncelet, Lasaulce, Berton, Voizard, Macherez, Champouillon, Terquem, Gosselin, Scoutetten, Réder, Maujean, Collignon, Vautier, De Nicéville, Le Chevalier, Labastide, Wendling, Ardant, ont donné 97 cours, 2274 leçons à 13535 élèves qui ont rédigé 107659 devoirs, parmi lesquels 97587 ont été distingués.

Votre Compagnie conserve non moins précieusement le souvenir des adjoints et des moniteurs qui ont apporté à vos professeurs un concours modeste et dévoué; mais le nombre en est tel, que le temps, bien moins que la reconnaissance, me fait défaut pour les nommer.

Pour subvenir aux dépenses de ces cours, une souscription avait été ouverte, et la ville n'avait eu à voter qu'une subvention de 3900 francs, principalement employée à décerner des prix aux élèves qui s'étaient distingués aux concours de fin d'année.

Ce fut, vous le savez, l'application de la loi du 28 juin 1833, sur l'instruction publique, qui mit fin aux cours organisés par l'Académie.

Quelle vive impulsion n'a pas encore donnée aux progrès des sciences exactes, de la linguistique, de l'archéologie et de l'histoire, ce congrès scientifique tenu dans nos murs en 1837, l'un des plus remarquables, dit M. Guerrier de Dumast, qui ait eu lieu en France, et dont la pensée première et l'organisa-

Digitized by Google

tion étaient dues, en grande partie, à l'initiative de votre Compagnie?

Ai-je besoin de rappeler à votre souvenir ces nombreuses conférences organisées sous votre patronage, où tous les hommes instruits et studieux de votre cité venaient communiquer à votre population, avide d'apprendre, les résultats essentiels de leurs laborieuses recherches, réservant pour eux-mêmes, disait l'un d'eux[1], les ronces et les épines de la science, afin de n'en offrir à leurs auditeurs que les fleurs et les fruits?

Hélas! en évoquant ces souvenirs d'un temps meilleur, je rappelle les désastres qui ont arrêté le magnifique essor de votre initiative; mais le foyer n'en est pas éteint, vos continuelles études y alimentent le feu sacré et répandront de nouveau sur notre intelligente population, quand vous jugerez le moment opportun, de vives et fécondes lueurs.

L'exemple du présent, aussi bien que l'histoire du passé, atteste donc que l'initiative privée peut fonder, développer et porter à sa plus haute puissance l'enseignement supérieur.

Et que, sur le champ de bataille des idées, aussi bien que sur les champs de bataille de la barbarie moderne, c'est bien plus l'instruction supérieure des chefs que l'instruction primaire des soldats qui décide de la victoire ou de la défaite des armées et des peuples!

C'est l'instruction supérieure encore dont l'affranchissement offre le moins de périls.

Quand il s'agissait de la liberté d'instruire des

[1] M. Goulier, conseiller de l'Association scientifique de France.

Digitized by Google

enfants, des adolescents, dont les facultés naissantes subissent presque passivement l'influence du maître, on comprend que le législateur de 1850 ait un instant hésité.

Mais la liberté d'instruire des adultes, dont la raison, déjà développée par l'âge et par une instruction préalable, peut apprécier le mérite des leçons du maître, pourquoi donc la refuserait-on à un professeur dont l'autorité publique aurait contrôlé la science et la moralité? Car c'est la liberté, non la licence, que nous réclamons.

Comment, Messieurs, nous refuserions à ces hommes qui nous offrent la garantie d'un passé irréprochable et consacré à l'étude, nous leur refuserions le droit d'instruire une jeunesse déjà éclairée et désireuse de savoir, et ce même droit d'instruction supérieure nous le reconnaissons tous les jours aux journalistes, à des hommes auxquels nous ne demandons aucune garantie morale ou scientifique, nous leur reconnaissons le droit d'exercer, par leurs leçons quotidiennes et répétées, une influence progressive, presque toujours absolue, souvent délétère, sur des esprits ignorants qui enregistrent dans leur mémoire, comme autant d'axiomes, les monstruosités géographiques, historiques et sociales dont plusieurs journaux, car il est d'honorables exceptions, nous offrent tous les jours le déplorable exemple!

Quel est, dira-t-on, le remède au mal? Le remède c'est la liberté. A la liberté du mal opposons la liberté du bien, à la liberté de l'erreur la liberté de la vérité, qui la confond et la dévoile.

Le jour où l'enseignement, affranchi, commencera à dissiper, par ses bienfaisants rayons, les ténèbres de l'ignorance, ce jour-là le journalisme, redoutant

Digitized by Google

le jugement plus éclairé de ses lecteurs, sera obligé de relever son niveau scientifique, intellectuel et moral. Ce n'est point la liberté de la presse, c'est l'ignorance des lecteurs qu'il faut rendre responsable des fautes du journalisme, c'est cette ignorance qu'il faut vaincre par la lumière et la liberté.

Toutefois l'organisation de la liberté d'enseignement soulève une importante question, celle de la collation des grades.

Dans l'état actuel de la législation, l'Université seule confère les titres à l'obtention desquels est subordonné l'exercice de plusieurs professions. Aussi, comme les hautes études ont généralement pour but l'obtention d'un diplôme, les étudiants suivent toujours, de préférence, les cours des professeurs qu'ils devront avoir pour juges, ne fût-ce que pour mieux comprendre et prévoir la nature des questions qui leur seront posées. Tant que l'Université, à la fois juge et partie, conservera le privilége de la collation des grades, la liberté d'enseignement supérieur, si elle était accordée, rencontrerait, dans la pratique, un obstacle considérable.

Aussi les partisans de la liberté demandent-ils, pour les universités libres, le droit de collation des grades, avec ou sans contrôle, de la part de l'État.

Leurs vœux soulèvent une objection fort grave en apparence, l'inégalité probable dans la valeur des grades délivrés par des universités libres et dont la sévérité ne saurait être uniforme.

Dans un pays habitué à la liberté, cette inégalité paraîtrait plutôt heureuse que regrettable. Le public ne tarderait pas à savoir que, dans telle université, les études sont plus fortes, l'examen plus difficile, que les diplômes y représentent une plus haute

Digitized by Google

valeur scientifique; il s'adresserait, de préférence, aux ingénieurs, aux médecins, aux avocats qui auraient mérité ces difficiles suffrages. Cette université verrait accourir à ses leçons les élèves qui désirent obtenir, avec le savoir, la meilleure des recommandations publiques. Sa sévérité même éveillerait, entre toutes ses rivales, une émulation pour le bien qui développerait, par l'aiguillon de la concurrence, les forces vives de l'enseignement. Mais, comme dans notre pays, trop accoutumé à tout attendre de l'État, le public pourrait être mauvais juge de la valeur comparative des diplômes, nous croyons qu'en attendant cette heureuse transformation de notre esprit et de nos mœurs, il convient d'emprunter à la Belgique un système qui a pour lui la consécration de l'expérience.

Sur la présentation des universités libres et de celles de l'État, le gouvernement nomme un jury mixte pour chacun des grades qu'il s'agit de conférer. Ce jury est composé de professeurs appartenant à l'enseignement libre et d'un nombre égal de professeurs attachés à l'enseignement officiel.

Il est présidé soit par un haut fonctionnaire, soit par un savant d'une impartialité notoire.

Comme il existe précisément en Belgique deux universités libres et deux universités de l'État, la composition du jury est facile et ce système y fonctionne sans soulever aucun reproche.

Nous voudrions, pour restituer à la France le rang que lui assignent ses aspirations et son génie, nous voudrions que l'État s'abstînt de descendre dans la lice universitaire, dont il ne doit être que le protecteur; nous voudrions que, se bornant à exercer sur la liberté d'enseignement une mission de haute sur-

Digitized by Google

veillance, il s'abstint de faire à l'initiative privée une concurrence que la disposition des produits de l'impôt peut rendre inégale et désastreuse.

Nous voudrions que, pour susciter de nouveaux foyers de lumière, sans détruire ceux qui existent, l'État continuât, à titre de subvention, à ses écoles devenues libres et à celles qui se fonderaient, les sommes qu'il dépense pour les administrer.

Mais comme une réforme aussi radicale rencontrerait encore trop d'appréhensions, de résistances et d'obstacles, nous nous bornons, quant à présent, à demander :

Que la collation de tous les grades et brevets de capacité appartienne à un jury mixte;

Que l'enseignement donné à tous les degrés par l'État, concurremment avec l'initiative privée, soit décentralisé ;

Que les universités de l'État possèdent une administration autonome placée sous la seule juridiction du conseil supérieur;

Que tous les autres établissements administrés par l'État soient régis, au point de vue scolaire, par un conseil départemental, composé non-seulement des membres désignés par la loi de 1850, mais encore de représentants de l'enseignement libre et de l'enseignement de l'État, élus par leurs collègues;

Qu'à ce conseil appartiennent, notamment, la nomination et la révocation des délégués cantonaux et des instituteurs;

Que, cependant, en cas de changement de l'instituteur, ce soient les véritables intéressés, c'est-à-dire « les pères et les mères des familles ayant des enfants en âge de fréquenter l'école, » qui « décident la question de savoir si leurs enfants seront instruits

Digitized by Google

par un instituteur laïque ou un instituteur congréganiste [1];

Que les délégués chargés de la surveillance des écoles aient le droit, lorsqu'ils sont réunis en comité, de déterminer, pour chaque commune, l'époque des vacances, les jours et même les heures des classes dont la durée devra être, comme en Suisse, proportionnée à l'âge des enfants.

Quant à la commission scolaire communale, dont la commission de l'Assemblée nationale propose l'organisation, nous croyons qu'il serait impossible de trouver, dans la plupart de nos communes, assez d'hommes éclairés et indépendants pour la composer d'une manière utile, et qu'il suffît de conserver, aux ministres des cultes reconnus, le droit de surveillance déterminé par la loi de 1850.

« Le comité cantonal, voilà le conseil formé d'éléments assez sérieux, le pouvoir tout ensemble assez distant de la commune et assez rapproché de l'école, voilà le rouage qu'il importe de faire fonctionner efficacement [2]. »

Il faut aussi que les écoles fondées par l'initiative privée, et dont l'enseignement sera libre à *tous les degrés*, ne relèvent, au point de vue scolaire, que d'une seule juridiction : le conseil cantonal en première instance, le conseil départemental en appel.

Avec cette organisation, l'action ministérielle perdra son omnipotence, l'école son uniformité, mais l'émulation, l'initiative, la responsabilité développeront la vie scolaire.

Et, d'ailleurs, une triste expérience ne nous a-t-elle

[1] Assemblée nationale. Projet de la commission.
[2] M. E. Rendu.

Digitized by Google

pas appris la sagesse prophétique de ce mot de M. de Tocqueville : « On ne s'appuie que sur ce qui résiste ! »

Voudrait-on que l'administration scolaire, après avoir dû fournir à l'action politique du dernier pouvoir un trop puissant levier, devienne, au lendemain d'une surprise, entre les mains d'un gouvernement inconnu et improvisé, une arme qu'un décret, proclamant l'obligation, rendrait irrésistible et qui lui servirait à saper ces grands principes sociaux dont l'école doit rester, en dépit des révolutions, le sanctuaire inviolable et respecté?

Telles sont, Messieurs, les principales réformes que nous paraissent réclamer les libertés nécessaires à l'enseignement.

Il en est d'autres encore, notamment l'obligation scolaire, qui agitent en ce moment l'opinion publique et inspirent aux publicistes des préoccupations que nous croyons exagérées.

Il nous semble que les principes suivants doivent présider à l'examen de la question :

L'État ne doit intervenir que pour protéger la liberté des familles; il ne doit pas nous imposer, par la force, des actions vertueuses que la morale nous prescrit, mais qui perdraient leur mérite en perdant leur spontanéité.

La liberté est la règle, l'obligation l'exception.

La question est donc de savoir s'il existe en France des circonstances exceptionnelles qui y nécessitent l'établissement de l'obligation?

Dans un pays de suffrage universel, a dit M. Laboulaye, il faut tuer l'ignorance ou être tué par elle.

Cette conclusion découle, en effet, du principe posé : « La légitimité du suffrage universel » ; mais

Digitized by Google

ce principe est-il inattaquable? Est-il nécessaire et utile que tout homme, fût-il ignorant, ait le droit d'influer, par son vote, sur les destinées de son pays?

Comment! la Société exigera, avec raison, de l'ingénieur, du médecin, du magistrat, de l'avocat, des garanties très-sérieuses, des connaissances spéciales, et il ne s'agit cependant que de la fortune, de la vie et de la liberté de quelques individualités. Et quand il s'agira de prendre une décision de laquelle dépendent souvent la vie, la fortune, le rang et l'honneur de tout ou partie d'une nation, de plusieurs nations peut-être, aucune connaissance préalable ne serait nécessaire, on composerait, en majorité, le jury d'hommes parfaitement ignorants! Mais le principe de la souveraineté populaire n'entraîne nullement une pareille conséquence.

Le vote de l'ignorant c'est l'abus, non l'exercice du droit. Le mineur et l'interdit ont la jouissance de leur droit, ils n'en ont pas l'exercice.

Il faut donc renverser les termes de la proposition de M. Laboulaye, en ce sens que, dans un pays de suffrage universel, l'ignorant ne doit pas voter. C'est l'obligation morale de l'instruction sanctionnée par la privation du droit de vote.

A ce système, déjà proposé au Sénat, le rapporteur objecta qu'il serait impossible de trouver assez d'examinateurs pour juger la science ou l'ignorance de tous les électeurs. Et le Sénat passa à l'ordre du jour.

Mais, en Suisse, lorsqu'il s'agit d'un intérêt moins palpitant, de la question de savoir si les élèves de telle ou telle année sont en état de suivre les leçons d'une classe supérieure, on trouve facilement assez d'examinateurs pour décider cette question.

Digitized by Google

Et l'on ne trouverait pas des juges pour écarter du scrutin les ignorants, pour épargner au pays les votes désastreux dont il porte encore le deuil?

Non, Messieurs, notre patriotisme n'est pas à ce point assoupi et les juges, d'ailleurs, sont tout prêts : ce sont les délégués cantonaux qui, aux termes de la loi, doivent, tous les trois mois, inspecter les écoles primaires.

La privation du droit de vote, en cas d'ignorance, est donc légitime. J'ajoute qu'elle exercerait non-seulement sur les parents, mais sur leurs enfants adultes, une contrainte morale des plus efficaces.

Le législateur doit-il se borner à cette obligation légale, mais indirecte, doit-il édicter l'obligation directe?

On cite l'exemple de l'Allemagne, de la Suède, de la Suisse où l'instruction est fort avancée et où l'obligation scolaire a pour sanction l'amende, quelquefois même l'emprisonnement.

On peut répondre que dans les trente-sept États de l'Union américaine l'obligation scolaire n'existe pas, qu'elle existe enfin en Italie, en Turquie, en Grèce, en Espagne, en Portugal où l'instruction est fort peu développée.

Mais une considération nouvelle nous paraît établir le péril social qui peut, nous l'avons dit, justifier, par exception au principe, l'obligation scolaire.

L'obligation, dit M. E. Rendu, est l'arme de la civilisation contre une barbarie nouvelle : la Société saura-t-elle s'en servir?[1]

[1] « C'est simplement une question de défense sociale, dit le surintendant de l'enseignement de Rhode-Island. Vous demandez ce que vous ferez des ignorants, moi je demande ce qu'ils feront de nous. »

Digitized by Google

« J'étais, disait M. Cochin, au lendemain de la Commune, adversaire de l'obligation, maintenant je la crois indispensable. » Il venait de voir à quels funestes excès une multitude ignorante peut se laisser entraîner[1].

Il faut donc attaquer, dans leur dernier retranchement, l'ignorance, les doctrines antisociales qui mettent en péril la sécurité publique. C'est ce péril qui contraint le législateur à intervenir.

On adresse aux partisans de l'obligation une objection fort grave en apparence :

« Si vous admettez, dit-on, le principe de l'obligation, vous placez entre les mains du gouvernement une arme redoutable.

» Que les révolutionnaires viennent à se saisir du pouvoir et ils pourront, au mépris de l'autorité paternelle, s'emparer des enfants et leur inculquer les plus fausses, les plus funestes doctrines. »

Mais les révolutionnaires, s'ils parvenaient jamais au pouvoir, n'auraient nullement besoin d'une loi antérieure pour édicter l'instruction obligatoire.

Ce qui les caractérise c'est la fécondité législative, en même temps que l'impuissance à fonder une œuvre durable.

Voilà pourquoi nous demandons tout à la fois, au législateur, de restituer à l'ordre public, par une sage décentralisation, ses appuis naturels, l'autonomie des autorités scolaires locales et d'opposer à l'invasion de la barbarie, par l'instruction obligatoire,

[1] L'évêque catholique de Londres, Mgr Manning, dans son mandement du carême pour 1872, tout en repoussant l'école laïque reconnaît le droit de l'État de rendre l'instruction obligatoire. Mais cela même, dit-il, n'enlève pas au père le droit de choisir le genre d'éducation qu'il croit bon.

Digitized by Google

la plus puissante de toutes les digues, des intelligences éclairées, des cœurs rendus inaccessibles, par le sentiment du devoir, aux séductions perfides des doctrines nouvelles.

L'application du principe de l'obligation soulève encore une sérieuse objection.

« Si la Société, dit-on, impose à tous les pères de famille l'obligation de donner l'instruction à leurs enfants, elle doit leur en fournir les moyens, s'emparer de l'enseignement et le rendre gratuit, peut-être même indemniser les parents, qui perdront, avec le travail de leurs enfants, une partie de leurs ressources. »

Mais la Société, en édictant l'obligation, ne fait que consacrer, par une sanction précise, l'obligation morale que les parents contractent vis-à-vis d'un enfant, par le fait même de sa naissance. Elle n'est donc point tenue de se porter caution de l'insolvabilité du débiteur. C'est ainsi qu'en Allemagne, en Suède et dans plusieurs cantons de la Suisse et de l'Amérique, l'instruction est obligatoire sans être gratuite.

Bien plus, l'obligation, bien loin de nécessiter l'intervention de l'État dans l'enseignement, supprime, au contraire, l'utilité de cette intervention. Le jour où l'instruction sera jugée nécessaire, ce jour-là l'initiative privée, sollicitée par le nombre des demandes, fondera et développera les écoles, et ce jour-là encore, en vertu de la règle économique de la division du travail, l'instruction sera meilleure et moins onéreuse pour les familles.

Précisément, parce que l'obligation scolaire n'est qu'une exception au principe général de la liberté, nous croyons que la loi ne doit point l'édicter d'une

Digitized by Google

manière absolue et qu'il convient d'emprunter, sous ce rapport, à la législation anglaise, une partie des sages dispositions établies par l'acte de 1870 sur l'éducation élémentaire [1].

Aux termes de cet acte, partout où le département de l'éducation aura jugé l'instruction insuffisante, il doit constituer un bureau d'école ayant mission de combler cette lacune, en fondant des institutions nouvelles et en établissant, s'il le juge nécessaire, l'obligation scolaire.

Nous pourrions de même, en France, déférer au comité cantonal le droit de décider, sauf approbation du conseil départemental, la question de l'obligation scolaire.

Quand le canton sera industriel, quand la direction de nouveaux engins exigera, de la part de l'ouvrier, plus d'instruction et d'intelligence, quand les enfants, trop longtemps séparés des parents occupés à l'usine,

[1] M. de Laveleye, dont les études pédagogiques présentent une si haute valeur, et M. Manier, dans ses cartes statistiques, attribuent à l'Angleterre, au point de vue de l'instruction primaire, un rang inférieur à celui qui lui appartient en réalité. Cette infériorité démontre, dit M. de Laveleye, l'impuissance de l'initiative privée. Nous croyons que les anciens documents sur lesquels ces auteurs s'appuient sont incomplets, en ce sens qu'ils ne tiennent pas compte de l'existence d'un certain nombre d'écoles libres.

Une statistique plus récente et plus complète appuie cette opinion :

« Fréquentent les écoles primaires :

En Russie pour 10 000 habitants	.....	150	élèves.
En Autriche —	.....	830	—
En France —	.....	1 160	—
En Hollande —	.....	1 280	—
En Angleterre —	.....	1 400	—
En Prusse —	.....	1 520	—

(*Journal officiel*, 6 juin 1875. »)

Digitized by Google

seront exposés au vagabondage et à ses tristes conséquences, il est probable que le comité voudra assurer à ces enfants, par la fréquentation obligatoire de l'école, un abri contre les séductions et les périls de l'oisiveté.

Quand le canton sera, au contraire, agricole et que les travaux de la culture réclameront, pendant la belle saison, tous les bras disponibles, il est probable que le comité n'édictera l'obligation que durant l'hiver et durant les chômages, dont la date et l'étendue varient, et ne sauraient être déterminées que par une autorité locale.

Mais, en aucun cas, il ne convient de laisser au pouvoir central le droit d'édicter l'obligation; l'expérience prouve qu'un pareil pouvoir ne saurait être entre ses mains qu'un instrument inutile ou une arme dangereuse.

L'obligation indirecte, la privation du droit de vote en cas d'ignorance, serait donc, seule, générale et absolue.

Le temps nous fait défaut pour entrer dans l'examen des autres pénalités qui seraient mises à la disposition soit du comité cantonal, soit du bureau scolaire; il convient, cependant, d'en exclure la peine de l'emprisonnement. Notre regretté confrère, M. Lapointe de Maizery, a pu observer, lors de son séjour dans sa propriété d'Inspach, l'effet de cette pénalité.

Quand cette disposition rigoureuse est sérieusement appliquée, elle enlève à la peine de l'emprisonnement le caractère infamant que l'opinion y attache et énerve ainsi l'effet salutaire des menaces de la loi pénale.

L'instruction doit-elle être gratuite?

Digitized by Google

Ce mot, gratuité, renferme une équivoque qu'il faut, avant tout, dissiper.

Dans l'état actuel de la législation l'instruction primaire est donnée gratuitement aux enfants pauvres; elle est payée par les autres jusqu'à concurrence du chiffre de la rétribution scolaire.

Qu'on décrète la gratuité, il faudra remplacer l'écolage par un impôt qui, accru des frais de perception, sera un peu plus lourd que la rétribution scolaire.

La gratuité n'est donc qu'apparente, elle n'est pas réelle.

Aussi les partisans de la gratuité se placent-ils à un point de vue différent.

La gratuité, disent-ils, aura le salutaire effet de placer sur le pied de l'égalité les enfants riches et les enfants pauvres.

Mais cette inégalité n'a jamais présenté aucun inconvénient sérieux, ni dans les écoles primaires, ni dans les écoles secondaires où des bourses sont accordées à un certain nombre d'élèves.

L'État ne pourrait d'ailleurs établir la gratuité que dans ses écoles, en sorte que, sur les bancs de l'école libre, les situations diverses ne seraient plus confondues, ce qui aggraverait les distinctions sociales au lieu de les atténuer.

L'État n'est point tenu de faire disparaître les inégalités sociales; sa mission consiste, au contraire, à protéger la liberté dont ces inégalités sont la conséquence.

Enfin l'expérience prouve que les enfants qui jouissent de la gratuité sont précisément ceux qui fréquentent le moins assidûment l'école; leurs parents n'en apprécient point la valeur, parce qu'ils ne la paient pas.

Digitized by Google

La seule amélioration qu'il paraisse convenable d'apporter à la législation qui régit la gratuité est le système des bons d'école, proposé par la commission de l'Assemblée législative.

Dans ce système, la commune délivre, aux indigents, des bons d'école qui leur permettent de choisir eux-mêmes l'école où ils désirent que leurs enfants reçoivent gratuitement l'instruction primaire.

La liberté des pères de famille est ainsi complétement respectée, et l'égalité est plus complète entre les écoles libres et les écoles publiques.

Une dernière question nous reste maintenant à étudier. L'instruction doit-elle être laïque, en d'autres termes la religion doit-elle être bannie de l'école?

Les partisans de l'instruction exclusivement laïque s'appuient sur le principe de la séparation de l'Église et de l'État. Puisque l'État reconnaît trois cultes, disent-ils, il ne doit ni enseigner, ni laisser enseigner aucun de ces cultes dans l'école, afin de ne pas favoriser l'un d'eux au détriment des autres.

Mais si l'instituteur veut donner, à ses élèves, un enseignement sérieux, s'il sort des phrases machinalement récitées pour s'adresser à leur intelligence, s'il veut leur apprendre, comme le prescrivait un roi de Lacédémone, ce qu'ils auront à faire étant hommes, il se heurtera nécessairement à ces mots: Dieu, création, christianisme, honneur, liberté, devoir, vertu, récompense. Il faudra bien qu'il cesse de parler sans rien dire et qu'il révèle, à ses élèves, les causes sans l'explication desquelles leurs effets, c'est-à-dire le monde qui les entoure, resterait, pour eux, soit une énigme, soit un perpétuel sujet de colère et d'envie.

Il pourra, il devra même, sans porter atteinte à la

Digitized by Google

liberté de conscience des parents, enseigner, d'une manière principale et directe, les doctrines du culte professé par la majorité de l'école. Il suffit que ces exercices soient nécessairement placés au commencement ou à la fin de la classe et que les dissidents, mais les dissidents seuls, soient dispensés d'y assister.

Tel est le système adopté par la Suisse et l'Allemagne; l'école y est confessionnelle; l'enseignement religieux n'y est pas seulement autorisé dans l'école, il y est obligatoire [1].

« La religion, m'écrivait, ces jours derniers, votre » ancien président, M. Dommanget, le vénéré doyen » de notre vieil ordre des avocats, la religion ne doit » pas être bannie de l'école, parce qu'elle est la base » immuable et nécessaire de l'éducation dont l'ins- » truction est inséparable. »

L'éducation, en effet, ne s'adresse pas seulement à l'intelligence, mais encore et surtout à la puissante maîtresse de l'intelligence, à la volonté qui la dirige.

L'éducation, qui doit relever la volonté, qui doit développer, dans le cœur de l'enfant, ce qui est

[1] A l'appui de l'opinion qui tend à rendre l'école exclusivement laïque, M. de Laveleye cite l'exemple des États-Unis. L'école y est *unsectarian*, c'est-à-dire qu'il est défendu aux instituteurs de soulever devant leurs élèves les questions qui divisent les différentes sectes. Cette prohibition se comprend aux États-Unis où le nombre des sectes est tellement considérable qu'il serait impossible d'y rendre l'école confessionnelle. Il en est autrement en France où l'on ne pratique guère que quatre cultes, le culte catholique, celui de la confession d'Augsbourg, le culte calviniste, le culte israélite. Il y est d'autant plus facile d'établir des écoles confessionnelles que dans la presque totalité des villages le culte catholique est seul pratiqué. Dans les villes le nombre des élèves est tel qu'il suffit presque toujours à l'entretien d'autant d'écoles qu'il y a de cultes.

D'ailleurs le principe de l'école *unsectarian* ne correspond

Digitized by Google

divin et combattre ces mauvais instincts dont chacun de nous reçoit, en naissant, le germe héréditaire, l'éducation ne peut avoir d'autre base que la religion.

Les préceptes de la religion sont, en effet, fixes et immuables, tandis que ceux de la morale indépendante sont aussi divers que leurs auteurs. Depuis la philosophie spiritualiste de M. Cousin jusqu'au positivisme de M. Comte et aux doctrines sauvages de l'Internationale, que de diversités ! que d'incertitudes ! que de contradictions ! Comment pourrait-on, sur ce terrain mouvant et divisé, asseoir l'éducation de la jeunesse ?

« Il faut le répéter, car on ne le saura jamais assez, s'écriait M. de Lamennais : Tout sort des doctrines : les mœurs, la littérature, les constitutions, les lois, la félicité des États et leurs désastres, et jusqu'à ces crises effrayantes qui emportent les peuples et les renouvellent, selon qu'il reste en eux plus ou moins de vie. »

Voilà pourquoi, Messieurs, il est temps de rétablir

nullement à celui de l'école laïque. Il existe aux États-Unis une foi religieuse qui sert de base à l'éducation de la jeunesse. « Quand tous les élèves sont assis, le maître lit un hymne, puis il lit un chapitre de la Bible et invite les élèves à s'occuper sérieusement de ce qui concerne la religion. » (School economy, par M. Wichershann.) Philadelphie, 1864.

(M. de LAVELEYE. *Instruction du peuple.*)

L'instituteur, dit M. de Laveleye, p. 371, peut-il lire la Bible à ses élèves ? Un Comité scolaire voulant interdire cet usage a cité l'instituteur devant le juge ; mais le juge a donné raison à l'instituteur.

Ainsi, aux États-Unis, la religion chrétienne sert de base à l'enseignement scolaire, au lieu d'en être bannie, comme le voudraient en France les partisans de la *laïcité*.

Digitized by Google

la discipline dans les âmes, afin de la rétablir dans la Société où elle fait trop souvent défaut.

Mais, pour que toutes ces réformes soient efficaces, il nous faut encore, l'observation est naïve à force d'être vraie, mais on ne saurait trop insister sur ce point, que l'obligation aura le principal mérite de mettre en lumière, il faut, avant tout, de bons instituteurs. Pour atteindre ce résultat difficile il faut que la Société assure au maître d'école une existence honorable, il faut qu'elle éclaire et encourage ses efforts. Telle est la mission des associations pour la propagation de l'instruction populaire. C'est donc avec une haute raison que le projet de la Commission législative demande, pour ces associations, le droit de se réunir, de recevoir, de posséder.

Ce programme, que je viens de tracer devant vous d'une manière trop rapide et imparfaite : instruction libre à tous les degrés, obligatoire souvent, gratuite pour les pauvres, l'instruction intimement unie à l'éducation religieuse, liberté des associations scolaires, ce programme, je le suppose un instant réalisé, aurons-nous atteint le but que nous proposons à vos efforts? Non, sans doute, l'ignorance ne sera pas encore vaincue, mais le législateur aura rempli sa mission. L'initiative privée, celle des particuliers et des pouvoirs locaux, sera désormais seule responsable du résultat des libertés nouvelles.

Sous ce rapport la jeune Amérique a devancé la mère patrie.

Dans notre vieille Europe, les monuments de répression, les prisons, les casernes, les préfectures, les ministères, écrasent la pensée du citoyen aussi bien que le budget de l'État.

Sur le continent nouveau, quand une cité s'élève,

Digitized by Google

deux monuments seuls attirent les regards, l'église et l'école [1]. Elles sont le sanctuaire et le symbole de cette magistrature aimante et préventive qui voit l'homme dans l'enfant et qui cherche à faire régner, de bonne heure, dans des âmes libres, la justice et la vérité, afin de ne pas être obligée, plus tard, pour leur en inspirer le respect, de combattre et d'étouffer leur liberté.

Jusqu'ici, dans notre vieille Europe, l'esprit d'initiative et de charité privée s'est préoccupé surtout de charité matérielle.

Aujourd'hui que les progrès de la science donnent des loisirs à l'ouvrier et lui ouvrent, avec un bien-être inconnu jusqu'ici, des horizons nouveaux, il est temps que la charité se transforme et s'élève, qu'elle combatte le mal, non plus dans ses effets, mais dans sa double racine, le vice et l'ignorance.

Rendre les hommes meilleurs, leur assurer, avec l'éducation et l'instruction, la semence de toute prospérité et de toute richesse, combler l'abîme qui sépare les classes, cette inégalité de culture intellectuelle et morale, qui perpétue nos malentendus, nos déplorables divisions [2], en un mot union par l'étude et par

[1] De même à Neuchâtel (Suisse), l'Académie et les écoles primaires sont, avec l'église, les seuls monuments qui frappent les regards. Il en est de même dans la plupart des villes de la Suisse.

[2] Au collége d'Yverdon j'ai obtenu l'autorisation d'entendre le cours d'instruction civique professé par M. Genillard et auquel assistaient presque tous les élèves de la ville de l'âge de treize à seize ans. Il savait rendre si évidentes les vérités morales et économiques, que cette pensée s'imposait à mon esprit : Une génération ainsi instruite ne se laisserait pas séduire par les idées subversives qui, trop souvent, parmi nous, mettent en péril la civilisation et la liberté.

Digitized by Google

la diffusion des lumières, telle est la pensée qui nous rapproche tous en ce moment, que j'ai cru devoir vous exprimer, Messieurs, parce qu'il m'a paru qu'elle répondait à la vôtre, et parce qu'elle nous a permis d'oublier un instant nos malheurs et d'entrevoir, à l'horizon, l'aurore d'un meilleur avenir.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1872-1873,

PAR M. A. MARCUS, SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE.

Messieurs,

Une tradition de l'esprit de confraternité qui unit les membres de l'Académie veut, qu'à la clôture de chacune des périodes annuelles de vos travaux, celui auquel est réservé l'honneur de vous en tracer l'esquisse, vous entretienne des collaborateurs que vous avez perdus, des membres de la Compagnie éloignés du siége de vos séances par des circonstances ou des nécessités diverses, et des nouveaux collègues appelés à combler les vides creusés dans vos rangs. A aucune époque, Messieurs, cette mutuelle sympathie qui vous rapproche les uns des autres, comme les membres d'une même famille, n'aura souffert de plus nombreuses épreuves que celles qui se sont succédé dans le cours des douze derniers mois. La mort a frappé à coups répétés dans toutes les classes de l'Académie, depuis le doyen de vos membres honoraires, le célèbre baron Charles Dupin, jusqu'à l'un de vos dignitaires, M. Lorrain, dont je tiens ici

Digitized by Google

la place et dont la perte récente vous a été si sensible. Permettez-moi de vous rappeler, en peu de mots, ce qu'étaient ces confrères que vous avez vus succomber les uns après les autres.

Quoique jeune encore, M. Lorrain n'a fait parmi vous qu'une bien courte apparition. A peine avait-il été élu membre titulaire à l'unanimité de vos suffrages, à peine l'aviez-vous choisi pour remplir les fonctions de secrétaire de votre Compagnie, que la maladie l'a éloigné de vos réunions. Il ne devait plus prendre part à vos travaux, et il y a quelques semaines que vous l'avez accompagné à sa dernière demeure. Pour beaucoup d'entre vous, cependant, M. Lorrain n'était pas un inconnu : vous teniez en grande estime ses sérieuses connaissances archéologiques et les services rendus à l'histoire de la cité messine par de nombreuses notices, fruit de ses investigations, et qui ont été insérées dans les *Mémoires* et *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.*

Tous, vous regretterez profondément de voir s'évanouir l'espoir d'ouvrir vos Annales à la publication de nouvelles et savantes recherches d'un collaborateur qui avait donné la mesure de ce qu'on devait attendre de lui, comme homme de science et de travail.

M. le baron Charles Dupin qui a terminé, au mois de janvier dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, une longue carrière, consacrée à l'amélioration matérielle et morale des classes ouvrières et aux affaires de son pays, vous appartenait depuis un demi-siècle comme membre honoraire. La présen-

Digitized by Google

tation de M. Dupin remonte à 1825. Le rapporteur de la commission nommée par l'Académie à cette époque, pour examiner les titres du candidat, s'exprimait, à la séance du 13 avril de cette année, dans les termes suivants: « Messieurs, en me chargeant de vous faire un rapport sur M. Dupin, membre de l'Institut, vous avez eu pour but de satisfaire aux conditions imposées par votre règlement, et non de fixer votre opinion sur le mérite d'un savant dont la réputation est européenne. Je crois donc devoir me borner à voter son admission comme membre honoraire de notre société. » Cinquante années ont passé sur ces paroles d'une brièveté expressive, pendant lesquelles la renommée de l'éminent économiste n'a fait que grandir; il y aurait témérité de ma part à tenter d'y ajouter quelque chose, pour vous faire apprécier le collègue vénéré, dont le souvenir ne s'effacera pas de notre mémoire, et que l'Académie s'enorgueillira toujours de compter au nombre des siens.

La science n'ignore pas tout ce qu'elle doit aux artistes habiles, et, de tout temps, l'Académie de Metz a voulu les associer à ses travaux. Aussi, en 1843, s'est-elle empressée de remplir la place laissée vacante dans les rangs de ses membres titulaires par la mort de M. Savart, et d'admettre M. Bodin, qu'il y a un an, vous avez eu le regret de perdre à son tour. Digne élève d'un maître d'aussi grand mérite, M. Bodin s'était déjà fait connaître, à cette époque, par des améliorations et des inventions qui avaient été remarquées : un instrument destiné à fixer les indications successives du baromètre, du thermomètre et de l'hygromètre; d'autres, pour observer la

Digitized by Google

direction des étoiles filantes ; une planchette de campagne; le perfectionnement du niveau Burel, etc. Devenu le successeur de son chef, à la tête des ateliers de l'École d'application de l'artillerie et du génie, aussi bien qu'à l'Académie, M. Bodin a, depuis, fait marcher, avec les progrès de la science, la réputation des machines et des instruments qui en sortaient, si recherchés par tous les ingénieurs militaires de France et par un grand nombre d'ingénieurs civils, tandis qu'il apportait à vos travaux un concours précieux dans toutes les questions de mécanique pratique. La décoration de la Légion d'honneur a couronné la carrière si bien, si utilement remplie de M. Bodin.

M. de Saint-Martin était aussi au nombre de ces artistes de mérite, dont la coopération est si utile aux travaux de la science, et contribue puissamment à en accélérer la marche. Chargé, pendant plus d'un demi-siècle, de l'emploi de chef de bureau de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Moselle, il a consacré les loisirs que lui laissaient ses occupations à rédiger des notices historiques sur les routes de la contrée, à recueillir d'intéressants renseignements sur le réseau de ses cours d'eau, et, surtout, à tracer un grand nombre de cartes de cette partie du territoire de la France. Son plus important ouvrage consiste en un magnifique atlas statistique, géographique et historique du département de la Moselle, composé de neuf cartes d'une exécution parfaite et de vingt-sept tableaux, formant la statistique la plus détaillée de chacun de ses cantons. M. de Saint-Martin est des vôtres depuis l'année 1857. Accueilli alors comme agrégé-artiste, il est

Digitized by Google

devenu, quelques années plus tard, membre titulaire de la Société. En 1865 vous l'avez choisi pour les fonctions de trésorier, qu'il a remplies avec le dévouement que vous n'avez pas oublié, jusqu'au jour où les désastres de la France ont décidé du sort de notre fière cité. Il n'a pas tardé à quitter Metz pour se retirer à Saint-Nicolas-du-Port, où vos sympathies l'ont suivi, et où il a succombé au mois de décembre 1872.

Membre associé libre de l'Académie, M. Eugène Lapointe n'en prenait pas moins une part importante à vos travaux. Apôtre fervent de l'agriculture, vous savez si l'étude de quelque doctrine, de quelque fait, touchant à sa science de prédilection, a jamais pu le trouver froid ou indifférent. Vous ne perdrez pas le souvenir de ce grand bon sens, de cet esprit judicieux, qu'il apportait dans les discussions qui occupaient vos séances; de ces dispositions conciliantes avec lesquelles il savait caractériser ce qu'il considérait comme des utopies, et faire la juste part de la théorie et de l'expérience dans les préceptes à répandre sur la direction des travaux agricoles. Toutes ces qualités se retrouvent dans ces nombreux rapports dont notre confrère est l'auteur, et auxquels on se reporte toujours avec intérêt, soit qu'il eut à présenter la réponse à des questions sur lesquelles l'avis de l'Académie était recherché, soit qu'il eut à apprécier les mémoires et les études envoyés au concours d'économie rurale que la Société ouvre chaque année. De goûts modestes, homme pratique surtout, M. Eugène Lapointe s'était depuis longtemps fixé à la campagne, et ses exemples ont eu, autour de lui, la plus utile et la plus heureuse

Digitized by Google

influence. Tel est le confrère estimé, aimé de tous, qu'une mort, aussi subite qu'imprévue, est venue surprendre, le 26 février dernier, dans son exploitation agricole de Maizery.

M. L. Mézières, à qui les portes de l'Académie furent ouvertes en 1838, y entra comme membre titulaire. Il ne tarda pas à passer dans la classe des associés libres résidants; mais ses lectures, ses communications et ses rapports témoignent que ce changement n'avait pas altéré l'ardeur avec laquelle il s'associait aux travaux de la Compagnie. Dès 1841 il fut appelé à la présider, et, en 1863, le même honneur est venu le chercher pour la seconde fois. Après l'annexion à l'Allemagne des provinces que les événements des dernières années ont arrachées à la France, notre confrère alla retrouver le sol de la patrie à Rehon, où, à l'âge de 83 ans, il s'est éteint au mois de décembre dernier.

Vous savez, Messieurs, quels étaient déjà les titres littéraires de M. L. Mézières, lorsque en 1838, il se présentait à vos suffrages. Un penchant particulier l'avait porté à étudier à fond les auteurs anglais et leur langue, les mœurs, les institutions et les coutumes de leur pays; ce qui lui avait permis de publier successivement la traduction des *Leçons anglaises de littérature,* une *Encyclopédie morale* ou choix des essais du *Spectateur,* du *Babillard* et du *Tuteur,* et, ensuite, une *Histoire critique de la littérature Anglaise.* Vous connaissez les œuvres dont, après son entrée à l'Académie, il vous a fait hommage: *De l'influence du régime représentatif sur la félicité publique; Éloge de l'économie ou remède au paupérisme; Les charades et les*

Digitized by Google

homonymes. Vous n'avez pas oublié la verve et la fine critique qui caractérisaient ses communications à vos réunions, ses discours dans vos séances publiques et ses lectures dans les conférences qu'avait organisées l'Académie. Les qualités de l'homme privé étaient, dans M. L. Mézières, à la hauteur des mérites de l'écrivain. Un souvenir pieux lui est assuré dans la mémoire de ses confrères.

M. de Mardigny appartenait à la Moselle par sa famille, à l'Académie depuis l'année 1852. Mais la carrière d'ingénieur des ponts et chaussées, qu'il avait pu embrasser à sa sortie de l'École polytechnique, l'avait tenu longtemps éloigné de Metz et de vos réunions. Appelé dans sa ville natale, il y a quelques années, au poste d'ingénieur en chef du département de la Moselle, il s'était empressé de reprendre parmi vous une place de membre actif. Sa satisfaction de se retrouver au milieu de collaborateurs sympathiques ne devait pas être de longue durée; dépossédé de ses fonctions par la guerre, il avait cherché un refuge à Nancy, où, l'isolement des siens, ses angoisses patriotiques ont accéléré le terme de sa vie. Parmi les nombreux devoirs de l'ingénieur, M. de Mardigny s'était appliqué, d'une manière toute spéciale, à l'étude des cours d'eau et des crues qui viennent en troubler la marche; les populations des bords de la Meuse lui doivent l'organisation de moyens pratiques propres à atténuer les effets désastreux des inondations. L'académicien aimait à se délasser des labeurs du fonctionnaire par des recherches et des travaux archéologiques que l'on retrouve dans le recueil de vos publications et dans vos archives. Je m'arrête, Messieurs, à ces

Digitized by Google

courtes indications. Une plume mieux autorisée a reçu de vous la mission de retracer, dans vos Annales, la vie et les travaux de l'ingénieur ; je me borne, ici, à payer au collègue un juste tribut de regrets.

Parmi vos membres correspondants, la mort a enlevé :

M. Michel Carré, devenu poëte dramatique distingué, après avoir été l'un des lauréats du lycée de Metz, et qui a voulu être le collaborateur de deux recueils publiés sous vos auspices : *l'Union des Arts* et *Metz littéraire ;*

M. Alphonse Dégoutin, conseiller à la cour d'appel de Nancy, archéologue passionné, à qui l'on doit la conservation d'édifices anciens de l'arrondissement de Briey, et qui a laissé une statistique monumentale de cette circonscription, précédée de l'histoire de son chef-lieu, ancien patrimoine de la célèbre comtesse Mathilde ;

Enfin, Messieurs, il y a un mois à peine que les journaux nous apprenaient la fin d'une existence vouée à l'étude de l'art dans l'antiquité et au moyen âge, celle de M. de Caumont, cet infatigable vulgarisateur de l'Archéologie. Ancien directeur de l'*Association normande,* fondateur de la *Société d'Archéologie et de numismatique* et de *l'Institut des provinces,* promoteur des congrès scientifiques dans les départements, dont il a été longtemps le directeur, M. de Caumont était, depuis 1833, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Institut) et comptait, dès 1821, parmi les membres correspondants de notre Société. La science archéologique lui doit de nombreux, d'importants

Digitized by Google

mémoires et des ouvrages estimés sur l'histoire de l'art et de l'architecture.

Après tous ces noms que je viens de rappeler, disparus du tableau de l'Académie pour n'y plus revenir, plusieurs départs ont ajouté encore aux vacances produites parmi ses membres titulaires: M. Demoget a été appelé à Angers pour y remplir l'emploi d'architecte de cette ville; M. Muller est allé diriger à Paris un établissement municipal d'apprentis; M. Ch. Hanriot, que la guerre a arraché à ses fonctions dans le département de la Moselle, est aujourd'hui inspecteur d'académie à Troyes; M. Collignon, M. Dieu et M. Géhin, ont passé les nouvelles frontières, pour se fixer, le premier à Nancy, le second à Dunkerque et le troisième à Remiremont. Mais, en quittant Metz, tous ces confrères ont tenu à ne pas se séparer complétement de vous: ils vous restent attachés par les liens d'associés libres non résidants.

M. Kleinholt, devenu habitant de Marseille, vous a exprimé tous ses regrets de cesser d'être adjoint à l'Académie comme agrégé-cultivateur.

Tel est, Messieurs, le bilan de vos pertes. Mais si nombreux qu'aient été les vides qui ont marqué l'année qui vient de se clore, si grands que puissent être ceux que l'avenir vous réserve encore, ils seront toujours vite et dignement remplis; vous n'aurez qu'à choisir parmi les candidats qui solliciteront l'honneur de partager des travaux poursuivis, dans ce pays si cruellement éprouvé, sous les inspirations de votre devise : *l'Utile*.

Je ne vous en veux fournir d'autre preuve que la

Digitized by Google

liste des acquisitions que vous avez successivement faites, dans le cours de l'année académique, et que les prescriptions seules de votre règlement ne vous ont pas permis d'étendre davantage.

Mais, avant de donner, dans cette séance, la bienvenue à ces nouveaux confrères, laissez-moi vous rappeler quelques mutations survenues dans la situation de vos collaborateurs de chaque jour :

Dans votre dernière séance, un vote par acclamation a appelé M. le général Didion à prendre rang parmi les membres honoraires de la Compagnie. Fière d'une collaboration qui dure depuis 1827, et qui a enrichi ses publications de tant d'importants travaux, l'Académie, en conférant la plus haute distinction dont elle puisse disposer, a voulu reconnaître les services rendus et consacrer le souvenir de la position conquise, dans le monde savant, par l'honorable général ;

Vous avez élu membre titulaire M. Frécot, l'un de vos correspondants depuis 1858, dont les travaux ont doté ce pays de plusieurs lignes de fer, et qui continue de vouer sa vie à la création de voies navigables destinées à faire la prospérité de la Lorraine ;

M. J. Worms, qui s'est fixé à Paris, a passé dans la section des académiciens libres, tandis que M. J. Lejeune, en se rapprochant de Metz, a pu reprendre le rang de membre titulaire que vous lui avez conféré il y a quelques années.

Au nombre des collègues nouveaux de cette classe auxquels vos suffrages ont ouvert les portes de l'Académie, j'ai à inscrire :

M. Lanier, ancien inspecteur des forêts, qui a passé dans cette administration par les fonctions de l'agent actif et par celles du professorat. Il vous apportera,

Digitized by Google

dans les questions de sylviculture, un précieux contingent de connaissances spéciales ;

M. Taratte, qui a consacré toute son existence à l'instruction de la jeunesse messine, et auquel la pédagogie doit des livres classiques dont la publication a atteint de prodigieux succès;

M. Schuster, professeur de mathématiques et de physique, qui a déjà repris, pour vos *Mémoires,* les observations météorologiques poursuivies pendant tant d'années par son père, et dont la continuation a paru un moment compromise au départ de M. Muller ;

M. le docteur Winsback, ancien secrétaire général, puis président de la *Société des Sciences médicales de la Moselle,* dont les derniers événements ont amené la dissolution ;

M. G. Rémond, ancien élève de l'École polytechnique, avocat, et qui avait remplacé à la présidence de la *Société de prévoyance et de secours mutuels de Metz* l'un de vos confrères les plus estimés [1] ;

M. le docteur Gilbrin, praticien savant et expérimenté, membre de l'ancienne *Société des Sciences médicales de la Moselle.*

Le tableau de vos correspondants s'est augmenté des noms de

M. Henri Révoil, architecte du Gouvernement français et des monuments historiques, président de l'Académie du Gard et membre honoraire d'un grand nombre d'académies de divers pays;

M. Charles Lucas, qui a pris part, comme architecte-adjoint, aux travaux de la ville de Paris, a produit un grand nombre de publications sur divers sujets

[1] M. Salmon.

Digitized by Google

d'architecture, et se trouve attaché à des titres divers à plusieurs sociétés savantes;

M. Léon Rehm, jeune ingénieur civil, élève de l'École centrale des arts et manufactures, qui en se retirant du territoire annexé à l'Allemagne, a brigué l'honneur d'appartenir à l'Académie de sa ville natale;

M. l'abbé Hyver, professeur de rhétorique au petit séminaire de Pont-à-Mousson, auteur d'une histoire de cette ville, de mémoires et de notices sur son université et sur diverses institutions de notre chère Lorraine.

Pour terminer ce qui touche au personnel de notre Société, il me reste à noter le choix que vous avez fait, comme agrégé-artiste, de M. Remoissenet, élève de M. Bellieni.

J'arrive, Messieurs, à l'examen des travaux de l'Académie. J'en exposerai l'analyse dans l'ordre où ils sont rangés par son règlement : Lettres, Sciences, Arts, Agriculture.

Mais d'abord, je dois vous signaler une œuvre qui échappe à cette classification, parce qu'elle se rattache à toutes ses parties à la fois : je veux parler des *Tables* de vos *Mémoires*. Depuis un demi-siècle, chaque année voyait vos Annales s'accroître d'un tome nouveau, et aucun document n'avait été établi encore qui permît, sans de longues et fastidieuses investigations, d'y retrouver, soit les œuvres d'un auteur, soit les pages écrites sur un sujet déterminé d'histoire, de science ou de littérature. M. Thilloy a comblé cette regrettable lacune, en s'imposant l'aride tâche de dresser les Tables complètes des matières contenues dans les volumes que vous avez publiés

Digitized by Google

depuis 1820. Son manuscrit, qu'il a mis à la disposition de l'Académie, est sous presse, et, avant peu, les hommes d'étude, le public qui s'intéresse à vos travaux devront à votre ancien secrétaire et vice-président un précieux instrument de recherches.

Lettres, Histoire, Archéologie.

J'ai la confiance, Messieurs, de rencontrer votre approbation, en plaçant au premier rang des œuvres qui vous ont été présentées, les travaux biographiques destinés à retracer la vie et la carrière de confrères qui ne sont plus.

Vous avez entendu la lecture de notices nécrologiques sur M. le docteur Herpin, par M. Grellois; sur M. de Saint-Martin, par M. Petsche; sur M. Polain, par M. Viansson; sur M. L. Mézières, par M. Virlet. Je n'abuserai pas de votre bienveillante attention, en m'attardant à vous présenter ici des résumés de ces écrits, confiés à des plumes si bien choisies, et qui consacrent et perpétueront le souvenir de services rendus à votre Compagnie. Ils appartiennent à la publicité de vos Mémoires, où vous irez les retrouver avec un pieux empressement.

Sous le titre de: *Lamartine, Souvenirs particuliers,* M. de Puymaigre vous a offert le récit des rapports que son père et lui-même ont entretenus avec cette grande illustration de la France. Personne de vous, Messieurs, n'aura perdu le souvenir de la vive attention et du profond intérêt, avec lesquels, dans sa séance du 27 juillet dernier, l'Académie a écouté la lecture de ces pages, aussi attachantes par la forme que par le fond, où M. de Puymaigre vous a initiés aux moindres détails de relations, qui ont commencé

Digitized by Google

dès l'enfance de votre ancien président, et qui se sont poursuivies jusqu'aux derniers jours de la vie du grand poëte. On peut relire, sans se lasser, cette intéressante narration, mais on ferait d'inutiles efforts pour l'analyser ou la résumer. Permettez-moi donc de mettre sous vos yeux quelques extraits d'une œuvre que l'Académie sera fière de voir arriver à la publicité sous ses auspices. Et d'abord, le portrait de l'homme illustre qui en est le sujet, portrait emprunté à des Mémoires du père de M. de Puymaigre, encore inédits, et écrits en 1830, après la révolution du mois de Juillet : « Religieux dans le sens de » Chateaubriand, de cette religion qui s'allie aux » idées philosophiques, monarchique avec l'amour » de la liberté, dédaigneux des illustrations de nais- » sance, parce qu'il croyait supérieure son illus- » tration des lettres, peu favorable aux réputations » littéraires qu'il jugeait sans grande indulgence, » cachant sa double ambition d'unir aux palmes » littéraires les plus hautes fonctions de l'État, sous » les dehors d'une simplicité qui n'était qu'apparente, » avec tout cela un caractère élevé, des formes très- » nobles et éminemment distinguées, de la loyauté » et une grande et froide aménité, un physique beau » et réellement romantique, et on aura une idée de » M. de Lamartine. »

Si, au souvenir du rôle politique de M. de Lamartine et de la popularité à laquelle il atteignit, en 1848, la perspicacité qui a inspiré ces lignes vous a profondément frappés, vous avez été plus vivement impressionnés encore des preuves que produit M. de Puymaigre du génie politique de l'auteur des *Méditations*. En 1859, il voyait l'avenir plein de tempêtes, il annonçait la chute de l'Empire, une Restauration ;

Digitized by Google

« mais », ajoutait-il, « ce sera après des choses ter-
» ribles, après l'invasion, la guerre civile, des mal-
» heurs inouïs ». Et notre confrère se demande avec raison si Lamartine était tout ce que les anciens entendaient par le mot *Vates,* poëte et prophète.

M. de Puymaigre termine son récit par la citation de quatre beaux vers de Lamartine, que l'on recherche en vain dans les œuvres du poëte. Un jour Lamartine descendait le Rhône; sur le paquebot où il était monté, il rencontre un de ses amis nouvellement marié, qui le présente à sa femme. Celle-ci, qui était d'une remarquable beauté, demanda au poëte de tracer quelques lignes sur son album. Lamartine y écrivit les vers suivants :

Je n'ai fait en passant qu'entrevoir ton visage
Et mon œiul étonné reste ébloui de toi.
Je plains le flot du Rhône où se peint ton image,
Il la perd en fuyant, je l'emporte avec moi.

M. de Puymaigre, dont vous savez toutes les prédilections pour la littérature et les littérateurs espagnols, vous a, en outre, fait hommage d'un opuscule intitulé : *Don Enrique de Villena et sa bibliothèque.* Ce Don Enrique, qui avait été fort adonné aux sciences et surtout aux sciences occultes, laissa à sa mort, survenue en 1430, une bibliothèque et des manuscrits qui furent brûlés, à l'instigation, dit-on, d'un moine du nom de Lope de Barrientos. Les savantes recherches historiques de notre confrère l'amènent à cette conclusion que, non-seulement, Lope de Barrientos n'est point coupable de l'acte barbare qu'on lui a trop légèrement attribué, mais encore que des doutes sérieux s'élèvent sur l'authenticité du *Centon epistolario,* qui a servi de base à ses accusateurs, et

Digitized by Google

même sur l'existence du médecin Fernan Gomez de Cibdareal qui passe pour l'auteur de ce recueil de lettres.

Fidèle à des souvenirs et à des affections qu'un malheur immérité lui a rendus plus chers encore, M. Prost, quoique éloigné de notre ville, continue à consacrer sa vie à ses études d'histoire messine, et il a lu déjà, dans plusieurs des séances de la *Société des Antiquaires de France,* une étude accueillie avec le plus vif intérêt, sur les *Origines du Patriciat* dans notre vieille cité.

Dans l'une de vos dernières séances, vous avez entendu la lecture, qui vous a été faite par M. Viansson, de l'*Histoire du premier collége de Metz*, dont il est l'auteur. Dans ce travail, qui embrasse la période écoulée de 1542 à 1872, votre confrère expose les actes accomplis au sein de la cité messine, et qui touchent, à la fois, à l'instruction de la jeunesse et aux dissensions religieuses soulevées par l'apparition de la réforme. Très-sobre de commentaires et de réflexions, mais riche de faits et appuyée de notes nombreuses, qui donnent au lecteur la facilité de se reporter aux origines, l'histoire écrite par M. Viansson, initie aux détails des difficultés qu'ont eu à traverser, des luttes qu'ont eu à soutenir les jésuites, pour faire prospérer le premier collége, qu'à l'appel des trois Ordres de la ville, ils avaient fondé à Metz, en 1622. Cet établissement dut se fermer en 1762, lorsque la compagnie de Jésus fut bannie de France. Pour le remplacer, le parlement, d'abord, demanda à l'Université de Paris des professeurs qui n'enseignèrent que jusqu'en 1768; puis la ville s'adressa aux béné-

Digitized by Google

dictins, qui dirigèrent le nouveau collége jusqu'en 1794. L'année 1795 vit s'ouvrir les écoles centrales, et l'année 1804 le lycée s'installer dans les bâtiments de l'ancien couvent de Saint-Vincent. En 1852, les jésuites viennent organiser, à côté de cette création universitaire, une nouvelle maison d'instruction qui, en 1857, est transférée dans l'ancienne abbaye de Saint-Clément. On sait quel a été son sort : les événements qui ont fixé la destinée de Metz ont amené sa ruine.

Vous devez à l'ardeur de recherches de M. Abel deux intéressantes notices qui touchent à des sujets divers. La première a pour titre : *Étude historique sur les noms de la porte des Allemands et de la chapelle Notre-Dame-la-Tierce.* Elle se peut brièvement résumer dans les circonstances et les faits suivants. L'ordre des chevaliers teutoniques, dont la fondation remonte à 1128 et appartient à la Palestine, vint, plus tard, s'établir en Europe, où il fonda des établissements dans diverses contrées. Vers 1240, il créa à Metz, à l'entrée de la grande rue d'Outre-Seille, un hôpital que les Messins appelèrent l'*hôpital des Allemands.* Cet établissement se trouvait adossé à une porte de la ville qui prit, de là, le nom de *porte de l'Hôpital-des-Allemands,* en même temps que la grande rue d'Outre-Seille échangeait le sien contre celui de *rue de l'Hôpital-des-Allemands.* Ces désignations persistèrent après la dépossession des chevaliers, amenée par la transformation de la porte en une sorte de forteresse, elles s'abrégèrent seulement pour devenir : *porte des Allemands* et *rue des Allemands.*

Ces mêmes chevaliers teutoniques avaient fondé,

Digitized by Google

en 1268, dans la cathédrale de Metz, une chapelle que le peuple appelait *Notre-Dame-la-Tiauche,* corruption patoise du latin *Teutonica.* Cette dénomination passa par diverses transformations successives, pour arriver, en 1486, à celle de *Notre-Dame-de-Tierce.* Ainsi, on ne saurait plus considérer le nom de Nodre-Dame-la-Tierce comme prenant son origine dans cette circonstance que la chapelle à laquelle il s'appliquait était, dans la cathédrale, la troisième consacrée à la sainte Vierge.

La seconde notice de M. Abel est le fruit d'investigations patientes sur *le Symbole national des Gaulois.*

Il y a quelques années que la construction de la ligne ferrée de Béning à Sarreguemines a mis à découvert divers débris d'anciennes sculptures, déposées aujourd'hui dans les galeries du musée de Metz. Parmi ces témoins des vieux âges, une femme en demi-relief, drapée et tenant, de la main gauche, l'enseigne des Gaulois, le sanglier. C'est cet antique qui est le point de départ du travail de M. Abel. Notre confrère ne se contente pas de le décrire et de donner de sa signification les explications les plus vraisemblables ; il passe en revue d'autres monuments de la Gaule qui, à sa connaissance, offrent de nombreuses images du sanglier dans diverses attitudes. Interrogeant ensuite les médailles et les monnaies au type du sanglier, qui se rencontrent en grand nombre dans le musée de Metz et dans des collections particulières, et dont quelques-unes offrent, en outre, la figure d'une femme, M. Abel se croit autorisé à affirmer « que, sous la domination romaine, il était d'usage de personnifier la Gaule sous les traits d'une femme et de

Digitized by Google

la symboliser sous la forme de l'enseigne militaire du sanglier, » conclusion d'où découle un grand intérêt à rechercher toutes les représentations antiques du sanglier qui, dans l'histoire moderne, se trouve supplanté par le coq gaulois.

M. H. Révoil, votre nouvel associé correspondant, vous a fait hommage de son *Appendice à l'architecture romane du midi de la France,* où il s'applique à résoudre cette importante question archéologique : Existe-t-il dans le midi de la France des monuments antérieurs au XI^me^ siècle? Sa réponse est affirmative. M. H. Révoil repousse, comme invraisemblable, l'opinion d'archéologues qui, prenant à la lettre ce que les chroniques du temps nous ont transmis des ravages des Sarrasins, affirment qu'il ne peut exister, sous le ciel méridional, aucun monument antérieur à l'an 1000 de notre ère. Il leur oppose cette simple observation qu'il n'est pas admissible, qu'avec des engins de guerre peu formidables, ces envahisseurs aient pu aller au delà de dévastations partielles. Passant ensuite à l'étude comparative des systèmes de constructions bien accentués dans des monuments connus, il prouve, d'une manière précise, l'existence d'édifices presque complets, ou partiellement conservés, qui sont antérieurs au XI^me^ siècle. Tel est le plan de cette intéressante publication qui se recommande aux archéologues.

Vous avez reçu de M. Achille Millien un poëme intitulé : *La Légende de la guerre.* Dans ces quelques pages de vers, votre correspondant a retracé l'invasion du sol de la France, l'abnégation et le dévouement du patriotisme; puis les désastres, l'oc-

Digitized by Google

cupation du foyer, le pillage et l'incendie, lugubres images dont vous avez eu sous les yeux la poignante réalité.

M. Alfred Mézières continue de marcher dignement sur les traces de son père. Cette année, c'est l'important ouvrage de *Gœthe* qui succède aux *Récits de l'invasion en Alsace et en Lorraine,* et vient augmenter la liste, déjà longue, des publications que les lettres doivent à l'éminent professeur.

Pour clore ce chapitre, j'ai à mentionner une brochure de M. Mahon de Monaghan, consul de France, sur *l'Araucanie et son roi.* Après le rapport que vous avez entendu de la bouche de votre président, il ne me reste rien à vous dire, Messieurs, des péripéties traversées, durant quatorze ans, par l'entreprise de M. de Tounens. C'est sous les auspices de cette devise : *l'homme sage examine avant de se prononcer,* que votre correspondant a écrit son opuscule touchant un curieux épisode de l'histoire contemporaine. M. Mahon de Monaghan examine, en effet, et étudie, avec l'expérience de longues années de fonctions consulaires, l'œuvre de l'ancien avoué de Périgueux et n'hésite pas, dans son jugement, à se prononcer contre l'opinion qui, la presse aidant, n'a jamais paru prendre au sérieux les projets d'un français de donner à son pays des territoires, une prépondérance et des sujets.

Sciences.

Avec le volume des publications de l'observatoire royal de Bruxelles, dont chaque année il dote la

Digitized by Google

bibliothèque de l'Académie, M. Ad. Quetelet vous a fait l'envoi de plusieurs travaux qui lui sont complétement personnels, et parmi lesquels vous avez remarqué un savant mémoire ayant pour titre : *Les Tables de mortalité et leur développement.*

Après avoir, dans cet ouvrage, rappelé les origines des premières tables de mortalité de l'espèce humaine, les causes qui les ont faites si différentes, d'après les services auxquels on les voulait employer dans un même pays, et, non moins dissemblables encore, lorsque l'on passe d'une nation à une autre ; après avoir parcouru ce que l'on doit aux calculs de tous les économistes, depuis Halley en 1693, jusqu'à Demonferrand en 1838, puis à Casper, pour Berlin, à Farr, pour l'Angleterre, et à lui-même, pour la Belgique, votre docte confrère réunit, en un seul tableau, dix-neuf tables de mortalité anciennes, se rapportant à huit pays distincts et à sept villes particulières : Paris, Londres, Berlin, Breslau, etc.

M. Ad. Quetelet aborde ensuite les tables modernes de mortalité qui embrassent les huit pays suivants : Norwége, Suède, Angleterre, France, Belgique, Pays-Bas, Bavière et Suisse, et donne le nombre des survivants à chaque âge, depuis la première enfance jusqu'à cent ans. Les sexes, soumis à des mortalités souvent très-différentes dans une même contrée, y trouvent chacun les chiffres qui le concernent. L'auteur termine par un chapitre qui touche à la mortalité humaine prise dans des conditions toutes particulières : *La mortalité selon les tailles*, non pas qu'il possède les renseignements nécessaires pour fournir une table de cette espèce, mais en examinant les recherches à poursuivre pour l'établir, il est conduit à exposer une loi fort remarquable,

Digitized by Google

suivant laquelle seraient rangées les tailles d'un groupe d'hommes, loi qui ne serait autre que celle du *Binôme*. Ainsi, dans un même pays, si, considérant tous les sujets du même âge, on prend les tailles pour les ordonnées d'une courbe et les nombres des individus de chaque taille pour les abscisses, la suite des points déterminés par ces coordonnées figure la courbe *binômale*, nommée aussi courbe de Newton, parce que le grand philosophe en fit connaître le premier ses usages dans la théorie des nombres, mais sans penser toutefois à la propriété qu'elle présentait pour la *Théorie de l'homme*.

M. Ad. Quetelet était délégué par la Belgique au congrès international de statistique qui s'est tenu à Saint-Pétersbourg au mois d'août dernier. Il vous a adressé, de cette réunion de savants, une relation intéressante, et, sans rendre compte des travaux qui ont occupé le congrès, ce qui doit faire l'objet d'un rapport officiel ultérieur, il retrace la physionomie des séances, l'accord de pensée entre les diverses nations et les résolutions arrêtées en vue de la prospérité de l'entreprise.

Enfin, l'Académie a encore reçu de son infatigable membre honoraire de courtes mais substantielles communications sur les apparitions d'étoiles filantes des mois d'août et de novembre 1872, sur des aurores boréales des mois d'août et de septembre de la même année et sur la température des puits artésiens. Il signale, à ce sujet, ce fait particulièrement remarquable, constaté dans la province d'Anvers, d'une similitude parfaite entre la température moyenne de l'année, déduite de vingt années d'ob-

Digitized by Google

servations, et la température de l'eau à la surface du sol, lorsqu'elle surgit d'un puits artésien que l'on vient de forer.

Dans une branche des sciences qui se nourrit plus de théories spéculatives que de faits observés et recueillis par la statistique, M. l'abbé Fleck vous a présenté deux mémoires. Le premier est consacré à la *Démonstration élémentaire de la formule*

$$t = \pi\sqrt{\frac{l}{g}}$$

relative aux oscillations du pendule circulaire simple; le second traite des *Propriétés fondamentales des fonctions circulaires, démontrées par une méthode nouvelle et tout à fait générale*. Dans cette étude, M. l'abbé Fleck passe en revue les théorèmes relatifs aux segments d'une droite à laquelle on attribue une direction déterminée; il donne les solutions d'une série de problèmes se rattachant aux propriétés des segments d'une courbe fermée, aux angles polaires et aux propriétés des segments angulaires, et termine par un dernier chapitre, dans lequel sont exposés et démontrés divers théorèmes touchant les projections orthogonales.

La relation, due à M. Muller, d'un coup de foudre observé par lui, le 7 août dernier, sur la toiture de la maison portant le nº 4 de la rue du Change, à Metz, a donné lieu, dans l'une de vos séances, à la recherche des causes qui ont dû amener ce fait particulier, signalé par votre confrère, d'un bruit instantané et sourd, sans éclats ni roulements. La discussion qui a suivi sa communication permet de conclure que le

Digitized by Google

peu de bruit du coup de foudre se peut expliquer, de manière satisfaisante, par le peu d'espace existant entre le nuage fulgurant et le toit frappé, par l'état hygrométrique de l'air, alors traversé par la pluie, et par le peu de distance qui séparait l'observateur du point foudroyé.

L'aurore boréale du 4 février 1872 a été pour M. Muller le sujet d'une notice historique sur les aurores polaires en général. Après avoir exposé avec détails les phases diverses par lesquelles a passé le brillant météore qui, dans la nuit du 4 février, a tenu en éveil l'attention des savants et des simples curieux, votre collègue a pris texte des explications que quelques observateurs en ont données pour rechercher les théories qui, à diverses époques de l'histoire de la science, ont été émises sur les aurores polaires. Les hypothèses les plus variées se succèdent à travers la suite des siècles, depuis Pline, qui leur attribue une cause surnaturelle et y voit un signe de la colère des dieux, jusqu'à Volta, qui pense que l'aurore boréale pourrait bien avoir pour cause la combustion de l'hydrogène carboné dans les hauteurs de l'atmosphère ; Biot, qui l'explique « par des nuages de particules ferrugineuses d'une ténuité extrême, qu'il suppose lancées par les volcans des régions polaires » et servant de conducteur à l'électricité atmosphérique « qui s'y propagerait en illuminant sa route » ; jusqu'à Humboldt, enfin, qui considère l'aurore boréale comme la résolution d'un orage magnétique. Si les savants de notre époque ne sont guère moins divisés que les anciens sur les causes premières des aurores polaires, il est difficile de contester, de nos jours, que le magnétisme n'y entre pour une part con-

Digitized by Google

sidérable, et ce phénomène, qui jettait la terreur parmi les populations ignorantes de l'antiquité et du moyen âge, ne trouble plus aujourd'hui que la transmission des dépêches électriques entre les nations civilisées.

Après les informations si détaillées reçues par l'Académie sur ce qui a été remarqué à Metz et dans les environs, durant l'apparition du magnifique météore du 4 février 1872, M. Ernest Quetelet, associé-correspondant, a envoyé, de Bruxelles, une relation complète des observations multiples qui ont été faites, du phénomène, sur divers points du territoire Belge; au centre, à l'observatoire de la capitale, du côté de l'est, à Liége, et, dans l'ouest, à Gand, Tournay et Ostende. Le travail de M. E. Quetelet contient les indications les plus précises et les plus intéressantes, des effets de l'aurore boréale sur le réseau télégraphique belge: ses manifestations s'y sont accentuées, avec la longueur des lignes, à ce point, que les relations entre les stations distantes de 25 à 30 kilomètres n'étant pas influencées d'une manière appréciable, toute communication télégraphique entre Bruxelles et Londres est restée complétement impossible pendant une durée de 6 heures, de $4^h,20'$ à $10^h,15'$ du soir.

Un fait des plus remarquables, enregistré par notre savant correspondant, c'est l'apparition à l'île Maurice d'une aurore australe, phénomène très-rare dans ces parties du globe, et dont la présence a coïncidé complétement avec l'aurore boréale observée en Europe.

Avant de quitter le chapitre de la météorologie, j'ai à vous parler d'une notice de M. Abel, qu'il a

Digitized by Google

intitulée : *Les saints de glace dans le pays mosellan*. Dans ce travail, notre collègue a exposé le résultat de ses recherches sur un refroidissement anormal qui inquiète principalement les horticulteurs et qui se reproduit, chaque année, vers le milieu du mois de mai. Des observations nombreuses réunies par M. Abel, il résulte que cet abaissement de température, qui dure généralement pendant trois jours consécutifs, se remarque moyennement :

à Saint-Pétersbourg, les 9, 10, 11 mai,
à Metz. . . . . les 10, 11, 12 mai,
à Berlin. . . . . les 11, 12, 13 mai,
à Paris. . . . . les 13, 14, 15 mai,
à Lyon. . . . . les 19, 20, 21 mai.

C'est les 11, 12 et 13 mai que l'église catholique fête les saints Mamert, Pancrace et Servais, et cette coïncidence de dates avec le retour d'un froid disparu leur a valu la qualification de *saints de glace*. Mais quelle est la cause de cet écart anormal dans les hauteurs du thermomètre? La science ne l'a pas fait connaître encore. On a bien indiqué le passage de la terre à travers un groupe d'astéroïdes, la fonte des glaces et des neiges dans le nord; ce sont là des hypothèses restées à l'état de simples conjectures.

C'est pour parvenir à préserver les plantes, et surtout la vigne, de l'action désastreuse de ces gelées tardives, que la *Société des agriculteurs de France* a fait, cette année, des expériences à Suresnes, de production économique de nuages de fumée de goudron, destinés à détruire l'effet du rayonnement. Cette formation de nuages artificiels est d'un usage immémorial, et se rencontre dans l'Amérique du sud, aussi bien que dans le midi et dans le nord de la

Digitized by Google

France. Les personnes au courant de la culture de la vigne dans nos contrées n'ignorent pas que, dans le Palatinat Bavarois et dans les coteaux de la vallée de la Sarre, on a recours à de la fumée de paille, pour garantir les vignes des gelées du printemps. Au champ d'essais de Suresnes, c'est M. Barral, membre honoraire de votre Société, qui, dans une conférence improvisée, a expliqué le but des expériences à une assistance considérable par le nombre et par les notabilités qui s'y remarquaient.

M. le docteur Grellois a intéressé l'une de vos réunions par la lecture de lettres échangées, au mois de novembre 1869, entre le docteur Cerise, aujourd'hui décédé, et lui-même, à l'occasion d'un rêve qui avait troublé son propre sommeil, et dont les circonstances particulières sont de nature à éveiller l'attention des physiologistes. Cette correspondance est, de la part de votre confrère, l'objet d'une dissertation sur les rêves en général, et sur les causes auxquelles on peut les attribuer dans un grand nombre de cas, mais qui restent insuffisantes à les expliquer tous. Une courte analyse serait impuissante à faire revivre toutes les pensées émises, par l'auteur, sur ces phénomènes dont la physiologie est loin d'avoir éclairé les mystères; qu'il me suffise de signaler les conclusions de M. Grellois, auquel il semble que « ce rêve et ceux de même nature apportent un fort appoint à la théorie des fonctions cérébrales localisées, théories dont les travaux de Gall et Spurzheim ont établi la base sur des fondements inattaquables, malgré les incertitudes et les erreurs de détail »; et de M. le docteur Cerise, qui croit « trouver là un argument en faveur du double fonctionnement céré-

Digitized by Google

bral, l'intervention des deux hémisphères, tel qu'il a été établi par M. Buchez, etc. »

L'Académie a reçu de M. Poulain, chef de bataillon du génie aux Rousses, une notice sur un organe mécanique de son invention, qu'il considère comme pouvant remplacer avantageusement les mécanismes parallélogrammes et leurs dérivés. Par la lettre qui accompagne son envoi, M. Poulain informe l'Académie qu'il est disposé à céder ses droits d'auteur, au profit de la libération du territoire français, et qu'il serait reconnaissant aux membres de la Société qui voudraient bien s'interposer pour la réalisation de cette cession. M. le général Didion vous a fait connaître, par son rapport, la valeur de l'invention de M. Poulain. Les usages de l'Académie n'ont permis à aucun de ses membres d'intervenir en faveur de ses intentions généreuses; même en présence d'une bonne œuvre à accomplir, la Compagnie a dû rester fidèle à ses traditions.

Dans le cours de la première moitié de l'année 1870, M. Chabert avait fait, aux habitants des campagnes de la Moselle, des conférences qui avaient pour sujet les assurances sur la vie. Il vient de réunir ces entretiens en un fascicule dont il a fait hommage à l'Académie. Ainsi que l'indique son titre, le volume se compose « d'Extraits des publications des meilleurs auteurs sur la matière, parues en Angleterre, aux États-Unis et en France. » En les citant, notre confrère les accompagne d'explications, de commentaires et de réflexions diverses destinés à en faire comprendre la portée. Le but vers lequel tendent ses efforts est d'affirmer la nécessité de l'épargne, et de

Digitized by Google

populariser cette forme particulière de la prévoyance : *l'assurance sur la vie.*

Beaux-Arts.

En proclamant, comme but de ses efforts, les recherches utiles à l'accroissement du bien-être des populations et à leur amélioration morale, l'Académie n'a jamais entendu rester indifférente aux pures jouissances qui naissent de la culture des arts. Son passé, à cet égard, témoigne hautement de ses nobles tendances, et, en recevant aujourd'hui la succession de la *Société des amis des arts,* elle convie les artistes à compter plus que jamais sur sa sollicitude intelligente. Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, tout élément, il faut l'avouer, a fait défaut à ce patronage empressé. Mais, en attendant des jours meilleurs, nous pouvons, Messieurs, avec une satisfaction qui n'est pas exempte d'un légitime orgueil, compter les œuvres de ceux de nos confrères qui se vouent à la pratique des arts, avec autant de succès que d'ardeur, et qui tiennent haut le drapeau de l'école de Metz.

M. E. Michel a envoyé au salon de 1873 deux toiles qui, dès l'ouverture, y ont été très-remarquées : *Décembre,* effet de neige, et *Les semailles d'automne,* compositions où revivent, avec une touchante vérité, l'aspect des paysages de la Lorraine et les souvenirs de la campagne messine.

C'est au talent de deux membres de l'Académie, M. Pêtre et M. Demoget, qu'a fait appel le Conseil municipal de Metz, pour élever à M. F. Maréchal un tombeau digne de lui et du deuil de la Cité. M. Pêtre a exposé à Paris le buste en marbre de ce

Digitized by Google

magistrat si regretté, et qui doit orner le monument. Les amis des arts qui apprécient, comme il mérite de l'être, ce travail remarquable, au point de vue du sentiment et de l'exécution, espèrent qu'une reproduction en bronze, destinée au musée de la ville de Metz, assurera la conservation de ce souvenir patriotique.

Agriculture.

L'emploi des grandes machines agricoles, je veux parler de celles qui, comme les faucheuses et les moissonneuses, ont pour but de remplacer dans les travaux des champs le concours d'un grand nombre de bras, prennent chaque jour une place plus considérable dans les préoccupations de l'agriculture. Aussi, l'Académie a-t-elle accueilli avec le plus grand intérêt l'envoi fait, au mois de juin dernier, par MM. Mot et Weaver, de Rouen, de deux faucheuses du système *Sprague*, pour les soumettre à des expériences. L'une de ces machines était adressée à l'Académie, l'autre au Comice agricole de l'arrondissement de Metz. Une commission a été nommée aussitôt, composée de MM. E. Lapointe, H. Maguin et Viansson, membres de l'Académie, et de M. Lamaille, membre du Comice, laquelle a fait procéder, à Rémilly, à l'essai de ces instruments ; M. H. Maguin vous a soumis un rapport sur l'opération. Votre président y constate que la faucheuse Sprague, qui coûte 550 francs, est d'un prix inférieur à ceux des machines de l'espèce les plus répandues ; qu'elle est d'une grande légèreté et que, malgré des inconvénients corrélatifs de cette qualité, elle a donné des résultats satisfaisants : elle a coupé quatre hectares

Digitized by Google

de prés en une journée. M. H. Maguin rappelle qu'ailleurs, à Morhange, à Placieux, à Lunéville, etc., des épreuves comparatives ont été toutes plus ou moins favorables à la faucheuse Sprague. La commission, cependant, ne se sent pas suffisamment éclairée pour porter un jugement absolu ; elle s'est arrêtée aux conclusions suivantes, qui ont reçu la sanction de l'Académie :

1° La faucheuse Sprague donne un travail satisfaisant ;

2° Avant de se prononcer sur la question de savoir laquelle est préférable des deux faucheuses généralement recommandées, la Wood modèle 1872, ou la Sprague, il faut attendre qu'une expérience plus longue ait permis d'apprécier la résistance et la durée plus ou moins grande de ces deux instruments.

M. le colonel Virlet a présenté à l'Académie une note de M. A. Clarinval, répondant aux trois questions suivantes :

1° Les feuilles fraiches de l'if, encore commun dans les campagnes, sont-elles ou non un poison pour le bétail ?

2° Le chiendent, lavé et mêlé au foin, serait-il réellement une excellente nourriture pour le cheval, comme on croit l'avoir constaté aux environs de Valenciennes ?

3° Dangers de la cuscute pour les prairies artificielles ?

Les divers renseignements recueillis et exposés par M. A. Clarinval, l'autorisent à être très-affirmatif sur la première question. Mais, c'est un point d'un intérêt secondaire pour nos contrées, où l'if ne se

Digitized by Google

rencontre guère qu'à l'état d'arbre d'ornement des parcs et des jardins. Les agriculteurs prudents n'omettront cependant pas de le noter.

C'est dans le même sens que M. A. Clarinval répond à la deuxième question, et il cite les localités de Faulquemont, Saint-Avold, Creutzwald, Sarrelouis, dans les environs desquelles on récolte le chiendent, pour l'employer à la nourriture des animaux domestiques, chevaux ou ruminants. Ajoutons que cette pratique ne saurait s'indiquer que pour les années où la rareté et la cherté des fourrages y feront rencontrer une économie.

La cuscute et ses dangers ont été l'objet d'une discussion étendue dans vos réunions. Les botanistes lui reconnaissent une vitalité extraordinaire; elle continue de végéter entre les feuilles d'un herbier, et peut y fleurir encore au bout d'une année. Pour les agriculteurs, on ne saurait s'entourer de trop de soins et de précautions pour ne semer que des graines de luzerne et de trèfle parfaitement exemptes de cuscute. Il est prudent aussi d'éviter l'emploi de tout fumier provenant d'une litière qui peut en contenir. Lorsqu'un terrain se trouve infesté par la plante, les moyens de destruction sont le sulfate de fer répandu à l'état de dissolution, le feu, et, enfin, tout procédé susceptible d'empêcher la cuscute de porter graine, par exemple, l'emploi répété du râteau à cheval.

Le phylloxera vastatrix de la vigne a t-il fait invasion dans les coteaux de la Moselle? Telle est la question dont l'Académie a été touchée à l'une de ses dernières réunions. M. Bellevoye, qui l'a soulevée, croit que jusqu'à présent, et malgré des mesures qui feraient croire à l'existence du fléau, il n'y a pas sujet

Digitized by Google

de s'alarmer, et que nulle part encore, autour de Metz, on n'a réellement constaté la présence de l'insecte qui cause de si grands ravages dans les contrées méridionales de la France. Il ne faudrait pas cependant que les viticulteurs vécussent dans une sécurité absolue ; la prudence leur conseille de surveiller l'apparition possible du phylloxera, et de le signaler dès qu'il se manifestera sur quelque point, pour combattre son extension par les moyens déjà mis en usage.

Dans une note ultérieure, M. Viansson a exposé à l'Académie les observations les plus récentes des viticulteurs dont le phylloxera a été l'objet, et, en même temps, les procédés divers auxquels ils ont eu recours pour le détruire. L'insecte, paraît-il, se répand d'ordinaire en rayonnant autour du point où il a fait son apparition; il évite l'humidité et attaque de préférence les ceps épuisés, les radicelles et les bourrelets qui se produisent autour des racines. Ces habitudes du phylloxera ont inspiré plusieurs remèdes différents, dont quelques-uns sont peu pratiques, et qui, tous, restent encore d'une efficacité plus ou moins douteuse : l'inondation des vignes, l'amputation des racines attaquées, les mélanges de substances antipathiques aux insectes. Notre climat, plus humide et moins exposé aux grandes sécheresses que les départements du midi de la France, permet d'espérer que les coteaux du pays Messin ne seront pas ravagés par le nouveau fléau.

Après les insectes nuisibles, l'Académie s'est aussi occupée des insectes utiles. Elle a appris avec intérêt le dernier mot de M. E. de Saulcy au sujet d'essais

Digitized by Google

qu'il a entrepris avec la graine de vers à soie du chêne du Japon, et qu'il a poursuivis, pendant un grand nombre d'années, avec une constance inébranlable.

M. E. de Saulcy est convaincu, malgré de nombreux insuccès, qu'il ne laisse pas ignorer, que l'acclimatation du *Yama-maï* est une excellente acquisition pour la sériciculture en France. Il connaît les causes des pertes qu'il a éprouvées dans ses élevages. La plus désastreuse réside dans l'emploi de jeunes rameaux de chêne, lorsqu'on les conserve dans des vases remplis d'eau pour en maintenir la fraîcheur. Les feuilles alors se gorgent promptement de ce liquide plutôt que de séve, et deviennent une nourriture empoisonnée pour les jeunes vers qui ne tardent pas à succomber les uns après les autres. Mais si l'on prend le soin de se restreindre à l'usage de branches de vieux bois, à l'exclusion absolue des rameaux de l'année, on est complétement à l'abri de cette source de pertes si considérables. Les élevages du bombyx Yama-maï, continués par M. E. de Saulcy depuis 1864 jusqu'aujourd'hui, font l'objet d'une notice, pleine d'intéressants détails pour la sériciculture, qui a été publiée dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation* de France, et dont l'auteur a fait hommage à l'Académie.

Je termine, Messieurs, ce qui touche à l'agriculture par l'indication d'un fait de physiologie végétale des plus curieux, et que chacun peut observer, aujourd'hui qu'il vous a été signalé par M. Simon-Favier, sur ceux des tilleuls de l'avenue Serpenoise, à Metz, qui se trouvent entre la porte de ce nom et la place Royale. Ces arbres offrent tous un tronc à section ovale très-accentuée, tandis que, dans le surplus de

Digitized by Google

l'avenue, les troncs ont conservé la forme cylindrique à base circulaire qui est celle de la tige du tilleul. M. Simon-Favier, sans prétendre fournir la solution du problème auquel le phénomène donne naissance, explique comment la forme ovale, dont le grand axe est précisément parallèle à la direction de l'avenue, se pourrait cependant attribuer à l'action des courants d'air qui y règnent fréquemment, resserrés qu'ils sont entre la caserne et le mur élevé du jardin de l'évêché.

Après cette revue des travaux de l'Académie et de chacun de ses membres en particulier, l'accomplissement de la tâche que vous avez bien voulu me confier, réclame quelques mots encore pour compléter le tableau de l'année 1872-1873.

Vos rapports avec les Sociétés savantes des divers pays, à peu près interrompus par la guerre, reprennent chaque jour plus d'étendue ; ils auront bientôt, malgré de plus grandes difficultés d'échange, retrouvé leur activité d'autrefois.

Dans le cours des deux années qui ont précédé celle qui se termine aujourd'hui, l'appel que les programmes de vos concours adressaient aux hommes de science et de travail, était resté sans réponse. L'Académie a la satisfaction de constater aujourd'hui la fin de cette abstention qui n'était pas de l'indifférence. Je laisse la parole à l'honorable confrère auquel est réservée la mission de vous rendre compte des œuvres envoyées pour prendre part au concours de littérature.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE,

PAR M. ÉM. MICHEL.

Messieurs,

Quoique moins de trois années se soient écoulées, qu'il est loin de nous, le temps où votre séance publique était une fête pour la cité. L'attrait de cette solennité attirait dans les salons de l'hôtel de ville une foule nombreuse et choisie dont la sympathie ne vous a jamais fait défaut. Maintenant toute réunion est devenue pour nous une occasion de tristesse, et les rapprochements qu'elle suggère naissent d'eux-mêmes dans tous les esprits. Au milieu de cette ruine générale qui atteignait ou menaçait les institutions, autrefois la vie et l'honneur intellectuels de notre pays, il était permis de se demander ce qu'allaient devenir vos concours, et quel avenir était spécialement réservé au concours de poésie, naguère encore si riche et si brillant. Viendrait-on chercher, pour des vers français, une consécration sur cette terre que les traités cessaient d'appeler française? Aviez-vous quelque espoir que votre appel serait entendu? et, si on y répondait, ne serait-il point pénible, après de telles épreuves, d'avoir à vous entretenir de com-

Digitized by Google

positions qui peut-être jureraient cruellement avec vos dispositions présentes? Comment nous intéresser désormais aux subtilités, comment nous attendrir sur les peines chimériques qui trop souvent défraient la verve et les loisirs des poëtes? Vous le voyez, bien que secondaires, ces questions étaient douloureuses ; elles ne pouvaient vous laisser indifférents, puisqu'elles touchent au soin de votre dignité, et que le présent non moins que le passé vous commandent à cet égard une légitime vigilance.

Je viens vous rassurer aujourd'hui, Messieurs, et votre commission croit justifier votre confiance et s'inspirer de l'esprit qui vous anime, en mettant au début de ce rapport l'expression de notre commune gratitude envers ceux dont vous avez reçu les œuvres, envers ceux-là surtout qui, avec un tableau de nos épreuves, ont voulu, comme une protestation à notre disgrâce imméritée, vous envoyer l'écho de nos propres aspirations.

Malgré son désir, votre commission, à regret fidèle à vos règlements, n'a pu comprendre dans ce concours le recueil de poésies portant le titre : *Fleurs d'été*, qui vous a été envoyé. Il lui a paru que les conditions de secret qui garantissent l'indépendance de vos suffrages n'étaient pas suffisamment respectées dans un livre où, parmi des compositions couronnées par d'autres sociétés, vous retrouviez deux pièces déjà honorées de vos récompenses dans un concours précédent. En voyant la précaution innocente avec laquelle le nom de l'auteur était dissimulé sur la couverture du volume, elle a songé involontairement à cet oiseau du désert qui se croit invisible quand il s'est contenté d'enfouir sa tête dans le sable, et jugeant peu correcte dans sa naïveté cette manière

Digitized by Google

d'assurer l'incognito du poëte, votre commission n'a pas eu à apprécier son œuvre.

Après avoir examiné la pièce intitulée : *Pendant l'orage*, elle n'a pas cru davantage qu'il convînt de la récompenser. Elle n'a pu qu'applaudir au sentiment élevé qui l'a dictée, au ton sérieux qui y règne, aux bonnes intentions dont elle est remplie. Mais la poésie ne vit pas d'intentions, et si l'émotion patriotique de l'auteur n'est que trop naturelle en présence de nos derniers désastres, elle ne saurait justifier cependant chez lui le manque trop fréquent de netteté dans la pensée ou de propriété dans l'expression, pas plus que la coupe bizarre de certains vers, tels que celui-ci par exemple :

« Ne le craignez point, *car*... leur force est dans l'amour, »

ou cet autre :

« Sur les lèvres d'un peuple est-il plus grand mot? *Non.* »

ni enfin des accouplements d'idées et de mots hasardeux ou forcés comme dans ce vers :

Cet amour :
« Dans les filles de France, il bouillonne et ruisselle. »

L'exhumation de Foulques Nerra, comte d'Anjou, tel est le titre d'un autre envoi soumis à votre appréciation. A l'observation de l'auteur, que le fond et les détails du poëme sont de la plus rigoureuse exactitude, nous serions tentés de répondre que la vérité historique, assurément très-respectable, ne préjuge point la valeur d'une composition poétique, et que cette considération, comme dit Alceste, en son humeur chagrine, « ne fait rien à l'affaire ». Il est certain qu'il y avait matière à poésie dans cette

Digitized by Google

vie d'un soudart dévot et cruel, qui brûle ou pille les abbayes, puis les rebâtit pour rentrer en grâce avec les saints du Paradis; qui, après ses meurtres et ses rapines, promène jusqu'en Palestine sa pénitence bruyante, et meurt à Metz, à son retour. Son cercueil déposé à Beaulieu et déjà profané pendant les guerres civiles, a été de nouveau ouvert dans ces derniers temps. Comme le dit assez malencontreusement le poëte, on y retrouve

> Sa tête qu'avaient mise à l'endroit de la honte
> Les vils profanateurs du fier comte d'Anjou.

Suprême ironie ! Une photographie jointe au poëme nous montre dans leur désordre et leur horreur les ossements épars, le crâne aux yeux béants, et cette forte mâchoire dans laquelle, après huit siècles, on ne voit aucun vide, bien que, suivant la tradition, son possesseur eût arraché à belles dents une pierre du saint sépulcre.

Voilà, n'est-il pas vrai? une destinée aventureuse entre toutes et dont le pittoresque décousu prête abondamment aux vives images, aux oppositions hardies, à tous les contrastes du langage et de la pensée. On ne l'imaginerait guère cependant à lire ces vers si tranquilles; le mouvement et la couleur manquent également à cet inventaire archéologique et ostéologique. Le récit va droit son chemin, tout uniment, à part quelques remplissages, quelques mots amenés çà et là pour la rime; et l'accord entre le sujet et la forme, accord qui donne le caractère d'une composition, est ici à peu près complétement méconnu. Malgré ce reproche, le style, généralement facile, la versification suffisamment correcte, la sagesse moyenne de l'allure et le ton soutenu du récit,

Digitized by Google

ont fixé l'attention de votre commission, et, ses réserves faites, elle a pensé qu'il convenait de vous proposer d'accorder à l'auteur de *l'Exhumation de Foulques Nerra* une mention honorable.

C'est un vrai poëte qu'elle est heureuse de vous signaler et qui se recommande à vos suffrages dans les huit pièces qui, complétant ce concours, en sont la partie la plus importante et la meilleure. La devise *Sursum* qu'elles portent toutes marque réellement leur caractère élevé, et votre commission, pour récompenser leur mérite, vous demande de décerner une médaille d'argent grand module à leur auteur.

Qu'il peigne la nature et ses harmonies, ou qu'il célèbre la patrie, la justice, toutes ces causes éternellement belles et dignes d'inspirer la muse, nous avons trouvé chez lui un interprète à la hauteur de ces nobles sujets, et nous n'aurons pas à signaler dans son œuvre ce désaccord entre le style et la pensée que nous regrettions, il n'y a qu'un instant, chez ses rivaux. C'est, par des modulations délicates et variées qu'il anime ses chants, et il sait profiter de toutes les ressources, de toutes les souplesses du rhythme pour communiquer la vie, et, avec elle, la grâce et le mouvement à ses créations.

Est-il besoin de vous le dire, tout n'est pas irréprochable ni de valeur égale dans ses compositions. Après avoir fait à l'éloge une part méritée, c'est une nécessité pour nous de signaler dans quelques-unes de ces pièces des mots vulgaires ou affectés qui les déparent, des négligences échappées à une trop vive allure; c'est aussi un devoir de dire à celui qui nous a fait ses juges : qu'il lui faut réagir contre une facilité parfois excessive; qu'en poésie surtout rien ne

Digitized by Google

dure que par la forme, et que quand on a, comme lui, le sentiment de son art, il convient d'être sévère pour soi-même, de mener à la perfection des œuvres qui en sont proches et de mériter des progrès nouveaux par un travail plus persévérant et un effort plus décisif. Nous n'hésitons pas à nous acquitter envers lui de ce devoir de franchise, parce que nous pensons que nous avons affaire à des dons qui obligent, parce que l'amour que notre poëte porte à la nature n'est pas un amour banal, convenu, et de seconde main ; parce qu'il a une façon personnelle d'en comprendre les beautés, et, après tant d'autres, de les exprimer à sa manière. Les saisons, les heures du jour, les divers aspects des champs, des prairies et des bois, il les connaît par le détail, et il sait choisir les traits qui en marquent vivement la physionomie. Sans s'arrêter à la surface, il excelle à pénétrer le caractère intime des choses, à dégager des mille accidents qui la voilent, une impression dominante, et à en conserver l'unité. Écoutez plutôt cette mélancolique et fine harmonie des grises matinées de novembre :

Il pleut : pluie impalpable et comme tamisée
Dans un crible invisible, il pleut sans fin, sans bruit....

Plus loin, quelle image mystérieuse et juste d'une nuit de décembre :

Il gèle dans la nuit : le givre pend aux branches
Où s'acharne en hurlant l'âpre souffle du Nord.
Des bouleaux alignés les silhouettes blanches
Semblent des trépassés avec leurs draps de mort.
Le croissant argenté sort d'un nuage sombre,
Jette aux champs engourdis ses funèbres pâleurs

Digitized by Google

Et donne aux murs l'aspect de sépulcres. Dans l'ombre,
Un filet d'eau s'écoule avec un bruit de pleurs...

Il serait facile de multiplier ces citations et de détacher pour vous dans les pièces intitulées : *Rediviva, Brouillard, Primo vere*, dans les *Loups* surtout, bien des vers charmants, d'une couleur exquise, qui feraient honneur à l'écrivain. Si bien qu'elle l'inspire d'ailleurs, la nature ne l'absorbe point. Elle n'est le plus souvent pour lui qu'un cadre, qu'un prétexte à des émotions plus hautes dont elle renforce l'expression par les concordances discrètes qu'elle lui offre ou les contrastes violents qui le heurtent. Derrière le poëte nous aimons à sentir un homme qui vient d'assister, anxieux et désolé, à nos luttes, à nos revers. S'il en parle, c'est que son cœur est rempli du souci de la patrie, que tout l'y ramène, qu'il n'en peut détacher sa pensée. Ce n'est pas lui qui songerait jamais à exploiter nos malheurs comme une proie nouvelle offerte à l'orgueil ou à la cupidité littéraires. Ne vous récriez pas, Messieurs, ces choses sont possibles. Ne vous est-il pas arrivé de rencontrer des hommes qui, touchant d'une main brutale à notre peine, ou répandant des larmes factices sur des douleurs qui ne les avaient pas atteints, ont profané nos chagrins les plus respectables, et trouvé le moyen d'y ajouter encore. Vous n'avez pas à craindre ici une semblable injure. C'est le ton de sympathie respectueuse et discrète, c'est l'évidente sincérité, c'est je ne sais quel accent plus attendri qui recommandent particulièrement à vos suffrages les deux pièces qui vous sont plus spécialement destinées : *Le serment des deux villes* et l'*Émigration en Alsace*. Il y a sans doute quelques vulgarités et

Digitized by Google

des longueurs dans le dialogue de ces deux cités, compagnes de misère, qui, victimes d'une même infortune, échangent entre elles les mêmes serments. Nous avons trouvé une émotion plus vraie et plus forte, une inspiration plus nette dans l'Émigration dont vous entendrez tout à l'heure des fragments. Le fatal délai expire bientôt, le départ est proche. A ce moment, les mille liens de la vie passée qu'il faut rompre; les champs, la maison de famille, le clocher du village, les tombes des parents, tous ces souvenirs chers et sacrés qu'ils vont quitter, reviennent en foule pour briser le courage des émigrants; dans ceux qui demeurent comme dans ceux qui s'en vont, la cruauté de la séparation, l'amour du pays et celui de la patrie se livrent ces douloureux combats dont jusqu'au plus profond de notre être nous avons appris à connaître l'amertume. Peut-être, vous allez en juger vous-mêmes, peut-être l'effet produit serait-il plus vif encore si le poëte s'était montré plus sobre de détails, s'il avait mieux concentré ses moyens. Il n'a pas voulu d'ailleurs finir sur ce sombre tableau; c'est avec une généreuse insistance que dans cette pièce, comme dans toutes les autres, il s'est attaché à relever les volontés et les énergies défaillantes; et, quand, après le récit des dures épreuves, il termine par un cri d'espoir et de confiance dans la réparation, heureux de trouver exprimées avec le talent d'un poëte et l'âme d'un patriote les émotions qui nous animent nous-mêmes, nous avons besoin, comme lui, de demeurer sous cette impression, et nous chercherions en vain un sentiment plus vivace et qui mérite mieux d'être conservé et entretenu dans nos cœurs.

Digitized by Google

REDIVIVA,

PAR M. ACHILLE MILLIEN.

Sursum !

Muse des longues espérances,
O jeune muse aux cheveux d'or,
Tant d'épreuves, tant de souffrances
Ne t'ont pas éloignée encor !

Toujours ceinte de l'auréole,
Sur ma tête, comme autrefois,
Tu fais tomber chaque corolle
Du bouquet qu'effeuillent tes doigts.

Mais ton regard qui me caresse
Semble voilé ; je cherche en vain
Sur tes lèvres, ô charmeresse,
Ton sourire presque divin.

Blanc comme l'aile des colombes,
Ton visage est triste et ta fleur,
Cueillie au champ où sont les tombes,
De ta figure a la pâleur.

C'est que tu ressens, de la France,
Comme nous, les maux et l'affront
Et la griffe de la souffrance
Pour longtemps s'imprime à ton front !

Muse, où sont les roses passées
Et, dans l'éclat serein du jour,
Le vol des strophes cadencées
Qui fêtaient la paix et l'amour ?

Digitized by Google

Le souvenir âpre et farouche,
Veillant toujours, voilant nos cieux,
Arrête aujourd'hui sur ma bouche
L'essor ailé des chants joyeux.

Pleure ! dit-il. — Oui, si je trouve
Le cri poignant, l'accent amer
Qui rendront, comme je l'éprouve,
L'angoisse des hontes d'hier !

Mais dans mes rhythmes comment dire
L'excès soudain de tels malheurs
Et quel langage pour traduire
Les épouvantes de nos cœurs ?

Tombe plutôt, passé de larmes,
Dans l'ombre noire enseveli ! . . .
Non, non ! La Patrie en alarmes
Me reprocherait mon oubli. . .

Matin doré, joyeuse aurore,
A vous adieu ! voici le soir !
Heureux si nous voyions encore
Luire l'étoile de l'Espoir !

— L'Espoir, dit la muse que j'aime,
Est immortel ! Son pur flambeau
Brille sur la ruine même,
Brûle jusque sur le tombeau !

Souviens-toi : sous la sombre nue,
Lorsque les corbeaux croassants
Épouvantent la plaine nue
Et glacent l'air de leurs accents,

Soudain une voix pétillante
Ranime l'espace attristé ;
C'est un rouge-gorge qui chante
La chanson du prochain été.

Digitized by Google

Parfum, lumière, amours! . . . De même,
Au plus profond du gouffre noir,
Dans la défaillance suprême,
Garde l'espoir, garde l'espoir!

Fais sonner sa note éternelle
Dans la tristesse de tes vers
Et fête, comme l'oiseau frêle,
Avril au milieu des hivers!

Digitized by Google

PAYSAGES D'HIVER,

PAR M. ACHILLE MILLIEN.

Sursum !

I.

MATIN DE NOVEMBRE.

Il pleut : pluie impalpable et comme tamisée
Dans un crible invisible ; il pleut sans fin, sans bruit...
Voile humide où s'éteint la lumière gazée
Et qui rend le matin sombre comme la nuit.

Des nuages épais s'entassent dans le vide ;
L'eau sort de toute chose, en tout pénètre l'eau :
La torpeur tient la terre et le spleen homicide
Jette un pesant filet de plomb sur le cerveau.

Personne aux champs. Là, seul, frissonne un petit pâtre,
Immobile, accroupi sous sa cape en lambeaux,
Tandis que, de traits noirs rayant le ciel grisâtre,
Défile d'un vol lourd un essaim de corbeaux.

Dans l'espace qu'avril animait d'hirondelles,
Comme ils vont lentement avec un cri moqueur !
Passez vite, corbeaux ! Chaque coup de vos ailes
Me donne une secousse et me meurtrit le cœur !

Digitized by Google

II.

BROUILLARD.

Ce matin, le brouillard dont la plaine est voilée
Efface les lointains; dans le vague noyés,
Les bois changent d'aspect: mes regards fourvoyés
Ne reconnaissent plus ma petite vallée.

Je cherche sans les voir les grands aulnes du pré;
La brume, avec l'étang, me dérobe la berge.
Seul, au bord du sentier, de loin en loin émerge
Un vieux chêne givreux, comme un spectre effaré.

Soleil, où donc ta joie, ô majesté suprême?
— Or, tandis que je marche en silence et transi,
Et qu'à l'entour de moi le brouillard épaissi
Cache tout à mes yeux, le chemin, le sol même,

Un vertige soudain, qui hérisse ma chair,
Emporte mon esprit aux sphères inconnues...
Et je crois que je suis errant parmi les nues,
A cent millions de pieds au-dessus de la mer!

III.

NUIT DE DÉCEMBRE.

Il gèle dans la nuit: le givre pend aux branches
Où s'acharne en hurlant l'âpre souffle du nord;
Des bouleaux alignés, les silhouettes blanches
Semblent des trépassés avec leurs draps de mort.

Le croissant argenté sort d'un nuage sombre,
Jette aux champs engourdis ses funèbres pâleurs
Et donne aux murs l'aspect de sépulcres. Dans l'ombre
Un filet d'eau s'écoule avec un bruit de pleurs.

Digitized by Google

Le deuil étreint le bois, muet et solitaire,
L'hiver, voici l'hiver! tristesses et terreurs!...
Le frisson dont s'émeut le flanc nu de la terre,
Comme un fer acéré, passe à travers les cœurs.

Et moi, dans cette nuit qui va peupler les tombes,
Sous le ciel d'où décembre a proscrit tout azur,
Par quel pressentiment du renouveau futur
Crois-je entendre là-haut comme un chant de colombes?

Digitized by Google

LES LOUPS,

PAR M. ACHILLE MILLIEN.

Sursum !

Le temps est froid, la plaine est blanche,
La bise fait craquer la branche...
Près de la ferme, cependant,
Que seul un plant de houx protége
Et qu'en hiver la fauve assiége,
Malgré le vent, malgré la neige,
On ne voit pas les loups rôdant.

— Rappelle-toi cette journée
Où l'on aurait cru déchaînée
L'immonde race de l'Enfer ;
Où tout tremblait dans la vallée,
D'une vapeur de sang voilée ;
Où l'impitoyable mêlée
Broyait la chair avec le fer !

Quand les fureurs se reposèrent,
Quand les tonnerres s'apaisèrent,
Ce fut un silence profond.
Ce sol, désormais sans culture
Et dont le bœuf fuit la pâture,
Aux morts servit de sépulture...
Les loups, dis-tu ? — C'est là qu'ils vont !

Depuis cette heure où la bataille
Faucha les rangs sous la mitraille,
C'est là qu'ils vont soir et matin !

Digitized by Google

Au champ où leur instinct les mène,
Ils ont ouvert la fosse pleine,
Ils ont goûté la chair humaine
Et ne veulent d'autre festin!

Tout en grattant la terre dure
Où gît l'horrible nourriture
Dont ils se gorgeront longtemps,
Ils pensent: « Les peuples sont sages!
» Le loup, traqué loin des villages,
» Mourrait de faim : grâce à leurs rages,
» Quelle chère jusqu'au printemps! »

Et la bête grogne de joie
En dévorant l'os qu'elle broie...
Et la mort de tant de soldats,
Tombés au caprice d'un homme
Qu'on glorifie et qu'on renomme,
O juste ciel! ne sert en somme
Qu'à rendre ici les loups plus gras!

Digitized by Google

PRIMO VERE,

PAR M. ACHILLE MILLIEN.

Sursum !

La brume flotte encore à l'horizon lointain :
Sur les halliers, peuplés de fourmis frémissantes,
S'inclinent des bouleaux les verdures naissantes
Que berce au grand soleil le souffle du matin.

Je longe le ruisseau large à peine d'une aune,
Qui reflète en son cours le vol des papillons,
Jusqu'à la source claire et pleine de rayons
Où viennent se lustrer les merles au bec jaune.

La neige des pommiers pleut au bord du chemin ;
L'aubépine commence à blanchir dans les haies
Où, de l'été passé, rougissent quelques baies.
Il émane des prés une odeur de cumin.

La caille est dans les blés. Du fond de la luzerne
Les perdrix en gloussant se lèvent deux à deux.
Ivres d'air, éblouis de lumière, les bœufs
Quittent l'étable obscure où l'hiver les interne ;

Et le jeune taureau, pour la première fois
Libre, le mufle au vent, bondit, beugle et s'étonne...
Le petit pâtre achève un refrain monotone
Que répète l'écho veillant au cœur des bois.

Vigneron, laboureur, chantez vos chants de joie !
Voyez le raisin poindre autour du cep tortu

Digitized by Google

Et le noyer, longtemps par la bise battu,
Parer ses rameaux noirs du bourgeon qui verdoie.

Des nuages dorés naissent vers le ciel bleu,
Semblables à des fleurs dans l'éther vague écloses...
Tout respire l'accord des êtres et des choses,
Un grand apaisement sort de l'œuvre de Dieu.

Ah! pauvre cœur atteint de la folie humaine,
Dévoré des ardeurs de l'âpre passion,
Triste esclave d'orgueil, martyr d'ambition,
Viens ici t'affranchir et d'envie et de haine!

Le calme universel t'invite... Mais, hélas!
Dans la ville, fournaise aveuglément chauffée,
La voix qui dit: amour et paix! est étouffée;
Et le repos d'ici devient trouble là-bas!

Parfois de l'horizon qui se teinte de bistre
Et qui semble jeter un voile sur l'azur,
Arrive jusqu'au fond de l'abri le plus sûr
Je ne sais quel accent indécis et sinistre!

Est-ce l'eau qui bruit, joyeuse de courir?
Le vent qui joue avec les grappes du cytise?
Ou le frémissement d'un foyer qu'on attise?
La rumeur d'un volcan qui couve et va s'ouvrir?...

Que t'importent, du reste, ô nature paisible,
La fièvre des cités, le choc des nations?
Leurs tourmentes sans fin, leurs résolutions
Ne laissent pas un pli sur ta face impassible!

Le temps passe, emportant les générations:
Toi, tu restes, depuis le premier jour du monde,
Pareillement vivace, également féconde,
Dans le même dédain de nos convulsions;

Et si la main de l'homme, aveugle et malfaisante,
Promène la ruine où brillaient tes splendeurs,

Digitized by Google

Il ne faut qu'un avril et ses douces ardeurs
Pour venger de l'affront ta beauté renaissante !

Tu subis nos fureurs sans raison et sans frein
De myrmidons chétifs, nos luttes, nos batailles,
Et, bien loin de sentir frissonner tes entrailles,
Sans que ton front en fleur paraisse moins serein,

Tu puises, dans l'amas des races disparues,
Ton rajeunissement ! La Camarde sans yeux
Te livre tour à tour les héros et les gueux,
Dont la chair et les os font tes forces accrues !

Et s'il est une plaine où la séve s'endort,
Si la mousse verdit seule autour de la mare,
Si l'herbe de la lande est languissante et rare,
C'est qu'il y manque un tertre élevé par la mort !

Entr'égorgez-vous donc, courez à vos tueries,
Fils d'Adam, qui trouvez le monde étroit pour vous ;
Tombez en rangs pressés, peuples fiers et jaloux,
Des flots de votre sang arrosez les prairies ;

Couchez-vous par milliers, roides, les flancs ouverts,
Pour que l'humus s'échauffe et s'engraisse plus vite
Et qu'avec plus d'éclat croisse la marguerite
Au milien des gazons plus épais et plus verts !

(Conformément aux conclusions du rapport sur le concours de poésie, une médaille d'argent grand module a été décernée à M. Achille Millien.)

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1873-74

L'Académie décernera, au mois de mai 1874, des MÉDAILLES D'OR et des MÉDAILLES D'ARGENT aux meilleurs mémoires qui lui auront été envoyés sur les questions suivantes :

I. — Littérature.

(L'Académie n'admet au concours pour cette classe que des œuvres inédites.)

1. Une pièce de vers.

2. Une composition en prose, se rattachant, autant que possible, à un sujet d'intérêt local.

II. — Beaux-Arts.

1. Histoire de l'art ou de l'une de ses parties dans le pays Messin.

2. Biographies d'artistes messins.

III. — Philologie.

Glossaire du patois messin, comprenant, autant que possible, des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

(L'Académie a déjà couronné un Glossaire du patois messin ; elle remet cependant ce sujet au concours pour provoquer de nouvelles études et un travail complétant celui qu'elle a précédemment honoré d'un prix.)

Digitized by Google

IV. — Histoire.

1. Histoire de la rédaction de la Coutume de Metz.

2. Histoire du domaine municipal de la ville de Metz.

3. Histoire d'une ville, d'une localité importante ou d'une abbaye de l'ancien département de la Moselle.

4. Histoire du chapitre de la Cathédrale de Metz.

5. Histoire de l'une des collégiales de l'évêché de Metz. (Pour Metz : Saint-Sauveur, Notre-Dame-la-Ronde, etc.; — pour le diocèse : Hombourg-l'Évêque, Longuyon, etc.)

V. — Archéologie.

1. Répertoire archéologique de l'ancien département de la Moselle.

2. Description, avec plans, de ce qui reste des anciens édifices ayant appartenu aux grandes abbayes du pays Messin.

VI. — Sciences.

Une question de science pure ou appliquée.

VII. — Sciences morales.

Une question de philosophie sociale.

Étude sur l'organisation de l'enseignement populaire et sur les perfectionnements qu'il conviendrait d'y apporter.

VIII. — Agriculture.

1. Études sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités de l'exploitation.

N. B. Les concurrents s'attacheront à ne pas dépasser, dans leurs projets de constructions, un chiffre correspondant à une dépense de 500 francs par hectare.

2. Étude sur l'épizootie connue sous le nom de typhus des bêtes à cornes : des moyens de la prévenir et de la combattre.

Digitized by Google

3. Mémoires sur les moyens de créer et d'améliorer les prairies naturelles.

4. Examen des effets obtenus sur les vins de la Moselle par le chauffage, suivant les procédés de M. Pasteur et de M. de Lapparent.

5. Études sur les instruments d'agriculture dont il conviendrait de recommander l'emploi.

6. Études sur les amendements calcaires, et sur les sols auxquels ils conviennent dans nos contrées.

7. Sur l'utilisation des engrais naturels et, en particulier, des purins.

8. Études sur les stations agricoles et sur les moyens de les organiser dans le pays Messin.

9. Études comparées sur les diverses législations agricoles.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En dehors des sujets proposés, tout travail se rapportant aux matières indiquées dans ce programme, pourra être couronné par l'Académie, s'il lui est soumis.

Les mémoires présentés au concours devront être rédigés en français, et adressés, avant le 2 mars 1874, au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque.

Les concurrents ne devront pas se faire connaître. Chaque mémoire portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur : ce billet ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences,

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

Digitized by Google

pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les membres titulaires et les associés-libres résidants n'ont pas droit aux prix proposés ; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les ouvrages imprimés ou manuscrits envoyés à l'Académie pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1873-1874.

Président titulaire : M. l'abbé FLECK, professeur au grand séminaire.

Président honoraire : M. H. MAGUIN, avocat.

Vice-Président : M. O. CUVIER, pasteur de l'Église réformée.

Secrétaire : M. TARATTE, ✻, A. ✿, ancien professeur.

Secrétaire-Archiviste : M. A. MARCUS, ✻, ancien officier du génie.

Trésorier : M. A. BELLEVOYE, graveur.

Agent : M. E. COLON, directeur de la *Messine*.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. HERPIN (JEAN-CHARLES),

Le dernier des fondateurs de l'Académie de Metz,

PAR M. LE DOCTEUR EUG. GRELLOIS.

Messieurs,

La Société académique de Metz, due à la munificence du maréchal de Belle-Isle, avait, comme tant d'autres institutions, sombré dans la tourmente révolutionnaire, et bien que le culte de l'esprit et de l'intelligence fût en honneur dans notre ville, les efforts étaient individuels; aucun centre, réunissant les hommes de savoir, ne leur permettait d'échanger ni de communiquer leurs idées, leurs travaux. Tous sentaient ce besoin d'association, et le 14 mars 1819 une réunion privée, renfermant des littérateurs, des savants, des artistes, fondait, sur les bases de la Société académique, une nouvelle société destinée à développer, dans notre ville, ces trois grandes manifestations de l'intelligence humaine, lettres, sciences et arts.

Vous savez, Messieurs, ce que devint cette association, si humble et si modeste à son aurore. Elle devint l'Académie royale, puis nationale, impériale de Metz, telle que nous l'avons vue pendant de lon-

Digitized by Google

gues et heureuses années, riche d'hommes éminents et de travaux remarquables qui justifièrent le rang distingué qu'elle occupait, qu'elle occupe encore, malgré nos malheurs, parmi ses émules de province.

Au nombre des fondateurs de cette compagnie [1] figurait un jeune homme de vingt ans, déjà membre de plusieurs sociétés savantes, auquel furent confiées les fonctions de secrétaire. Ce jeune homme était M. Herpin, fils d'un négociant de notre ville, négociant lui-même et disposé à prendre la direction des affaires de sa famille [2]. Mais la mort de son père, survenue peu d'années après, le laissant maître d'une fortune indépendante, il s'empressa de quitter le commerce pour s'abandonner à sa vocation vers les sciences médicales, qui lui permettaient une application plus large des connaissances élémentaires qu'il avait brillamment acquises au lycée de Metz et dont il avait donné des preuves dans un cours de physique qu'il faisait à l'usage du peuple [3].

Bien que nommé secrétaire de la société pour cinq ans, M. Herpin quitta notre ville en 1823, pour aller étudier la médecine à Paris. Il ne devait plus, dès lors, que faire de rares apparitions dans son pays natal; il fut loin, cependant, de l'oublier, car il ne

[1] Elle comptait à sa fondation, 26 titulaires et 7 agrégés.

[2] Extrait des actes de l'état civil :

Herpin (Jean-Charles), né à Metz (Moselle), le 7 avril 1798, rue Fournirue, nº 416 (aujourd'hui nº 15), fils unique de J. B. Herpin, en son vivant négociant en draps audit Metz, né à Blainville, près de Coutances (Manche), et décédé à Metz le 2 août 1825, âgé de 74 ans, et de Marie-Jeanne Remy, son épouse, décédée à Metz, an XII (le 7 février 1804).

[3] *A l'usage du peuple.* Telle est l'expression employée dans l'autorisation de faire ce cours, accordée par le recteur de l'académie de Metz.

Digitized by Google

manqua jamais de faire hommage à notre Académie de ses nombreuses publications, et il tenait à honneur de faire suivre son nom de la qualification (de Metz), entre parenthèses pour qu'on ne lui supposât pas des prétentions aristocratiques qui étaient loin de son caractère.

M. Herpin soutint sa thèse pour le doctorat à la fin de 1826. Mais bien qu'il eût fait d'excellentes études médicales, il pratiqua peu ou plutôt il ne pratiqua point la médecine. Le titre de docteur ne resta pour lui qu'une distinction purement honorifique ; il consacra toute sa vie à la science pure ou appliquée, aux questions économiques, à l'hygiène publique, à l'agriculture, qui exerçait sur lui le plus grand attrait.

La simple énumération de ses travaux et l'exposé de ses titres scientifiques mettront au jour, mieux que je ne saurais le faire, la tournure et les tendances de sa vie intellectuelle. Étranger aux agitations politiques, il accepta cependant les fonctions de conseiller général dans le département de l'Indre [1], non par soif d'honneurs, mais parce qu'il ouvrait ainsi de nouveaux horizons à l'application utile des connaissances étendues qu'il avait puisées à bonne source et mûries par l'expérience.

M. Herpin s'était, depuis de longues années, fixé à Paris, mais il occupait en voyages scientifiques une grande partie de son temps ; il avait, notamment, consacré plusieurs saisons d'été à la visite et à l'étude des stations thermales les plus importantes de la France et de l'étranger, et en avait fait l'objet de

[1] M. Herpin possédait des propriétés dans ce département où il habitait le château de la Beaupinière, commune de Reboursin, canton de Vatan.

Digitized by Google

publications que tout médecin connaît et apprécie.

Sa robuste constitution s'était ébranlée dans les dernières années de sa vie, et le soin de sa santé exigeait un climat plus doux et moins inconstant que celui de Paris; il passait ses hivers sous le beau ciel de Nice. C'est en cette ville qu'il mourut, le 17 janvier 1872, laissant dans le cœur de ses parents, de ses nombreux amis, le souvenir d'un nom qu'il avait honorablement porté pendant soixante-quatorze ans.

La perte si regrettable de notre vénéré confrère M. Thiel avait laissé, en 1869, M. Herpin le dernier survivant des membres honoraires fondateurs de notre Compagnie, qui comptait alors un demi-siècle d'existence.

Peu de temps avant sa mort il était venu faire à son bien-aimé pays une dernière et triste visite dont son cœur avait été douloureusement ému. Ce n'était plus, hélas ! une terre française.

Les dispositions testamentaires de M. Herpin prouvent que nos malheurs n'avaient point affaibli l'intérêt qu'il portait à notre bonne et infortunée ville, ainsi qu'à l'Académie, dont il avait posé la première pierre. Par un acte de libéralité posthume, qui mérite notre reconnaissance, il nous laissait un titre de 200 francs de rente, destiné à fonder un prix à décerner, tous les quatre ans, aux auteurs qui auront le mieux traité les questions mises au concours par notre Compagnie, sur des objets d'utilité spéciale ou d'intérêt particulier pour la ville de Metz ou ses environs.

Nancy, qui doit une si grande partie de sa prospérité actuelle à notre ruine et à notre arrachement de la mère patrie, n'a point été oubliée par M. Herpin,

Digitized by Google

qui voyait dans cette gracieuse ville la voisine et l'amie de Metz. Il lui a légué sa bibliothèque, ses manuscrits et, le dirai-je? il lui a légué..... sa tête!

M. Herpin était d'une taille élevée, d'un extérieur à la fois imposant et affable; la bienveillance était exprimée dans chacun de ses traits, dans chacune de ses paroles. Je ne l'ai connu qu'à une époque déjà avancée de sa carrière; j'ai rarement rencontré un vieillard plus sympathique, dont la conversation fût plus aimable, plus attachante. Il discutait peu, mais bien; sa phrase, souvent aiguisée d'une pointe d'originalité, était nette, sans prétention à l'effet; chaque mot, dans sa bouche, avait un sens, portait avec lui son idée.

Principaux titres scientifiques de M. Herpin.

Docteur en médecine de la Faculté de Paris.
Correspondant de la Société des sciences de New-York.
— de la plupart des Sociétés scientifiques, médicales et agricoles de province et d'un grand nombre de Sociétés étrangères.
Membre de la Société centrale d'agriculture de France.
— de la Société d'hydrologie médicale de Paris.
— de l'Athénée des arts.
— de l'Institut polytechnique.
— de la Société linnéenne.
— — de géographie.
— du Conseil de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale.
— et ancien président du conseil d'administration de la Société pour l'instruction élémentaire.

Digitized by Google

Délégué du Conseil académique.
Collaborateur des Annales de l'industrie.
— de la nouvelle description des arts et métiers.
— de la Revue encyclopédique.
Membre de diverses commissions municipales, sanitaires et philanthropiques de Paris.
Lauréat de l'Institut, de l'Académie de médecine, de la Société d'agriculture, de l'Académie de Lyon.
Officier de l'instruction publique (4 janvier 1864).

Nous avons mentionné déjà le Cours de physique fait à Metz en 1819 par M. Herpin. Il obtint également, en 1828, l'autorisation du ministre de l'instruction publique de faire, à Paris, un cours de sciences physiques appliquées à l'économie domestique et rurale.

TRAVAUX IMPRIMÉS.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

1. Instruction sur la manière de faire commodément et à peu de frais les expériences et les observations d'agriculture. Paris, 1823, in-8°, 32 p.
2. Notions élémentaires d'arpentage à l'usage des propriétaires ruraux, des instituteurs de campagne et des élèves des écoles primaires. 1833, in-8°, planches.
3. Considérations agricoles sur l'importation des bestiaux étrangers en France et sur les droits d'entrée à Paris. (Lettre à M. Boulay (de la Meurthe) aîné) Paris, 1841, 20 p.
4. Sur la Cuscute (*Cuscuta europæa*, Lin.), plante parasite qui attaque le lin, le trèfle et la luzerne, etc. (Mémoire auquel la Société nationale et centrale d'agriculture a décerné sa médaille d'argent en 1850.) Traduit de l'italien, de A. Benvenuti, avec des notes et additions. (Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture.) In-8°, 23 p.
5. Mémoire sur la conservation des blés dans les silos

Digitized by Google

souterrains; inconvénients et difficultés que présente ce mode de conservation en France; moyens d'y remédier. Paris, 1856.

6. Recherches économiques sur le son ou l'écorce du froment. (Brevet d'invention pour cinq ans en faveur d'un procédé propre à retirer des farines de froment dans les proportions de 6 à 12 pour cent sur celles que l'on obtient par les anciens procédés.) In-12.
7. De l'avoine considérée comme substance alimentaire pour l'homme. 1857, in-8°.
8. Des causes morales de l'insuffisance périodique de la production du blé en France. (Extrait du Congrès scientifique de France tenu à Cherbourg en septembre 1860.) In-8°, 48 p.
9. Dictionnaire des marchandises, contenant l'histoire, la culture, les usages et les falsifications des productions naturelles qui font l'objet du commerce, avec leur dénomination dans toutes les langues d'Europe. Traduit de l'anglais, revu et augmenté. 1 vol. in-8°.
10. Chimie domestique et rurale. 1 vol. in-8°, planches.
11. Récréations chimiques ou recueil d'expériences curieuses et instructives que l'on peut faire à peu de frais et sans danger. 1822, 2 vol. in-8°, planches.
12. Recherches sur l'emploi de divers procédés nouveaux pour la conservation des substances animales destinées à l'histoire naturelle et à l'économie domestique. 1822, in-12, 6 p. (Ces recherches ont été provoquées par la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale. L'auteur préconise la conservation de la viande à l'aide d'un mucilage de gomme arabique et spécialement de gomme adragante recouvert de vernis de colle de poisson ou de vernis de gluten.)
13. Sur l'emploi du plâtre et du poussier de charbon pour désinfecter instantanément les matières fécales; sur la fabrication et les avantages de cet engrais (poudrette désinfectée) et ses applications à l'agriculture; enfin sur la possibilité de supprimer les fosses d'ai-

Digitized by Google

sances dans la ville de Paris. In-4°, 15 p., sans date. (Société d'encouragement pour l'industrie nationale.)

14. Nouvelle fontaine filtrante domestique. 1823, in-12, 5 p. et planches. (Cet appareil ne repose sur aucun principe nouveau, mais sa disposition permet de se débarrasser aisément des résidus de la filtration.)

15. Description d'un appareil de distillation continue, au moyen duquel on peut obtenir, à la fois, deux sortes d'esprits aux degrés déterminés. Paris, 1823, in-8°, 20 p. et planche. (Extrait des Annales de l'industrie nationale.)

16. Réponse aux observations critiques de M. Robert, médecin de la cour de Suède, sur l'appareil de distillation continue de M. Herpin. (A MM. les rédacteurs des Annales de l'industrie nationale et étrangère.) Paris, 1824, in-8°, 11 p.

17. Description d'un nouvel alambic à l'usage des pharmaciens et des liquoristes. 1823. In-12, 23 p. et planche. (L'auteur résume ainsi les principaux avantages de cet appareil :
    1° Distiller dans un temps donné près de trois fois plus de liquide qu'avec un appareil de Baumé, de la même contenance ;
    2° Opérer en condensation parfaite ;
    3° Pouvoir être nettoyé et réparé facilement ;
    4° Ne pas coûter plus que les autres appareils.)

18. Notice sur le maltimètre ou instrument propre à faire connaître la qualité du malt (grain germé), à déterminer et à régulariser la force de différentes sortes de bières. In-8°, 32 p. (Extrait du Recueil industriel..... et de la Société polytechnique.)

19. Note sur le chemin de fer projeté de Tours à Vierzon. Paris 1866, in-8°, 8 p. (Mémoire présenté à la Société du Berry.)

20. Sur la création, en France, d'un grand réseau de voies ferrées ou de communications à vapeur départementales et vicinales. Bourges, 1867, 7 p.

Digitized by Google

21. Sur les canaux et chemins de fer. Paris, 1830, in-8°, 15 p. (Extrait de la Revue encyclopédique, février 1830.)
22. Considérations générales sur le colportage pour servir de développement à une pétition présentée à la Chambre des députés par un grand nombre de négociants français. Paris et Metz, 1820, in-8°, 31 p.

RECHERCHES SUR L'ALUCITE OU TEIGNE DES BLÉS.

« Lorsque, dit l'auteur dans un de ses mémoires, j'eus, pour la première fois, l'occasion d'observer, par moi-même, les désastreux ravages produits par l'alucite, j'en fus, littéralement parlant, effrayé. Je me préoccupais surtout des calamités que causerait cet épouvantable fléau s'il venait à pénétrer dans les riches contrées de la Beauce et de la Brie, qui alimentent la capitale. »

Comme conséquence de cette préoccupation, M. Herpin fit, pendant de longues années, des recherches actives sur cet insecte nuisible. Il a consigné le résultat de ses travaux sur cette question dans les six mémoires suivants :

23. A. Recherches sur la destruction de l'alucite ou teigne des blés. Paris, 1838, in-8°, 30 p. (Extrait des Annales de l'agriculture française.)
24. B. Mémoire sur divers insectes nuisibles à l'agriculture et plus particulièrement au froment, au seigle, à l'orge et au trèfle. Ouvrage qui a obtenu, en 1842, la grande médaille d'or de la Société royale et centrale d'agriculture. (Extrait des Mémoires de la Société.) Paris, in-8°, 6 planches gravées.
25. C. Destruction économique de l'alucite et du charançon vivant renfermés dans l'intérieur des blés, au moyen du tarare à grande vitesse ou brise-insectes. Mémoire qui a obtenu, en 1850, la médaille d'or de la Société nationale et centrale d'agriculture. 12 p. (Extrait des Mémoires de la Société pour 1850.)
26. D. Lettre à MM. les membres de la commission impé-

Digitized by Google

riale et du jury de l'Exposition universelle (au sujet de la priorité de l'application du choc mécanique à la destruction des insectes du blé). Paris, 1855.

27. E. Tarare tue-teignes. (Extrait du Génie industriel, par M. Armangaud, t. VIII, figures.)
28. F. Sur l'alucite ou teigne des blés et sur les moyens de la détruire. (Mention honorable.) Paris, 1860. (Extrait des Mémoires de la Société du Berry.)

ŒNOLOGIE.

29. Note sur l'art de cultiver la vigne et de faire les vins dans le pays Messin.
30. Mémoire sur la pousse des vins.
31. Mémoire sur la graisse des vins; des phénomènes de cette maladie, de ses causes, des moyens d'y remédier et de ceux de la prévenir; suivis de la comparaison chimique des moyens proposés avec ceux qui sont indiqués par les œnophiles et les chimistes les plus habiles. In-8°, 40 p. (Mémoire qui a remporté le prix fondé par la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, dans sa séance publique du 26 août 1818. Imprimé par ordre de la Société. Châlons-sur-Marne, 2e édition, 1819.)
32. Instruction à l'usage des propriétaires de vignes sur la manière de fabriquer les vins mousseux, façon de champagne. 1835, in-12, 10 p. (Extrait de la Maison rustique du dix-neuvième siècle.)
33. Des inconvénients de l'appareil dit vinificateur, pour les vins peu spiritueux et naturellement verts ou acides. Metz (sans date). In-8°, 3 p.
34. Description de plusieurs instruments nouveaux pour conserver et améliorer les vins. 1823, in-12, 30 p. et planche. (Ce mémoire comprend l'examen des meilleurs procédés et instruments pour le décuvage et le foulage du raisin, pour l'ouillage des vins, pour le soutirage, le transvasage et le remplissage.)

Digitized by Google

35. Note sur divers moyens propres à la destruction de la pyrale de la vigne. Paris, 1845, in-8°. (Extrait des Annales de l'agriculture française.)

INSTRUCTION PRIMAIRE.

36. Avis aux parents sur la nouvelle méthode d'enseignement élémentaire et mutuel avec l'application de cette méthode à l'éducation des jeunes filles. Paris, 1818, in-12, avec planche et tableau.
37. Discours prononcé à la distribution des prix accordés par S. A. R. Mme la duchesse de Berry aux élèves de l'école gratuite d'enseignement mutuel de musique de Metz le 16 décembre 1821. In-8°, 15 p.
38. Abrégé de la méthode naturelle de lecture à l'usage des écoles primaires, mutuelles ou simultanées et particulièrement des écoles de campagne et d'adultes. 1833, 3 vol. in-18.
39. Instruction sur les moyens d'établir facilement et à peu de frais des écoles primaires dans les campagnes. 1834, in-12.
40. Sur l'enseignement mutuel, les écoles primaires des campagnes et des salles d'asile de l'enfance. Dédié à MM. les conseillers municipaux. 1835, in-8°, 22 p. (Examen critique des divers modes d'enseignement primaire. Préférence accordée à l'enseignement mutuel.)
41. Avis aux parents, aux membres des conseils municipaux, aux comités d'instruction primaire, aux ecclésiastiques et aux instituteurs, sur l'enseignement mutuel; contenant l'exposition des procédés en usage dans les écoles mutuelles. Paris, 1835, in-12.
42. Guide pour l'établissement et la direction des salles d'éducation de l'enfance, dites salles d'asile. 1835, in-12.
43. Instruction accompagnée d'un devis estimatif des dépenses nécessaires pour la fondation et l'entretien

Digitized by Google

d'une école d'enseignement mutuel ; rédigée par les soins de la Société d'enseignement élémentaire de Paris. In-12 (sans date).

44. Rapport sur les progrès et l'état actuel de l'instruction primaire en Espagne. 1864, in-8°.

MÉDECINE ET HYGIÈNE.

45. Instruction sur les premiers soins à donner aux personnes asphyxiées par les vapeurs du vin ou de la bière en fermentation, par celles du charbon et de la braise allumés. 1822, in-12, 4 p. (Stimulants. — Frictions. — Large aération. — Lavement purgatif froid. Éviter l'émétique.)

46. Instruction sur les premiers soins à donner aux noyés avant l'arrivée du médecin. 1822, in-12, 4 p. (Préceptes judicieux, mais connus.)

47. Considérations physiologiques et pathologiques sur l'enfance et l'adolescence. 1826. Thèse de la Faculté de médecine de Paris. (C'est une analyse bien raisonnée de l'évolution des fonctions organiques et des maladies, depuis l'état fœtal jusqu'à la puberté. Cette thèse, sans être originale, se lit avec intérêt, grâce surtout au charme du style. L'auteur décrit ainsi les diverses phases du développement de la jeune fille : ..... « Cet âge (la puberté) est aussi, pour la femme, celui de la grâce, de la beauté et des illusions de la vie. Nous laissons à d'autres l'avantage de tracer le tableau de cette époque brillante où la jeune fille passe à une existence nouvelle, les douces émotions qui l'agitent alors et le plaisir, mêlé de crainte, avec lequel elle voit arriver ce printemps enchanteur, cet âge heureux qu'elle ne connaît pas encore, mais dont son imagination et ses attraits naissants lui font pressentir tous les charmes...) »

48. Études médicales, scientifiques et statistiques sur les principales sources d'eaux minérales de France,

Digitized by Google

d'Angleterre et d'Allemagne. Avec plusieurs tableaux d'analyse. Paris, 1855, in-12, 371 p.

49. Sur la nomenclature et la classification des eaux minérales. (Extrait des Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris, 24, 1858.)
50. Du raisin, considéré comme médicament, ou de la médication par le raisin. Paris, 1860, in-12, 36 p.
51. Du raisin et de ses applications thérapeutiques. Étude sur la médication par les raisins, connue sous le nom de cure aux raisins ou empelothérapie. Paris, 1865, in-12, 362 p.
52. Sur les bains et douches de gaz carbonique. (Extrait d'un Mémoire lu à l'Académie des sciences de l'Institut. Compte rendu des séances des 26 mars, 30 avril et 14 mai 1855.)
53. Note sur l'emploi du gaz carbonique comme agent anesthésique. (Extrait de la Revue médicale, 1858.)
54. De l'acide carbonique, de ses propriétés chimiques, physiques et physiologiques comme anesthésique, désinfectant, cicatrisant, résolutif, etc. Paris, 1864, in-12, 564 p. (Ouvrage couronné par l'Académie impériale de médecine en 1854 et 1864.)
55. Essai sur la nature des émanations insalubres des marais, sur le mode de leur formation et sur la manière dont elles altèrent et infectent l'atmosphère. (Mémoire couronné par l'Académie de Lyon en 1820.)
56. Mémoire sur une apoplexie charbonneuse de la rate, qui a régné épidémiquement sur les bêtes à laine dans les départements de l'Indre et du Cher pendant l'automne de 1834 et qui a développé le charbon malin chez l'homme, par suite d'une inoculation accidentelle. Paris, 1836, in-8°, 23 p.
57. De l'alimentation rationnelle comme moyen de guérir et de prévenir les maladies. (Ouvrage annoncé en 1864. J'ignore s'il a paru.)
58. Études sur la réforme et les systèmes pénitentiaires

Digitized by Google

considérés au point de vue moral, social et médical. Paris, 1868, in-12, 262 p.

1re Partie. Sur la criminalité et la répression en général.

2e — Principes fondamentaux de la réforme pénitentiaire.

3e — Administration et régime intérieur des établissements pénitentiaires.

4e — Moyens de prévenir les crimes et délits.

59. Notice historique sur la vie et les travaux de Jean Méry, anatomiste, membre de l'Académie des sciences, chirurgien de Marie-Thérèse, reine de France (épouse de Louis XIV), chirurgien-major des Invalides, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, etc. Né à Vatan (Indre) en 1645, mort à Paris en 1722. (Extrait du Compte rendu des travaux de la Société du Berry.) Paris, 1864, in-8°, 43 p.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. MÉZIÈRES,

ANCIEN RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE METZ,

PAR M. LE COLONEL VIRLET.

Messieurs,

Dans les premiers jours du mois de décembre dernier, au petit village de Réhon, près Longwy, quelques amis entourant une famille en deuil rendaient les derniers devoirs à un ancien fonctionnaire de l'Université de France, homme remarquable entre tous par le savoir et le caractère, et que l'Académie de Metz était, à bon droit, fière de compter parmi ses membres. Attaché depuis longtemps à notre illustre et vénéré confrère par les liens d'une affectueuse sympathie, j'avais pu me trouver sur le bord de sa tombe pour lui adresser en votre nom un dernier adieu. Vous avez pensé que ces mêmes liens m'imposaient le difficile honneur de vous rappeler la carrière et les qualités éminentes de celui dont nous sentons si vivement la perte : j'essaie de me conformer à votre décision, mais avec la conviction de mon insuffisance pour une pareille tâche, qui demandait

Digitized by Google

une voix plus compétente et mieux autorisée que la mienne.

J'ai à vous entretenir d'un homme qui se fait remarquer non-seulement comme membre de notre Société, mais surtout et plus encore comme écrivain moraliste, auteur de nombreux ouvrages qui le signalent à la reconnaissance de tous ceux qu'intéressent l'amélioration et le bonheur de l'humanité. J'ai cru ne pouvoir le faire connaître mieux qu'en multipliant les citations prises dans ses livres, en le laissant souvent parler lui-même. Si mon travail a pris par ce fait une extension peut-être inusitée, je n'en dois accuser que mon défaut d'habileté, qui ne m'a pas permis de faire ressortir avec toute la concision désirable le mérite exceptionnel des œuvres que j'avais à passer en revue devant vous.

Marie-Louis Mézières est né à Paris le 28 novembre 1793. Son père, homme recherché pour l'éclat et la vivacité de son esprit, était ami d'enfance de Mirabeau; après avoir exercé d'abord la profession de libraire, il était devenu plus tard chef de bureau au ministère de l'intérieur.

Élève distingué de l'ancienne et brillante institution de Sainte-Barbe[1] et du lycée Louis-le-Grand, le jeune Mézières a été du nombre de ces athlètes choisis qui, chaque année, figurent dans les luttes des concours généraux[2]; et, parmi les noms des vainqueurs, le sien paraît plus d'une fois aux rangs les plus glorieux.

[1] Fondée en 1460, par Geoffroi Lenormand, régent de grammaire au collége de Navarre.

[2] Fondés vers le milieu du dix-huitième siècle, interrompus en 1793, rétablis en 1801 pour les écoles centrales, et en 1805 pour les lycées.

Digitized by Google

Avec une solide instruction classique, qui lui ouvrait l'accès de toutes les carrières libérales, il choisit celle de l'enseignement, et entra en 1811 à l'École normale, qu'on venait d'organiser en exécution du décret du 17 mars 1808. Il s'y trouvait en même temps que plusieurs hommes, remarquables à divers titres, qui ont fait le plus grand honneur à l'institution naissante; entre autres les deux grands écrivains qui ont contribué si puissamment à la gloire de la littérature française au dix-neuvième siècle, Victor Cousin et Augustin Thierry, ces deux génies créateurs, l'un pour la philosophie, l'autre pour l'histoire.

A son origine, l'École était loin du vaste développement que prescrivait le décret impérial, et auquel devaient, d'ailleurs, mettre obstacle les revers et les calamités qui allaient amener la chute de l'Empire. Ses premières promotions ne comprenaient qu'un petit nombre d'élèves, et plusieurs d'entre eux n'y restèrent qu'une année. Le jeune Mézières était parmi ces derniers : en octobre 1812, ayant à peine dix-neuf ans, il était envoyé, comme régent de quatrième, au collége communal de Soissons. Quatre ans après, reçu docteur ès lettres à la faculté de Paris, il fut nommé régent de rhétorique au même collége. Son mérite, dignement apprécié, lui valut en outre, l'année suivante, les fonctions de bibliothécaire de la ville, et il les garda jusqu'à son départ de Soissons, en 1821.

A cette époque, rebuté par les tendances du gouvernement de la Restauration, inacceptables pour les hommes du libéralisme même le plus modéré, il se démit du professorat, et renonça aux fonctions publiques, sacrifiant ainsi sa carrière à une antipathie profonde pour le régime sous lequel on vivait alors.

Digitized by Google

Cette retraite toute volontaire de M. Mézières, au lieu de se passer dans d'inutiles loisirs, a été au contraire une des périodes les plus laborieuses de sa vie, et c'est à partir de ce moment qu'il s'est acquis les titres par lesquels il se recommande le mieux à l'attention générale.

Son désir naturel d'augmenter la somme de ses connaissances, aidé par une merveilleuse facilité d'esprit, l'avait conduit à devancer, dans le cours de ses études, le système actuel qui fait marcher, dans l'enseignement public, les langues modernes avec celles de l'antiquité. Un goût inné, un jugement précoce, qui lui faisait entrevoir un vaste et intéressant sujet d'investigations, l'avaient porté de bonne heure vers l'anglais ; et la culture de cette langue était bientôt devenue pour lui une sorte de passion. On comprend qu'en pareil cas, pour un esprit avide de savoir, l'étude approfondie de l'idiome, l'initiation à ses formes les plus variées, aux mystères les plus délicats de son génie, entraîne inévitablement, d'abord la connaissance des différents genres de littérature du peuple qui le parle, puis celle de ses mœurs, de son caractère, de ses institutions et de son histoire. Ces notions si diverses, à mesure qu'on y pénètre, acquièrent peu à peu une connexité telle qu'elles se renforcent et se complètent mutuellement ; et qu'ainsi l'on n'en peut posséder une partie sans posséder aussi les autres. C'est là qu'en était arrivé M. Mézières, une fois entré dans la voie qu'il s'était tracée.

Rentré à Paris après avoir quitté Soissons, il put se livrer en liberté à son occupation favorite, et ne tarda pas à s'essayer au grand jour. Le célèbre compilateur Noël avait fait paraître, en 1818, les *Leçons anglaises de littérature et de morale*, comme

Digitized by Google

partie d'une collection bien connue et devenue classique dès son origine. M. Mézières en entreprit la traduction française, en deux volumes, consacrés, le premier à la prose, et le second à la poésie. Il fait sentir, dans sa préface[1], « l'avantage de ces recueils » qui offrent à une classe nombreuse de lecteurs, » sans les astreindre à des recherches longues et » pénibles, une idée générale des chefs-d'œuvre littéraires de chaque nation, et qui réunissent dans » un cadre étroit les beautés éparses dans de nombreux modèles. »

Plus loin, il justifie le but moral du recueil dans les termes suivants, qui mettent en évidence les sentiments élevés et les idées libérales du traducteur[2] : « Le ton religieux, philanthropique et moral » qui domine dans cet ouvrage lui assure un favorable accueil de tous les amis de la vertu et de » l'humanité. On y retrouve partout l'éloge des bienfaits du christianisme, de la philosophie, de la liberté : on y voit flétries presque à chaque page les » doctrines de l'intolérance, de la corruption et de la » servitude. Les prétentions du pouvoir absolu y sont » poursuivies sans relâche, tantôt avec une piquante » ironie, tantôt avec un amer dédain ou une sévère » indignation. »

Enfin il ajoute, relativement au système de traduction suivi et aux difficultés que présentait ce travail[3] : « Je me suis attaché, autant que le permettait le génie de notre langue, à une fidélité » scrupuleuse, convaincu que c'était le seul moyen » de conserver à tant d'auteurs et de morceaux différents quelque chose de leur physionomie et de

[1] Page I. [2] Pages VII et VIII. [3] Page VIII.

Digitized by Google

» leur caractère. Je ne me flatte pas cependant » d'avoir toujours atteint le but de mes efforts. Ceux » qui se sont exercés à traduire les poëtes anglais » savent combien il est difficile de faire passer leurs » mouvements et leurs images dans une langue » moins riche, moins rapide et moins hardie Je sais » que, parmi tant de tableaux, il en est quelques-uns » dont les grâces légères et le coloris délicat ont dû » se flétrir sous la plume du traducteur. Mais j'espère » qu'une foule de morceaux pleins de verve et de » nouveauté, dont le mérite ne saurait périr entière- » ment dans la version la plus imparfaite, obtien- » dront grâce pour ceux dont le charme aurait » disparu. »

Deux éditions successives, la première en 1823, et la seconde en 1826, affirment le succès de cette première publication. M. Mézières y avait travaillé sur des matériaux dont le choix et la distribution étaient acceptés par lui tels que les avait faits une main étrangère ; et le seul mérite qu'il eût à y revendiquer était celui de la traduction. Dans un deuxième ouvrage qui parut en 1826, il put, à ce premier mérite, joindre celui d'une initiative heureusement guidée par la sûreté du jugement et du goût. C'est, sous le titre d'*Encyclopédie morale,* un choix des essais du *Spectateur,* du *Babillard* et du *Tuteur.* On sait que l'essai périodique a pris naissance chez nos voisins, sous la plume de Richard Steele, qui donnait le premier numéro du *Babillard* en avril 1709 ; et que, des trois publications que je viens de citer, celle qui a eu le succès le plus incontesté et le plus durable est le *Spectateur :* il le doit principalement à Joseph Addison, « un de ces hommes, dit M. Mé- » zières, qui font honneur, non-seulement à leur

Digitized by Google

nation et à leur siècle, mais à l'humanité tout entière. » Et cependant, malgré sa popularité de l'autre côté du détroit, le *Spectateur* était à peine connu en France, ou il l'était seulement par une version trop imparfaite pour faire apprécier suffisamment l'œuvre originale. Fort de sa connaissance de la langue anglaise, M. Mézières a essayé de combler ce qu'il regardait comme une lacune regrettable pour nous; toutefois, jugeant inutile de faire passer dans notre langue la série entière des essais qui, évidemment, ne peuvent avoir tous la même valeur, il s'est contenté, sur plus de mille articles, d'en choisir cent, la plupart pris dans le *Spectateur,* et quelques-uns dans le *Babillard* et le *Tuteur,* qui renferment des morceaux d'un égal mérite et étaient encore moins connus pour nous que le *Spectateur*. Ces morceaux choisis forment, dans sa traduction, deux volumes d'un attrait incontestable, et qu'on éprouve le désir de lire en entier quand on en a parcouru quelques pages. Ce serait abuser de votre patience que de vous en citer des extraits propres à vous faire juger, je ne dis pas le mérite des auteurs anglais, là n'est pas pour nous la question, mais le tact judicieux et les qualités littéraires de leur habile interprète. Qu'il me soit permis seulement de faire connaître en quels termes ce dernier justifie le titre d'*Encyclopédie morale* qu'il a cru devoir donner à son recueil :

« .... [1] Il est peu de vérités utiles au bonheur du » genre humain, peu de considérations favorables à » la cause de la vertu, peu de leçons instructives sur » nos erreurs, nos travers ou nos vices, qui aient

[1] Préface, page VIII.

Digitized by Google

» échappé à la philanthropie et à la sagacité du moraliste anglais. La richesse et l'originalité de ses peintures doivent charmer les goûts les plus divers.... [1] Aucun ouvrage peut-être n'a contribué autant aux améliorations de la vie humaine, et n'a exercé une influence aussi bienfaisante sur la société.... Le succès sans exemple qu'il obtint à l'époque de son apparition, loin de se démentir en présence d'une civilisation nouvelle, a survécu à tous les caprices du goût, et s'est affermi de toute l'autorité de l'expérience. Après plus d'un siècle, ses tableaux n'ont rien perdu de leur éclat ni de leur fraîcheur, et telle est la fidélité de ses portraits qu'on croit encore aujourd'hui les reconnaître. La curiosité contemporaine pourrait y trouver une foule de piquantes allusions; et ce livre, écrit pour les Anglais sous la reine Anne, semble, à beaucoup d'égards, un livre de circonstance pour les Français du dix-neuvième siècle. »

Ces travaux d'un membre de l'Université volontairement retiré du service l'avaient fait connaître et mis en haute estime parmi les savants versés dans les langues modernes. La pratique de l'anglais était déjà répandue dans Paris et s'y développait chaque jour davantage. Pour satisfaire à ce nouveau besoin de l'époque, les membres de l'Athénée, sachant ce qu'ils pouvaient attendre de M. Mézières, sollicitèrent son concours, et créèrent pour lui, au milieu d'eux, une chaire de littérature anglaise, qu'il occupa pendant les dernières années de la Restauration [2].

Vous comprendrez facilement quels durent être ses succès dans cette nouvelle carrière à laquelle il était

[1] Préface, page IX.

[2] 1828 et 1829.

Digitized by Google

merveilleusement préparé. L'affluence considérable et constante de ses auditeurs, les comptes rendus des journaux de toutes les opinions, la réputation qui lui en est restée, le vide qu'il a laissé après lui, ne laissent aucun doute à cet égard. C'est dans ces leçons faites à l'Athénée qu'il amassa les matériaux propres à la rédaction d'un troisième ouvrage, l'*Histoire critique de la littérature anglaise, depuis le règne d'Élisabeth jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle,* qui ne parut pour la première fois que quelques années plus tard, en 1834, mais que je crois devoir citer immédiatement parce qu'il se rapporte au même ordre d'idées que ses deux précédents ouvrages.

Dans cette œuvre nouvelle, où M. Mézières se pose véritablement comme écrivain et comme littérateur, il n'a nullement cherché à établir un inventaire général de toutes les richesses intellectuelles de l'Angleterre. « Un pareil travail, dit-il dans son avant-» propos [1], par la variété des connaissances et par » l'immensité des recherches qu'il exigerait, serait » peut être au-dessus des forces d'un seul individu. » Il ne faut donc pas s'attendre à trouver ici une » histoire complète et approfondie, qui n'omette » aucun fait, n'oublie aucun nom, ne supprime aucun » détail. Mon livre s'adresse aux gens du monde et » à cette classe de lecteurs qui, sans avoir le loisir » d'étudier à fond une littérature étrangère, sont » pourtant curieux d'en connaître les productions » les plus saillantes, et d'acquérir au moins une idée » générale des chefs-d'œuvre qui en font l'ornement. » Mon but est de leur offrir un choix des principaux

[1] Page III.

Digitized by Google

» auteurs et une analyse des meilleurs ouvrages » propres à faire apprécier les traits distinctifs et le » caractère dominant du génie britannique. »

Pour atteindre ce but et restreindre convenablement son œuvre, s'occupant d'abord des prosateurs, moins connus sur le continent que les grands poëtes anglais, il choisit, parmi les premiers, trois genres qu'il juge les plus propres à éclairer et intéresser le lecteur. Ce sont, d'abord, les auteurs d'essais périodiques, ou, comme on les désigne communément, les *Essaystes,* qui forment dans la littérature anglaise un genre aussi distinct que les *Novellieri* dans la littérature italienne ; puis les romanciers, et enfin le genre épistolaire.

« Les trois genres dont j'ai fait choix, dit-il [1], ont » entre eux une analogie facile à saisir. Ils nous initient » également, quoique par des moyens divers, à la » connaissance du monde et du cœur humain. La mo- » rale pratique et usuelle, celle de l'essai périodique » s'occupe de nos devoirs, de nos intérêts, de notre » bien-être ; le roman de mœurs nous retrace l'his- » toire de nos passions, de nos penchants et de nos » faiblesses ; une correspondance familière dévoile à » nos yeux les sentiments réels et les plus intimes » pensées de nos semblables. Le moraliste nous » transmet ses conseils sous une forme directe et » didactique, le romancier nous instruit non moins » sûrement par le tableau d'aventures et de person- » nages fictifs ; l'écrivain épistolaire de bonne foi, en » se peignant lui-même, nous révèle mieux encore » que les deux autres le secret de nos propres ins- » tincts. Les limites de ces genres se rapprochent

[1] Avant-propos, page XI.

Digitized by Google

» et se confondent volontiers. La morale emprunte » souvent avec avantage le secours des fictions, et » tous les grands romanciers ont été des moralistes » de premier ordre. »

En se bornant aux trois genres de littérature que je viens d'indiquer, M. Mézières n'a pas prétendu les épuiser entièrement, ni en offrir une histoire complète et systématique : il ne s'est attaché qu'aux principaux écrivains et aux compositions capitales, choisissant de préférence celles que l'on regarde comme classiques, et qu'on propose pour modèles. Aussi, en considérant ce qu'il appelle « le résultat modeste » de ses travaux, ne peut-il « se défendre d'un sentiment d'humilité » pour avoir exposé son opinion sur quelques branches seulement de littérature, et sur moins d'une centaine d'ouvrages. « A la » vérité, dit-il [1], il n'est aucun des livres dont je rends » compte ici que je n'aie lu attentivement : il en est » même tel, comme le *Spectateur*, que j'ai relu peut-» être jusqu'à dix fois. Aussi je ne réclame d'autre » mérite que celui de connaître les écrivains dont je » parle ; et ce mérite est assez rare de nos jours » pour tenir lieu de beaucoup d'autres. »

Voici, d'ailleurs, ce que pensait de ce résultat, suivant lui si modeste de ses travaux, l'un des érudits les plus éminents de cette époque : Burnouf le père, auquel M. Mézières avait offert son histoire de la littérature anglaise, lui écrivait, le 5 décembre 1841, une lettre dont j'extrais les lignes suivantes :

« ..... Je l'accepte avec reconnaissance, et je vous » prie de recevoir mon sincère compliment sur le » mérite de cet ouvrage. Le choix et la rédaction de

[1] Avant-propos, page XXIV.

Digitized by Google

» vos notices ne laissent, selon moi, rien à désirer. » Dans ce monde sans limites de la littérature » britannique, vous avez judicieusement choisi et » mis en relief tout ce qui pouvait le plus généralement intéresser. Il y a tout à la fois beaucoup » d'agrément et beaucoup d'instruction à retirer de » votre travail. Votre avant-propos m'a particulièrement frappé par la justesse des idées et la solidité » de la critique.... Vous êtes chez nous le véritable » représentant de la littérature de nos voisins, et ce » ne sera pas votre faute si l'on n'en a pas dans ce » pays-ci une connaissance très-suffisante. »

Je ne pourrais m'étendre davantage sur une œuvre dont je crois avoir suffisamment indiqué l'utilité et le plan général, et fait pressentir l'intérêt qu'en doit provoquer la lecture. Permettez-moi cependant d'en extraire un dernier passage, qui mérite d'être connu pour le rapprochement qu'il amène entre un moraliste anglais et l'un de nos plus fameux révolutionnaires.

» Dans un chapitre fort curieux sur l'audace [1], » Bacon attribue à cette qualité une prodigieuse influence. *La raison en est simple,* dit-il. *Il y a* » *communément dans la nature de l'homme plus de* » *sottise que de sagesse, et par conséquent les facultés* » *par lesquelles on a prise sur la partie sotte de* » *l'esprit humain sont les plus puissantes. En effet,* » *que faut-il d'abord dans les affaires civiles? De* » *l'audace. Que faut-il en second et en troisième lieu?* » *Encore de l'audace. Et pourtant l'audace est fille* » *de l'ignorance et du mensonge, bien inférieure aux* » *autres qualités; mais néanmoins elle fascine et lie*

[1] Tome I, pages 13 et 14.

Digitized by Google

» *pieds et mains à ceux qui sont bornés en jugement* » *ou faibles en courage et qui forment le plus grand* » *nombre : bien plus, elle impose aux sages eux-* » *mêmes dans les temps de faiblesse.* On peut observer » en passant que le mot célèbre de Danton ne lui » appartenait pas, et qu'il appliquait seulement aux » révolutions ce que Bacon avait dit, avec non moins » de justesse, des affaires en général. »

L'*Histoire critique de la littérature anglaise*, formant trois volumes, a eu deux éditions : la première en 1834, et la seconde, considérablement augmentée, en 1841. C'est de la dernière que sont extraites les diverses citations qui précèdent. D'autres occupations n'ont pas permis à l'auteur l'exécution d'un plan plus vaste qu'il avait rêvé d'abord.

Aux ouvrages ci-dessus mentionnés, lesquels, ayant trait uniquement à la littérature anglaise, forment ce qu'on peut appeler la première série des œuvres de M. Mézières, il faut ajouter la traduction d'une comédie en cinq actes et en prose : *L'école des grands enfants,* de Thomas Morton, auteur dramatique célèbre en Angleterre. Cette pièce avait été représentée à Londres, en 1827, avec un brillant succès ; elle allait être essayée à Paris, au Théâtre-Français, lorsque la perturbation due à la chute de la branche aînée des Bourbons en fit abandonner le projet, qui n'a pas été repris. Cette traduction est restée inédite. En la lisant, on comprend comment notre confrère a pu l'entreprendre sans sortir du cercle des œuvres morales auxquelles il s'attachait particulièrement.

La révolution de 1830 amena un changement nouveau dans sa carrière : il rentra dans le service de l'Université, et, à défaut d'emploi vacant à Paris, fut

Digitized by Google

envoyé, comme professeur de rhétorique, au collége royal de Lyon. C'est à une distribution des prix de ce collége qu'il prononça, le 25 août 1831, un discours remarquable, dans lequel, aux controverses purement littéraires, ordinairement débattues dans ces solennités, il substituait « une discussion plus sérieuse, plus applicable à nos besoins, plus conforme à l'esprit de nos institutions. » Il avait pris pour sujet de ce discours : *L'influence réciproque de la liberté sur l'éloquence et de l'éloquence sur la liberté.* L'orateur eut un grand succès, et il était bien mérité : on ne pouvait exprimer des idées plus nobles, plus généreuses, en un plus magnifique langage. Mais aussi combien d'illusions que le temps devait emporter !

Le mérite éminent du professeur ne devait pas tarder à être récompensé par une position plus élevée : il ne resta qu'un peu plus de quatre ans au collége de Lyon ; et, au commencement de 1835, il était nommé recteur de l'académie de Metz.

Il avait alors quarante et un ans, et l'on pouvait penser que sa carrière ne s'arrêterait pas là ; car il était de ces hommes que des qualités supérieures semblent devoir appeler tôt ou tard aux plus hautes fonctions universitaires ; mais les événements de 1848 en décidèrent autrement. M. Mézières n'avait pas vu sans regret la chute de la royauté, et peut-être se souciait-il peu de servir sous un gouvernement nouveau qui n'avait pas ses sympathies ; il désirait, d'ailleurs, ne plus quitter Metz, au moins sans avancement. On comprend que, dans cette disposition d'esprit, l'ordre d'un changement de résidence qu'il reçut le 15 septembre 1848 (on l'en-

Digitized by Google

voyait à Reims), et la considération du petit nombre des années de service qui lui restaient avant l'âge légal de la retraite, lui aient fait préférer immédiatement cette dernière position : il y passa le 22 janvier 1849, à cinquante-cinq ans.

Ce ne fut pas pour lui l'heure du repos : infatigable à l'étude, augmentant sans relâche le cercle déjà si vaste de ses connaissances, il avait, auparavant, donné au travail tous les instants de liberté que lui laissait son service ; il y consacra les loisirs plus complets de la retraite, heureux de se voir rendu tout entier à ses livres, à ses auteurs favoris. Il n'en fut même pas détourné par une maladie terrible, qui l'obligea à subir des opérations douloureuses, et dont il ne parvint à se remettre que par un régime des plus sévères.

Les œuvres nouvelles que M. Mézières a fait succéder à celles qui ont déjà été l'objet de notre examen, pour être de moins longue haleine, n'ont pas une moindre importance. Soit en raison d'une tendance naturelle, ou par suite de l'étude approfondie des *essaystes* anglais, ces œuvres, inspirées par un vif désir d'éclairer l'homme sur ses erreurs et ses préjugés, de le rendre meilleur, et partant plus heureux, ont un caractère d'utilité qui les recommande fortement à l'attention des moralistes et des philanthropes. Un style pur et correct, d'une admirable clarté, en rend, d'ailleurs, la forme aussi attrayante que le fond même des idées, et contribue puissamment à les faire goûter du lecteur.

L'ouvrage qu'on est porté à mettre en première ligne est celui qui a pour titre : *L'économie, ou*

Digitized by Google

remède au paupérisme [1], couronné en 1852 par l'Académie française. L'extrait suivant du rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie, le caractérise en quelques lignes infiniment mieux que je ne saurais le faire.

« L'*Éloge de l'économie,* dans sa méthode simple » et piquante, avec une instruction très-vraie, rap- » pelle un peu ces petits livres moraux de Franklin, » délassements d'un homme de génie, lus et goûtés » par tout le monde... Inspiré de ce modèle, l'ou- » vrage de M. Mézières est un livre comme les » demandait M. de Montyon. »

Voici, d'ailleurs, un extrait d'une lettre qu'écrivait à l'auteur un personnage considérable du gouvernement d'alors, et qui confirme de la manière la plus flatteuse l'avis du secrétaire perpétuel de l'Académie.

« Monsieur, j'ai lu avec un vif intérêt votre livre » *L'économie ou remède au paupérisme.* Votre nom, » monsieur, le sujet de votre ouvrage, le prix qu'il » a obtenu de l'Institut, me faisaient une loi de le » lire avec une attention toute particulière. J'ai » trouvé à cette lecture un très-grand plaisir ; votre » style simple et élégant, la sagesse de vos vues, » vos citations si bien choisies, l'excellence de vos » conseils, rappellent des plus heureusement les » petits livres de Franklin. »

Cet ouvrage, que tout le monde devrait connaître, abonde en observations judicieuses, en aperçus d'une remarquable netteté ; on y sent l'homme d'un jugement droit et sûr, qui a étudié attentivement le cœur humain et ses faiblesses, qui met, sans se tromper,

[1] Première édition publiée en 1851, avec le titre : *Éloge de l'économie, ou etc.* ; deuxième édition en 1856.

Digitized by Google

le doigt sur le mal, et y cherche un remède pratique, en évitant les idées absolues des théoriciens.

Dans son avant-propos, l'auteur décrit avec une justesse parfaite les causes du malaise dont on se plaignait à l'époque où il écrivait ; et ce tableau conserve de nos jours une vérité saisissante.

« Sans nul doute, écrit-il [1], il règne un malaise » réel dans les classes laborieuses ; mais ce malaise » est beaucoup plus moral que matériel. Il ne faut » en accuser ni l'insuffisance des salaires, ni l'excès » de concurrence, ni la tyrannie du capital, ni l'ex- » ploitation de l'homme par l'homme, pour emprun- » ter un moment le langage favori des réformateurs. » Il faut s'en prendre au désordre des idées, à l'es- » prit d'indiscipline, aux funestes systèmes d'égalité » absolue, de nivellement complet, de droit impres- » criptible à tous les biens de ce monde. Ce qui » aigrit, ce qui envenime, ce qui perpétue les souf- » frances populaires, ce sont les coupables excita- » tions qui égarent sans cesse la crédulité de la » multitude ; qui l'irritent par un tableau fantastique » de ses misères ; qui lui persuadent que son sort » est intolérable, et qui le rendent tel en effet. De » l'aveu unanime des économistes politiques, il y a » maintenant, chez nous, une bien plus grande » somme de bien-être, d'aisance et de prospérité » générale qu'au temps de nos pères ; et on entend » dix fois plus de plaintes et de murmures. »

Après être entré en matière, avoir défini l'économie et fait voir en quoi elle diffère de l'avarice et de la parcimonie, il s'occupe de l'inégalité des conditions sociales, et montre clairement comment elle est une

[1] Page VIII.

Digitized by Google

conséquence nécessaire de la liberté humaine, par suite du bon ou du mauvais emploi que les hommes font de leurs facultés. L'inégalité de situation qui en résulte se prononce de plus en plus avec le temps, et le contraste des fortunes s'agrandit. C'est une loi morale que la Providence a instituée depuis l'origine du monde ; et si, comme le demandent les plus hardis novateurs modernes, on supprimait le principe de la propriété, ou du moins le droit de transmission des héritages, en laissant à chacun l'usufruit de ses épargnes et de son travail personnel, on troublerait bien cette grande loi, mais on ne la détruirait pas entièrement. Il la montre s'imposant toujours en dépit des mesures les plus extrêmes, auxquelles seraient entraînés malgré eux les disciples de l'école socialiste. « Après cela, s'écrie-t-il avec une » grande vérité, n'est-il pas étrange que les plus fou» gueux partisans du dogme de l'égalité radicale se » prétendent aussi les champions exclusifs de la li» berté politique ? Il est vrai que la liberté politique » telle qu'ils l'entendent, est la négation de toute liberté » morale, de toute indépendance individuelle [1]. »

L'auteur consacre un chapitre au principe de la propriété, pour en montrer l'influence au point de vue économique, et à la question des impôts pour en discuter l'utilité et les divers modes de répartition ; puis un autre chapitre à l'exposé des diverses formes de la charité publique et privée en France, montrant l'injustice et les exagérations des plaintes qui s'élèvent souvent contre l'ordre social actuel.

Cela fait, passant à l'examen du sort des classes laborieuses, pour y chercher les causes de la misère

[1] Page 26.

Digitized by Google

à laquelle elles sont exposées, il compare les bons ouvriers aux mauvais; établit un parallèle intéressant entre les ouvriers vivant de leurs bras et ceux qu'il appelle les ouvriers de la pensée, ou les hommes de profession libérale; signale avec beaucoup de justesse les funestes effets de la fainéantise, de l'intempérance, des déréglements et de l'imprévoyance dans les détails de la vie, surtout en ce qui concerne les mariages. Il prend occasion de ce dernier sujet pour relever l'économiste anglais Malthus de l'accusation d'immoralité qu'on porte assez souvent contre lui.

Cherchant ensuite les causes du malaise moral, qui est peut-être la plus grande plaie de notre époque, il y place, en première ligne, l'affaiblissement des principes religieux; puis il ajoute cette observation qui doit frapper par son exactitude :

« [1] Une immense préoccupation des besoins physiques de l'homme et une insouciance presque absolue sur ses intérêts moraux, forment le trait distinctif de l'école moderne. Quant aux développements de l'intelligence, elle n'y voit que le moyen d'éveiller de nouveaux désirs, d'exciter à de nouvelles jouissances, de provoquer à la conquête de nouveaux droits. La vie matérielle est tout à ses yeux. Pourvu que le travailleur soit à même de se bien nourrir, de se vêtir convenablement, de se loger à l'aise, de fréquenter les cabarets, de lire des journaux et d'assister aux clubs, elle ne demande rien de plus à la Providence, et n'aspire point à d'autre héritage. »

Quel commentaire ajouterait à la vérité, à l'effet d'un tel tableau?

[1] Page 98.

Digitized by Google

Après ces considérations, l'auteur passe en revue les diverses mesures législatives ayant pour objet le soulagement des classes pauvres, en prouve l'inefficacité, et arrive enfin à l'économie, qui est, à ses yeux, le seul remède au paupérisme. Plusieurs chapitres, qu'on ne peut lire sans un vif intérêt, sont consacrés à l'application de ce principe, et au développement des règles pratiques de l'économie dans tous les détails de la vie. L'auteur ajoute encore à cet intérêt par un contraste saisissant, établi, pour servir d'exemple, entre les destinées de deux hommes célèbres, Franklin et Shéridan : le premier, parti des derniers rangs et devant à l'ordre et à l'économie sa fortune toujours croissante ; le second, parvenu à l'opulence par ses brillantes qualités, la perdant par ses profusions folles, son défaut d'ordre, ses déréglements, et mourant dans le dénûment le plus complet.

Il termine son œuvre en montrant, d'une part, l'influence funeste des révolutions sur l'économie, et, de l'autre, l'influence heureuse de l'économie sur la prospérité générale.

On s'explique aisément, après avoir lu ce livre, la récompense dont l'Académie française l'a jugé digne. Si ceux auxquels il s'adresse employaient à le méditer le temps qu'ils perdent à la lecture, trop souvent pernicieuse, de leurs journaux, nul doute qu'on ne vît bien des choses aller mieux qu'elles ne vont aujourd'hui.

En 1846, M. Mézières avait écrit un livre qui, tout en restant dans le domaine du moraliste, aborde une importante question politique : *L'influence du régime représentatif sur la félicité publique;* il y indiquait « les inconvénients, les embarras et les dan-

Digitized by Google

» gers de ce régime, ou plutôt de la monarchie » représentative, telle que nous l'avons faite, » sans se douter que ses paroles dussent sitôt recevoir des événements une éclatante confirmation. Des motifs de haute convenance, qu'il indique dans son *avertissement,* l'avaient porté d'abord à garder l'anonyme ; mais, quatre ans après, un autre motif non moins puissant l'en fit sortir; et le livre reparut sous son nom en 1850 : il voulait par là défendre ouvertement l'Université en butte à beaucoup de reproches et d'accusations, et montrer dans quels termes un universitaire avait d'avance signalé les progrès du socialisme qui mettait alors en si grand péril le vaisseau de l'État.

Je ne pourrais, sous peine de donner à ma notice une longueur excessive, analyser cet ouvrage avec les développements propres à vous en donner une idée suffisante. Je me contenterai, pour résumer en quelques mots l'éloge qu'il me paraît mériter, de dire que l'auteur y fait preuve de toutes les qualités sans lesquelles un écrit de cette nature resterait sans valeur et sans autorité : rectitude et sûreté de jugement, pour apprécier sainement toutes choses et réduire chaque fait à son importance réelle ; clairvoyance souvent justifiée par les événements ultérieurs; connaissances profondes en histoire ; lui permettant de demander au passé les leçons qu'il peut fournir ; impartialité rare dans les écrivains politiques, que trop souvent la passion maîtrise et aveugle. Il y joint une franchise non moins rare, qui ne pouvait manquer de lui faire des ennemis parmi les hommes trop circonspects et ceux que blesse l'éclat de la vérité.

En somme, il n'est point d'avis que le régime représentatif soit par lui-même favorable au bonheur

Digitized by Google

des sociétés. « .... Je sais, dit-il dans ses conclusions [1], » tout ce que ces institutions peuvent inspirer à un » peuple d'énergie morale, de vigueur politique, » d'activité intellectuelle ; mais je sais aussi qu'elles » sont remplies d'écueils et de périls ; qu'elles favo- » risent aisément l'intrigue, l'imposture, le faux » patriotisme ; qu'elles exigent des nations plus de » sagesse, de bon sens et de lumières qu'aucune » autre forme de gouvernement. J'ai voulu ne laisser » à cet égard aucune illusion, et je n'ai pas trouvé » de meilleur moyen que d'écarter les mensonges » convenus, de bannir les ménagements inutiles, » et de dire à tous les partis, sans exception, de » dures et incommodes vérités.

Le livre qui vient après celui-ci dans l'ordre chronologique a pour titre : *Jugements, maximes et réminiscences*. Il n'est pas entièrement nouveau pour nous, car l'auteur en a pris des extraits pour sujets de ses lectures à l'Académie de Metz ; laissons-le, d'ailleurs, caractériser lui-même la nature et l'esprit de son travail.

« [2] Ceux qui sont à la piste d'anecdotes neuves, de » rencontres singulières, de rapprochements inat- » tendus, trouveront peut-être ici de quoi satisfaire » leur curiosité. Je me suis attaché à n'admettre » dans cet ouvrage que des faits et des recherches » qui offrent un caractère d'originalité, du moins » pour la masse des lecteurs. Je présume que les » bibliophiles qui se détournent des sentiers battus, » et qui explorent de préférence, ainsi que moi, des » régions moins accessibles à la foule, seraient sou- » vent fort en peine de découvrir la trace de mes

[1] Page 370. [2] Avant-propos, page III.

Digitized by Google

» excursions. » Et plus loin : [1] « Tout avec un vif » désir de rendre justice au mérite de notre littéra- » ture, à la gloire de nos armes et aux attributs dis- » tinctifs de l'esprit français, j'ai dû parfois contre- » dire nos préjugés nationaux et combattre les » flatteries ou les illusions du faux patriotisme. Il » est possible que la franchise dont je fais profes- » sion m'expose à froisser des sentiments et des » personnes que je respecte... Selon moi, un livre » de morale se recommande surtout par la somme » de vérités courageuses qu'il expose... »

Il était bon de citer ces lignes, parce qu'elles mettent en relief deux qualités que j'ai déjà eu l'occasion de signaler, et qui rehaussent singulièrement le caractère de notre honorable confrère, la franchise et l'impartialité : il les a portées, dans sa conversation et dans ses écrits, à un point tel que, plus d'une fois, il s'est exposé au reproche de n'avoir pas le cœur français. Pour le lui faire, il fallait être aveuglé par ces malheureuses illusions qui nous ont été si funestes, et que, peut-être, hélas ! ne perdrons-nous jamais entièrement.

Dans le livre de l'économie, dont je vous ai présenté plus haut l'analyse, un chapitre intitulé : *Des plaisirs à bon marché,* contient la réflexion suivante :

« Parmi les amusements de société, quelques » personnes citent les charades comme un divertis- » sement fort agréable et comme une source iné- » puisable d'instruction. Je m'en rapporte sur ce » point au témoignage des juges compétents... »

Il y a, dans ces quelques lignes, la révélation d'un goût très-vif de notre savant confrère, et je ne

[1] Avant-propos, page IV

Digitized by Google

puis me dispenser de le signaler ici, parce qu'il a donné lieu à l'une de ses œuvres les plus originales : *Les charades et les homonymes, ou l'art de s'instruire en s'amusant,* publiée en 1866. Écoutons-le, dans la dédicace qu'il en fait à un ancien ami, expliquer lui-même le sujet de cet ouvrage :

« Mon cher ami,

» Vous me demandiez, il y a un certain temps, » de vous exposer les règles du jeu des charades et » des homonymes auquel vous aviez pris goût en » assistant quelquefois à nos soirées hebdomadaires, » et que vous aviez l'intention d'introduire dans vos » réunions de famille. Cette demande m'a suggéré » la pensée de réunir sous une forme méthodique » nos coutumes, nos conventions, nos précédents » traditionnels. Le moment me paraît d'ailleurs venu » de rédiger un code définitif sur ce sujet. Depuis » plus de vingt-cinq hivers, près du double de ce » que Tacite regardait comme un long espace de la » vie humaine, les charades et les homonymes ont » été notre passe-temps favori, une fois par semaine, » et pas une de nos séances ne s'est achevée sans » nous divertir et sans nous apprendre quelque » chose d'intéressant et de curieux... Grâce à quel- » que loisir et peut-être à une vocation spéciale, » j'ai été non pas l'unique, mais le principal pour- » voyeur de mots nouveaux pour défrayer une inces- » sante consommation, et jamais je n'ai manqué aux » obligations de mon rôle. J'ai donc le droit de me » constituer l'historien des campagnes où j'ai été » tour à tour champion et témoin assidu. Je désire » que ce badinage réponde à votre attente; qu'il » contribue à l'amusement de vos amis comme il a

Digitized by Google

» contribué au nôtre ; enfin qu'il ajoute quelque » chose au petit nombre des plaisirs inoffensifs et » des récréations sociales, à la fois attrayantes et » instructives.

» Agréez, mon cher ami, ces réminiscences fami- » lières d'une époque déjà loin de nous et l'assu- » rance d'un attachement que le temps n'emportera » pas avec tout le reste.

» M. L. M. »

Il faut lire ce livre vraiment curieux pour comprendre comment l'auteur a pu exciter et soutenir l'intérêt sur un sujet qui semble futile au premier abord, sur une distraction que l'on serait tenté de reléguer dans les jeux d'enfant, et qu'il avait su rendre sérieusement attachante et instructive.

De toutes les œuvres dues à la plume infatigable de M. Mézières, la dernière, du moins parmi celles qu'il a publiées, n'est pas la moins remarquable. En 1869, quand nul ne prévoyait les affreux malheurs qui allaient fondre sur nous, la Société des Amis de la Paix avait publié l'annonce d'un concours contre ce qu'elle appelait *le crime de la guerre* : « LE CRIME » DE LA GUERRE, disait le programme, DÉNONCÉ A » L'HUMANITÉ. » Parmi les quarante Mémoires qui répondaient à ce programme, le jury chargé d'en faire l'examen en distingua trois que, pour des mérites divers, il classait en tête des autres ; et sur les conclusions du rapport, un prix fut décerné à chacun d'eux. Notre confrère était l'un des auteurs couronnés et son travail a été publié en 1872, sous le titre : *De la Polémomanie, ou folie de la guerre dans l'Europe actuelle.* Pour vous le faire apprécier par un juge d'une incontestable autorité, permettez-moi

Digitized by Google

d'emprunter le langage de M. Frédéric Passy, l'un des membres chargé du rapport, et auteur d'une préface placée en tête du livre.

« S'il y a, dit M. Frédéric Passy, un travail qui soit » de nature à donner une haute idée du mérite de » son auteur, c'est assurément celui-ci. Incontestablement, l'homme à qui il est dû est un homme » des plus distingués, très-savant et d'une science » profonde et sûre, remarquablement au courant des » littératures diverses, tant anciennes que modernes, » possédant à fond l'histoire et particulièrement » versé dans l'histoire militaire, qu'il paraît avoir eu » l'occasion d'étudier ailleurs que dans les livres.

» Armé de ces ressources, il s'est appliqué à faire, » historiquement et militairement, le procès à la » manie belligérante, et il l'a fait comme nul autre. » Aucun, quel que soit le talent déployé par plusieurs » des concurrents, ne passe en revue d'une façon » aussi nette la longue série des guerres et des faits » de guerre; ne rectifie plus sûrement, chemin faisant, les nombreuses et grossières bévues des » historiens, même les plus renommés, et ne remet » mieux chacun, homme ou peuple, à sa vraie place. » Aucun ne montre mieux la perpétuelle fausseté » des bulletins de victoire, l'incurable stérilité des » conquêtes et des triomphes, et trop souvent aussi, » hélas! l'inutilité des défaites, qui devraient instruire et ne font qu'irriter. »

Cette remarquable étendue de connaissances en histoire, et particulièrement en histoire militaire, signalée par M. Frédéric Passy, contribue en effet à former un des traits caractéristiques du livre qui nous occupe, et le rend aussi curieux qu'instructif. Son jugement sur Napoléon Ier et le régime impé-

Digitized by Google

rial [1] est écrit de main de maître, et suffirait à recommander l'ouvrage. Son appréciation du tort imputé au maréchal Grouchy dans la journée de Waterloo [2] est aussi un passage très-intéressant et très-propre à éclairer l'opinion. On trouve dans ce livre, presque à chaque page, l'exposé de principes extrêmement judicieux, dont plusieurs, grâce à des préjugés trop répandus, seront peut-être accueillis comme des paradoxes : témoin celui-ci, dont je ne saurais trop, pour mon compte, approuver la sagesse [3].

« Aucun bon citoyen ne doit souhaiter pour son » pays une prééminence excessive, telle que celle » de l'apogée de l'empire. Un rôle dominateur sou- » lève des animosités secrètes, de violentes rancunes » et un désir de vengeance qui n'attendent que leur » heure. Il provoque des coalitions formidables par » leur nombre et, en définitive, irrésistibles, parce » qu'elles se recrutent sans cesse. Il faut bien se » persuader que pas un seul État du continent n'est » capable de lutter contre tous les autres, même » avec un Napoléon à sa tête. Ce qu'il est permis » de souhaiter à son pays, c'est un ascendant moral » et civilisateur plutôt qu'une supériorité guerrière, » et une influence légitime dans les conseils de » l'Europe. »

Après cette étude, trop longue sans doute, de l'écrivain moraliste, il me reste à vous rappeler son concours aux travaux de l'Académie de Metz. Il en était membre depuis 1838, et l'a présidée deux fois, en 1841 et en 1862. Dans son discours prononcé à la séance publique de mai 1842, il avait pris pour sujet les *bévues littéraires*, en choisissant comme

[1] Chapitres XII et XIII. — [2] Chap. V. — [3] Page 307.

Digitized by Google

exemples à l'appui de ses réflexions, celles qui pouvaient, au moins pour la plus grande partie de ses auditeurs, se recommander par le mérite de la nouveauté. Sa vaste érudition lui donnait beau jeu pour accomplir, à la satisfaction générale, le programme qu'il s'était imposé.

Le sujet du discours qui a terminé sa seconde présidence, en 1863, est une notice littéraire fort intéressante sur Sydney Smith, membre du clergé anglican, et créateur de la *Revue d'Edimbourg ;* écrivain renommé en Angleterre pour sa verve plaisante et son esprit éminemment judicieux. M. Guizot, qui avait connu particulièrement Sydney Smith, et en faisait le plus grand cas, écrivait du Val-Richer, le 1er septembre 1863, à l'auteur de la notice, pour le remercier de l'envoi qu'il lui en avait fait, et du plaisir que lui en avait procuré la lecture.

Parmi les autres travaux de M. Mézières pour l'Académie de Metz, l'un des plus importants est une notice critique sur la *continuation de l'histoire d'Angleterre de Hume et Smolett par M. Hughes,* notice qui a été en partie lue en séance publique. M. Hughes commence son récit à l'avénement de Georges III, en 1760, et le mène jusqu'au règne de Guillaume IV, que sa nièce Victoria a remplacé en 1837. M. Mézières, tout en appréciant les qualités de l'historien anglais, prend de là occasion de nous présenter un magnifique tableau des événements mémorables qu'il a décrits, notamment de la guerre pour l'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique, et de la lutte de l'Angleterre contre la France pendant la Révolution et le premier empire. Il donne des détails pleins d'intérêt sur les personnages les plus illustres de cette époque,

Digitized by Google

Washington, Pitt, Nelson, Wellington et autres. Parmi les réflexions très-judicieuses que lui inspirent les faits dont il s'occupe, je remarque la suivante qui n'est que trop vraie, malheureusement pour la France.

« Lorsque je vois dans les manifestations publi-
» ques du sénat américain ce sentiment de piété
» si vrai et si profond, lorsque je lis ces messages
» du président au congrès, qui, presque toujours,
» commencent par d'humbles actions de grâces à la
» Providence, j'admire, entre tant d'autres diffé-
» rences caractéristiques, le contraste de ces mœurs,
» de ces croyances, de ces usages parlementaires
» avec les nôtres ; et je me demande si, en France,
» il y aurait assez de plaisanteries et de sarcasmes
» pour bafouer un pareil langage. »

Vient ensuite un travail d'une nature toute différente : c'est une note sur *l'usage et l'abus des citations,* sujet purement littéraire et de moindre importance, sans doute, mais sur lequel l'auteur sait encore appeler l'intérêt en y apportant le jugement, le goût et l'érudition que nous lui connaissons.

A ce qui précède, il faut ajouter quelques rapports sur différents ouvrages envoyés à l'Académie : ce sont de véritables modèles d'appréciation et de saine critique. On y voit briller une qualité nouvelle, que ne pouvaient révéler des œuvres plus sérieuses, l'humour, pour employer une expression naturalisée dans notre langue, et qu'il devait apparemment à son étude approfondie des écrivains humoristes de l'Angleterre. Permettez-moi de vous citer ici comme exemple un extrait de son rapport sur une livraison des mémoires de la Société géologique du midi de la France.

Digitized by Google

Dans une dissertation sur les vicomtes d'Avignon, qui ont laissé fort peu de traces et sont à peu près inconnus, l'auteur essaie de reconstituer leur histoire à l'aide de quelques chartes inédites. Il rencontre d'abord un certain Amelius, au sujet duquel on ne sait presque rien ; et après une longue discussion sur quelques documents peu précis, il finit par admettre que ledit Amelius paraît avoir existé dans le IX^e^ siècle et avoir exercé une autorité quelconque à Avignon ; que de plus il a dû être plutôt comte que vicomte. Ce à quoi notre confrère ajoute : « Pour moi, je suis prêt à reconnaître qu'Amelius » paraît avoir existé ; je ne conteste pas qu'il ait » exercé une autorité quelconque ; et je souscris » volontiers au système qui le range parmi les » comtes, à moins que quelqu'un, par esprit de » contradiction, ne s'avise d'en faire un vicomte, » et ne porte le défi de prouver le contraire, ce qui » deviendrait fort embarrassant. »

Puis, continuant l'examen du même travail : « Si » l'auteur, écrit-il, est très-circonspect à l'égard » d'Amelius, dont il n'affirme pas même l'existence, » il prend sa revanche avec Virmundus, et s'appuie » d'une charte de 951. *A la vérité,* dit-il, *cette* » *charte est rapportée sur la foi de dom Polycarpe* » *de la Rivière, ce qui n'est pas une trop bonne note* » *en faveur de son authenticité.* J'ignore ses motifs » pour mettre ainsi en suspicion l'exactitude ou la » véracité de dom Polycarpe contre lequel je n'avais » jusqu'ici aucune prévention. Heureusement l'ob- » jection qu'il s'est faite ne l'embarrasse point, et il » s'écrie d'un air triomphant : *Quoi qu'il en soit de* » *la charte de 951, le vicomte Virmundus ne nous* » *échappera pas pour cela, puisque nous trouvons un*

Digitized by Google

» *Bermundus, ce qui est évidemment le même nom,* » *qualifié aussi vicomte dans une charte.* J'avoue, » conformément à l'opinion de l'auteur, que *Vir-* » *mundus* a un air de famille avec *Bermundus,* en » changeant *Vir* en *Ber,* et on a vu des licences » plus hardies que celles-là. Pour mon compte, j'é- » prouve une véritable satisfaction de savoir que » Virmundus ne lui échappe pas, et qu'il tient enfin » un vicomte. »

On ne peut railler avec plus de bonhomie et de finesse l'exagération dans les recherches relatives à l'histoire locale.

Il me reste à citer, dans les travaux de M. Mézières, une conférence qu'il a faite à l'hôtel de ville, le 13 janvier 1866, sur *l'impartialité dans l'histoire militaire.* Avec l'autorité que lui donne le champ si vaste de ses lectures, il y formule des préceptes que devraient méditer tous ceux qui s'occupent de ce genre d'histoire. Une tendance fâcheuse prédomine trop souvent en pareille matière : soit par le défaut de clairvoyance que donne l'esprit de parti, soit par ménagement pour la vanité nationale, le narrateur a la faiblesse d'exagérer les triomphes des siens, de dissimuler leurs revers, de rabaisser les exploits de l'ennemi. Si ce défaut n'avait d'autre inconvénient que de répandre dans le public des notions erronées sur les faits, il n'y aurait encore que demi-mal ; mais, ce qui est beaucoup plus grave, il contribue à inspirer une confiance aveugle et une excessive présomption, presque toujours avant-courrière de désastres. Il ne faut jamais mépriser ses ennemis, même les plus insignifiants.

M. Mézières a remarqué que les historiens militaire français méritent souvent le reproche de man-

Digitized by Google

quer d'impartialité : « J'avoue, dit-il, que, plus d'une » fois, en lisant nos annales militaires dont j'ai fait » une étude attentive, je me suis senti inquiet sur » la vérité, incertain dans mes jugements, rempli de » perplexité et d'hésitation, lorsque je rencontrais » par hasard de manifestes hyperboles, des réti- » cences calculées, des assertions démenties par » l'évidence ou contredites par la voix commune de » l'Europe. Je soupçonnais les narrateurs de s'être » fait illusion à eux-mêmes, ou d'avoir trop compté » sur la crédulité des lecteurs. »

Les historiens anglais lui inspirent généralement plus de confiance que les nôtres : il les voit plus disposés à rendre aux adversaires de leur patrie la justice qui leur est due, et à reconnaître avec une entière franchise, même aux dépens de leur patriotisme, les beaux faits d'armes de nos ancêtres et les nôtres. Entre autres preuves convaincantes à l'appui de son opinion, il prend dans le célèbre historien Macaulay le récit de la victoire du maréchal de Luxembourg sur Guillaume III, à Steinkerque, le 3 août 1692 ; récit dans lequel ce grand écrivain signale, aussi chaudement que s'il se fût agi de ses compatriotes, l'admirable sang-froid, la résolution du général français dans cette journée, et la brillante valeur que ses troupes y ont déployée. D'autres passages, extraits de divers historiens modernes de l'Angleterre, font preuve de la même impartialité vis-à-vis de la France, à propos de faits se rapportant aux époques où les deux pays étaient en guerre.

« Pour écrire une bonne histoire militaire, dit » M. Mézières, il ne suffit pas de compulser exacte- » ment les archives de son pays, d'interroger ceux » qui ont pris une part quelconque aux opérations,

Digitized by Google

» de réunir une précieuse collection de cartes géographiques, ni même de visiter les lieux qui ont servi » de théâtre aux événements, quoique tout cela ait » assurément de l'importance. Il faut encore entendre » les dépositions de toutes les parties intéressées » au débat, comparer les témoignages de diverse » origine, les contrôler les uns par les autres, et en » faire sortir la vérité, ou ce qui approche le plus » de la vérité. Que dirait-on d'un écrivain qui entreprendrait une relation de la bataille de Leipsick, » sans prendre la peine de recourir au témoignage » des Autrichiens, des Russes, des Prussiens, des » Suédois, de tous ceux enfin qui ont joué un rôle » dans cette lutte gigantesque, dans ce duel entre la » France et l'Europe? Aussi, parmi les conditions » indispensables pour quiconque veut publier une » histoire militaire digne de ce nom, faut-il ranger » en première ligne une suffisante connaissance des » langues modernes, afin de pouvoir vérifier au » besoin les documents originaux, qui n'ont pas été » et qui ne seront jamais traduits. »

Cette condition que pose ici fort judicieusement notre confrère, il la remplissait de la manière la plus complète pour la langue anglaise, et, de plus, il pouvait lire dans leur propre langue les auteurs italiens et espagnols.

M. Mézières était déjà d'un âge assez avancé quand éclata la malheureuse guerre qui nous a été si funeste : aussi les revers qui ont accablé la France et la situation critique qui nous en est restée ne pouvaient-ils manquer d'agir sur lui d'une façon pénible. Sa constitution, qui avait résisté aux atteintes d'une maladie terrible, déclinait visiblement, sans que, toutefois, il perdit rien de sa vive intelligence, de sa mémoire et

Digitized by Google

de son goût pour le travail. Il ne se faisait, d'ailleurs, aucune illusion sur la proximité de sa fin, et l'envisageait avec le calme, la fermeté du sage que soutient le témoignage de sa conscience quand il est près de paraître devant Celui qui doit nous juger tous. Dans une lettre à un de ses amis, trois semaines avant sa mort, en signalant dans sa santé quelques symptômes qui semblent indiquer, dit-il, « le commence-» ment de la fin », il ajoute : « du reste je suis prêt » à toutes les éventualités, et rien ne me surprendra » au dépourvu. » Il s'est éteint doucement, le 2 décembre 1872, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans ce village de Réhon où on l'avait amené de Paris à l'âge de trois ans pour le baptiser; c'est là que plus tard, il était venu chercher la compagne de sa vie, qui se faisait un devoir et un plaisir de l'aider dans les immenses recherches que demandaient ses écrits et dont il écoutait une dernière lecture quelques instants avant de rendre le dernier soupir. C'est dans ce même lieu que repose aujourd'hui sa dépouille mortelle, suivant le désir qu'il en avait plusieurs fois exprimé à sa famille.

Toujours en lutte contre nos erreurs et nos travers, toujours en quête, dans ses incessantes lectures, de maximes et de pensées utiles à l'humanité, il était resté au travail presque jusqu'au moment où la vie allait le quitter. Les dernières lignes écrites de sa main, le 30 novembre 1872, deux jours avant sa mort, contiennent des réflexions pleines de sagesse sur l'équilibre d'un budget de ménage, sur l'abus des romans, sur l'inégalité des conditions sociales, et enfin sur l'exercice de la charité.

Le jour même de la mort de M. Mézières, son ancien camarade de l'École normale, M. Patin, secré-

Digitized by Google

taire perpétuel de l'Académie française, dans une lettre affectueuse, lui adressait des remerciements officiels au sujet de son dernier livre, *La Polémomanie*, présenté quelques jours auparavant à l'Académie, et lui rappelait les titres que lui donnaient à l'intérêt de l'illustre compagnie sa carrière universitaire et ses excellents écrits.

Si j'ai su peindre convenablement l'homme dont j'avais à vous retracer la vie et les travaux, vous devez comprendre, Messieurs, que nous perdons en lui un grand écrivain moraliste, un philanthrope éclairé, un critique judicieux et un littérateur des plus distingués. Il était de la grande école classique qui a produit tant d'œuvres admirables : inflexible gardien des pures traditions de l'Académie française, maniant avec une rare habileté les ressources de notre vieille langue, et ne faisant au néologisme que les emprunts rigoureusement indispensables. Mes citations nombreuses, tirées de ses écrits, ont dû vous faire connaître son style, un modèle de concision, de clarté et d'élégance. Chez lui, chose assez rare, le langage valait le style ; sa conversation, où se montrait sa vaste érudition servie par une mémoire prodigieuse, charmait ses auditeurs, et il était rare qu'elle ne les instruisît pas en même temps.

Cet éloge, auquel s'associeront, j'en suis convaincu, tous ceux qui ont vu de près M. Mézières, je le lui adressais, presque, dans les mêmes termes, il y a cinq mois, devant sa tombe encore ouverte : pour finir, je vous demande la permission d'en reproduire encore ici les dernières paroles.

« Les qualités les plus brillantes de l'esprit laisseraient l'homme incomplet s'il n'y joignait les qualités morales qui procurent l'estime et l'affection.

Digitized by Google

Je ne crains pas d'être démenti en affirmant que, chez M. Mézières, celles-ci l'emportaient encore sur les autres. Il était impossible de le connaître sans admirer en lui la bonté du cœur, l'aménité du caractère, la probité sévère, l'inébranlable rectitude du jugement, et enfin cette conviction religieuse qui, en élevant l'âme vers le Créateur, lui est un secours si puissant contre les misères de la vie terrestre. A ces qualités, il en faut ajouter une qu'on regrette de ne pas trouver toujours dans ceux qui ont exercé des fonctions publiques, la fidélité à ses convictions politiques, auxquelles deux fois dans le cours de sa carrière il a sacrifié sa position. S'il ne nous est pas donné de pénétrer le redoutable mystère de la vie future, du moins le sentiment de justice que Dieu a mis au cœur de l'homme nous laisse-t-il le ferme espoir qu'elle doit être heureuse pour celui qui a si constamment et si bien rempli ces devoirs ici-bas. »

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. DE SAINT-MARTIN,

CONDUCTEUR PRINCIPAL DES PONTS ET CHAUSSÉES,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE METZ.

PAR M. PETSCHE.

Le 19 décembre 1872 votre ancien trésorier, un de vos plus dévoués travailleurs, M. Laurent-Barthélemy de Saint-Martin, s'éteignait à l'âge de quatre-vingt-trois ans, loin de nous, loin de cette chère cité de Metz qu'il avait habitée pendant plus d'un demi-siècle et qu'il n'aurait jamais quittée sans les funestes événements qui nous ont tous dispersés.

La petite ville de Saint-Nicolas-du-Port, qui était devenue son refuge, a recueilli ses restes : aucun de nous n'a pu l'accompagner jusqu'au seuil de sa dernière demeure, ni lui dire, sur sa tombe ouverte, un suprême adieu. La nouvelle de sa mort, tardivement reçue, la maladie de notre président, l'éloignement expliquent l'absence de l'Académie ; mais à défaut d'un témoignage immédiat de confraternité, vous avez voulu, conformément à vos traditions, que les travaux de M. de Saint-Martin vous fussent rappelés

Digitized by Google

dans une notice qui serait un dernier hommage rendu à sa laborieuse carrière.

Comme j'appartiens à ce corps des ponts et chaussées, dans lequel il est resté en fonctions jusqu'à sa quatre-vingtième année, et que j'ai vécu avec lui en rapports fréquents de service et d'amitié, vous avez pensé que je pouvais, plus aisément qu'un autre, vous parler de l'homme et de ses ouvrages. J'ai accepté cette tâche comme un pieux devoir et je vais essayer de vous retracer rapidement cette longue existence qui, jusqu'à ses derniers instants, a été consacrée au travail.

Laurent-Barthélemy de Saint-Martin est né le 23 août 1790 à Ruppes, petit village du département des Vosges. Nous manquons de détails sur sa famille, mais nous savons qu'elle n'avait pas de fortune.

A l'âge de dix-huit ans il fait partie de la grande armée. Il est attaché à l'intendance générale comme garde-magasin d'abord, plus tard en qualité de commissaire des guerres adjoint. Une lettre de l'ordonnateur en chef du 2e corps, Bondurand, datée de Léopoldstadt et du 28 septembre 1809, signale, avec éloge, la conduite, le zèle et la probité du jeune comptable.

C'est à ces services honorables que M. de Saint-Martin a dû, plus tard, d'être compris dans la distribution de la médaille de Sainte-Hélène, distinction qui a été créée dans une pensée politique et qui est venue, après quarante ans, faire comme le dénombrement des survivants des funestes, mais glorieuses guerres du premier empire.

Après la campagne d'Autriche M. de Saint-Martin vient à Metz; son cœur de vingt ans y ressent une

Digitized by Google

affection sérieuse, sous l'influence de laquelle il se marie et renonce à la carrière militaire.

Son mariage avec la fille du chef des bureaux des ponts et chaussées facilite son entrée dans cette administration, à laquelle il donnera près de soixante années d'un labeur régulier et soutenu.

Pendant deux ans il a le titre de dessinateur géographe, qui indique la nature spéciale de ses occupations; puis il succède à son beau-père et se trouve chargé de ces fonctions de chef de bureau, qu'il conservera jusqu'à la fin de sa longue carrière.

Les qualités par lesquelles s'était fait remarquer le jeune commissaire des guerres recommandent le chef de bureau à la bienveillance, à l'estime, et j'ajouterai à l'affection des ingénieurs en chef qui, dans une période d'un demi-siècle, se succèdent à la tête du service des ponts et chaussées du département de la Moselle : MM. Rouyer, Bouquet, Gorsse, Le Masson, Le Joindre et de Mardigny.

L'un après l'autre ces hommes distingués rendent témoignage de l'assiduité, de l'ordre, de l'intelligence de leur collaborateur.

M. de Saint-Martin, rapidement initié à tous les détails de la comptabilité, de la législation et des règlements de cette grande administration, devient bientôt un des anneaux importants de la chaîne des bonnes traditions qui faisaient l'honneur du service dans notre cher et malheureux département.

Toujours le premier au bureau, le dernier à la besogne, distribuant et surveillant le travail d'un grand nombre d'employés, au courant de toutes les décisions et jaloux de l'observation stricte de toutes les prescriptions, respecté et même un peu craint de ses inférieurs, traité par ses chefs avec les plus

Digitized by Google

grands égards, M. de Saint-Martin a pu se croire, pendant de longues années, une des pierres angulaires de l'administration, orgueil bien naturel et légitime chez un travailleur aussi instruit, aussi laborieux et aussi estimé.

Sous sa direction s'est formée toute une pépinière d'agents dévoués qui, à son exemple, ont pris l'habitude d'un soin extrême dans l'exécution de chaque travail.

Le département de la Moselle s'est fait ainsi, auprès de l'administration supérieure, une véritable réputation par l'exécution parfaite et la netteté de toutes les pièces qu'il envoyait au ministère des travaux publics.

Le titre de chef des bureaux de l'ingénieur en chef, dont M. de Saint-Martin aimait à se faire honneur, ne répondait à aucune situation officielle. Pour avoir sa place déterminée dans le corps des ponts et chaussées et acquérir, par ses services, des droits à la retraite, il dut passer par la filière de toutes les classes de la carrière du conducteur. C'est ainsi qu'après avoir pris rang, en 1837 seulement, parmi les auxiliaires de troisième classe, il conquit successivement et assez rapidement la deuxième et la première classe, puis l'embrigadement avec ses trois classes et arriva enfin, le 1er janvier 1855, au grade de conducteur principal, sommet de cette échelle que franchissent lentement tant de travailleurs instruits, modestes et dévoués.

L'entrée tardive de M. de Saint-Martin dans les cadres réguliers de l'administration, et l'âge très-jeune auquel il a eu le titre et rempli les fonctions de chef de bureau, expliquent peut-être le caractère exceptionnel de la situation qu'il s'était faite au milieu de ses camarades.

Digitized by Google

Il avait un grand sentiment de l'autorité, et s'il faisait respecter la sienne, il était plein de déférence pour celle de ses supérieurs. Ces traditions de respect sont, du reste, celles du corps des ponts et chaussées, elles s'y perpétuent d'autant plus sûrement qu'elles se complètent par des traditions d'attachement et de dévouement réciproques.

Le labeur sans cesse renouvelé et assujettissant du service administratif n'empêchait point M. de Saint-Martin de se livrer à un travail plus spécial, qui a produit quelques œuvres remarquables.

C'est à son initiative et à ses soins que nous avons dû, en 1844, cette carte de la Moselle à l'échelle du $\frac{1}{10000}$ (réduction de l'état-major) qui a été, jusque dans ces derniers temps, la carte la plus exacte et la plus complète du département. Nous serions même tenté de dire qu'elle était trop complète, car la population des villes et des villages, ainsi que les hachures représentant le relief du terrain surchargeaient des détails déjà très-nombreux et causaient quelque confusion. La gravure n'a pas donné, non plus, à cette œuvre, toute la netteté désirable. Quoi qu'il en soit, la carte de M. de Saint-Martin a rendu de grands services; le public l'a enlevée rapidement et, au bout de plusieurs années, on n'en trouvait plus d'exemplaires dans le commerce.

En 1860 M. de Saint-Martin retoucha son œuvre en la complétant par l'indication des changements survenus depuis 1844 et, à l'honneur de l'activité de notre département, on aime à se rappeler le prodigieux développement de routes, de chemins de fer, de recherches minières qui, en si peu de temps, en avait transformé la physionomie.

M. de Saint-Martin était à Metz comme la mémoire

Digitized by Google

vivante du service des ponts et chaussées. Ses notes historiques et illustrées sur les routes nationales et départementales de la Moselle forment un résumé intéressant de ses souvenirs et de ses intelligentes recherches. Chaque route y a, en quelque sorte, sa biographie : date de la construction, améliorations successives, dépenses des principaux travaux, crédits d'entretien, réparations des ouvrages d'art, dénominations et classifications données à diverses époques. Aucun détail n'est omis dans cet exposé fidèle qui rattache le présent au passé et éclaire l'un par l'autre.

J'ai pu apprécier l'utilité de ces notes, lorsqu'au sortir de l'école je suis venu, tout novice, prendre la direction d'un arrondissement. Elles m'ont servi d'introductrices et de guides dans ce service nouveau. Les vénérables routes de Paris à Mayence, de Metz à Sarrelouis, de Metz à Strasbourg, m'ont dit leurs secrets par la bouche de M. de Saint-Martin, elles m'ont raconté les corvées auxquelles elles ont dû le jour, les passages de la grande armée, les fatigues plus fécondes des roulages non moins pesants de la paix, accompagnées d'améliorations plus fréquentes et d'un entretien plus soigné. Elles sont devenues bien vite, pour moi, de vieilles connaissances et je me suis consacré à elles avec d'autant plus d'intérêt que leur histoire m'était plus familière.

Les notes de M. de Saint-Martin ont fait l'objet d'un rapport spécial adressé, le 28 mai 1856, au ministre des travaux publics par deux inspecteurs généraux des ponts et chaussées, MM. Mary et Le Masson. Ces juges éminents rendent hommage au travail consciencieux et utile de M. de Saint-Martin et concluent, conformément aux propositions de son

Digitized by Google

chef bienveillant M. Le Joindre, en demandant, pour l'auteur, la décoration de la Légion d'honneur.

Peu de temps après cette haute distinction venait récompenser, non-seulement une œuvre véritablement remarquable, mais encore quarante-sept années d'excellents services.

C'est à cette époque (en 1857) que vous avez ouvert vos rangs à M. de Saint-Martin en lui donnant, avec le titre « d'agrégé artiste, » une place honorable dans cette classe d'hommes spéciaux, dessinateurs, graveurs, opticiens, que vous aimez à encourager par vos suffrages et dont le mérite a contribué à fonder la solide réputation du travail messin.

L'activité de notre nouveau confrère était infatigable. Loin de se ralentir avec l'âge, elle semblait devenir, de jour en jour, plus productive.

Après les notes historiques, terminées en 1856, paraissent, en 1858, des renseignements statistiques sur les curages des cours d'eau du département de la Moselle et un récit détaillé de la grande opération du curage de la Seille, dans laquelle un collègue de M. de Saint-Martin, un conducteur principal des ponts et chaussées, aussi modeste que capable, doué d'un sens pratique tout à fait hors ligne, M. Barbey, a su, sous une direction rendue facile par son intelligent dévouement, mener à bonne fin, avec une dépense de 150000 francs, l'assainissement de plus de 1000 hectares de prés dépendant de sept usines et appartenant à onze cents propriétaires.

De semblables monographies, pour chaque grand travail, auraient un intérêt et une utilité incontestables. L'exposé des longues formalités par lesquelles s'exerce l'action administrative, les difficultés d'exé-

Digitized by Google

cution, les procédés par lesquels on les a prévenues ou vaincues, l'analyse des dépenses, sont autant d'enseignements qui, avec l'autorité d'une œuvre réalisée, peuvent servir de guide pour l'avenir.

En 1859 M. de Saint-Martin élabore un recueil des actes qui régissent la police du roulage et des peines prononcées par la loi.

Il s'occupe, à ce moment, d'un ouvrage considérable qui a attiré votre attention d'une façon toute particulière. Il s'agit d'un atlas géographique, statistique, historique du département de la Moselle.

Pour satisfaire à ce programme si vaste, aucune peine ne lui coûte. Il se met en rapports avec les instituteurs des six cent vingt-neuf communes du département, il leur adresse un questionnaire très-étendu, il obtient de ces modestes et intelligents collaborateurs des renseignements extrêmement intéressants, il compulse les archives des bureaux des contributions directes, des domaines, des forêts, et arrive enfin à dresser, pour chacun des vingt-sept cantons, un tableau synoptique de toutes les communes qui le composent, rappelant les anciennes provinces dont celles-ci faisaient partie, donnant leur population, le nombre de leurs maisons, leurs distances aux chefs-lieux, l'étendue et la classification du territoire, les propriétés communales, la nature du sol, les cours d'eau, les mines, l'industrie et le commerce, les monuments et les antiquités.

A ces tableaux, parfaitement ordonnés, succèdent neuf cartes du département, à l'échelle du $\frac{1}{320000}$ d'une exécution parfaite.

La première est consacrée à la géologie; M. de Saint-Martin devance, par cette réduction de l'œuvre

Digitized by Google

inédite de M. Reverchon, la publication de la grande carte au $\frac{1}{80000}$ à laquelle MM. Jacquot, Barré et Terquem sont venus apporter la collaboration de leurs savantes recherches.

La seconde carte de l'atlas de M. de Saint-Martin figure, par des traits rouges pleins, les traces encore apparentes des grandes voies dont la domination romaine avait sillonné notre pays.

Ces tronçons incontestés sont réunis par des lignes pointillées qui ne sont pas une affirmation, mais une simple hypothèse pour le complément du tracé. M. de Saint-Martin n'a jamais prétendu se poser en archéologue, c'est un statisticien qui constate des faits connus et met un point d'interrogation devant les faits ignorés dont il laisse la découverte à de plus savants.

La troisième carte reproduit les parties des anciennes provinces dont on a formé le département de la Moselle. La Lorraine, les Trois-Évêchés, le comté de Bar, l'empire d'Allemagne, le duché de Luxembourg ont fourni des éléments plus ou moins disséminés pour constituer ce beau département français, si homogène, si uni, si industriel et si laborieux, que la vaillance de ses enfants n'a pu préserver de la mutilation.

La quatrième carte figure, par des teintes différentes, les forêts domaniales, communales et particulières dont l'ensemble forme une surface de plus de 125000 hectares, mais qui, en dehors de quelques vastes massifs, tels que ceux de Briey, de Saint-Avold, de Bitche, se divisent en une multitude de parcelles parfois très-exiguës.

La cinquième carte donne l'hydrographie du département et fait ressortir les bassins qui le compo-

Digitized by Google

sent. Il est tributaire de deux fleuves, la Meuse et le Rhin, mais c'est à ce dernier exuaire qu'il envoie la plus grande partie de ses eaux, par la Moselle, par les Nieds, par la Sarre et quelques affluents moins importants. M. de Saint-Martin donne les noms des principaux cours d'eau et rappelle les usines qui y puisent leurs forces motrices.

La sixième carte pourrait être appelée la carte administrative. Elle fait ressortir les divisions par arrondissements et par cantons.

La septième carte est une réduction de la belle carte minière et métallurgique de M. Trautmann, ingénieur des mines.

Des figures variées y expriment, par leurs formes, par leurs couleurs, par leurs dimensions, les consommations diverses des usines, leurs productions, le combustible importé et laissé à chaque station de chemin de fer.

Cette représentation graphique des choses a une puissance merveilleuse et il est véritablement intéressant de constater avec quelle rapidité et comment, d'un simple coup d'œil, pour ainsi dire, l'homme exercé à ce genre d'interprétation saisit et embrasse des renseignements qui, traduits en chiffres, remplissent des colonnes d'une lecture lente et pénible. Cette force synthétique du dessin n'est peut-être pas assez fréquemment utilisée et surtout elle est trop peu connue.

La carte que nous rappelons en ce moment est un éloquent tableau de l'activité industrielle, dont notre riche département pouvait s'honorer dès 1859; mais, pour apprécier toute la vigueur de ses forces vives, il faut comparer cette carte à celle que notre ancien confrère, M. Barré, dressait en 1865.

Digitized by Google

Dans l'espace de six années la consommation de la houille passait de. . . . . 790000 tonnes à 1480000,
les produits de l'industrie
de. . . . . 142000 — à 242000,
les extractions de minerai
de fer de. . . . . 236000 — à 636000.

Ce n'est pas sans un douloureux orgueil que nous rappelons ces progressions magnifiques qui ont, sans doute, contribué à exciter la convoitise de nos conquérants bien informés.

La huitième carte de M. de Saint-Martin est consacrée aux chemins de fer exécutés ou projetés, et là, encore, nous pouvons constater la situation prospère du département, d'abord sacrifié dans la répartition des grandes lignes ferrées, mais peu à peu dédommagé par le développement des réseaux secondaires qui étendent leurs mailles de cantons en cantons, grâce à l'initiative et à la persévérante action de M. Le Joindre, un des anciens chefs de M. de Saint-Martin.

La carte routière du département clôt son magnifique atlas. Les routes nationales, départementales et les chemins de grande communication s'y distinguent par des lignes de couleurs variées. Nous regrettons de ne pas y voir les chemins vicinaux ordinaires qui complètent si utilement le réseau de nos communications, ces chemins modestes qui sont si utiles à l'agriculture et qui, dans une guerre, pourraient rendre de si grands services s'ils étaient mieux connus.

Nous nous sommes étendu sur cette œuvre principale de votre confrère. Elle méritait d'être rappelée à vos souvenirs.

C'est à l'occasion de cette remarquable production

Digitized by Google

en 1861 que vos suffrages, conférant à M. de Saint-Martin le titre de « membre titulaire, » l'ont attaché à votre compagnie par des liens plus étroits.

Le Conseil général de la Moselle, dans sa session de 1860, avait ordonné l'impression de l'atlas aux frais du département et l'Institut de France, quelques années après, décernait à M. de Saint-Martin une mention honorable, proclamée dans sa séance solennelle du 28 décembre 1863.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Flourens, en transmettait l'avis à l'auteur par une lettre pleine des plus gracieuses félicitations.

Un exemplaire, que M. de Saint-Martin vous a adressé en hommage, a été classé dans vos archives et y restera, pour vos successeurs, un témoignage des labeurs par lesquels, à une époque plus heureuse, les membres de l'Académie de Metz justifiaient la devise de votre Compagnie.

En 1865 M. de Saint-Martin prenait place à votre bureau en qualité de trésorier. Il a conservé ces fonctions jusqu'en 1871 et vous avez, plus d'une fois, apprécié la netteté avec laquelle étaient dressés les états de sa comptabilité.

Il avait encore bien des travaux sur le chantier. Son esprit collectionneur était constamment occupé à rassembler des documents qu'il se proposait de grouper d'une façon instructive, et qui nous promettaient d'intéressantes communications.

On peut dire qu'il a travaillé jusqu'à la mort, qui semblait reculer devant cette activité que l'âge n'avait point affaiblie.

L'Académie de Stanislas, en ouvrant, avec courtoisie, les portes de son enceinte aux membres de l'Académie de Metz, réfugiés sur la terre lorraine,

Digitized by Google

n'a point oublié M. de Saint-Martin dans sa retraite de Saint-Nicolas-du-Port, mais le vote du 8 novembre 1872, qui lui conférait le titre de correspondant, n'a précédé sa fin que d'un petit nombre de jours.

Le travail a occupé dans la vie de votre confrère une telle place, elle lui a procuré tant de jouissances, tant de consolations, que nous avons quelque peine à sortir de ce domaine pour pénétrer un instant dans sa vie de famille où quelques grandes satisfactions ont été accompagnées, pour lui, de poignantes douleurs.

Plusieurs d'entre vous ont connu la physionomie douce et charmante de Mme de Saint-Martin et n'ont pas oublié son exquise bonté, mais la maladie qui a précipité sa fin donne à ces souvenirs une profonde tristesse.

Il en est de même pour ce fils que son intelligence, aidée par les sacrifices de la sollicitude paternelle, a fait entrer à l'École polytechnique et qui a porté les épaulettes de capitaine d'artillerie. Sa mort prématurée a fait une veuve et des orphelins.

Deux filles, distinguées par l'esprit et le cœur, complétaient la famille de votre confrère. Elles ont été choisies pour compagnes par des hommes d'un grand mérite, tous deux anciens élèves de l'École polytechnique, occupant dans l'armée des positions élevées.

L'une a été enlevée jeune à l'éducation de ses enfants et à l'affection de son mari, M. le lieutenant-colonel Mendès.

L'autre a vu son bonheur bien vite brisé par la guerre du Mexique où son époux, M. Raoul, chef des services administratifs de l'expédition, que ses

Digitized by Google

fonctions auraient pu retenir loin du danger, ne cessait de marcher contre l'ennemi aux premiers rangs et a trouvé, sur le champ de bataille, la mort des braves.

Jamais douleur plus profonde n'a été portée avec plus de dignité. Frappée au cœur, mais soutenue par une foi ardente et par une charité infatigable, Mme Raoul est venue apporter à son vieux père les consolations du dévouement filial le plus pur.

C'est sa présence et son ingénieuse bonté qui ont su, le mieux, adoucir la peine que M. de Saint-Martin n'a pu s'empêcher d'éprouver en quittant ses fonctions plus que demi-séculaires et en entrant dans ce repos officiel que, pour lui, la bienveillance de l'administration avait si longtemps et presque indéfiniment reculé.

Je devais à cette noble veuve, à cette fille dévouée, un hommage que j'écourte par respect pour sa modestie. J'ai beaucoup pensé à elle et au culte pieux qu'elle conserve pour la mémoire de son père en essayant de vous retracer, avec fidélité et avec déférence, la longue, laborieuse et utile carrière de votre confrère.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

MATHIEU-LAMBERT POLAIN,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE METZ,

PAR M. VIANSSON.

Au nombre des sociétés savantes qui ont constamment entretenu les meilleures relations avec l'Académie de Metz, nous devons mettre en première ligne l'Académie royale de Belgique. Non-seulement les deux sociétés ont échangé leurs publications et le résultat de leurs travaux, mais encore plusieurs membres de l'illustre Société belge ont tenu à honneur d'obtenir le titre de membres de notre Académie. Parmi ces derniers figurait, depuis le 20 mai 1853, Mathieu-Lambert Polain, né à Liége le 25 janvier 1808 et décédé dans la même ville le 4 avril 1872. M. Polain donna un démenti à la règle qui veut que la précocité s'obtienne aux dépens de la maturité. A quatorze ans il suivait les cours de philosophie; à vingt ans il professait, dans sa ville natale, la littérature française et faisait un cours d'histoire politique moderne. Les événements mûrissent les hommes, et la Belgique, réveillée par les idées qu'y avait semées la France, sentait se développer le germe d'indépendance qui, en 1830, devait lui rendre sa nationalité.

Digitized by Google

Mieux que je ne pourrais le faire, l'auteur de l'éloge biographique de Polain à l'Académie de Bruxelles, M. de Decker, nous a dépeint cette époque : « Il y avait dans l'air je ne sais quel souffle, inconnu jusqu'alors, qui agitait, qui entraînait tous ces esprits d'élite, dont l'enthousiasme patriotique contraste si péniblement avec les tiédeurs et les défaillances d'aujourd'hui. On se connaissait à peine, mais on se comprenait d'instinct; on était uni, parce que les grandes inspirations nationales dominaient les préoccupations individuelles; on s'aimait, parce que chacun s'oubliait pour tout rapporter à cette patrie qu'on voulait préparer aux destinées glorieuses dont on avait le secret pressentiment. »

Mathieu Polain était bien l'homme d'une telle époque. Amant passionné de son pays, il se jeta avec ardeur dans la lutte. Tout était à créer; les siècles de guerre et d'oppression n'avaient rien laissé debout : il s'attacha à recomposer l'histoire nationale de la Belgique. Il recherchait les documents épars dans son pays, à Paris, en Bourgogne. En fouillant les archives, pour retrouver les annales de sa chère Belgique, il faisait maintes trouvailles dont il enrichissait ses voisins. C'est ainsi qu'il fournit à M. Guizot de précieux matériaux pour ses documents inédits sur l'histoire de France, et qu'il entretenait les meilleures relations avec les savants de tous pays. Ces procédés, plus que ses fonctions d'inspecteur-administrateur de l'Université de Liége, lui valurent le titre de membre correspondant de l'Institut et la décoration de la Légion d'honneur.

Mathieu Polain n'était cependant pas un ambitieux et, bien que toutes les sociétés eussent été honorées de voir figurer son nom sur leurs listes, en dehors

Digitized by Google

des académies de son pays et de la Société des Antiquaires de France, il n'a sollicité le titre de correspondant d'aucune autre société que de l'Académie de Metz.

M. de Decker fait finement ressortir la physionomie douce et charmante de son savant ami. Son idéal, c'était l'esprit de famille établissant, du haut en bas de l'échelle sociale, les relations qui doivent unir les hommes. Son rêve, c'était la liberté individuelle respectée et l'initiative personnelle favorisée dans leurs diverses manifestations. Il entendait ne relever que de sa conscience et de ses convictions, qu'il défendait avec une logique impitoyable.

Il n'a laissé aucune grande œuvre originale, mais, pendant trente-deux ans, son nom se retrouve chaque fois que, dans les annales de son pays, on recherche les promoteurs des idées généreuses et des fondations utiles.

Chrétien convaincu, ardent libéral, fanatique des vieilles gloires et des nouvelles institutions de son pays, Mathieu Polain s'est toujours efforcé de faire servir les études historiques à la défense de ces nobles causes. « L'histoire de la patrie, dit-il dans la préface de ses Récits historiques de l'ancien pays de Liége, est la première de toutes les histoires. Quelque grands qu'aient été les Grecs et les Romains, ils ne peuvent valoir, à nos yeux, ces héroïques bourgeois de qui nous descendons, chrétiens et patriotes, toujours prêts à mourir pour le maintien de leurs croyances et de leurs priviléges, et dont la devise était : Dieu et Liberté ! »

Digitized by Google

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

Digitized by Google

Digitized by Google

LAMARTINE.

SOUVENIRS PARTICULIERS.

PAR M. LE COMTE DE PUYMAIGRE.

J'étais un enfant quand d'heureux hasards me rapprochèrent pour la première fois de Lamartine que depuis j'ai revu dans diverses circonstances et dont je possède plusieurs lettres adressées les unes à mon père, les autres à moi-même. A Lamartine se reportent mes plus lointains, mes plus purs enthousiasmes. En apprenant sa mort, je résolus de réunir tous ceux de mes souvenirs qui pouvaient le concerner. Ce petit travail, j'avais pensé l'exécuter pour moi seul, aussi est-il resté longtemps dans mes cartons. A diverses reprises j'ai été engagé pourtant à lui donner de la publicité, mais j'aurais craint de le livrer à un journal ou à une revue à cause de son caractère trop intime. En songeant à l'esprit de bonne confraternité qui unit les membres de l'Académie de Metz, il m'a semblé que peut-être ils consentiraient à écouter la lecture de ces quelques feuillets et que cet inconvénient d'un trop grand jour que je redoutais s'amoindrirait dans une communication faite à un cercle restreint de bienveillants auditeurs. J'ai

Digitized by Google

beaucoup hésité, toutefois, et il a fallu pour vaincre mes scrupules, cette pensée que les moindres détails ont leur intérêt quand il s'agit d'un homme illustre. Mais je tiens à insister sur ces scrupules, je tiens à dire combien j'aurais désiré pouvoir ne parler que de Lamartine seul. Malheureusement ce n'était pas possible. J'ai eu à remplir des pages comme on en laisse échapper quand on écrit ses mémoires. Qu'on me permette d'user des prérogatives appartenant à ce genre de composition ; qu'on m'excuse si, bien contre mon gré, je suis obligé de parler de moi ; c'était le seul moyen de lier ces souvenirs ; mais à se nommer à côté de Lamartine, il y a, ce me semble, plus d'humilité que d'ostentation.

Ce sont, d'ailleurs, des circonstances toutes fortuites qui m'ont quelquefois élevé vers le poëte, et il n'y a pas lieu de s'enorgueillir d'une faveur du hasard. Le brin d'herbe peut-il tirer vanité de ce qu'un rayon de soleil soit tombé sur lui ? (5 mars 1872.)

En 1827, mon père fut nommé préfet de Saône-et-Loire, le département de Lamartine. En arrivant à Mâcon j'avais déjà souvent entendu nommer le poëte. Bien des fois mon père avait devant moi récité le *Lac* ou des fragments des *Préludes*. Ma jeune imagination avait été fort émue de ces beaux vers et j'avais un vif désir de voir leur auteur. Ce fut une satisfaction que j'eus bientôt. Il arrive presque toujours, quand il s'agit d'un homme au nom retentissant, que la vérité reste fort au-dessous de l'idéal qu'on s'est formé. Avec Lamartine, il n'en était pas ainsi : le poëte alors devait avoir trente-sept ans. Même en ignorant sa présence, on l'eût dans un salon remarqué entre

Digitized by Google

tous. Quand on le voyait, tel qu'il était à cette époque, d'une taille élevée, beau, le front calme, le regard bienveillant, la lèvre gracieuse et éloquente, d'une distinction incomparable dans les manières, la voix harmonieuse, répandant en quelque sorte autour de sa personne cette supériorité, cette poésie qui était en lui et semblait l'éclairer comme une auréole; quand on le voyait ainsi on le trouvait égal au moins au portrait que l'on s'était créé. Ses traits, à cette époque, ne me paraissent pas avoir jamais été bien reproduits. Une lithographie d'une date antérieure que Lamartine donna à mon père et que j'ai précieusement conservée, ne rend ni la physionomie, ni l'expression du regard. Le souvenir de Byron a trop influé sur la pose, sur la manière dont les cheveux sont relevés, sur ce cou nu qu'entoure un mouchoir négligemment noué. Les portraits de l'âge mûr sont plus satisfaisants; celui qui fut fait pour les œuvres complètes me semble excellent.

En 1827, Lamartine avait encore son père qui, avant la Révolution, avait été en garnison à Thionville, résidence alors agréable dont il avait gardé un reconnaissant souvenir. Ce beau vieillard a été admirablement peint dans les *Confidences :* « Il portait la tête haute, il regardait en face, il saluait avec dignité mais sans hauteur; ses membres étaient souples, sa marche ferme, leste, régulière, comme s'il eût entendu en marchant le tambour ou le clairon pour mesurer le mouvement et la distance de ses pas.... C'était le modèle parfait du gentilhomme de province, père de famille, chasseur, cultivateur, ami du peuple après l'avoir été du soldat. » Lamartine a délicieusement raconté le mariage de son père. Je me rappelle encore très-bien la noble femme qu'il avait choisie. Elle mou-

Digitized by Google

rut d'une manière épouvantable, brûlée dans un bain par une eau bouillante dont, affaiblie et éperdue, elle n'eut pas la force d'arrêter ou de fuir le jet. Elle succomba à d'affreuses souffrances au moment où son fils, qui venait d'être nommé membre de l'Académie française, se trouvait à Paris.

Lamartine alors était marié depuis plusieurs années, et je vis souvent près de lui une charmante enfant, cette Julia tant pleurée quelques années plus tard. Mme de Lamartine était digne de son mari par l'élévation et la distinction de son esprit; elle aimait et cultivait la peinture avec talent.

Je me rappelle plusieurs des conversations de Lamartine et de mon père se promenant tous deux dans le jardin de la préfecture, sur une terrasse plantée de tilleuls qui dominait les toits de la ville basse, entre lesquels se croisaient des rues étroites cherchant déjà, comme dans le Midi, à éviter, par leur peu de largeur et leurs sinuosités, les ardeurs d'un trop vif soleil. Au delà se déroulaient le cours de la Saône, les prairies de la Bresse, et dans le lointain, le soir, quand le ciel était pur, on voyait à l'horizon, comme un nuage rosé, les cimes aériennes du mont Blanc. La littérature et la politique faisaient les frais de ces longues causeries qui permirent à mon père de pénétrer assez avant dans le caractère de Lamartine. C'est ce que me semblent prouver quelques lignes que je vais extraire de *mémoires* inédits encore et écrits en 1830, après la révolution de Juillet : « Reli-
» gieux dans le sens de Chateaubriand, de cette
» religion qui s'allie aux idées philosophiques,
» monarchique avec l'amour de la liberté, dédaigneux
» des illustrations de naissance, parce qu'il croyait
» supérieure son illustration des lettres, peu favo-

Digitized by Google

» rable aux réputations littéraires qu'il jugeait sans » grande indulgence, cachant sa double ambition » d'unir aux palmes littéraires les plus hautes fonc- » tions de l'État sous les dehors d'une simplicité qui » n'était qu'apparente, avec tout cela un caractère » élevé, des formes très-nobles et éminemment » distinguées, de la loyauté et une grande et froide » aménité, un physique beau et réellement roman- » tique, et on aura une idée de M. de Lamartine. » Dans les mémoires auxquels je fais cet emprunt, mon père rappelle la manière admirable dont il avait entendu le poëte dire ses beaux vers dans une séance publique de l'Académie de Mâcon. Je me souviens encore très-bien de cette solennité. La littérature était, à Mâcon, en grand honneur. La Société des sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire comptait parmi ses membres, outre Lamartine, Lacretelle l'historien, né à Metz, qu'il avait quitté depuis sa jeunesse, et pendant les mois d'été attiré par son mariage sur les bords de la Saône ; Berchoux, le spirituel auteur de la gastronomie, qui résidait à Marcigny ; un juge de paix de Paray, M. Barrois, dont de très-spirituelles et faciles poésies auraient dû recommander le nom aux biographies qui l'ont oublié ; le baron de Chapuis-Montlaville, le baron de Roujoux, tous deux auteurs d'ouvrages divers ; M. Boullée, alors procureur du roi, à qui l'on doit une vie de Démosthènes et de consciencieuses notices sur les hommes politiques de la Restauration et du gouvernement de Juillet, l'un des plus actifs collaborateurs des biographies contemporaines. Qu'on me permette un mot de souvenir encore au curé de Mâcon, à M. l'abbé Faraut, homme de beaucoup de tact et d'esprit, ayant la riposte prompte, la repartie

Digitized by Google

piquante ; c'est lui qui, à une jeune pénitente s'accusant de s'être trouvée jolie et demandant si c'était un péché, répondit : « Un péché, non, mon enfant, » ce n'est qu'une grande erreur. »

Cette séance académique s'ouvrit par un discours de mon père, président honoraire et tenant à payer de sa personne une distinction accordée à sa position. Après le compte rendu obligatoire des travaux de l'année, Lamartine récita d'admirables vers alors encore inédits : *Novissima verba ;* Lacretelle lut des fragments de son *Histoire de la Restauration* à laquelle il travaillait ; M. Barrois de gracieux vers rappelant le style, la manière du siècle dernier. Un voyageur que mon père avait accueilli avec empressement et qui venait de visiter la Grèce, voulut aussi payer son écot littéraire. C'était M. Edgard Quinet.

Mon père se montrait toujours très-hospitalier envers les hommes distingués qui passaient par son département. J'ai vu chez lui Peignot, cher aux bibliophiles ; Buchon, l'éditeur de Froissart ; à une époque bien plus lointaine Marchangy. L'arrivée à Mâcon de Monrose, l'excellent acteur du Théâtre-Français, fut l'occasion d'un agréable petit dîner dont Lamartine fut l'un des convives et durant lequel Monrose se montra aussi distingué de manières que d'esprit.

Je me rappelle encore un autre dîner qu'anima, et fort vivement même, une longue discussion littéraire. On vint à parler de Clotilde de Surville. M. de Roujoux laissa entrevoir qu'il n'était pas étranger à la confection du second volume de ces prétendues poésies du XV^e^ siècle, et que le tout était de fabrique moderne. Lamartine prit fait et cause pour

Digitized by Google

l'authenticité de Clotilde de Surville, et soutint qu'une femme, une mère avait seule pu écrire les *verselets à mon premier-né.* Où des critiques s'étaient trompés, il était bien permis à un poëte de soutenir une opinion aussi impossible à défendre. Au reste Lamartine, par la nature de son génie, était peu propre à apprécier les poëtes du moyen âge. La pompe de son style, l'élévation de ses pensées, l'inclination à la mélancolie ne devaient pas lui permettre de se plaire à ce qui n'est le plus souvent qu'un esprit caustique, facétieux ou naïf, et il reportait à La Fontaine le peu de sympathie qu'il éprouvait pour les trouvères, ces ancêtres du Fabuliste. C'était justement par le caractère tout moderne de ses vers mal habillés de quelques mots surannés que la fausse Clotilde l'avait séduit.

A cette polémique littéraire prirent part, outre Lamartine et M. de Roujoux, M. de Lacretelle que nous voyions aussi souvent et dont le fils est mon plus vieil ami; M. Boullée, dont j'ai déjà parlé, M. Brunie, principal de collége, méridional, à la prononciation et aux gestes accentués, lui aussi champion déterminé de Clotilde de Surville.

Mais l'avenir devenait effrayant, la littérature occupait moins de place dans les entretiens de mon père et de Lamartine : des événements que tous deux prévoyaient et redoutaient éclatèrent. La révolution de Juillet éloigna mon père de Mâcon, il donna sa démission et quitta un département qu'il avait administré dans des circonstances difficiles [1]. Ce départ ne rompit pas les relations qu'il était heureux d'entre-

[1] Voir la *Biographie universelle* de Michaud, supplément, art. Puymaigre.

Digitized by Google

tenir avec Lamartine et que des lettres continuèrent de temps en temps. Ce sont quelques-uns de ces documents que je vais interroger. Je reproduirai d'abord une lettre intéressante, parce qu'elle permet d'entrevoir quelle était, en 1830, la disposition d'esprit de celui qui l'écrivait.

« Monsieur le Comte,

» Vous me croyez négligent ou peut-être oublieux de nos relations amicales. Ni l'un ni l'autre, mais votre première lettre ne me donnait pas d'adresse pour vous répondre, et la seconde vient de m'être remise à mon retour de Paris où je suis allé faire agréer ma démission [1] que je ne voulais donner qu'avec mesure et loyauté à un roi que ma famille a connu et servi [2], que je connais moi-même et que je ne voulais pas contrister par une démission brutale et non expliquée. Tout s'est passé comme je le désirais et je suis libre et enfoncé comme vous dans la retraite la plus profonde entre Saint-Point et Milly. J'y passerai même l'hiver, si les radicaux nous laissent un hiver. Je l'espère, malgré les orages de Paris, un gouvernement *nécessaire* est bien fort de sa nécessité seule et, à vrai dire, le pays en masse est bien sage et loyalement intentionné. L'avenir sait le reste. Nous pouvions, vous et moi, prévoir l'inévitable catastrophe d'un pouvoir aveuglé. Mais aujourd'hui l'œil de Dieu peut seul lire dans les

[1] De secrétaire d'ambassade.

[2] La mère de Lamartine, Alix des Roys, était fille de M. des Roys, intendant général des finances du duc d'Orléans. Mme des Roys était sous-gouvernante des enfants de ce prince. (V. *les Confidences*, liv. Ier.)

Digitized by Google

ténèbres où ces aveugles nous ont précipités. Je croyais que vous passeriez l'hiver en Suisse ou en Allemagne pour tenir Mme de Puymaigre plus éloignée des chances possibles de commotions intestines. Vous pouvez juger de leur plus ou moins de probabilité par les nouvelles de Paris.

» Depuis mon retour je n'ai vu presque personne du Mâconnais. Tout le monde est dispersé jusqu'à l'hiver, mais tout est paisible à Saint-Point; seulement les villages éloignés ont parlé de venir brûler le château, mais tout s'est calmé et les bruits absurdes que la malveillance avait répandus contre moi pour susciter cette mesure sont tombés à mon retour. Le pays même n'y était pour rien [1].

» Les loisirs où nous retombons tous deux vont sans doute profiter à quelques travaux littéraires. Il faut nous résigner sans nous plaindre. Ceux qui nous succèdent ont bien leurs épines.

» Agréez, Monsieur le Comte, l'assurance de mon sincère attachement et de tout le plaisir que j'aurai à en multiplier les rapports, et faites agréer à Mme de Puymaigre tous les compliments de Mme de Lamartine et tous mes hommages.

» LAMARTINE.

» Milly, 25 octobre. »

[1] Les journaux de l'époque ont parlé de ces bruits, mais avec une exagération qui engagea Lamartine à quelques mots de rectification adressés à *la Quotidienne* et reproduits dans le *Journal de Saône-et-Loire* du 24 septembre 1830. On avait dit que Lamartine avait couru quelques dangers personnels, grâce à la rumeur répandue que sa tête était mise à prix. On ajoutait qu'il avait réussi à se soustraire au péril et que son château avait échappé à l'incendie dont il était menacé.

Digitized by Google

La lettre suivante est une réponse à quelques mots que mon père avait adressés à Lamartine lors de la mort de sa fille :

« Monsieur le Comte,

» Je reçois et je lis, mais j'ai à peine la force de répondre tant je suis accablé physiquement et moralement par le contre-coup de mon arrivée ici et des terribles soins auxquels ce retour a donné lieu. Mais au milieu de tant d'expressions de pitié, d'amitié, de sympathie que l'impuissance d'écrire laisse sans réponse, je distingue la vôtre si bonne, si sentie, si vraie, et je veux au moins vous dire combien nous en sommes touchés. Je me trouve, pour comble de malheur, obligé d'aller à Paris me mêler à une lutte politique pour laquelle je n'ai plus ni intérêt, ni force, ni goût. Je cherche à me sauver honorablement, si je le puis, de cette affreuse nécessité. Rien ne me convient plus que la solitude et le repos moral, s'il y en a au fond du désespoir. Je suis dans ce moment-ci tellement malade des épreuves par lesquelles j'ai passé, que je ne suis capable de rien ni pour les autres, ni pour moi-même. Je vous remercie de vos détails sur Florence [1]. Le Grand-Duc est plus qu'un bon prince, c'est un excellent homme. Je me félicite que mon nom ait été entre vous et lui.

[1] C'est de cette ville qu'avait été écrite la lettre à laquelle Lamartine répondait; elle devait contenir une allusion à une conversation dont mon père a parlé ainsi dans ses Mémoires : « Je dus à l'obli» geance du comte de Ganay et à mes relations avec un grand » homme de lettres, la faveur d'un assez long entretien (avec le » Grand-Duc). Quand arriva le prince près de moi... — « Voilà, » dit l'envoyé de France, mon ancien préfet, le préfet et l'ami de

Digitized by Google

Adieu pour aujourd'hui et mille sentiments affectueux. Je vous écrirai plus au long si je me remets.

» LAMARTINE. »

Une lettre est relative à *la Politique rationnelle*, la première œuvre politique du poëte.

« Saint-Point, 4 août 1831.

» Monsieur le Comte,

» Je reçois votre aimable et spirituelle épître, elle dément votre impuissance d'écrire dont vous parlez en vain ; que manque-t-il pour écrire à qui a la pensée et la parole propre à l'exprimer? Nous voyons à peu près de même en politique. Le passé nous ôte les illusions de l'avenir et celles du présent ne sont pas pour nous. Voici, cependant, une petite brochure qui exprime faiblement nos idées communes et qui n'inspire pas de désespoir. Excusez la rapidité avec laquelle elle a été griffonnée pour Cazalès, un de mes amis qui voulait fonder un journal. Je la mets à la poste, sous bandes, pour vous.

» Mille souvenirs et affectueux sentiments.

» LAMARTINE. »

Des voyages assez fréquents que mon père faisait à Paris, continuaient ces relations intéressantes. On

» Lamartine. — Vous avez connu Lamartine? me dit le Grand-» Duc. Ah ! dites-lui bien combien je lui porte d'amitié, d'estime, » d'admiration... ce n'est pas assez, je veux dire de respect, — » pour son beau caractère et son génie... »

On sait que Lamartine avait été secrétaire d'ambassade à Florence.

Digitized by Google

a vu, par le fragment des Mémoires inédits que j'ai précédemment cité, que mon père avait, dès le début de ces relations, comme entrevu quelque chose du grand rôle que la politique réservait à Lamartine. Un article publié dans la *Gazette de Metz* du 20 mars 1834, me semble encore remarquable sous ce rapport. Il est nécessaire, du reste, que je donne un fragment de cet article, c'est l'explication d'une lettre qu'on lira tout à l'heure. Le 13 mars, Lamartine avait pris à la Chambre la défense du parti légitimiste, il l'avait fait dans un discours généreux dont toutes les parties n'avaient cependant pu satisfaire ceux qui venaient de trouver en lui un si éloquent appui. C'est à ce sujet que la *Gazette de Metz* publiait quelques réflexions dont voici la fin : « Pour bien juger M. de » Lamartine, dont le nom devra se reproduire souvent » dans notre histoire parlementaire, il faut le con- » naître, il faut le comprendre, et nous croyons avoir » pénétré assez avant dans son noble caractère pour » lui rendre une entière justice. Un homme d'un » aussi grand talent, d'un esprit aussi supérieur » ne peut être confondu dans cette masse disciplinée » et compacte qui marche sous les drapeaux d'un » parti quelconque, obéit aveuglément aux vœux » d'une majorité et suit en soldat le commandement » donné. Cet homme a ses inspirations à lui, ses » utopies et peut-être ses erreurs à lui ; il dédaigne » les errements du vulgaire et marche à son but par » les voies qu'il s'est tracées. C'est un tort, mais c'est » le tort du génie qui sent sa force. Tel fut Chateau- » briand, tel me semble être Lamartine. Mais que » le jour arrive où pour faire prévaloir la cause de » la morale et de la vraie liberté, pour sauver la » société entière, il faille résister à toutes les séduc-

Digitized by Google

» tions du pouvoir, braver toutes les persécutions » et combattre sur la brèche, de tels hommes » ne failliront pas à l'appel. Gardons-nous donc, » pour de légères dissidences, de jeter en proie » aux pygmées politiques, aux avortons de la » littérature, à cette tourbe de médiocrités en- » vieuses que toute supériorité irrite et désespère, » une de nos célébrités nationales dont le génie » s'est révélé par ses œuvres et le vrai patrio- » tisme par ces mots qui auront de l'écho en » France : *Entre tous les partis, il y en a un* » *que j'appellerai le parti social... immense dans le* » *pays, parti qui ne fait alliance ni avec les passions* » *rétrogrades du passé, ni avec les passions subver-* » *sives du moment... parti qui ne dit à personne :* » *il y a un abîme entre nous, mais qui dit à tout ce* » *qui est honnête et sincère : il n'y a que du temps* » *entre nous.* »

L'article d'où j'extrais ces lignes fut l'occasion d'un billet dont voici un fragment :

« Je me doutais que c'était vous et j'en avais été bien touché, non pas que je m'afflige des bêtises hostiles des niais du royalisme. On ne s'afflige que du vrai. Mais je suis bien aise que vous me compreniez. Je suis avec fièvre et rhume et accablement de lettres. Je n'ai que le temps de vous remercier et de vous dire : nous causerons ici à loisir et nous serons bien heureux de vous revoir. »

En 1836, j'accompagnai mon père à Paris et je revis Lamartine. Il habitait alors un riche et vaste appartement rue de l'Université, et était dans tout l'éclat de sa double réputation d'orateur et de poëte. Jocelyn venait de paraître. Tout ce que Paris et la population cosmopolite qui s'y presse avaient d'hom-

Digitized by Google

mes distingués remplissait ses salons si gracieusement hospitaliers.

Ce ne fut que bien des années plus tard que je me retrouvais de nouveau en présence de Lamartine. Quant à mon père, de fréquents voyages à Paris lui permettaient de revoir son ancien et illustre administré. Parmi les lettres de ce dernier postérieures à cette date de 1836, j'en citerai une ayant rapport au discours que le député de Saône-et-Loire prononça le 27 janvier 1843, dans la discussion générale de l'adresse, discours que mon père l'avait remercié de lui avoir envoyé :

« 10 février 1843.

» Monsieur et ami,

» Merci de cette voix connue et aimée qui me crie de loin : courage ! J'en ai besoin et vous m'en donnez. Ce petit coup de tocsin a réveillé en effet beaucoup d'esprits ; l'heure viendra de les appeler au secours du pays et de la société, il est bon de savoir qu'ils existent ; il est bon qu'ils sachent où ils pourront se rallier. C'est le seul but de ma démarche actuelle. Les événements en commanderont d'autres. Prendre le terrain sans s'occuper des hommes qui l'occupent aujourd'hui, voilà ce qu'il y a à faire. Rassurez-vous donc quant aux idées anarchiques. Il n'y a de force contre l'anarchie aujourd'hui que dans la liberté.

» Aimez-moi, secourez-moi de vos vœux et éclairez-moi dans l'occasion de vos bons conseils. Vous savez combien mon esprit et mon cœur vous rendent tout cela.

» LAMARTINE. »

Digitized by Google

Trois mois plus tard c'est moi qui recevais une lettre de Lamartine et dans de douloureuses circonstances que cette lettre si bonne, si affectueuse, ne fera que trop connaître :

« Monsieur,

» Par un hasard étrange, je ne trouve qu'à Saint-Point, au milieu d'un monceau de lettres indifférentes, celles où vous m'annoncez la perte de M. de Puymaigre. Je savais cette mort qui m'a été bien sensible, mais je n'avais pas osé vous en écrire craignant de toucher une plaie trop saignante. Laissez-moi vous dire aujourd'hui combien je m'unis à vos éternels regrets. Je l'aimais tendrement comme un homme de bien et comme un homme de vrai mérite. (Je passe une page qui m'est toute personnelle et dictée par une beaucoup trop grande bienveillance pour moi).... Je désire qu'il vous ait légué son affection pour moi et je verrai toujours en vous avec un bien vif intérêt, un attachement qui me fut cher et que je n'aurai pas perdu tout entier.

» LAMARTINE.

» 29 juin 1843, Saint-Point. »

Les sentiments que Lamartine voulait bien m'exprimer m'autorisaient à me rappeler quelquefois à lui, mais je ne le revis que beaucoup plus tard. Ce fut en 1854 seulement que je le retrouvai, il habitait alors à Paris la maison nº 43 de la rue Laville-l'Évêque. Les appartements de réception, — nom beaucoup trop pompeux pour une installation modeste, — occupaient un rez-de-chaussée entre une petite cour et un petit jardin. On entrait par une

Digitized by Google

sorte de vestibule vitré. Le salon était orné de tableaux dont plusieurs étaient l'œuvre de Mme de Lamartine. Il donnait sur le jardin par une porte et deux fenêtres dont l'une se trouvait dans une sorte de cabinet faisant aile et qui avait été ajouté au salon de proportions fort exiguës. En face de la cheminée s'ouvrait une porte par laquelle on passait dans une étroite salle à manger sur les parois blanches de laquelle couraient quelques minces filets d'or. Après le dîner la porte de cette salle restait ouverte pour donner un peu plus d'espace aux convives qui allumaient des cigares à l'exemple du maître de la maison dont les doigts puisaient aussi et très-abondamment dans une tabatière fréquemment ouverte. Un canapé était près de la cheminée. C'est là que Lamartine s'asseyait d'ordinaire et jouait avec ces charmants petits lévriers de Grèce qu'à Mâcon j'avais vu souvent sauter sur la croupe de son cheval. Lamartine était mis avec une grande simplicité; ordinairement il portait un pantalon gris, un gilet blanc, un habit noir d'une forme de fantaisie et dont aucune boutonnière ne montrait le plus petit bout de ruban. Rien de plus intéressant que ces dîners aux convives restreints dont M. et Mme de Lamartine faisaient les honneurs avec tant de grâce, que ces soirées où étaient abordés les sujets les plus intéressants et qui attiraient tant d'hommes distingués. A dix heures on se retirait parce que l'on savait que Lamartine se levait de grand matin pour travailler. J'eus quelquefois le bonheur de me trouver en tout petit comité chez cet homme qui avait régné deux fois sur la France, une fois par la poésie, une fois par la politique. Je me souviens d'une soirée passée avec lui, Mme de Lamartine et M. Henri de Lacre-

Digitized by Google

telle. Je parlais de l'*histoire de la Restauration* que j'avais lue depuis peu. Son illustre auteur revint sur cette époque, et avec cette éloquence qui lui était naturelle, avec des images éclatantes, avec un style auquel il n'y aurait pas eu un mot à changer pour avoir d'admirables pages, il déroula devant nous toute cette période qui lui était restée chère et rendit à diverses reprises de nouveaux hommages à la sagesse de Louis XVIII. On pense bien que des événements plus rapprochés étaient souvent le sujet de la conversation. Lamartine aimait qu'on lui rappelât ses glorieux jours de 1848 et la popularité immense dont il jouissait alors. Je lui ai toujours entendu porter des jugements très-justes sur les hommes et les choses et je crois que, comme il le pensait lui-même, il n'était nullement dépourvu du génie politique. Une conversation que j'eus avec lui un matin m'a laissé une très-vive impression. Le mot de conversation n'est du reste pas exact, car je me bornais à peu près à écouter cette merveilleuse et facile parole. Devant quitter Paris, j'étais allé faire une visite d'adieu à Lamartine. C'était le 12 juin 1859, j'ai pris soin de noter cette date. Il était midi environ. Lamartine était seul et me reçut dans son salon avec sa courtoisie habituelle. Il m'entretint d'abord d'un sujet qui était devenu sa préoccupation constante, de l'état de ses affaires, puis il aborda les événements du jour. Il blâma vivement la guerre d'Italie. « Jusque-là, ajouta-t-il, Napoléon s'était montré un maître homme (je me rappelle ces mots), mais depuis la tentative d'Orsini, je le disais hier à La Guéronnière, son gouvernement est sous l'influence d'une vente de carbonari. » (Je garantis l'exactitude de ces paroles.) Lamartine poursuivit et insista sur

Digitized by Google

ce que quand il était au pouvoir, on l'avait assez sollicité de seconder l'Italie, mais qu'il s'y était constamment refusé parce qu'une telle intervention était contraire aux intérêts de la France. Il développa les idées qui ont fait le sujet d'un des numéros de son *Cours familier*, en appuyant sur les inconvénients qu'il y aurait à se créer une Prusse au Midi quand on avait trop déjà d'une Prusse au Nord. Il voyait l'avenir plein de tempêtes. « Vous, me dit-il en finissant, vous verrez régner le comte de Chambord, mais ce sera après des choses terribles, après l'invasion, la guerre civile, des malheurs inouïs. »

Je sortis de chez Lamartine tellement frappé de ses paroles que je les rapportais aussitôt à un de mes amis avec qui j'avais pris rendez-vous, à M. G. Boulangé, aujourd'hui ingénieur en chef à Arras, et que depuis je les ai rapportées encore à d'autres personnes. Lamartine était-il tout ce que les anciens entendaient par le mot *vates*, poëte et prophète? L'avenir le dira. Je ferai remarquer qu'en parlant de M. le comte de Chambord, Lamartine semblait avoir entièrement oublié son ode sur la naissance de *l'enfant du miracle*, comme il l'appelait jadis, et qu'il paraissait à peu près indifférent à un retour dont il ne pensait pas être témoin.

La littérature, les arts n'étaient naturellement pas négligés non plus dans le salon de Lamartine. Un livre remarquable ne pouvait paraître sans qu'il en fût parlé chez lui. Les souvenirs de voyage y avaient place aussi; un accueil empressé était fait à l'abbé Huc dont tout le monde connaît les relations si intéressantes. C'étaient de charmantes réunions que celles de ce petit salon que j'aurai toujours présent à la mémoire avec de vifs sentiments de gratitude et de

Digitized by Google

regret. Ce qui me touchait profondément, c'était de voir le souvenir de mon père revenir tant de fois dans les paroles de Lamartine. Ce souvenir, je le retrouve dans plusieurs lettres que je n'ose citer, parce que l'affection portée au père rendait Lamartine trop bienveillant pour le fils. C'est ce même motif qui m'empêche de donner une lettre de remerciement pour un article où j'avais parlé du *Cours familier de littérature*[1]. Lamartine lut ce faible article dont il m'entretint encore lors de l'un de mes voyages à Paris avec une reconnaissance exagérée et que j'aurais bien désiré voir mieux justifiée.

Pour d'autres raisons j'hésite à publier quelques lettres relatives à la souscription qui eut un si mince résultat. Il en est une cependant qui me semble contenir des détails intéressants, et les scrupules que je pouvais avoir tombent au souvenir des belles paroles de M. de Laprade, disant de Lamartine : « Il n'a jamais su fermer son cœur à aucun homme, son esprit à aucune grande idée. Son âme restait ouverte à tous comme ses mains généreuses ; il a laissé couler par terre, sans rien retenir, son pouvoir, sa popularité, sa fortune. Nous, les témoins de sa vie, nous savons ce qu'elle est devenue cette fortune ! sans essayer de dénombrer combien de mains reconnaissantes ou ingrates elle est allée remplir goutte à goutte. »

[1] Dans une lettre du 24 septembre 1861 il est encore question de Cours familier. Cette lettre renferme une allusion à une discussion qui s'était, je le crois, élevée entre Lamartine et M. Pelletan. « *Nulla quies*, J. J. Rousseau ne m'a valu que des injures, c'est le *san benito* de ces nouveaux inquisiteurs qui veulent mettre un uniforme à la libre pensée. »

Digitized by Google

Voici cette lettre :

« 25 mai.

» Monsieur et ami,

» Merci des renseignements, puis merci encore du zèle amical et des belles paroles.

» Sachez si le *Courrier de la Moselle* a envoyé, car l'administration de la souscription est obscure pour moi qui ne suis pas expert en comptabilité.

» Tâchez, puisque vous le voulez bien, de la raviver *(la souscription)* dans vos alentours. Elle était si lente et si chargée de frais que j'y ai renoncé comme souscription soi-disant nationale, mais elle continuera chez moi-même.

» Jamais elle ne me fut plus nécessaire, car elle ne m'a pas rendu net 200 000 francs pour m'aider à payer deux millions et demi.

» Heureusement mon travail m'a permis seul d'en payer en un an plus d'un million. Mais la guerre arrête même le travail. Dites à mes amis de m'aider. Si je ranimais la souscription seulement de 200 000 fr. encore, je suffirais à tout en deux ans de travail.

» Pardon de ces détails, mais vous les autorisez par votre intérêt. X... est ici; sa femme, qui est venue hier ici, nous paraît bien atteinte. Tout est triste, excepté de vivre comme vous sous son figuier et d'y aimer sa famille et ses amis.

» LAMARTINE. »

On avait parlé d'organiser à Metz un concert dont le produit aurait été destiné à la souscription soi-disant nationale. Lamartine repoussa cette proposition dont je lui fis part : « Ne pensez pas au concert,

Digitized by Google

me dit-il dans une lettre dont je donne les dernières lignes, — la France n'a pas eu d'oreilles, ne lui en demandons pas, mais travaillons; venez nous voir dans ce pays, à Saint-Point où votre nom et souvenir est très-aimé. »

Plusieurs fois Lamartine voulut bien me renouveler cette invitation, mais je ne pus passer que quelques heures à Saint-Point où mon père m'avait conduit dans mon enfance. J'y trouvai M. d'Esgrigny, à qui Lamartine adressa cette magnifique lettre, cependant en prose, de l'*Harmonie* sur Milly, ces pages si touchantes dont Saint-Point même est le sujet. Ce fut, je crois, la dernière fois que je vis Mme de Lamartine. Elle était fort occupée de peinture et venait de terminer, pour l'ornementation d'une cheminée, des médaillons reproduisant les traits des principaux poëtes italiens. Elle m'entretint beaucoup de notre grand peintre, M. Maréchal, pour lequel, ainsi que son mari, elle avait beaucoup d'attachement. Je n'ai pu, dans ces pages, rendre assez hommage au mérite de cette femme si supérieure. C'est un tort, je le réparerai en empruntant à M. Henri de Lacretelle des vers où la vertu a noblement inspiré la poésie :

Vous avez. . . . . .
Sans descendre jamais côtoyé le génie.
Conseillère du bien, c'est sur vous qu'aux grands jours
Il s'appuyait, héros par l'acte et le discours !
Et le pays sauvé voyait de loin sans voile
Une zone d'amour entourant son étoile !
Mais pour être inspirée et raffermir vos pas
Vous n'avez pas besoin des veilles des combats.
Le pain quotidien qui nourrit votre vie,
C'est la bonne action commencée et suivie,

Digitized by Google

C'est le zèle éternel d'une âme où souffle Dieu !
C'est la fraternité qui fait qu'en chaque lieu
Vous accueillez la voix qui prie ou désespère,
Quelle que soit la langue où parle sa prière.
Aussi permettez-moi lorsqu'en quittant vos toits,
Je regarde le soir s'alonger sous les bois,
D'applaudir la vertu de même que la gloire,
Et d'enchâsser deux noms dans la même mémoire.

Tels furent aussi mes sentiments de vénération en m'éloignant de Saint-Point.

Je l'ai dit, et là a été le motif de ces pages, rien de ce qui concerne un homme illustre n'est à dédaigner. C'est cette pensée qui m'engage à donner ici quatre vers que j'ai en vain recherchés dans les œuvres du poëte où l'on a accueilli des inspirations qui ne les valent pas. On m'atteste l'authenticité de cet impromptu où le beau style du *Lac* a revêtu un simple madrigal.

Un jour Lamartine descendait le Rhône. Sur le paquebot où il était monté, il rencontre un de ses amis nouvellement marié qui le présente à sa femme. Celle-ci, qui était d'une remarquable beauté, demanda au poëte de tracer quelques lignes sur son album. Lamartine y écrivit les vers suivants :

Je n'ai fait en passant qu'entrevoir ton visage
Et mon œil étonné reste ébloui de toi :
Je plains le flot du Rhône où se peint ton image,
Il la perd en fuyant, je l'emporte avec moi !

On m'a montré jadis quelques poésies que Lamartine composa dans son adolescence, elles se rapprochent du genre de Parny, de celles des pièces de ce dernier où règne le plus de délicatesse et de sentiment ; mais à bien des vers on prévoit déjà un poëte

Digitized by Google

qui ne tardera pas à marcher dans une voie nouvelle.

J'espère que ces productions lointaines ne sont pas égarées et qu'un jour une main fidèle les recueillera. J'espère aussi que ceux qui ont fréquemment approché l'homme du siècle le plus comblé de tous les dons les plus précieux, du grand poëte, du grand orateur, transformé dans des heures périlleuses en un grand citoyen, j'espère que les amis qui, de plus près que moi, ont vu, connu, admiré, chéri cet homme privilégié, ne laisseront pas périr des souvenirs dont une discrétion regrettable amènerait sans doute la perte prochaine.

Metz, juin 1869.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DU

PREMIER COLLÉGE DE METZ,

PAR M. VIANSSON.

CHAPITRE PREMIER.

La réforme à Metz.

La ville de Metz, qui s'était fait gloire du surnom de sainte, Metz jadis si fière de ses quatorze abbayes suivant la règle de saint Benoît, de ses vingt paroisses, de ses innombrables établissements hospitaliers et religieux, fut poussée vers la religion protestante, lors de son apparition, avec une ardeur inquiète.

Les premiers réformés trouvèrent un protecteur en la personne du premier magistrat de la cité, Gaspard de Heu. Ce maître-échevin appela à son aide, pour intimider les catholiques, l'un des plus fermes soutiens des doctrines nouvelles, le comte Guillaume de Furstemberg.

Le comte, secondé par le duc de Wittemberg, le landgrave de Hesse, les municipalités protestantes de Strasbourg et de Francfort, saisit le prétexte de l'assassinat d'un protestant sur le ban de Pommérieux, terre de l'abbaye de Saint-Arnould, pour se présenter devant Metz à la tête d'un nombreux corps

Digitized by Google

de troupes. Les Treize lui refusent l'entrée de la ville, Gaspard de Heu leur en ouvre les portes, et les protestants se répandent par la ville, aux cris de ville gagnée. Le clergé se réunit à la cathédrale et envoie, le vendredi 29 septembre 1542, à l'Empereur, une protestation contre la conduite du maître-échevin.

A la suite des Allemands s'était introduit un ministre zélé, Guillaume Farel qui, ne jugeant pas prudent de prêcher sa doctrine sur les places de la ville, alla s'établir à Montigny [1]. De là il appela à la lutte les prêtres catholiques : Fidelis, moine de Gorze, confiant dans la bonne foi de son adversaire, se présenta; il subit de mauvais traitements et fut menacé de mort après une discussion théologique où Farel, défait, ne vit plus que ce moyen de combattre les arguments qu'on lui opposait. Mais, peu de jours après, étant venu à Gorze et y ayant insulté un jacobin qui prêchait sur l'Immaculée Conception, les femmes de Gorze se précipitèrent sur lui, lui arrachèrent les cheveux et la barbe et lui eussent fait un mauvais parti si le commandant du fort n'était venu l'arracher de leurs mains.

A la suite de nombreuses entrevues, les Messins, menacés par le comte de Furstemberg, acceptèrent, par amour de la paix, qu'un ministre protestant fût reçu dans les murs de la ville et affectèrent la chapelle Saint-Nicolas-du-Nuefbourg aux exercices de ceux de la religion prétendue réformée.

Le cardinal de Lorraine, qui avait cédé l'évêché de Metz à son neveu le prince Nicolas de Lorraine, résolut de s'opposer aux envahissements des protes-

[1] Voir les notes réunies à la suite de la notice sur le collége de Metz.

Digitized by Google

tants. A sa demande, son frère, Claude de Guise, s'empare de Gorze et brûle l'abbaye et le château transformés, par les réformés, en forteresses. Enhardis par ce succès les Messins se réunissent et nomment maître-échevin Richard de Raigecourt, zélé catholique. A la demande de ce magistrat, Charles-Quint envoya à Metz, au commencement d'octobre 1543, Charles Boisot, conseiller d'État et maître des requêtes de Sa Majesté Impériale. Boisot expulsa de Metz l'apostat Vautrin Dubois, successeur de Farel, cassa les traités et conventions conclus avec les réformés et ordonna le bannissement des novateurs. Cet édit fut publié le 15 octobre 1543 et strictement observé jusqu'en 1552, époque de la reddition de Metz à la France.

A peine remis du terrible siége que la ville eut à soutenir contre les forces immenses de l'Empire, les Messins cherchèrent à se mettre au niveau de la France, à laquelle leur destinée était, dès lors, inséparablement liée. Ils voulurent établir à Metz une université sur le modèle de ces brillants établissements qui répandaient un grand relief sur les villes qui en étaient dotées. Deux nobles messins, Michel Praillon et Claude d'Abocourt, furent députés vers le roi Henri III à Reims. Le roi les adressa au cardinal de Lorraine qui, alors fort occupé de la fondation de l'université de Pont-à-Mousson, les renvoya avec force bonnes paroles qui restèrent, pour le moment, sans effet.

Les décisions des états d'Orléans et l'édit de janvier 1562, qui autorisaient les huguenots à exercer publiquement leur culte, ravivèrent à Metz les questions religieuses. En 1583 un protestant allemand, François d'Inguenheim, parvint à l'échevinat : un

Digitized by Google

commencement de collége se forma, une imprimerie répandit dans la ville les doctrines protestantes.

Les catholiques chargèrent le cardinal de Lorraine et l'évêque de Metz, François de Beaucaire, de porter aux pieds du trône leurs humbles supplications, mais le prince de Condé et l'amiral de Coligny en empêchèrent l'effet, assurant au roi que toutes ces démarches avaient pour but de créer à Metz un parti à la maison de Lorraine, déjà trop puissante.

Ces succès encouragèrent les protestants allemands, qui voulurent s'emparer de Metz pour y établir une république comme Genève et Strasbourg. M. de Scépeaux, sire de Vieilleville, gouverneur de Metz, fut averti, par un espion qu'il entretenait à Luxembourg, de ces menées, dans lesquelles se trouvait fort gravement compromis son lieutenant à Metz, le sieur d'Ausance. Il arriva en toute hâte, déconcerta les conjurés par sa venue, fit massacrer les ennemis introduits secrètement dans la ville par un moine du couvent des Cordeliers, et se portant au-devant des seigneurs allemands, qui se rassemblaient près de Thionville, les défit, leur tua onze cent cinquante hommes et emmena quatre cent cinquante prisonniers.

Le maréchal de Vieilleville mit son neveu, Jean de Thevalle, à la place du sieur d'Ausance dont le crime ne put être prouvé et qui fut renvoyé.

La raison d'État vint alors à l'appui des remontrances et des supplications des catholiqnes. Charles IX, venu à Metz pour y consolider son pouvoir, fit publier dans toutes les rues de la ville, le 7 avril 1569, un édit défendant « *qu'il n'y ait aultre exercice que de la catholique esdits ville et pays sans qu'il soit loisible, ne permis a aucuns habitants*

Digitized by Google

desdits ville et pays compris, en la dite protection faire aultre exercice. »

En quittant Metz, le 12 avril, le roi recommanda encore au sieur de Thevalle, de tenir la main à l'exécution de ses ordres. Ce dernier le lui promit, mais convaincu que l'amour de la religion s'inspire plus par la persuasion que par la voix de l'autorité, il prit la liberté de représenter à Sa Majesté qu'il était encore à propos d'envoyer à Metz quelqu'homme de mérite qui, soutenant la religion par la sainteté de ses mœurs et de sa doctrine, pût réfuter les erreurs des ministres et confirmer les catholiques dans la religion de leurs pères.

Le cardinal de Lorraine qui avait appris à connaître les jésuites au concile de Trente, et qui était en relation avec le Père Edmond Auger, renommé par son éloquence, son savoir et son zèle, conféra plusieurs fois avec ce jésuite et lui fit promettre de venir prêcher à Metz.

Le Père Auger prêcha le carême de 1571 avec un succès qui justifia la confiance du cardinal et du commandant de la ville.

Pendant que le Père Auger était à Metz, les réformés envoyèrent au roi des ambassadeurs, qui obtinrent, par le crédit de l'amiral de Coligny, un décret en date du 25 avril 1571 donné à Charenton, qui autorisait le libre exercice du culte calviniste à Courcelles-Chaussy, distant de Metz seulement de quatre lieues.

Les Messins protestèrent et Thevalle prit sur lui de suspendre l'exécution de l'arrêt du roi jusqu'à plus amples instructions. Bien lui en prit; Charles IX, le 10 mai, à Ennette, éloigné de l'amiral de Coligny, révoqua l'autorisation qui lui avait été surprise et

Digitized by Google

qu'il avait rendue avant que les catholiques eussent pu se faire entendre.

Coligny revient à la charge, obtient l'érection d'un temple à Montoy, à deux lieues de Metz, mais la joie des protestants fut de courte durée, la nouvelle de la Saint-Barthelemy vint confondre toutes leurs espérances. Thevalle refusa de se faire l'instrument d'une politique sanguinaire et absurde, et crut devoir encore, dans cette occasion, suspendre l'exécution des ordres du souverain. Sa sage modération épargna à la ville toute effusion de sang.

Le sire de Vieilleville, mort avant ces événements, avait été remplacé par Albert de Gondy, comte de Retz, maréchal de France. Le nouveau gouverneur vint prendre possession de son commandement le 15 octobre 1572, et amena avec lui le Père Maldonat.

Ce jésuite fit le catéchisme tous les jours, au haut du palais, et on obligea les huguenots à s'y trouver. Il traita spécialement de ce qui touchait au sacrifice de la messe et au purgatoire. Le comte de Retz et le Père Maldonat retournèrent à Paris le 19 décembre.

En 1573, le comte de Retz fut remplacé au gouvernement de Metz par Charles, marquis de Piennes, de la maison d'Halluin ; un de ses premiers actes fut d'ordonner le désarmement de tous les religionnaires, et d'interdire le prêche qui s'était établi au village de Burtoncourt, fief du duc de Deux-Ponts.

En 1576, le duc de Navarre s'échappe de la Cour et va prendre le commandement du groupe de huguenots et de mécontents qui tenait contre l'autorité royale. Catherine de Médicis, effrayée, accorde toutes les concessions demandées, et les protestants de Metz, se hâtant d'en profiter, font bâtir un temple au milieu de la ville, rue de la Chèvre. Moins de deux mois

Digitized by Google

après la publication de l'édit, le 2 juillet 1576, ils inaugurent cet édifice avec une grande solennité.

Le triste système politique qui régissait alors la France, ne devait pas laisser longtemps les réformés dans la joie de leur triomphe. Le 12 décembre 1576 les états généraux, à Blois, déclarent ne pas reconnaître la paix honteuse qui leur a été imposée.

Le triomphe de la nouvelle ligue fut apporté à Metz par un trinitaire, député par le clergé de la ville aux états de Blois. Ce religieux remit à Thevalle l'ordre du roi de ne souffrir aucun exercice du culte réformé dans la ville qu'il commandait.

Thevalle signifia cet ordre aux réformés le 21 février 1577; les calvinistes, forcés d'abandonner leur temple, se retirèrent à Montoy, protestant contre la réunion des états à Blois, et plaignant leur impuissance à faire valoir leurs droits [1].

La ville célébra par des cérémonies religieuses la joie que lui causa cet événement; des actions de grâces furent chantées dans toutes les églises, et une procession générale du chapitre, des moines et du clergé séculier, suivie d'un immense concours de peuple, parcourut les rues de la ville, portant dévotement le chef de saint Étienne, patron de la cathédrale.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Établissement des jésuites à Metz.

En 1582, les Pères de la Compagnie de Jésus fondèrent un établissement à Metz. Grâce aux libéralités de Didier Nicolas et du chanoine Toussaint Roussel, une maison fut achetée sur la paroisse Sainte-Ségoline ; deux Pères y furent envoyés, avec mission de catéchiser, de confesser et de combattre l'hérésie. Le Père Commolet fut le chef de cette nouvelle maison, qu'il dirigea jusqu'en 1589 ; à cette époque il fut envoyé à Paris, où son talent de prédicateur fut mis au service de la ligue [3].

Mgr Fournier, chanoine de Reims, suffragant et vicaire général de l'évêque de Metz, voulut fonder un collége et en confier la direction aux jésuites. Dans cette intention, il acheta la maison dite de Joyeuse-Garde (jardin botanique), mais effrayé des difficultés qu'il rencontrait, il appela en 1602 les capucins, auxquels il donna cette maison.

Les discordes qui agitent Metz pendant cette funeste époque, disparaissent devant les malheurs de la France. Tour à tour sollicitée par les ligueurs et les hugnenots, la ville résiste aux prières, aux menaces de Clervant, l'un de ses enfants, zélé défenseur des intérêts protestants ; elle est également sourde aux sollicitations des princes de la maison de Lorraine, et se borne à empêcher les différents partis d'approcher de ses murs. Dès qu'Henri IV eut

Digitized by Google

abjuré, la ville entière acclama le nouveau souverain.

Les jésuites, qui avaient joué un rôle assez actif dans les affaires de la ligue, ne jouirent pas longtemps de la pacification de l'État. L'Université de Paris, jalouse à la vue de ses classes désertées, intente un procès à la Compagnie [4]. La tentative d'assassinat de Châtel, contre le roi, amoncèle de nouvelles haines, accrédite bien des calomnies, et le 29 décembre 1594, un édit bannit les jésuites du royaume. Les Pères de Metz se retirèrent à Pont-à-Mousson, en Lorraine.

Cependant il n'existait toujours pas de collége à Metz [5]. Il y avait dans la ville une ancienne abbaye, dite de Saint-Éloy [6], presque entièrement ruinée par les malheurs des temps et par une mauvaise administration. L'abbé qui en était pourvu ayant été déposé, les trois ordres de la ville saisirent cette occasion pour demander à Henri IV de disposer des biens de ce couvent pour y fonder un collége; ils lui exposèrent que l'abbaye de Saint-Éloy, dite de Sainte-Croix, était vacante et abandonnée, que l'abbé et les moines étaient poursuivis pour crimes de toute espèce, et ils demandèrent que cette abbaye leur fût donnée pour servir à l'établissement d'un collége, devenu indispensable dans une ville aussi considérable que Metz. Henri IV donna ce brevet, daté du camp de Clermont le 27 septembre 1590, mais les prémontrés protestèrent contre cette décision et il fallut une bulle du pape Grégoire XIV, datée du mont Quirinal le 22 juin 1591, pour réduire les moines au silence. Par cette bulle le pape supprimait et anéantissait l'abbaye de Sainte-Croix ou Saint-Éloy avec le titre et la dignité d'abbé, pour les revenus servir à l'érec-

Digitized by Google

tion d'un collége et à l'entretien des régents, lesquels obéiront à l'évêque de Metz et à ses successeurs. Henri IV confirma, par de nouvelles lettres patentes du 8 août 1597, la donation de l'abbaye aux trois ordres de la ville de Metz.

Trois personnes se présentèrent pour faire les cours du nouveau collége, et Alexandre Humbert, chanoine de la cathédrale, en fut nommé principal.

Les réformés devenaient cependant, chaque jour, plus nombreux. Enhardis par les guerres civiles ils se sentent assez forts pour reprendre, à main armée, leur ancien temple de la rue de la Chèvre et ne cèdent qu'aux ordres du roi qui, par lettres patentes du 12 mars 1597, leur assigne un terrain dans un retranchement des fortifications (rue Chambière) pour y construire un temple. Le président royal, le procureur général avaient embrassé la réforme, lorsque la nécessité de mettre fin à la tyrannie des deux frères Sobolle, lieutenants du duc d'Épernon, appela Henri IV à Metz [7]. Le roi arriva dans nos murs le 14 mars 1603, il chassa les Sobolle, les remplaça par MM. de Montigny et d'Arquien, renouvela la garnison et s'occupa de l'administration de la ville, entrant dans les moindres détails.

Un des principaux favoris du roi, le marquis de la Varenne, voulut profiter de la bonne disposition dans laquelle il voyait le souverain pour tâcher d'obtenir de ce bon prince la rentrée en France des jésuites, auxquels il était fort attaché.

L'éloignement de Sully, qui s'était engagé envers le roi d'Angleterre d'agir et de parler contre la Compagnie de Jésus [8], la présence de Villeroy, du duc d'Épernon, du duc de Gesvres et de plusieurs autres

Digitized by Google

seigneurs affectionnés aux jésuites, décida le Père provincial à agir.

Par l'entremise du sieur de la Varenne le provincial, Ignace Armand, accompagné des Pères Du Chastelier, Brossart et de la Tour, fut introduit, le mercredi saint, après le dîner du roi, en son arrière-cabinet où étaient le duc d'Épernon et MM. de Villeroy et de Gesvres. Les jésuites se jetèrent aux pieds du roi. Sa Majesté les reçut en toute douceur et humanité, leur commanda de se lever et ne permit pas qu'ils lui parlassent à genoux.

Le Père provincial lui fit une longue harangue, à laquelle le roi répondit fort amiablement [9] : « Je ne veux point de mal aux jésuites ; que le mal que je désire à homme qui vive m'avienne ! Ma cour de parlement a fait quelque chose contre vous, ce n'a pas été sans y bien songer. » Puis il leur demanda, par écrit, ce qu'ils lui avaient dit et leur commanda de passer ce jour auprès de lui.

Le lundi de Pâques Henri IV fit revenir le Père Armand, lui commanda de le venir trouver à Paris avec le Père Cotton, dont il avait entendu parler comme d'un fort bon prédicateur. « Je vous veux avoir, ajouta le roi, vous estime utiles au public et à mon État. » Puis, en leur donnant congé, il les embrassa tous les quatre [10].

L'année suivante, malgré la résistance des calvinistes et surtout de l'Université de Paris, les membres de la Compagnie de Jésus furent autorisés à rentrer en France.

Les Messins firent alors de nouvelles démarches pour obtenir l'établissement d'un collége de la Compagnie. La maison d'éducation tenue par le chanoine Humbert ne faisait que languir. En 1605, par l'entre-

Digitized by Google

mise du duc d'Épernon, ils firent parvenir au roi l'expression de leurs désirs. Henri IV accéda volontiers à cette demande et fit expédier, la même année, des lettres patentes qui établissaient les jésuites au collége de Metz; mais Sully nous apprend, dans ses *Mémoires,* par quelles démarches il empêcha l'exécution de la volonté royale [11].

La supplique des catholiques au roi montre combien l'hérésie avait gagné de terrain à Metz dans ces dernières années [12]. Les protestants avaient obtenu cinq charges d'échevin; ils usurpaient même les domaines ecclésiastiques et, de même que Sully s'était approprié trois abbayes, de même plusieurs protestants de Metz occupaient des charges auxquelles afféraient des revenus d'origine ecclésiastique.

Les démarches des Messins ne semblent pas avoir produit grand effet et les choses restèrent dans le même état encore pendant près de quinze ans. En 1621 les prémontrés renouvelèrent leurs réclamations et prétendirent se remettre en possession des biens de l'abbaye de Saint-Éloy. Un arrêt du conseil du roi, en date du 18 octobre 1621, maintint l'évêque de Metz dans son droit et lui attribua la direction et supériorité du collége [13]. L'évêque de Metz était alors Henri de Bourbon, marquis de Verneuil; il obtint de Louis XIII de nouvelles lettres patentes, autorisant la fondation à Metz d'un collége de jésuites [14].

La volonté bien arrêtée du roi trouva encore cependant des opposants, et il fallut un arrêt du conseil d'État du roi, séant à Béziers, le 29 juillet 1622, ordonnant que lesdits Pères jésuites continueront d'enseigner dans la ville de Metz et seront mis en possession de l'abbaye de Saint-Éloy, à la charge

Digitized by Google

toutefois d'instruire et enseigner aux bonnes lettres les enfants desdits habitants de Metz, tant catholiques que de la religion prétendue réformée, sans les contraindre et les empêcher dans l'exercice de leur religion ou de faire chose contraire à icelle.

CHAPITRE III.

Fondation du collége de Metz.

En exécution de l'arrêt du conseil d'État, Michel Charpentier, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé et présidant pour Sa Majesté ès villes de Metz, Toul et Verdun, se mit en devoir de procéder à l'installation des jésuites dans les bâtiments de l'abbaye Saint-Éloy. Le procès-verbal de cette installation nous a été conservé.

« Le 10 novembre 1622, à dix heures du matin, Nous, Michel Charpentier... déclarons nous être transporté en la maison de l'abbaye Saint-Éloy..... Sont comparus : le révérend Père Bouvet, provincial, assisté d'Antoine Prévot, procureur ès cour de Metz et dudit collége... Après lecture faite de l'arrêt du roi, en présence de tous les comparants et de maître Jean de Bazoilles, substitut et exerçant la charge de procureur général du roy audit Metz.... Ledit Bazoilles a requis pour le roy, et conformément audit arrêt, que lesdits Pères jésuites soient mis en possession réelle et actuelle de ladite abbaye et collége... En conséquence avons enjoint auxdits

Digitized by Google

Pères jésuites d'instruire et enseigner aux bonnes lettres les enfants, selon les lettres du roi.

» Ce fait, nous nous sommes transporté en l'église de ladite abbaye, ou entré par la grande porte d'icelle, avons fait entrer ledit Révérend P. Bouvet, et, en présence dudit Bazoilles, substitut, et des sieurs Grosjean et Bontemps, chanoines, cy-devant et derniers administrateurs de ladite abbaye, avons mis icelui Père Bouvet en réelle et actuelle possession de ladite église, abbaye et collége, en signe de laquelle possession il a fait sa prière au-devant du grand autel et iceluy baisé, aurait allumé et éteint le cierge, sonné les cloches et aspergé d'eau bénite, et en sortant de ladite église avons mis ès mains dudit Révérend P. Bouvet les clefs de ladite. Puis dans les classes, où le Révérend Père s'est assis dans la chaire; dans les chambres, où il alluma du feu, et, en signe de possession, lui avons baillé les clefs de la maison et mis en possession de tous les revenus de ladite abbaye et collége.

» Arrivés en la grande chambre basse, sont comparus les sieurs Simon La Hiére et Jacques Bachellé, licenciés ès lois, bourgeois de Metz, et nous ont dit estre députés de l'assemblée extraordinaire de ceux de la religion prétendue réformée... et avoir charge de ladite assemblée de nous déclarer, au nom d'icelle, qu'elle proteste... et avons passé outre... »

Le Père Bouvet quitta Metz, laissant les jésuites paisibles possesseurs du collége Saint-Éloy. Si de grandes difficultés se présentaient encore, il faut avouer que les plus sérieuses étaient tombées. Le gouverneur et le maître-échevin, si souvent en lutte avec l'évêque, se trouvaient cette fois d'accord. A la tête de la justice de la ville se trouvait Abraham

Digitized by Google

Fabert, père de l'illustre maréchal, qui prouva tant de fois son attachement aux jésuites. Les abbés des quatre grandes abbayes de Metz les voyaient arriver avec satisfaction, ils sentaient la lutte contre les réformés au-dessus de leurs forces et étaient effrayés des défections récentes qui venaient de se produire dans les rangs du clergé [15].

Le Père Jacques Pérard, ancien recteur des collèges de Caen, Rennes et Vannes, fut le premier chargé de la direction de cette nouvelle maison [16].

Au commencement de 1623 les Pères présentèrent une requête aux chanoines de la cathédrale pour obtenir qu'une école de petits enfants, qui s'était établie dans les bâtiments de Saint-Éloy, fût transférée ailleurs. Ils obtinrent gain de cause sans discussion. Le signataire de la requête était le Père Anne de Maupeou.

A cette époque, suivant Meurisse, le nombre des élèves du collége Saint-Éloy était de cent quarante, y compris quinze ou dix-huit huguenots des meilleures familles du pays.

En 1624, le gouverneur de Metz, le duc de la Valette, voulut venir à Metz et résolut d'y amener sa jeune femme, Gabrielle de Bourbon, fille d'Henri IV et sœur du duc de Verneuil, évêque de Metz. Il s'ouvrit de son dessein à Jean-Baptiste de Villers de Saulny, maître-échevin alors à Paris pour les affaires de la ville. Celui-ci revint à Metz en toute hâte pour s'occuper de la réception qu'on devait préparer. Le 19 avril il assembla les trois ordres de la ville, une commission fut nommée pour délibérer sur cette importante question.

Après plusieurs projets « les sieurs commis trouvèrent bon de s'adresser aux Pères jésuites comme

Digitized by Google

à ceux dont les inventions, en semblable subject, avaient paru avec satisfaction dans toute la France. Ces Pères qui ont sacrifié leur sang et leur vie au bien commun, comme victimes du public, ainsi que les Athéniens disaient de Thémistocle, tenant à honneur d'avoir une si belle occasion de servir la ville et pouvoir témoigner quelques traits de recognoissance à ceux à qui, après Dieu et Sa Majesté, ils doibvent leur établissement en icelle, sacrifiant les premiers fruits de leurs travaux à la gloire de leur maison, offrirent très-volontiers toute leur petite industrie à la première demande qu'on leur en fit, croyant que ce serait trop vendre leur travail en ce faict s'ils permettaient qu'on en vînt aux prières. De plusieurs desseins qu'ils dressèrent à la hâte on choisit le plus facile et de moins de temps, lequel, en semblables occasions, n'est d'ordinaire que trop court.

» Ce projet n'était autre qu'un combat d'honneur concerté entre les quatre éléments à qui recevrait le mieux la duchesse et qui, représentés sous la forme de divinités payennes, lui feraient leur compliment l'un après l'autre lorsqu'elle passerait au milieu de leurs palais élevés dans la ville sous quatre arcs de triomphe des plus superbes, construicts entre la porte Saint-Thiébault et l'église cathédrale. »

Jamais, dit le bénédictin Dom Broc, aucun prince, roi ou empereur, n'a été reçu avec autant de pompe et magnificence en la ville de Metz [17].

Le 25 août, jour de la fête du roi, à la suite d'un repas splendide donné à la duchesse par la ville, dans la grande salle du palais, une pastorale fut jouée par les élèves du collége. Le sujet en était : Sur la resiouissance de l'advenue et du séiour de

Digitized by Google

Madame en la ville, le tout accompagné de beau concert de voix et d'instruments [18]. Le duc et la duchesse de la Valette ne quittèrent Metz que le 16 septembre.

L'année 1625 fut terrible pour la ville de Metz : la peste, apportée dans le pays à la suite des armées du comte de Mansfeld et de Don Cardonne, pénétra dans la ville et y emporta plus de trois mille personnes.

La même année le Père Pérard fut rappelé à Paris et remplacé, comme recteur du collége Saint-Éloy, par le Père Thiphaine. Connu déjà dans le pays, par ses écrits contre les protestants, le Père Tiphaine [19] sut bientôt faire apprécier l'exquise douceur de son caractère, à laquelle s'alliait si bien une science remarquable.

En 1627 il fut remplacé par le Père Louis Magnet, auquel succéda, en 1630, le Père Jean Rousselet.

Lors de sa dissolution l'abbaye de Saint-Éloy possédait un certain nombre de fermes dans le pays Messin. Ces biens furent attachés au collége des jésuites en qualité de fondation.

Le Père recteur était seigneur justicier des villages où ces fermes étaient situées, comme l'abbé son prédécesseur l'avait été. Le premier acte de juridiction que nous trouvions mentionné est du 14 septembre 1630. Certains désordres s'étaient produits à la fête du village de Marivaux, bien dépendant du collége. Le Père Rousselet, recteur et, en cette qualité, seigneur de Marivaux, publia une ordonnance « enjoignant et commandant à toutes personnes de quelque condition et qualité qu'elles soient, se trouvant en ladicte fête et sur la seigneurie dudit Marivaux, de s'y comporter en toute honnesteté et modestie chré-

Digitized by Google

tienne, conserver et nourrir la paix et bonne amitié fraternelle, défendant en outre très-expressément de blasphémer ou jurer le nom de Dieu, se quereller, battre ou frapper, à peine d'une amende arbitraire en argent ou de châtiment corporel, si le cas y échet [20]. »

En 1632 les jésuites obtinrent l'abandon d'un bâtiment voisin du collége pour en agrandir les dépendances [21].

En 1634 le Père Pierre Lecazre fut nommé recteur; c'était, dit l'évêque de Madaure, un homme d'une probité et d'une piété singulière, d'une rare et profonde érudition et un des plus excellents et des plus soigneux ouvriers de la vigne du seigneur que j'aye encore cogneu.

Reconnaissant chaque jour l'impossibilité de faire prospérer le collége dans un local aussi peu spacieux, le Père recteur présenta une requête à la congrégation des cardinaux, afin de l'autoriser à vendre et aliéner la maison et chapelle de Saint-Éloy. Le décret d'autorisation fut accordé le 27 mai 1634, et le Père Mutio Vitelleschi, général de la Compagnie, y acquiesça le 3 juillet. Le Père Fulgence, prieur du couvent des Carmes déchaussés de Nancy, acheta l'ancienne abbaye pour y fonder une maison de son ordre. Le prix en fut fixé à 11600 livres et le contrat passé par-devant Charles Sertorius, aman de Saint-Médard, le 17 août 1644. L'aliénation à perpétuité fut confirmée par lettres patentes du roi, datées de Paris du mois de septembre 1644, vérifiées et enregistrées le 19 octobre au parlement de Metz.

Les autorités de la ville permirent aux carmes déchaussés de s'y établir, à condition de ne pas mendier. Ces religieux firent bâtir l'église qui sert

Digitized by Google

actuellement de bibliothèque, avec le produit des libéralités de Catherine de Médicis.

Les jésuites transportèrent alors leur collége au delà de la Seille, dans une maison située rue Mazelle, qui appartenait au sieur Bandolliez [22]. Ils en prirent possession et y firent la rentrée des classes le 29 octobre 1635.

Les protestants avaient profité de la préoccupation occasionnée par la fondation du parlement, pour rétablir un collége.

Ils avaient plus de soixante écoliers, donnaient des prix, jouaient des tragédies et faisaient des assemblées, aussi hardiment et aussi impunément que l'on pourrait faire au collége de Navarre, à Paris [23].

Le roi averti par l'évêque de Madaure, supprima cet établissement par lettre du 5 novembre 1534. Tout en contraignant les réformés à faire élever leurs enfants au collége catholique s'ils voulaient les garder dans leur ville natale, on leur laissait des garanties pour la conservation de leur foi.

Un ministre de Metz, nommé par lettre de cachet du roi, devait pourvoir à l'instruction religieuse de ceux des enfants de la religion prétendue réformée qui suivaient les cours du collége.

Les protestants n'eurent d'ailleurs pas sujet de se plaindre sous ce rapport; s'ils ont eu quelque ministre de talent à Metz, hormis Paul Ferry, ce sont ceux qui furent élevés au collége des jésuites. Les Ancillon, les Le Goullon, de Couet, Du Clos, en suivirent tous les cours jusqu'à la philosophie [24].

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Translation du collége rue de la Chèvre.

Les jésuites voyaient encore leur nouveau collége devenir trop petit pour le nombre d'élèves qui croissait chaque jour. En 1637 le Père Lecazre acheta de Philippe Baillon, lieutenant général du bailliage de Metz, et de sa sœur Madeleine de Lénange, veuve du sieur de Noizay, deux maisons aboutissant l'une sur l'autre (dans le sens de la percée faite pour la rue de l'Évêché, au chevet de l'église Notre-Dame), moyennant 20,000 francs messins et la jouissance sa vie durant de la maison qu'ils abandonnaient rue Mazelle.

En 1642 le Père Lelorrain, qui venait de remplacer le Père Lecazre, fit une requête [25] pour obtenir du roi l'ancien temple de la rue de la Chèvre.

Le roi se hâta de répondre d'une manière favorable aux prétentions du Père recteur, toutefois à condition de dédommager d'une somme modérée les anciens propriétaires.

Le 6 juin les protestants obtinrent du conseil privé un arrêt de surséance.

Le 24 décembre Louis XIII, par de nouvelles lettres patentes, levait l'arrêt de surséance et chargeait le gouverneur de Metz, M. de Lambert, de mettre définitivement les jésuites en possession de l'ancien temple [26].

La cérémonie d'installation eut lieu le 22 jan-

Digitized by Google

vier 1643, en présence de messire Jean de Lambert, maréchal des camps et armées du roi; de Mgr Meurisse, évêque de Madaure; de Henri de Haraucourt, doyen des chanoines de la cathédrale; du Père Jacquinot, provincial de la Compagnie de Jésus, et de plusieurs, tant du clergé et de la noblesse que des notables bourgeois.

A la suite de cette cérémonie une expertise eut lieu, et une estimation fut faite de la valeur des immeubles cédés aux jésuites, dont le prix devait être payé aux membres de la religion prétendue réformée. Les experts évaluèrent le temple à 5740 livres et la maison attenante, occupée par le ministre La Cloche, à 1464 livres. De plus, le roi, voulant prouver sa bienveillance à la Compagnie, se résolut, sur l'avis de la reine mère, régente du royaume, de payer sur sa cassette l'indemnité accordée aux protestants [27].

En 1644 la disette et le mauvais temps avaient ruiné complétement tous les villages du pays Messin. Les fermes ne rapportaient plus rien depuis trois ou quatre ans et, à cette époque, cette fondation était le seul moyen de subsistance des jésuites. Ils n'avaient pas de pensionnaires, et la seule rétribution qu'ils exigeaient de leurs élèves consistait en une somme de 25 sols par an pour le balayage et l'éclairage des classes. De toutes parts les Messins vinrent à leur secours pour les aider à passer ces années de désolation et de misère. En outre le roi ordonna qu'il fût délivré, à chacun des religieux, une ration de pain chaque jour.

Vers la même époque un incident faillit troubler la bonne harmonie qui existait entre les jésuites et le parlement. Cette assemblée avait été exilée à Toul

Digitized by Google

par lettres patentes du 10 mai 1636. Elle s'y trouvait encore en 1646, lorsque le Père Committi, de Pont-à-Mousson, prêchant l'Avent dans la cathédrale de Toul, prononça quelques paroles qui blessèrent la vive susceptibilité des magistrats. Il fallut, pour apaiser ce débat, qui pouvait devenir fâcheux pour le collége de Metz, que le Père provincial se rendît à Toul. Le premier président, au nom de la Cour, déclara « qu'elle estait satisfaicte de la submission et pardon qu'il avait demandé pour le Père Committi et l'autorisa dorénavant à prescher devant elle. » Jusqu'à la suppression de la Compagnie ce fut, d'ailleurs, la seule discussion que cette cour souveraine eut avec les jésuites.

En 1650, le Père Thomas, de Villers, vint remplacer comme recteur le Père Lelorrain. L'année suivante, les trois ordres de la ville de Metz réunis déterminèrent, pour l'utilité publique, qu'il y avait lieu de fonder au collége deux chaires de philosophie. Ce projet, approuvé du maréchal de Schomberg, commandant la province, ratifié à Rome par le Père général, fut arrêté, et le contrat en fut signé le 10 janvier 1653. La ville s'engagea à entretenir à perpétuité deux régents de philosophie sous lesquels les enfants des catholiques et des protestants pourraient également étudier. Les jésuites, de leur côté, s'engagèrent à fournir deux sujets capables qui n'enseigneraient jamais rien qui pût alarmer la croyance des deux religions. On fixa l'entretien des deux régents à 1000 francs messins à prendre sur les revenus les plus clairs de la ville et payables par le receveur, sans mandement, le jour de la Purification de chaque année [28].

En 1654, le maréchal de Schomberg étant venu à

Digitized by Google

Metz, les élèves du collége lui donnèrent la représentation d'une tragédie latine [29].

En 1657, le Père René Ditheau remplaça le Père de Villers; le collége perdit un puissant protecteur dans la personne du maréchal de Schomberg. La même année une innovation eut lieu. A la fin de l'année scolaire, les élèves virent leurs efforts récompensés par une distribution de prix. Henri de Haraucourt, doyen et vicaire général de l'évêché de Metz, voulut en faire les frais. Cette cérémonie fut accompagnée de la représentation d'une nouvelle tragédie latine [30].

Le Père René Ditheau ayant cessé ses fonctions de recteur en 1660, fut remplacé par le Père Charles d'Haraucourt de Chambley. Il termina un procès pendant depuis quelques années avec les Ursulines. Ces religieuses ayant acheté, après la mort de Philippe Praillon, l'ancien collége de la rue Mazelle, se plaignirent d'une erreur de contenance entre le terrain livré et celui porté sur les titres. Le parlement rendit un arrêt, le 10 mai 1661, dans lequel, bien qu'en lavant les jésuites de tout reproche, il donnait gain de cause aux Ursulines. Deux ans plus tard, du reste, elles abandonnaient cette maison, Philippe de Loynes, sieur d'Ivry, président à mortier au parlement de Metz, ayant donné à ses deux filles, qui entraient aux Ursulines pour s'y faire religieuses, la maison de la rue Saint-Marcel, occupée par cet ordre jusqu'en 1792.

D'autres procès à propos des biens du collége vinrent encore, à différentes reprises, occuper, soit le parlement, soit les tribunaux inférieurs; mais ces différentes affaires, poursuivies à la requête des maires ou officiers de basse justice des villages où

Digitized by Google

se trouvaient situées les fermes et métairies, se passaient en dehors de l'action des jésuites et n'étaient, le plus souvent, que des questions de police locale.

En 1664 le Père Étienne Legrand remplaça le Père d'Haraucourt. Les relations avec le parlement, où les anciens élèves du collége devenaient chaque jour plus nombreux, étaient excellentes; aussi, en 1665, lorsqu'il fut question de poser la première pierre de l'église du collége, les jésuites en déférèrent l'honneur à cette cour souveraine. Le parlement accepta avec empressement et reconnaissance. Dans la séance du 2 mars il décida, toutes chambres assemblées, qu'une somme de 500 livres serait prélevée sur les fonds de la Cour pour la construction d'une arcade de l'église et que 22 livres seraient distribuées en gratification aux ouvriers. Le 25 mars, la première pierre fut posée avec une grande solennité par Claude de Bretagne, baron de Loisy, premier président du parlement de Metz. La cérémonie religieuse fut présidée par son frère Jean de Bretagne, abbé de Saint-Georges. La pierre que l'on posa portait l'inscription suivante :

DOM . . . . VM.
S^to Ludovico, Francorum regi ; S^to Ignatio, Soc. J. fundatori,
exacta ab hoc loco in via cui a capra nomen est, hœresi,
primum me hujus templi lapidem dicavit sacravitque DD Joannes
de Bretagne, abbas S^ti Georgii Metensis et Villerii ;
posuit vero nomine senatus Metensis, illustrissimus DD. Claudius
de Bretagne ejusdem senatus primus prœses.
Anno salutis MCCCCCCLXV die XXV martis.

La construction, continuée pendant quatre ans, fut interrompue, puis reprise en 1673, discontinuée en 1676, les ouvriers ayant reçu l'ordre de ne plus travailler qu'aux fortifications de la ville.

Digitized by Google

En 1735 on posa la première pierre du portail et l'église fut consacrée le 1er octobre 1741 par Mgr de Saint-Simon.

En 1665, quinze personnes notables, entraînées par le zèle du Père Pierre Polonceau, de la Compagnie de Jésus, prédicateur des controverses, se réunirent sous la protection de saint François de Sales, pour procurer aux nouveaux convertis une maison de refuge. La maison de la propagation de la foi, pour les hommes, fut achetée (rue des Trois-Boulangers) par contrat des 5 août 1677 et 7 février 1730. M. Philibert-Estienne d'Augny, lieutenant général au bailliage de Metz, en fut le premier directeur par voie d'élection. Grâce à ses démarches, il parvint à faire accorder comme fondation, pour ce nouvel établissement, la cense et les biens de Longeau (commune de Moulins), ancienne léproserie fondée par divers habitants des environs de Metz. L'acte d'affectation de ce bien, daté du 5 juillet 1668, approuvé par lettres patentes du mois d'octobre 1670, enregistré au parlement le 30 avril 1671, contient quelques réserves, entr'autres la condition de rendre lesdits biens à leur première destination dans le cas où la lèpre se montrerait de nouveau dans le pays.

Cette association comptait, parmi ses membres, le conseiller au parlement Benigne Bossuet, père de l'évêque de Meaux, des magistrats, des chanoines et des administrateurs de la ville [30].

Le 9 janvier 1667 la Compagnie perdait, au collége de Metz, l'un de ses premiers prédicateurs, le Père Edmond de Joyeuse, allié aux premières familles de Lorraine.

En 1670 le Père Émilien Vaussin fut nommé recteur du collége. Au mois de mai de cette même

Digitized by Google

année une gazette, imprimée à Amsterdam, circula dans la ville et attira l'attention des magistrats. Ce journal rapportait une prétendue lettre écrite de Metz, annonçant que trois ou quatre jésuites de cette ville, convaincus d'un crime énorme, avaient été condamnés à être brûlés vifs et que leurs confrères avaient été bannis du ressort de la Cour.

Le 23 mai un substitut du procureur général déposa sur le bureau un exemplaire de la gazette qui contenait cet écrit calomnieux et s'appuyait sur un arrêt supposé. Le parlement ordonna que ce libelle serait brûlé par l'exécuteur de la haute justice, au milieu de la place publique.

Le 10 février 1670, pour solenniser la prise de possession de l'évêché de Metz par Mgr d'Aubusson de la Feuillade, les élèves du collége jouèrent un drame en trois actes qui avait pour sujet le triomphe de la religion sur l'hérésie, par les vertus de la croix pastorale [31]. La même année l'évêque voulut faire les frais de la distribution des prix, à laquelle fut jouée une tragédie latine, *Mors Coriolani*.

Une discussion d'étiquette, qui prit naissance au collége, faillit, deux ans plus tard, brouiller le parlement avec l'évêque. Il était d'usage, à cette époque, de solenniser la rentrée des classes par un exercice public. Lors de la rentrée de 1673, le jour de la Saint-Martin, les élèves de rhétorique donnaient une séance où l'on devait faire le panégyrique du roi, au sujet de la conquête de la Franche-Comté. Les convocations furent nombreuses, suivant l'usage, et l'on fut fort étonné, à l'heure de la réunion, de ne voir arriver, de membres du parlement, que le président Bonneau et quelques conseillers.

Mgr d'Aubusson présidait l'assemblée et, avant de

Digitized by Google

parler, l'élève chargé de l'exposition, saluait d'abord l'évêque. A l'issue de la séance le premier président et quelques conseillers firent remontrer au Père recteur qu'ils ne pouvaient assister à ces exercices à cause de la préséance et du salut accordé à l'évêque. Mgr d'Aubusson, informé de cette prétention, fit représenter à ces Messieurs le droit de son caractère, la possession où il était depuis quatre années, l'usage pratiqué à Paris, et leur fit donner connaissance de l'arrêt de Sa Majesté, donné en semblable occasion pour le parlement de Toulouse. Tout fut inutile, les magistrats s'abstinrent et un seul membre du parlement, l'avocat général Étienne Pavillon, témoigna, par sa présence à la séance suivante, qu'il n'avait pas embrassé les futiles prétentions de sa Compagnie. Il ne fallut rien moins qu'un arrêt du roi, en son conseil d'État, pour que le premier président se contentât de la seconde place lorsqu'il venait au collége, l'évêque s'y trouvant, de la troisième si le gouverneur était présent [32].

En 1674 le Père Jacques Pupin fut nommé recteur; il fut remplacé, en 1677, par le Père Jean-René Jobal, fils d'un conseiller de la Cour des comptes de Metz. Ce jésuite comptait parmi ses proches parents plusieurs magistrats du parlement, par ses neveux il était également en rapport avec le clergé, l'armée, les bénédictins, si influents à Metz, et les membres du Bureau des finances; il dut concourir puissamment à fortifier les excellentes relations de sa Compagnie avec les différentes classes de la société ; aussi le premier président du parlement, Thomas de Bragelongne, étant mort, la Cour jeta les yeux sur un jésuite pour prononcer son oraison funèbre. Il se trouvait alors à Metz un célèbre prédicateur, le Père

Digitized by Google

Guillaume Daubenton, qui occupa les premiers emplois de sa Compagnie et fut honoré de l'amitié du pape Clément XI. Ce Père devait, quelques années plus tard, être désigné, par Louis XIV, pour accompagner à Madrid le nouveau roi Philippe V [33]. Ce fut lui qui, le 18 mars 1681, prononça cette oraison funèbre dans l'église Saint-Simplice, en présence de toute la Cour, des différentes autorités civiles et militaires et d'une immense affluence de peuple.

Le Père Jobal ayant quitté Metz en 1681, pour remplir le poste de provincial, fut remplacé par le Père Amé, qui resta peu de temps, et, en 1684, par un messin, le Père Nicolas Andry.

CHAPITRE V.

De la révocation de l'édit de Nantes à la suppression du Collége.

L'époque de la révocation de l'édit de Nantes approche, on s'en aperçoit par un redoublement de mesures de sévérité envers les protestants. Le 17 juin 1681 déclaration qui défend à ceux de la religion prétendue réformée de faire élever leurs enfants à l'étranger. Le 13 mars 1685 lettres patentes portant suppression de l'Académie de Sedan. Enfin le 1er octobre 1685 parut la déclaration royale révoquant l'édit de Nantes.

Un historien, dont les travaux ont porté la lumière la plus vive sur l'histoire de notre Cour souveraine,

Digitized by Google

apprécie de la manière suivante le rôle que le parlement de Metz a joué dans cette affaire et examine la question dans ses causes et dans ses effets : « Il » faut sonder, dit M. Michel, les motifs politiques » qui ont dicté la révocation de l'édit de Nantes. » Louis XIV pensait qu'il importait à l'unité et, par » conséquent, à la puissance de la France qu'une » seule religion fût suivie dans son royaume ; il avait » trouvé dans le parlement de Metz des magistrats » partageant ce sentiment et disposés à favoriser ses » vues politiques. Le roi de France faisait, au dix- » septième siècle, ce que voudraient pouvoir faire, au » dix-neuvième siècle, le gouvernement anglais pour » la religion anglicane, le roi de Prusse pour la » confession d'Augsbourg, et l'empereur de Russie » pour le rite grec. Le parlement, en contribuant » à l'extinction du protestantisme dans son ressort, » ne faisait pas un acte de fanatisme religieux, il » coopérait à un acte politique. En déclarant une » guerre à mort à la religion prétendue réformée il » combattait une importation germanique, il défen- » dait les croyances nationales. L'accueil sympathique » et fraternel que l'électeur de Brandebourg a fait » aux protestants chassés de Metz a prouvé que le » parlement ne s'était pas trompé en repoussant la » religion protestante comme une ennemie de la » France. »

Pas plus que l'auteur de l'Histoire du Parlement nous ne chercherons à justifier Louis XIV de cette mesure, que nous jugeons aujourd'hui souverainement impolitique, car il est à présumer que si, au lieu de ces moyens violents, qui n'ont jamais pour effet que de raviver les discussions et d'aigrir les esprits, on avait suivi la ligne de conduite qui avait

Digitized by Google

inspiré saint François de Sales, saint Vincent-de-Paul, Bossuet, Fénelon et tant de nobles esprits, on serait arrivé à un bien meilleur résultat.

Les conversions furent excessivement nombreuses, furent-elles toutes sincères? Nul ne le peut dire. Il n'est pas besoin d'ajouter que les jésuites ne restèrent pas en dehors de ce mouvement de propagande, qui recevait son impulsion des premières autorités de la cité, et qu'ils travaillèrent, avec l'aide de l'illustre Bossuet, alors doyen du chapitre de Metz, à remplir cette maison de la propagation qu'ils avaient édifiée avec l'aide de son père. Pendant les trente années qui précédèrent la révocation de l'édit de Nantes on compta, à Metz, près de douze mille abjurations.

En 1687 le Père François de Gournay, issu d'une des plus anciennes familles du pays, fut nommé recteur du collége; en 1691 il était remplacé par le Père Joseph de Beauveau et, en 1694, par le Père Hubert Parizot, qui appartenait à une famille considérée de Verdun.

En 1691 Louis XIV frappa toutes les communautés religieuses et biens de mainmorte d'une imposition déguisée sous le nom de droit d'amortissement, en outre il exigeait du clergé un don gratuit qui se montait, pour le diocèse de Metz, à 100000 livres. Pour pouvoir taxer ces biens un arrêt du conseil d'État, rendu à Versailles le 18 mars 1692, ordonna que les bénéficiers et gens de mainmorte devaient déclarer au greffe la qualité et consistance de leurs domaines et biens, le lieu où ils étaient situés, etc. A ce sujet le Père recteur adressa une requête pour demander l'intervention de l'administration municipale. Il exposa que les biens des jésuites de Metz ne devaient pas être considérés comme biens du

Digitized by Google

clergé, mais comme affectés à la dotation du collége. Le conseil de la ville nomma, pour s'enquérir de la question, une commission composée de six anciens élèves du collége : Roussel, Baltus, Lefèvre, Mamiel, Poutet et Blaise [34].

La requête eut un effet favorable, les propriétés du collége furent déchargées de leur part contributive pour le don du clergé, mais elles durent payer, comme amortissement de biens de mainmorte, une somme de 3969 livres 6 sols 5 deniers.

En 1696 le président Jean Thiersant de Buy manifesta l'intention de vendre sa maison, qui était contiguë au collége. Le Père Parizot adressa aux trois ordres de la ville de Metz une supplique dans laquelle il démontrait la nécessité indispensable de remédier, par l'acquisition de cette maison, à l'obscurité et à l'espace trop resserré, le nombre des élèves se montant à près de cinq cents et celui des jésuites à dix-huit. Enfin le collége était grandement endetté et ne pouvait s'engager davantage. Les trois ordres réunis s'engagèrent à fournir 6000 livres, à charge de bâtir des classes dans la maison; le Père recteur parvint à réunir une somme de 5000 livres et la maison fut achetée. Mais ce dernier paiement avait épuisé les ressources du collége. On se casa tant bien que mal dans le nouveau bâtiment et, les fonds manquant pour y construire des classes, le Père recteur dut, par une nouvelle supplique [35], démontrer l'impossibilité de remplir immédiatement les conditions imposées par la ville. L'assemblée, toujours bien disposée, étendit à trois ans le délai fixé.

Le 12 mars 1697 Mgr Georges d'Aubusson de la Feuillade mourut à Metz. Les jésuites perdirent en lui un

Digitized by Google

puissant protecteur, les pauvres, les malheureux, un père toujours prêt à soulager leurs misères. Titulaire de riches bénéfices ecclésiastiques il avait cru devoir faire servir au bien de l'église et des pauvres tout ce qu'il en retirait.

En 1682 il fit construire un hôpital, rue Chambière, sous l'invocation de saint Georges, son patron; il y dota trente-trois lits et neuf religieux. En 1695 il fonda, à l'université des jésuites de Pont-à-Mousson, un séminaire pour les pauvres ecclésiastiques du diocèse de Metz. Par son testament il y affecta encore une somme de 20000 livres. En même temps il fondait, au séminaire Sainte-Anne, une rente de 1000 livres pour payer l'entretien, jusqu'à leur mort, de quatre prêtres que l'âge ou les infirmités rendaient incapables de continuer les fatigues du ministère. Il légua sa bibliothèque au collége de Metz, réservant aux Pères de la Mission, qui dirigeaient le séminaire Sainte-Anne, le droit d'y prélever, à leur choix, des livres pour une valeur de 1800 livres.

Le 19 février 1698 messire Henri-Charles du Cambout, duc de Coislin, nommé évêque de Metz, par lettres patentes du 26 mai 1697, faisait son entrée dans sa ville épiscopale. De pénibles luttes avec le chapitre de la cathédrale signalèrent les premières années de son épiscopat. Elles étaient à peine apaisées lorsque la bulle *unigenitus* vint réveiller les discussions. Treize évêques refusèrent de se soumettre. Mgr de Coislin, peu versé dans les questions théologiques, mais entièrement soumis à deux vicaires généraux que lui avait imposés Mgr de Noailles, lors de sa nomination, fut du nombre. Le collége dut en ressentir de graves contre-coups. Le mandement de

Digitized by Google

l'évêque fut supprimé par arrêt du roi, du 5 juillet 1714, comme injurieux à Sa Sainteté et aux prélats de l'assemblée du clergé, et censuré à Rome comme scandaleux, présomptueux et téméraire. Un fort petit nombre d'ecclésiastiques avaient, seuls, prit part à cette discussion lorsque le parlement, excité par quelques esprits brouillons, se mit de la partie. Trois ans après la publication de la bulle la Cour souveraine déclara défense de recevoir aucune lettre ou bref du pape sans lettres patentes du roi. Cette déclaration tardive n'avait pour but que d'ouvrir une porte à de nouvelles discussions, puisque, le 24 février 1714, la Cour avait enregistré la bulle et autorisé sa publication. Enhardi par cette démarche, François Le Goullon de Champel, qui, à vingt-six ans, venait d'hériter de la charge de procureur général, appela comme d'abus d'une bulle du pape du 5 septembre 1718. (Litteræ ad universos fideles.)

Ces défenses furent mal observées : plusieurs écrits, plusieurs sermons, déférés au parlement, furent déclarés supprimés, et cette législation, monument d'impuissance, qui a la prétention d'enchaîner les paroles et d'effacer les écrits, ne fut alors, comme toujours, qu'une excitation à de plus violentes disputes.

Le 30 juin 1719, effrayé du grand nombre de contraventions que le procureur général voulait lui déférer, le parlement s'empressa d'enregistrer l'édit qui suspendait toutes les disputes et contestations à l'occasion de la bulle *Unigenitus*. Ainsi fut assoupie, dans le diocèse de Metz, cette lutte qui bouleversa l'Église de France. L'ardeur théologique des grands vicaires était heureusement tempérée par la grande charité de Mgr de Coislin, et, hors les difficultés qu'il fit pour admettre aux ordres sacrés les jeunes clercs

Digitized by Google

sortant des colléges de la Compagnie, il n'y a pas trace d'autre discussion.

En 1721 le Père Tresse, ancien professeur de théologie à Pont-à-Mousson et confesseur de Léopold de Lorraine, fut nommé recteur à Metz; il y était encore lorsque Marie Leczinska, qui venait d'épouser, à Strasbourg, le roi Louis XV, fit son entrée le 21 août 1725.

Le jeudi 23, vers les dix heures du matin, le duc de Noailles, commandant de la maison du roi, présenta à la reine les écoliers du collége des jésuites, qui venaient pour lui réciter quelques vers. Elle les écouta avec cette bonté qui lui est si naturelle, dit la relation qui a été imprimée, et voulut bien leur témoigner qu'elle était contente de leur zèle et, pour leur en donner une preuve plus authentique, elle permit que ces mêmes pièces, qui venaient de lui être déclamées, fussent chantées en musique pendant son dîner. Déjà, l'année précédente, lors de l'entrée en France de la duchesse d'Orléans, les élèves du collége avaient été admis à lui faire leur compliment en vers.

Pendant toute cette époque le collége continuait sa marche ordinaire : les études sérieuses, une éducation complète, des divertissements honnêtes [36], menaient ensemble au but que se proposaient les jésuites. Un certain refroidissement se manifeste cependant dans quelques classes de la société. Une partie des membres du parlement, recrutés à Paris, sont partisans des idées jansénistes ou philosophiques. Cette colonie étrangère faisait élever ses enfants loin de Metz, ne s'intéressait pas au progrès de la cité et n'y venait que lorsqu'ils y étaient contraints par les devoirs de leur charge.

Digitized by Google

Peu à peu cette coterie finit par attirer à elle la plus grande partie de la Cour souveraine. Toujours inquiète, voyant partout des attentats à sa puissance et constamment empiétant sur tous les pouvoirs, elle se signale chaque année par des révoltes contre l'autorité royale, des luttes avec l'autorité militaire, les évêques, les magistrats de la ville, le chapitre, par des contestations avec les États voisins. Deux fois le procureur général est exilé pour sa résistance aux ordres du roi; la Cour saisit le prétexte de son rappel pour en faire un sujet de triomphe et, cependant, de l'aveu de nos historiens et de nos chroniqueurs, M. Le Goullon de Champel était universellement détesté dans sa ville natale.

En 1724 un jésuite d'une famille honorée et aimée de Metz, le Père Baltus, fut nommé recteur. Ses profondes connaissances n'excluaient pas une parfaite bonté; ses élèves conservèrent pour lui le plus vif attachement, et lorsque le célèbre chirurgien Louis fit orner les salles de l'hôtel de ville des médaillons en marbre des plus illustres messins, il tint à y faire figurer le portrait de son ancien professeur [37].

Le maréchal de Bellisle vint remplacer à Metz, comme gouverneur, le maréchal d'Alègre. On sait de quelle façon il a renouvelé l'aspect de la ville. Admirateur passionné de notre vieille cité, il s'efforça de l'embellir. Il acheva les fortifications, élargit les rues, augmenta les voies de communication, créa des places, fit construire des ponts. L'ancienne place du Change avait pris le nom de place Saint-Louis, depuis que M. Ferrand, curé de Saint-Simplice, avait fait mettre au-dessus de la fontaine qui la décorait la statue de saint Louis. Cette place n'avait commu-

Digitized by Google

nication avec le centre de la ville que par des voies détournées; le maréchal traça une rue directe (rue Neuve-Saint-Louis et de la Vieille-Intendance), qui traversait les bâtiments du collége et lui enlevait environ 1000 pieds carrés [38]. Une large indemnité fut accordée, elle suffit non-seulement pour reconstruire les façades des maisons condamnées, mais encore elle permit de reprendre les travaux de l'église. La première pierre du portail fut posée avec cérémonie par M. de Labâtie, chanoine et grand doyen de la cathédrale. Les travaux furent poussés avec activité, Mgr de Saint-Simon put la bénir le 25 novembre 1739 et la consacrer le 1er octobre 1741 [39].

En 1744, le 4 août, Louis XV vint à Metz; la ville fit, pour l'accueillir dignement, les plus grands efforts. Dans la nuit du 8 au 9 le roi tomba gravement malade; on l'administra le 15 au matin. La consternation, l'abattement, le désespoir se répandaient dans la ville, tout le peuple en larmes assiégeait les avenues du palais, les églises ne désemplissaient pas. Le 16 le roi cessa d'être en danger et le 20 il entra en convalescence; les démonstrations de la joie la plus vive succédèrent à l'affliction la plus profonde. Le 25 la reine, informée qu'il y avait sermon et bénédiction chez les Pères jésuites, y assista avec le Dauphin et Mesdames de France.

L'abbé Josset, chanoine de la cathédrale, avait été prié, par les Pères, de prononcer le panégyrique de saint Louis. A la fin de son discours il saisit l'occasion de la présence de la reine et de la maladie du roi et, suivant le mouvement qui se manifestait alors dans tout le royaume, il s'écria : « Non, jamais » prince ne fut plus sincèrement regretté, plus amè-

Digitized by Google

» rement pleuré, plus ardemment demandé, et si » l'histoire lui donne un jour quelque titre, quel » titre mieux mérité et qui fasse plus d'honneur à » un roi que celui de Louis le Bien-Aimé [40]. » A ces mots toute l'assistance, enlevée par un de ces mouvements qui ne se peuvent définir, se leva en criant : Vive Louis le Bien-Aimé !

Hélas ! les voûtes de cette église devaient être témoins d'autres scènes. La responsabilité des orgies et des fureurs impies de 1793 retombe lourdement sur le souverain débauché et sceptique dont la maladie avait fait couler tant de larmes.

Dans les années suivantes Metz continue de se transformer. Le 15 novembre 1745 s'ouvre le séminaire fondé rue d'Asfeld par Mgr de Saint-Simon. En 1755 le collége royal Saint-Louis, au Fort, est établi pour élever douze jeunes gentilshommes [41].

En 1742 le Père Jean de Maugre, professeur de rhétorique au collége de Metz et, à ce qu'il paraît, critique assez mordant, offensa, dans une satire en vers, un président au parlement qui avait la faiblesse de se croire bon poëte. Les jésuites se hâtèrent de donner satisfaction à la Cour souveraine en faisant partir de Metz ce jeune Père, qui en conçut assez de dépit pour quitter en même temps la Compagnie [42].

L'année suivante un enfant de douze ans, qui devait devenir le célèbre Père Beauregard, se trouvait en sixième au collége. Découragé de ne pouvoir suivre ses camarades dans leurs études, humilié des surnoms outrageants dont on l'accablait, il se prosterne au pied de l'autel dans l'église du couvent de Sainte-Marie-Madeleine (rue d'Asfeld). Ses prières furent exaucées; il reprit courage et le pauvre enfant, doué d'une énergique volonté et d'une foi profonde,

Digitized by Google

devint l'un des premiers prédicateurs de son temps et le prophète de la Révolution [43].

En 1749 le Père Philipoteau Duchesne, qui avait été provincial de Champagne après avoir présidé à l'éducation des infants d'Espagne, fut nommé recteur à Metz. L'ouverture du jubilé de l'année sainte 1750, faite en conséquence d'une bulle de Benoît XIV et d'un mandement épiscopal du 9 juillet 1750, fut l'occasion du dernier succès de la Compagnie à Metz.

Mgr de Saint-Simon avait fait venir de Paris douze jésuites qui prêchèrent et firent des conférences trois fois par jour à la cathédrale et une fois par jour dans les églises de Saint-Martin, Saint-Simplice et Saint-Marcel, et en allemand dans l'église des récollets. Le 18 août le chapitre de la cathédrale fit une procession solennelle à la suite de laquelle la croix de mission fut plantée et fixée d'une manière permanente en haut des escaliers de la place de Chambre. Le chroniqueur Baltus, qui nous fournit ces détails, ajoute : Jamais le public n'a donné tant de marques de piété et de dévotion.

En 1751 le Père Blanchard professait la rhétorique à Metz. C'est ce même Père qui, après la dissolution de la Compagnie, composa plusieurs ouvrages qui ont eu un grand nombre d'éditions.

Mme la maréchale de Bellisle mourut à Paris le 5 mars 1755, à l'âge de quarante-six ans. La ville de Metz, voulant témoigner ses regrets, fit célébrer, le 5 mars 1756, un service qui fut suivi de l'éloge de la défunte, prononcé au milieu d'un concours immense de peuple, par le Père Bergeron [44].

Deux ans après Louis-Marie Fouquet de Bellisle, comte de Gisors, tombe frappé, à vingt-six ans, à la

Digitized by Google

tête du régiment de carabiniers qu'il commandait à la funeste bataille de Creveldt.

Cette fois encore un jésuite fut chargé d'exprimer la douleur que la ville entière partageait avec le maréchal, si cruellement frappé. Le Père Charles, de la maison des missions royales de Nancy, prononça le 9 août 1758 l'oraison funèbre qui était intitulée : Tribut de douleur et de vénération, dont les magistrats de la ville de Metz ont honoré la cendre d'un commandant qui leur fut cher. Il prit pour texte ces paroles de la sagesse : *Habebo claritatem ad turbas et honorem apud seniores, juvenis.* Quoique jeune je serai célèbre parmi les peuples et je mériterai l'estime des sages [45].

Les deuils succèdent aux deuils. Le maréchal de Bellisle, Mgr de Saint-Simon emportent dans la tombe les regrets des Messins. Le parlement refuse d'assister aux obsèques du prélat qui avait osé lui tenir tête. Une lente agonie s'empare du royaume et paralyse toutes les forces vives du pays. L'autorité royale est avilie, les grands corps de l'État se décomposent, et pour essayer ses forces contre la religion, la révolution va s'attaquer aux jésuites.

CHAPITRE VI.

Suppression de la Compagnie de Jésus.

Le 25 février 1762, le parlement de Metz se préoccupa pour la première fois de la lutte que les autres parlements avaient commencée contre la Compagnie

Digitized by Google

de Jésus. Le 1er mars, le procureur général, ce même M. Le Goullon de Champel, qui depuis quarante ans faisait une guerre acharnée à toute autorité, requit et le parlement ordonna le dépôt dans un délai de trois jours des constitutions de la Société. Le Père Claude Jacquemin, alors recteur du collége, déposa aussitôt au greffe de la Cour deux volumes in-octavo imprimés à Prague, intitulés : *Institutum Societatis Jesu*. Le procureur général se disposait à faire connaître à la Cour le résultat de l'examen qu'il avait fait de ces constitutions, quand il reçut les lettres patentes en date du mois de mars, concernant les jésuites ; il en requit l'enregistrement ; des commissaires furent nommés.

Le 24 mai, le conseiller François de Cabouilly se disposait à faire son rapport ; des amis des jésuites demandèrent qu'une commission plus nombreuse fût nommée, leur demande fut rejetée. Dans les séances du 25 et du 26 on lut devant les chambres assemblées le compte rendu de la doctrine des soi-disant jésuites.

Le discours de M. de Cabouilly avait-il été trouvé trop bienveillant, lui préféra-t-on une œuvre plus violente ? Quoi qu'il en soit, ce furent MM. Michelet et Bertrand qui rédigèrent le rapport.

Le 28 mai 1762, le parlement rendit un arrêt qui reçut le procureur général appelant comme d'abus des bulles de 1540, 1543 et 1552 approuvant la Société.

Les deux principales imputations sur lesquelles le procureur général basa son réquisitoire sont :

1° Le général des jésuites veut se mettre au-dessus des trônes et des têtes couronnées ;

2° La mort civile que les membres de la Société

Digitized by Google

s'imposent par leurs vœux répugne à la nature humaine.

Il concluait en demandant la suppression des jésuites [46].

Appelés à comparaître, les Pères ne se présentèrent pas ; ils pensèrent à l'animosité qu'on avait mise à les poursuivre, que la cause était jugée d'avance.

Le 20 septembre, le parlement déclara qu'il y avait abus dans les bulles qui instituaient la Compagnie des soi-disants jésuites, fait défense à tous les ci-devant jésuites de porter l'habit de la Société, de vivre sous l'obéissance du général et d'entretenir avec lui aucune correspondance. La spoliation de tout ce qu'ils avaient fut prononcée. On défendit en outre de leur confier aucune fonction s'ils ne voulaient prêter le serment suivant : « Je jure et promets à Dieu et au roi d'être inviolablement fidèle sujet de S. M., de tenir et enseigner les quatre propositions du clergé de France de 1682, les libertés de l'Église gallicane, de combattre de tous temps la morale pernicieuse contenue dans le compte rendu de la Cour des 24, 25 et 26 mai dernier de la doctrine des ci-devant jésuites et notamment les articles attentatoires à l'autorité du roi, à la sûreté de sa personne sacrée, à l'indépendance de sa couronne, de toute autre autorité ecclésiastique et de me conformer en tout aux dispositions de l'arrêt de la Cour du 20 septembre dernier, dont lecture m'a été faite. »

Tous ceux qui consentaient à prêter ce serment et qui avaient plus de trente-trois ans révolus devaient toucher une pension annuelle de 250 livres. Aucun des dix-neuf membres de la Compagnie qui étaient à Metz ne consentit à prêter ce serment [47].

Ainsi fut fermé à Metz le premier collége de la

Digitized by Google

Compagnie de Jésus. A bien peu d'exceptions près, tous les Messins qui ont honoré leur patrie durant l'espace de cent quarante ans qui s'était écoulé depuis la fondation du collége jusqu'à sa fermeture ont été élevés par les jésuites.

Les Jeoffroy, Mamiel, Auburtin, Durand, Bertrand, de Chazelle, Evrard, Charpentier, Favre, Fériet, Dutertre, de Jobal, de Laubrussel, la Vallée de Pimodan, siégèrent au parlement. Les Gabriel, Fagnier, Dilange, Baltus, Bulland, Thorel, Lepage, illustrèrent le barreau. Dans les rangs du clergé on comptait Langlois, Gissey, Foës, Jeoffroy, Durand, Michelet, Marchand, Dom Gaugué, de Gourcy.

Le comte Emmery y avait été condisciple du marquis de Barbé-Marbois, du baron de Boucheporn et du comte Rœderer.

Lançon, Maujean de Labry, Pacquin de Rupigny, Séquer, Pantaléon, le baron Poutet en sortirent pour diriger l'administration de la ville.

Aux savants, ils donnèrent Bécœur, Buchoz, Platine, Foës, Louis, Michel du Tennetar, Le Goullon, Gardeur Lebrun, Michelet d'Ennery. Aux littérateurs, Chenu, Ancillon, de Chazelles, le baron de Bock.

Dans les contrées voisines, les Soucellier, Hue de Saint-Remy, Ethis de Corny, de Clémery, Dattel de Luttange, de Ferriol, Gomé, de Watronville, Dupasquier, Larminat, portèrent très-haut le renom du collége de Metz. Léopold de Lorraine appela à ses conseils les Breton, les Huyn, les de Serre.

Parmi les hommes élevés dans les autres maisons de la Compagnie qui ont figuré à Metz, depuis l'illustre Bossuet jusqu'au marquis de Bouillé et au premier président Chifflet, tous se transmirent les

Digitized by Google

mêmes traditions. La Compagnie elle-même recruta à Metz un brillant personnel.

Raigecourt et Gournay, Bertrand, Fidry, Dollière, Broquard, Guyon, d'Haraucourt, Baltus, Saint-Jure, Beauregard, Collasse, Derand, Laas, Hollande de Colmy, de Laubrussel, Bérault-Bercastel, de Jobal, Andry, etc. [48].

La Compagnie chassée de France, les jésuites de Metz cherchèrent tous un refuge en Lorraine, où Stanislas, tant qu'il vécut, ne cessa de leur donner des marques de son attachement. Le rôle de ce prince, que l'on a surnommé à bon droit le Bienfaisant, a été oublié par l'historien des jésuites. Tous les moyens furent employés par son ancien sujet, Choiseul, pour l'engager à imiter l'exemple des Cours de France et d'Espagne. Il refusa et fut inflexible. La marquise de Pompadour, qui nous apprend ce fait dans une lettre à Mme de Baschi, ajoute : « Stanislas » aime fort les jésuites qui dirigent sa conscience et » ses revenus, ainsi les voilà en bonnes mains. » Cependant, par égard pour son rang, son âge et » ses vertus, la proscription de ces honnêtes gens » ne s'étendra pas jusqu'en Lorraine, ce bon prince » en mourrait de chagrin et il est bon qu'il vive » encore pour l'exemple des rois et le bien des peuples. »

Presque chacune des années de Stanislas est signalée par quelques fondations en faveur des jésuites. Il est appelé à gouverner la Lorraine en 1738. Par lettres patentes du 21 mai 1739, il fonde un établissement de missionnaires jésuites. D'accord avec les supérieurs, il règle lui-même les détails des missions et leur assigne 21,200 livres de rente. Il leur fait construire une magnifique résidence au

Digitized by Google

faubourg Saint-Pierre. En 1749 il fonde un établissement du même genre pour la Pologne.

Aux colléges de Pont-à-Mousson et de Nancy, il fonde une chaire de mathématiques, deux de philosophie, une d'histoire, et augmente la dotation du collége de Bar. Il paie la pension de douze pauvres jeunes gentilshommes des deux duchés. Enfin par acte privé du 26 novembre 1761, Sa Majesté contribue à l'acquit des dettes des jésuites lorrains pour 50,000 livres de France, et il paie 250,000 livres dont la province des jésuites de Champagne était chargée dans la répartition des dettes de toutes les maisons du royaume. Le roi les charge d'employer dans la suite pareille somme à la reconstruction du collége de Nancy et à l'entretien de celui de Bar.

Stanislas mourut le 23 février 1766. La Cour souveraine de Nancy est forcée de se conformer aux ordonnances qui régissent la France. Pendant deux ans elle lutte encore et ce n'est qu'au 1er septembre 1768, qu'elle signifie la loi qu'elle fait exécuter avec tous les ménagements possibles. Les jésuites ne sont astreints à aucun serment qui puisse blesser leur conscience, à aucune déclaration. Il leur est permis de vivre en particuliers dans toute l'étendue du royaume « en bons et fidèles sujets et suivant les lois de l'État. » On donna des pensions à tous : 400 livres pour les Pères, 200 pour les Frères [19].

A Metz, il fallait établir à la place du collége qu'on venait de fermer quelque nouvel établissement. Le parlement s'empara du droit d'en choisir le personnel, et dénia à la ville toute action dans ce choix qui l'intéressait cependant à un plus haut degré. Il délégua l'avocat Rœderer, qui s'adressa directement au recteur de l'Université de Paris; Lebeau lui four-

Digitized by Google

nit immédiatement un personnel quelconque. Rœderer en informe le parlement, s'excusant toutefois d'avoir été forcé de choisir un prêtre pour principal. Ouvert le 1er novembre 1763, ce nouveau collége subsista cinq années. Pendant ce temps, les huit professeurs qui le dirigent sont changés plusieurs fois. On crée un pensionnat, mais on renvoie le professeur de physique « attendu que les écholiers sont partis » [50]. Enfin la désorganisation arrive à un tel point, qu'au milieu de l'année scolaire 1767-1768, le collége dut fermer ses portes.

Dans le mémoire présenté le 25 septembre 1762 au bureau d'administration du collége, l'avocat Rœderer disait : « d'abord point de moines. Tout religieux imbu des règles et des institutions monacales est peu propre à former le cœur et l'esprit d'un citoyen. » Cinq ans seulement se sont écoulés et l'administration de la ville s'adresse aux bénédictins de Saint-Symphorien pour venir diriger le collége. Le parlement se garde bien cette fois de réclamer la prérogative qu'il s'était attribuée en 1672 [51].

Les savants religieux qui dirigèrent cet établissement relevèrent bientôt le niveau des études. Lacretelle, Colchen, le baron d'Hannoncelles y finirent leurs classes commencées chez les jésuites. Pilâtre de Rozier, le comte Rœderer, Charles de Villers le savant professeur de l'Université de Gœttingue, les Duquesnoy, le baron Dupin, le général Lallemand, le baron Marchant y firent toutes leurs études [52].

Déliés de leurs vœux par la Révolution, les bénédictins dirigèrent cependant le collége jusqu'en 1704. Chassés à cette époque, ils se fixèrent à Metz ou dans les environs et ne furent pas inquiétés. Le der-

Digitized by Google

nier directeur du collége, Dom Collette, mourut en 1827 chanoine de la cathédrale.

L'an IV vit ouvrir les écoles centrales ; les premiers professeurs en sont des prêtres apostats, des religieux mariés ; dès l'année suivante, de nouveaux professeurs les remplacent. Les cours avaient lieu dans l'ancien couvent des petits carmes (la bibliothèque). Les bâtiments du collége des jésuites furent vendus comme biens nationaux, l'église servait à la célébration des mariages républicains. En 1804, ce monument rendu au culte, devint l'église paroissiale de Notre-Dame. La même année le lycée est établi dans les bâtiments de l'ancien couvent de Saint-Vincent.

Le 28 octobre 1833, l'abbé Bureaux, ancien professeur du collége Sainte-Barbe à Paris, ouvrit à Metz un établissement d'instruction, situé d'abord rue des Prisons-Militaires, il fut transféré ensuite dans l'ancien couvent des Augustins. C'est là qu'en octobre 1852, sur les vives instances de Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, les jésuites, rentrés dans notre ville depuis près de vingt ans sous l'égide du saint Père Potot, rétablirent leur ancien collége de Metz.

Cinq ans après ils achetaient l'ancienne abbaye de Saint-Clément et rendaient au culte cette belle église abandonnée depuis soixante-dix ans.

L'histoire du second collége de la Compagnie de Jésus à Metz ne peut encore être faite. Ouvert en 1852, cet établissement fut fermé lors de la proscription des jésuites en 1872. Après avoir pris part à toutes ses luttes, à toutes ses angoisses, ils sont tombés frappés du même coup qui terrassait cette noble cité.

Digitized by Google

NOTES.

[1] Guillaume Farel, né à Gap en 1489, docteur de l'Université de Paris, attiré dans la secte luthérienne à son début, en devint un des principaux chefs. A Meaux, à Grenoble, à Mulhouse, il entraîne un grand nombre d'adhérents. Il se lie en 1535 avec Calvin, se marie à Genève à soixante-neuf ans et meurt le 13 septembre 1565.

Le lieu où prêchait Farel et où s'étaient cantonnés les officiers des princes allemands protestants était le château de l'évêque. Mgr Meurisse, évêque de Madaure, suffragant de l'évêché de Metz, voulant y effacer toute trace du passage des réformés, y installa en 1635 des religieuses bénédictines. Le château prit alors le nom de monastère de Saint-Antoine-de Padoue. Mgr de Coislin en rebâtit l'église, qui est aujourd'hui la paroisse du village.

[2] Les calvinistes, en quittant le temple de la rue de la Chèvre, lui laissèrent le nom de Crèvecœur, à cause du mal au cœur qui leur faisait d'en déloger sitôt (Meurisse). Ferry, dans ses Observations séculaires, nous apprend que le temple avait été bâti sur un emplacement appartenant à un zélé protestant, membre de la famille de Clervant.

[3] Le rôle du P. Commolet a été complétement dénaturé. Il suffit de citer les deux passages suivants pour rectifier les faits. Dans les Mémoires de la Ligue, 1593, on trouve les fragments d'un sermon du P. Commolet. « Vous dites que le roi de Navarre est un » magnanime prince, guerrier, victorieux, bénin et clément; je » le veux bien et plus encore que vous ne sauriez m'en dire : mais » de la religion, vous n'en parlez pas. Donnez-nous assurance seu- » lement qu'il maintiendra notre religion et qu'il ne fera point de

Digitized by Google

» mal aux pauvres catholiques, et puis vous en venez à moi, je vous » montrerai que je ne suis point espagnol.» (*Journal de l'Estoile*, déc. 1595.) — Commolet, après la conversion du roi, fut un des plus zélés intercesseurs auprès du pape pour la réconciliation d'Henri IV avec l'Église. (*Lettres du cardinal d'Ossat*, Scipion Dupleix.)

[4] La plaidoirie de l'avocat de l'Université, Antoine Arnauld, donne le véritable motif de la lutte : « La seule comparaison du haut » degré de gloire, auquel vous, Messieurs, avez vu notre Université » montée, sa décadence continuelle depuis que les jésuites sont » venus en France et se sont établis par toutes les villes d'où venait » l'abondance des écoliers; et l'abyme de pauvreté, misère et indi- » gence auquel elle est maintenant réduite, prête à rendre les esprits » si elle n'est pas par vous, Messieurs, ses enfants, secourue en ces » extrémités; ne fait-elle pas assez clairement connaître la justice » de la plainte et de la demande qu'elle vous fait maintenant. Si le » jour de la conservation n'est pas moins agréable que celui de la » naissance, certainement le jour auquel les jésuites seront chassés » de France ne sera pas moins remarquable que celui de la fondation » de toute notre Université. » (*Mémoires de la Ligue*, t. VI, p. 178.)

[5] Dans les abbayes de bénédictins se trouvaient quelques classes où l'on recevait principalement des élèves destinés à recruter le clergé séculier et régulier, on y donnait aussi l'instruction aux enfants des tenanciers et serviteurs de l'abbaye, mais cet enseignement n'avait rien de régulier, et dépendait de la bonne volonté de l'abbé et des moines. L'abbaye de Gorze, qui avait entretenu un collége remarquable, venait d'être détruite dans les guerres récentes du protestantisme. Quant au Chapitre de la cathédrale, qui anciennement avait porté si haut la renommée de ses écoles sacrées, dont Charlemagne avait voulu lui-même régler les moindres détails, tout entier, depuis nombre d'années, à des luttes incessantes pour conserver une influence politique, son rôle s'était amoindri.

L'instruction était cependant répandue dans toutes les classes. Nos anciennes chroniques parlent à chaque instant de ces représentations religieuses ou romanesques que jouaient sur les places publiques les bourgeois de la ville. Toutes les classes de la société fournissaient des personnages pour ces drames qui duraient parfois plusieurs jours. Au mois de janvier 1501, les Messins jouèrent à Metz une comédie de Térence, et la représentation en fut troublée par les gens du quartier d'outre Seille, vignerons et manœuvres,

Digitized by Google

moins familiarisés que les autres avec le latin et que ce spectacle ennuyait. En 1437 on jouait les *Jeux de la vengeance de N. S. J.-C.*; le mystère contenait plus de 30 000 vers. La même année on en jouait une autre en 53 actes.

[6] L'abbaye de Saint-Éloi fut fondée au XII[e] siècle par un moine de Belleval, de l'ordre des prémontrés, qui vint s'établir près de Metz, sur les bords de la Moselle. Ce moine avait un fragment de la vraie croix. Chacun accourut, on lui fit quantité d'offrandes; les seigneurs de Vantoux et de Hayes portèrent la dévotion jusqu'à se dépouiller de leurs biens et donnèrent au nouvel abbé la terre des Tappes et celle de Marivaux. Les bulles d'Alexandre III et de Lucius confirmèrent la nouvelle abbaye. Mais dans la suite des temps le relâchement et la débauche se mirent parmi les moines, et l'abbé Pierre Jodin fut arrêté le 13 février 1590 et condamné à une prison perpétuelle. (Extr. des manuscrits de Dom N. Tabouillot, t. II, Bibl. de Metz, 2[e] série, n° 152.)

[7] Raymond, sieur de Sobolle, de la maison de Comminges, et son frère, gentilshommes gascons, s'étaient fortifiés dans la citadelle d'où ils ne sortaient que pour piller et mettre à contribution la ville et les environs. Le duc d'Épernon, envoyé par le roi, n'osa pas entreprendre de les renverser. Henri IV les bannit et remplaça la garnison par une autre, composée dans le régiment même des gardes. (*Mém. de Sully*, liv. 4, t. IV. — *Vie du duc d'Épernon*, p. 217. — *Cahier de doléances des trois ordres de la ville au roi*, du 15 janvier 1588.

[8] *Mémoires de Sully*, liv. 28, t. V. p. 107.

[9] Harangue du P. Armand : « Sire, depuis qu'il plût à Dieu de vous rendre victorieux et paisible possesseur du sceptre et de la couronne qui vous estaient deus et que nous eusmes ce bien de pouvoir lire et recognoistre en votre Majesté les perfections conjoinctes en très-haut degré, lesquelles depuis la mémoire des hommes se sont trouvées départies aux plus grands princes et monarques qui furent oncques, et particulièrement ceste grande clémence, marque asseurée d'un cœur très noble et généreux, de laquelle après tant de victoires et de triomphes, vous avez usé envers ceux qui vous avaient le plus offensé; nous conceumes dès lors

Digitized by Google

une très-grande espérance que vous useriez envers nous de la mesme clémence et douceur, laquelle de faict nous expérimentasmes quelque temps.

» Mais comme les choses de ce monde sont muables, sur ce commencement et lorsque nous ne pensions qu'à vous rendre très-humble service et prester l'obéissance que les subjects doibvent à leur Roy et Prince naturel, survint un malheur qui troubla tous nos desseins, et nous esloignant de vous, Sire, nous osta le moyen de vous rendre le service que pretendions. Si est-ce toutefois que nous pouvons vous asseurer, en toute vérité, que, nonobstant toutes les traverses et contradictions, nonobstant les faux bruits suscités contre nous tant dedans le royaume que dehors, nous n'avons jamais perdu l'affection envers notre chère patrie, ny le désir de vostre service, ny l'espérance qu'avons en vostre clémence et bonté naturelle, nous asseurant que le temps enfin découvrirait la vérité et adoucirait toutes les offenses que les malheurs des guerres civiles avaient apportées avec soy.

» Ceste mesme espérance s'accreut beaucoup depuis vostre arrivée en ces quartiers, qui nous faict maintenant jetter à vos pieds, et supplier Vostre Majesié d'avoir pour agréable de ne différer plus longtemps la grâce, laquelle tant et si souvent nous avons demandée, et de nous donner occasion de prescher par tout le monde que nos espérances n'estaient pas vaines, estant appuyées sur la bonté d'un si grand Roy, nous recevant à la fin comme ses très-humbles subjects et très-désireux de s'employer en tout ce qui nous sera possible au service de Vostre Majesté, ne pouvant nous arriver chose en ce monde qui nous apporte plus de tristesse que de nous voir hors des bonnes grâces de nostre Roy, et ne pouvoir ayder nostre patrie, selon les petits moyens que Dieu nous a donnés et selon la vocation en laquelle il nous a appellés. Nous ne doutons aucunement que l'on n'ait tasché par tous moyens, de nous faire paraistre devant vous, tous autres que nous sommes, par imposition de crimes les plus grands et les plus énormes qu'un subject pourrait commettre contre son Prince et sa Patrie, lesquels toutefois nous détestons comme les plus exécrables; et si nous avions tant seulement pensé de les commettre, nous nous estimerions indignes, ne diray pas d'estre receus en nostre pays, mais que la terre nous portast. L'on s'est pareillement efforcé de blasmer nostre institut, approuvé en un concile général, et par tant de Papes, receu par les Roys, très-chrestiens, vos prédécesseurs, comme s'il nous ordonnait une obéissance envers nostre Général en toutes choses, voire même qui seraient contre Dieu et raison.

Digitized by Google

Je ne pense pas, toutes fois, Sire, que jamais telle opinion ait pu loger dans l'âme de ceux qui ont eu la moindre cognoissance de nostre institut pour estre du tout contraire à nos institutions qui exceptent toujours en l'obéissance deue à nos supérieurs, tout ce qui ne pourrait se faire sans l'offense de Dieu. Mais comment serait-il possible que de tant et tant de personnes qui entrent en nostre compagnie, et tous désireux de faire leur salut, il en demeurast voire un seul s'ils appercevaient que telle non obéissance, mais impiété y eust lieu? A t'on jamais ouy dire d'un seul qui en soit sorty, quelque grand ennemy qu'il soit, qu'il y eust rien de semblable et que ceste obéissance dérogeast en rien à celle que nous devons aux rois et magistrats, tant s'en faut qu'elle nous conduise à donner conseil à personne qui soit préjudiciable à Vostre Majesté et à vostre état?

» Plusieurs ont aussi tasché, Sire, de vous persuader que nous sollicitions les enfants de bonne maison de se faire de nostre Compagnie et religion pour avoir leur bien et le joindre au nostre, chose qui est du tout contraire à la manière que nous tenons en la réception de ceux qui désirent servir à Dieu en nostre Compagnie, ne les recevant jamais sans avoir bien et longtemps sondé leur vocation si elle est par inspiration de Dieu ou suation des hommes, et ce souvent jusques à trois ou quatre ans. Que si l'on cognoist telle vocation n'estre de Dieu, ils sont du tout esconduits, pour estre cela un empêchement essentiel à leur réception; et n'y a choses que nos supérieurs recommandent plus souvent à ceux qui sont de ceste Compagnie, que de se garder fort soigneusement d'induire personne qui soit en aucun estat religieux en particulier ains se contenter seulement de les exciter à la vertu et bonnes lettres, laissant du tout au saint Esprit ce qui est de la perfection évangélique et des conseils de Nostre Seigneur; et du faict, le nombre de ceux qui se sont rangés en France, est si petit, qu'il ne fait pas la vingtiesme partie de ceux qui sont aux aultres religions et quand ils n'y eussent été receus, aussi bien eussent-ils choisi quelqu'autre ordre religieux. Quand a ce qu'on dit que nous prétendons nous enrichir par le moyen de ceux qui sont receus en ceste Compagnie il n'est besoin de beaucoup de paroles pour mettre au jour ceste faulseté. Un chacun scait les revenus de nos colléges, l'estime que peu de personnes se pourront vanter de s'en estre beaucoup enrichis. Une chose, puis-je dire, qu'à peine se trouvera-t-il un de nos colléges par toute la France duquel la fondation soit suffisante pour ce qui est nécessaire à soustenir les charges desquelles on se doit acquitter; et l'on en trouvera plusieurs qui,

Digitized by Google

pour la plupart vivent d'aumosnes. Celuy de Paris, ville capitale de vostre royaume, compris les legs de Saint-André et Hennequin et tout ce qui pourrait estre party d'ailleurs, n'a jamais eu plus de trois mil livres de rente, lesquelles à peine pourraient suffire pour vingt personnes; un tel collége en méritant au moins jusqu'à soixante, pour toutes les sciences et facultés desquelles nous faisons profession.

» Plusieurs de ceste grande ville sont entrés en nostre Compagnie et quelqu'uns de maison; lesquels ne nous ont laissé un poulce de terre. Que s'ils ont parfois donné quelqu'aumosne en denier, pour suppléer le défaut de la fondation, la plus grande n'est jamais arrivée jusqu'à la huictième partie de leur bien, et l'on a toujours taché de le faire avec le gré et le consentement des parents. Si nos colléges ont des fondations suffisantes, nous n'en désirons pas davantage. Et si quelqu'un de nostre corps dispose de ses biens, l'application lui en est laissée libre, et d'ordinaire, si les parents sont pauvres, il leur laisse tout; s'ils sont riches, il en applique quelques parties à œuvres pieuses, ou hôpitaux, au gré de ses parents. Nous serions à la vérité bien misérables et dépourvus de tout entendement si ayant quitté toutes les commodités que nous avions ou par succession, ou que nous pouvions acquérir par nostre industrie nous les voulions rechercher en religion. Et comment serait-il possible que nous fussions si ardents à les désirer et à les procurer veu que nous n'avons rien de propre; et quand nous en aurions cent fois davantage en commun, nous n'en retirerions aucune commodité plus grande pour nostre particulier; le surplus (s'il y en a) estant employé selon nos constitutions, nous en faisons dispensation charitable aux pauvres escholiers, pour continuer leurs études et aux autres pauvres pour se subvenir en leurs nécessités. Ce nous serait une trop grande charge de conscience devant le jugement de Dieu, qu'il nous fust imputé de prendre le prétexte de bien pour abuser le monde et envahir leurs biens, pour feindre qu'ils iraient, ce faisant, en paradis, qui est nostre vraye conqueste, à laquelle nous tendons seulement et n'avons aultres desseins quelconques (Dieu nous en est témoin) que de prouffiter à tout le monde et non endommager aucun. Nos déportements en font foy, et toujours seront prests de justifier nos paroles par les effets en tous les pays de la terre habitable, là ou les nostres sont avec beaucoup de travaux et périls si imminents, que c'est merveilles comme ils peuvent subsister, là où ils n'ont d'entrée cogneue dans le pays ni entendu la langue, ains expérimenté des

Digitized by Google

sauvages et des antropophages toute cruauté et barbarie. Si autrement dans les pays de la chrestienté et autres endroicts de la terre où les peuples sont civils, nous avons tasché de nous accomoder, tant par la libéralité des gens de bien que par un bon mesnagement, ce n'est que pour meilleur moyen de faire nos charges; car nonobstant que la pauvreté volontaire est très-louable aux bons religieux des ordres mendiants qui sont desdiés à ceste règle, néantmoins, nous qui entendons servir au public, pour ce regard, ne pouvons estre blasmés justement, si nous avons soin de nostre entretènement, mais nous avons aussi nos profès qui ne vivent que d'aumosnes.

» Nous supplions donc, Sire, en toute humilité Vostre Majesté, qu'il lui plaise d'ajouster cette signalée obligation à une infinité d'autres qui nous tiennent du tout engagés en vostre service; faictes que vostre miséricorde et clémence de laquelle vous userez envers nous ne dépende que de vous-mesme, qu'elle soit toute de vous. Le don sera plus précieux et l'obligation qu'aurons envers vous beaucoup plus grande. Cela nous accroistera le courage à vous aimer et servir et excitera un chacun à mesmes devoir pour s'affectionner et passionner à vostre service. Nous ne voulons point en cela estre vaincus par les estrangers, ains plutôt les voulons surmonter. Si ceux de nostre Compagnie en Espagne, en Italie, Allemagne le sont, nous mourrons plus tost qu'estant François naturels nous ne rendions le mesme devoir à nostre Roy et Patrie. Le droit et naturel et divin commun à tous nous y oblige. Et si, aurons beaucoup de particulières obligations à le faire quand il aura plu à Vostre Majesté d'user d'une si grande clémence.

» Le sainct et sacré temps, Sire, de la mort et Passion de Nostre Sauveur parle pour nous. Ce sang qu'il a respandu à gros randons sur l'autel de la croix, pour les pécheurs ses ennemis, vous convie d'user de douceur envers ceux qui de cœur et d'affection sont du tout vostres. Nous n'avons pas tant mérité de Vostre Majesté, pour impétrer une si grande grâce. Mais celuy au nom duquel nous la demandons, et qui sans doute la demande pour nous après tant de prières que nous lui avons offertes aura bien ce pouvoir envers Vostre Majesté, qui par sa piété très-chrestienne ne voudrait jamais se départir de ce qu'elle cognoistrait estre agréable à ceste souveraine bonté de nostre Dieu, lequel nous prions que, après avoir fait vivre et régner longues et heureuses années en ce monde, il vous donne un royaume éternel et asseuré en l'autre. »

Digitized by Google

(10) Voir pour l'entrevue d'Henri IV avec les jésuites — de Thou, liv. 129, *Chronologie septennaire,* an 1603; Mss de la Bibl. royale, v. 9129; P. Mathieu, t. II, p. 2, liv. III, 556; Sully, *Mémoires,* l. XIV, p. 218; *Galerie de l'ancienne Cour,* t. I, p. 190; Girard, *Hist. de la Vie du duc d'Épernon.* Cette entrevue semble toute empreinte de la préoccupation profonde qu'Henri IV avait manifestée depuis longtemps. Le 22 août 1594, s'adressant aux députés de Beauvais, il disait : «..... Si la guerre durait encore longtemps, vous verriez le pauvre peuple français en telle ignorance, qu'il perdrait du tout la cognoissance de Dieu et la mémoire de le servir et honorer, au lieu qu'autrefois on a vu de tous temps les Français passer les aultres nations, soit en vertu, soit en armes, par les bonnes instructions que mes ancêtres, rois de France, leur ont fait donner. J'établirai de si bons précepteurs à toute la jeunesse française que l'honneur en volera jusqu'aux confins du monde. Je n'ai aultre désir que de vostre grandeur et pouvez vous assurer que mon travail sera pour vous agrandir et vous faire fleurir sous mon règne...» (*Mercure de France,* févr. 1773; *Galerie de l'ancienne Cour,* t. I, p. 52.)

11 *Mémoires* de Sully, liv. XXIII, tome VI, p. 267; voir Tallemant des Réaux.

12 *Lettre* des catholiques de Metz au duc d'Épernon (arch. préfecture, fonds G, n° 141); *Supplique* au roi, id., id., n° 115.

13 Arch. préf., fonds G, n° 152. — Arrêt du roi qui maintient l'évêque dans ses droits à charge de payer à l'abbé de Justemont la somme de 1000 livres en monnaie de France, au paiement de laquelle S. M. déclare tout le revenu de ladite abbaye Saint-Éloy affecté et hypothéqué, 28 décembre 1621. — Ladite pension a été rachetée l'année suivante moyennant la somme de 10000 francs messins. (Note Mss de D. Tabouillot.)

14 Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Sachant combien il importe pour notre service et le bien de nos sujets que la jeunesse soit dûment instruite aux lettres humaines, philosophie et théologie, par personnes qui excellent en toutes les sciences et qui pratiquent soigneusement les vertus qui s'acquièrent par ces études; afin que le public profite autant des bons exemples que des instructions, pré-

Digitized by Google

dications, leçons et conférences de ceux qui font profession de ces saints et louables exercices ; nous avons toujours estimé que l'occasion s'offrant d'établir des colléges et séminaires dans les villes de notre royaume pour l'instruction de la jeunesse, nous ne pouvons faire choix et élection de personnes plus religieuses, ni de plus grande condition et savoir et de meilleur exemple que des Pères jésuites, et lorsque nous avons été requis de ce faire, nous nous y sommes porté de zèle et d'affection, afin de témoigner à ceux qui en faisaient instance que nous désirions contribuer à leur bonne volonté et charité et les faire effectuer à leur contentement comme chose qui regarde non-seulement le salut des âmes de nos sujets, mais l'obligation que nous avons de le procurer pour eux. C'est pourquoi Notre très-cher et très-amé frère naturel, Henri de Bourbon, évêque de Metz, maintenu par arrêt de notre Conseil d'État du 18e novembre dernier en la possession et jouissance d'être supérieur et avoir la direction du collége et séminaire établi en ladite abbaye Saint-Éloy de madite ville de Metz, ensemble de tous les biens, droits et revenus de ladite abbaye pour être employés à l'entretiennement et charge du collége et séminaire que nous voulons et entendons être effectuellement établi au tel nombre de classes et professions que le revenu pourra porter, l'ordre et la discipline requises pour l'instruction et édification de nos sujets ; nous ayant personnellement fait entendre et représenter que pour la décharge de notre conscience, il ne pouvait commettre et laisser la direction du collége qui lui est ordonné par ledit arrêt à personnes dont la vertu, doctrine, probité et bonne vie soient plus connus que desdits Pères et qui se puissent plus dignement et plus religieusement acquitter de cette sage administration et gouvernement qu'eux, en usant comme ils font aux autres colléges où ils sont établis dans plusieurs villes de notre royaume. Savoir faisons, que Nous, désirant pour l'honneur de Dieu, l'avancement de la religion catholique, apostolique et romaine, le salut des âmes et instruction de la jeunesse, tant de notre dite ville de Metz que pays messin, favoriser la bonne résolution que notre dit frère naturel a prise de procurer l'établissement desdits Pères jésuites dans le collége de ladite ville et faire en sorte qu'elle soit de tout point effectuée. Avons aux susdits Pères jésuites, permis, accordé et octroyé, et en agréant la nomination que notre dit frère naturel nous a faite de leurs personnes, permettons, ordonnons et octroyons de grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale par ces patentes signées de notre main de s'établir au collége de l'abbaye de Saint-

Digitized by Google

Éloy de notre dite ville de Metz avec tel nombre de personnes de leur société, régents et classes pour l'instruction de la jeunesse qu'ils adviseront bon pour le tenir et posséder selon les règles et formes qu'ils ont coutume d'observer en leurs autres colléges établis en notre royaume. Et y faire tous les exercices et fonctions auxquels ceux de leur compagnie ont accoutumé de vaquer. Voulons et nous plaît que lesdits Pères soient pour cet effet reçus et admis en notre dite ville de Metz, installés et mis en possession dudit collége et séminaire de Saint-Éloy et que pour la fondation, dotation et entretiennement d'icelny et de ceux dont il sera composé, lesdits Pères puissent accepter toute donation de meubles et immeubles qui leur sont et seront faites ci-après par nos sujets en général ou particulier, ou en acquérir suffisamment sous les charges et conditions expressément portées par ladite du mois de septembre 1603, régistré en notre cour de Parlement le 2e janvier en suivant. Et ou les bâtiments dudit collége Saint-Éloy ne seraient en l'état qu'ils sont à présent, assez grands, spacieux et commodes pour les logements et exercices desdits Pères, voulons que pour le mettre et rendre plus habitable et commode ils puissent acquérir les maisons voisines et autres lieux proches en payant aux propriétaires d'iceux le prix convenu entr'eux volontairement et de gré à gré. Et donnons un mandement à notre amé et séable conseiller en nos conseils, intendant de la Justice et président en ladite ville de Metz, le sieur Charpentier, que du contenu en ces patentes, il fasse, souffre et laisse lesdits Pères jésuites jouir et user pleinement, paisiblement et perpétuellement. Contraignant à ce faire, souffrir et y obéir tous ceux qu'il appartiendra par toutes voies douces et raisonnables, nonobstant oppositions ou appellations quelconques. Pour lesquelles et sans préjudices d'icelles ne voulons être différé et dont si aucunes interviennent nous avons retenu et réservé, retenons et réservons à Nous et à Notre Conseil, la connaissance et icelle interdite et défendue, interdisons et défendons à toutes nos cours et juges quelconques. Car tel est notre désir. Et afin que ce soit chose ferme et établie à toujours, nous avons fait mettre notre scel. Donné à Paris au mois de mars de l'an de grâce 1622, et de notre règne le douzième. Signé : Louis.

Lettre de cachet aux maître-échevin, treize, conseil et habitants de ladite ville de Metz du 21 mars 1622 pour notifier lesdites lettres patentes.

Lettre de Henri de Bourbon, évêque de Metz, au R. P. Bouvet, provincial de Champagne, 6 avril 1622.

Digitized by Google

Lettre d'Henri de La Valette, duc d'Épernon, à M. de Villers, sieur de Saulny, maître-échevin de Metz, 9 mars 1622.

Lettre du duc d'Épernon au commandeur de Fromigères, grand prieur de Toulouse, commandant ès ville et citadelle de Metz.

[15] Quelques années plus tard, l'abbaye de Saint-Arnould eut à sa tête un neveu du général des jésuites : Scipion Diacetti d'Acquaviva d'Aragon, comte de Châteauvillain, duc d'Atri, prince de Melphe, qui, après la mort de sa femme, Geneviève d'Attichy de Valence, avait embrassé l'état ecclésiastique.

[16] Le P. Jacques Pérard, né en Champagne 1567, jésuite 1587, mort au collége de Clermont, 25 décembre 1638.

[17] La relation attribuée d'abord à Abraham Fabert, mais qui est du maître-échevin Jean-Baptiste de Villers, sieur de Saulny, a été imprimée en 1627 chez Hanzelet, à Pont-à-Mousson, sous ce titre : *Combat d'honneur concerté par les IIII élémens;* in folio, sans date, nom d'imprimeur, ni de ville. — 21 gravures.

[18] Le titre de la pièce était *Philis retrouvée* ou *Pastorale des nymphes d'Austrasie, sur l'heureuse entrée et séjour de Mme la duchesse de la Valette, en la ville de Metz.* Liste des élèves qui jouèrent des rôles :

François Foës, fils et petit-fils des médecins de ce nom, perpétua glorieusement la renommée médicale de ses ancêtres ;

Charles Mengin ;

François Dompremy ;

Louis Riaville (de Vaux) ;

Abraham Le Clerc ;

Claude Julien, devint notaire au bailliage ;

Nicolas Aubertin, avocat en 1634, puis conseiller-échevin ;

Gaspard Dubois (d'Épinal) ;

Louis Bertrand, devint assesseur à la maréchaussée de France ;

Jean-Baptiste Goize, conseiller-échevin en 1636 ;

Bernard de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne, mort en 1661 ;

Jean Hélion (de Thionville) ;

Thierry Charpentier, devint conseiller au parlement de Metz, puis de Paris, mort en 1681 ;

Antoine Dilange, avocat, conseiller-échevin ;

Digitized by Google

Jean de Bazoille, fils du procureur général ;
Pierre Liénard ;
Jean-Baptiste Lamotte ;
Christophe Crespin de la Woivre, conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement ;
Gabriel Sylvestre ;
Louis Sylvestre, avocat en 1634.

[19] Claude Tiphaine, né en 1571, à Notre-Dame-des-Vertus, près Paris, entra dans la société en 1593. L'évêque de Marseille, le savant Nicolas Cœffetau, ancien suffragant de Metz, disait que si tous les écrits de saint Thomas et d'Aristote périssaient, on ne pourrait trouver que ce jésuite capable de rendre ce qu'ils avaient écrit. Il fut recteur à Reims, La Flèche, Pont-à-Mousson et Metz, et provincial, écrivit différents ouvrages de controverse. Mort au collége de Sens 27 décembre 1641.

Louis Magniet, né en 1575, auteur de poésies latines, devint provincial.

Jean Rousselet, né à Reims, en 1581 ; recteur à Metz puis à Autun où il mourut en 1634.

[20] Arch. préf., f. 91-101.

[21] Extrait des registres des résolutions prises par l'assemblée des trois ordres de la ville et cité de Metz. — Sur la requête présentée de la part des PP. jésuites du collége Saint-Éloy, par laquelle ils remontrent qu'ayant recherché depuis leur établissement en cette ville d'élargir et agrandir en quelque sorte leur logement qui est tellement étroit et resserré que non-seulement leur dit logement est fort incommode, mais même leur église et autres lieux nécessaires à leurs fonctions ordinaires, et d'autant que vis-à-vis de la maison de leur collége, il y a une grange vide appartenant à la cité et laquelle menaçant ruine ne peut être réparée qu'à grands frais, requerraient qu'icelle leur fût donnée avec pouvoir de la joindre à leur maison par un petit pont sur la rue, et de boucher à la longueur de ladite grange une petite ruelle étroite, non fréquentée ni nécessaire à cause des deux issues voisines, laquelle leur cause de grandes infections et incommodités à l'entrée de leur chapelle. Nous, ayant égard à ladite requête, avons, pour bonnes considérations, donné, concédé, accordé, etc..... 13 mars 1622.

Digitized by Google

[22] Cette maison, cédée en 1637, à Philippe Praillon, fut vendue le 3 août 1663 aux Ursulines et occupée par elles jusqu'en 1670. A cette époque elle fut achetée par les chanoines réguliers de l'ordre de saint Antoine, vulgairement appelés Antonistes. Les jardins du couvent descendaient jusqu'à la Seille. En 1812 la ville fit pratiquer une rue au travers de ce couvent. Cette rue était destinée à ouvrir une communication entre la rue Mazelle et la place Friedland (ancien emplacement de l'église Saint-Simplice, démolie en 1809). C'est actuellement la rue de la Grande-Armée. A l'époque où les jésuites habitaient cette maison, la façade sur la rue était de 86 pieds messins (24 mètres 27 centimètres), la longueur de 280 pieds (79 mètres 14 centimètres), la largeur, au milieu, de 60 pieds (45 mètres 16 centimètres).

[23] *Histoire de l'hérésie à Metz. — Histoire de Metz, etc.* Les maîtres du collége protestant étaient : Paul Ferry, Henri de Vigneulles, David de Saint-Aubin, Jacques Couet et Paul Goffin, tous ayant charge dans le consistoire. — Ordonnance du roi, 5 novembre 1534. — Protestation des membres de la religion, PR. — Réclamation des trois ordres de la ville. — Deuxième ordonnance du roi, 25 juillet 1635.

[24] Contrairement à l'opinion reçue, Paul Ferry ne fit pas ses études à Metz chez les jésuites, puisqu'en 1611, à l'âge de dix-neuf ans, onze ans avant l'ouverture du collége Saint-Éloy, il était reçu ministre à Metz. Son fils et son neveu y furent élevés.

David Ancillon, né en 1617, commença ses études chez les jésuites de Metz en 1626; il alla à Genève faire sa philosophie et sa théologie en 1633.

[25] Que depuis 22 ans qu'il a plu à V. M. d'establir les jésuites en ladite ville, ils n'ont point encore trouvé moyen de bâtir une église où ils puissent exercer au moins passablement leurs fonctions ordinaires dans l'administration des sacrements et la prédication de la parole de Dieu, n'ayant même pour le présent qu'une chambre haute qui leur sert de chapelle, où il y a une cheminée et où l'on ne peut s'assembler qu'en y montant avec beaucoup d'incommodité..... D'ailleurs dans un quartier de la ville, qu'on appelle rue de la Chèvre, il y a un temple dont ceux de la R. P. R. se sont voulu servir autrefois pour y faire leurs assemblées, qui est maintenant inutile et condamné à démolition par authorité

Digitized by Google

royale et qu'ils en ont un autre..., etc. Le temple avait 107 pieds messins de longueur (30 mètres 20 centimètres) et 81 pieds un quart de largeur (22 mètres 93 centimètres). C'était un bâtiment mal construit et sans apparence.

[26] Supplique des trois ordres à M. de Chavigny et à M. Desnoyers. — Brevet du roi, 3 février 1642. — Lettre du roi à M. de Lambert pour l'exécution du brevet, 4 août 1642. — Lettre d'Anne d'Autriche au gouverneur de Metz. — Arch. préf., fonds G, 145.

[27] Brevet du roi, 14 octobre 1644, contre-signé Loménie... Le roy... a accordé aux P. Jésuites, pour payer le prix du vieux temple, la somme de 6000 livres, laquelle somme S. M. veut leur estre payée des deniers de son épargne en trois années, à commencer en celle-ci.....

[28] 27 avril 1651, délibération des trois ordres au sujet de la fondation du cours de philosophie. — 29 avril 1651, lettre des mêmes au maréchal de Schomberg. — 26 octobre 1651, lettre des mêmes au Père Magnet, provincial. — 1651, réponse du Père Magnet. — 6 mai 1651, contrat. — 5 mars 1653, ratification du Père général Goswin Nickel.

Selon Dom Tabouillot, les 1000 francs messins assignés à la fondation des chaires de philosophie représentaient, en 1757, une valeur de 367 livres 10 sols, et malgré l'augmentation de toutes les choses de la vie, ils n'avaient demandé aucune élévation de traitement. Vers cette époque les bénédictins de Saint-Arnould entretenaient gratuitement un cours de philosophie.

[29] *Neanias.* Martyr sive Procopius, tragœdia abitur a selectis. Coll. Met. S. J. rhetoribus, 1er sept. 1654.

PERSONNAGES :

Neanias. — François-Estienne d'Augny. Devint conseiller au parlement de Metz et mourut doyen de cette Compagnie en 1704;

Theodosia, mater Neaniæ. — Charles de Repaire (de Limoges);

Berenice, Neaniæ soror. — Pierre Jacque (de Metz);

Philetas, amicus Neaniæ. — Charles de Saint-Remy (de Metz);

Justus, præfectus Cæsareæ. — Charles Poutel, devint échevin de Metz;

Faustinianus, filius Justi. — Gabriel Bédacier;

Digitized by Google

Centuriones : — Charles Lemoine ;
Armand Mamiel ;
Louis Bertrand ; devint trésorier des finances ;
Philippe Durand ;
Jean Lacour ;
Jacob Isbert.

La tragédie fut suivie d'un ballet intitulé : *Victoire de Thémis sur ses ennemis.*

Ont dansé : Philippe Desforges ;

Charles de la Vallée ; devint grand bailli de Toul ;

Claude Hue de Saint-Remy, lieutenant général au bailliage de Thionville ;

Étienne Julien, notaire procureur au bailliage de Metz ;

Henri d'Haraucourt de Chambley, doyen et princier de la cathédrale ;

Antoine Mangeot (d'Ars).

[30] *Leslæus tragœdia.* Dabitur a selectis rhetoribus. Coll. Met. S. J. die augusti 1637 ad solemnem prœmiorum distributionem ex liberalitate et munificentia Nobilissimi D. H. de Haraucourt. Eccl. Met. Decaniet, vic. gén.

PERSONNAGES :

François Roussel (de Metz) ;
Jean Biché (de Poitiers) ;
Mathieu Andry, conseiller au parlement de Metz, mort en 1700 ;
Antoine Thévenet (de Paris) ;
François Borne (de Montpellier) ;
Joseph Roger ;
Germain Boucher ;
Charles Hue de Saint-Remy ;
Nicolas Mamiel, receveur et payeur des gages du bailliage de Metz ;
Joseph Biché ;
Claude Deville ;
Charles Aubertin, conseiller au bailliage ;
François Husson, chanoine de la collégiale Saint-Sauveur.

[30] Baltus, dans ses annales, nous donne la liste des membres de la congrégation de la propagation de la foi :

Jacques Foës, chanoine de la cathédrale de Metz ;

Jeoffroy, chanoine, archidiacre de Metz ;

Digitized by Google

Étienne Michelet, chanoine, doyen de Saint-Sauveur;
Marchand, curé de Sainte-Croix;
Bénigne Bossuet, François Jobal de Pagny et François-Étienne d'Augny, conseillers au parlement de Metz;
Philbert Estienne d'Augny, lieutenant général au bailliage;
Mathieu Jeoffroy, lieutenant criminel au bailliage;
Antoine Andry, conseiller au bailliage;
Vincent et Bertrand, échevins de l'hôtel de ville;
Jean-Baptiste de Saint-Didier et Étienne Julien, procureurs.

En **1747** la congrégation consentit à établir, dans sa maison de la rue des Trois-Boulangers, une école dirigée par les frères de la Doctrine chrétienne, appelés à Metz par Mgr de Saint-Simon. Le principal établissement de ces frères était rue des Trinitaires, dans l'ancien couvent de Sainte-Élisabeth.

[31] Personnages : Charles Lepage, avocat, **1673**;
François Fagnier, avocat, **1673**;
Regnault Thorel, avocat, **1674**;
Bertrand Jeoffroy, lieutenant criminel au bailliage de Metz, **1683**;
Louis Jeoffroy, avocat, **1674**;
Henri Juliot;
Jean Jeoffroy, avocat, **1690**, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement;
Cl. de Ronzière (de Toul);
Charles de Barrail (de Toul);
Brice Gomé de la Grange, maire de Toul, receveur des finances;
Charles de Rorthay (de Poitiers);
Pierre Michelet, capitaine d'infanterie, mort en **1728**;
Charles Jeoffroy, commissaire provincial d'artillerie, puis conseiller à la Chambre des comptes du parlement de Metz;
Henri de la Bussière;
Louis Fétiq;
Nicolas Grillot (de Toul);
Joachim de Vaseille (de Thionville);
Mars Coriolani, tragœdia, **23** juillet **1670**.
Personnages : Henri Juillot;
Édouard de Chapelenne;
Louis Jeoffroy.

[32] Arrêt du roi en son Conseil d'État tenu à Saint-Germain-en-Laye, 8 décembre **1674** — Dans les débats de cette affaire, nous

Digitized by Google

voyons que les magistrats se rendaient à ces réunions en robes et en cérémonie.

[33] Ce discours fut imprimé à Metz, chez Collignon, in 4°, 1681. Le P. Daubenton, chassé d'Espagne par les intrigues de la princesse des Ursins, fut remplacé par un jésuite qui appartient encore à Metz par ses arrière-neveux. Le P. Pierre Robinet de Cléry, était né à Stenay le 21 mars 1656, jésuite en 1671. Il fut chargé d'accompagner en Dannemarck l'ambassadeur de France, et revint à Strasbourg, comme recteur. Il devint confesseur de Philippe V, et resta dix ans en Espagne. « Jamais » dit Duclos (*Mémoires secrets*, t. I, p. 112) « confesseur ne convint mieux à sa place et n'y fut moins attaché que le P. Robinet. Plein de vertus et de lumières, pénétré des plus saintes maximes, zélé français, il fut également passionné pour l'honneur de l'Espagne ». Nommé de nouveau recteur à Strasbourg, après son séjour en Espagne, le P. Robinet devint provincial de Champagne. Il mourut à Strasbourg le 28 novembre 1738.

[34] Jacques Roussel, né à Toul en 1644; avocat en 1668; conseiller au bailliage en 1680; échevin de l'hôtel de ville de Metz.

Louis Baltus, frère du jésuite, né à Metz en 1659; avocat, notaire et échevin de l'hôtel de ville; mort en 1720.

Jean-Nicolas Lefebvre de Ladonchamps, né à Toul; capitaine d'une compagnie franche, puis conseiller-auditeur en la chambre des comptes du Parlement et échevin de Metz.

Nicolas Mamiel, avocat en 1662; receveur et payeur des gages du bailliage; échevin de l'hôtel de ville.

Henri, sieur Poutet de Vitrange, maître-échevin de Metz en 1683-1688; président à mortier au Parlement.

Jean-Baptiste Blaise procureur au Parlement et échevin de Metz.

Requête du P. Parizot aux trois ordres; avis de la commission; déclaration à l'assemblée générale du diocèse, 1er septembre 1695:

1° De Marivaux (paroisse de Hayes), quatre petites métairies à baux; canon actuel, de 50 quartes de froment et 40 d'avoine; un moulin à bail, moyenne du canon annuel 60 francs. Les grosses dixmes admodiées valant, année commune, 43 ou 50 quartes de froment et avoine, sur quoi il y a 16 quartes de froment fixes à payer annuellement au curé de Hayes;

2° A Saint-Éloy (près Woippy), deux métairies rapportant annuellement 200 quartes de blé méteil et 50 quartes d'avoine;

3° Aux Petites-Tappes, cense laissée par bail moyennant un canon de 300 quartes de petit blé métcil;

Digitized by Google

4° A Caulre, cense laissée à bail moyennant un canon de 90 quartes de froment et 90 d'avoine ;

5° A Outremont, en Lorraine, admodiée moyennant un canon annuel de 124 quartes de froment, sur quoi il y a 14 quartes de charge payées à Mme l'abbesse de Saint-Pierre et 7 à M. le curé de Lesse ;

6° A Mance ; les moulins et terres qui en dépendent rapportent annuellement 26 quartes de méteil, 20 d'avoine et 100 francs, quelques petits bois, rapport annuel, 100 francs ;

7° Aux bans d'Hautconcourt, Mézières et Saint-Éloy, un grand pâtural de quatre prés, rapport annuel 430 francs ;

8° au ban de la ville, entre le Pontiffroy et le pont des Morts, sept arpents de terre amodiés annuellement 99 francs ;

9° A Lorry, un petit bien amodié par an 18 francs ;

10° A Saint-Éloy, trois maisons de manouvriers, annuellement louées 76 francs ;

11° A Metz, treize maisons, louées 850 francs par an ;

12° Au ban de Norroy, un bois taillis amodié par an, 36 francs.

Nota : 1° Qu'avec ces revenus, il faut entretenir dix-sept religieux et un domestique ;

2° Qu'il y a 11 200 francs de dettes empruntées au denier vingt ;

3° Que la plupart des maisons appartenant au collége sont ruinées et il y faut faire des réparations continuelles ;

4° Dans cette déclaration on n'a pas fait mention des vignes, lesquelles consistent en 135 ou 140 mouées, parce que l'argent qu'il faut avancer tous les ans pour la façon de ces vignes, va beaucoup au delà du prix du vin qu'on en retire. C'est si vrai que depuis sept récoltes, la plus considérable de toutes n'a pas passé 300 hottes et que l'argent avancé a toujours dépassé la somme de 650 francs. Ces 135 mouées de vignes n'ont produit cette année que 37 hottes de vin.

[35] Supplique..... Vu les dettes... et la grêle ayant presqu'entièrement ruiné et perdu quatre métairies de blé à Marivaux et endommagé extrêmement les maisons des laboureurs et manœuvres..... surséance accordée dans la réunion de l'assemblée des trois ordres du 4 avril 1702, tenue à l'hôtel de ville.

[36] *Josias*, tragédie représentée par les rhétoriciens du collége de Metz, le 25 février 1724. Metz, J. Collignon, 1724, in-4°.

Digitized by Google

Quintus Fabius, tragédie en vers et prose. Au Pont-à-Mousson, chez F. Moret, imprimeur de S. A., in-4°, 1704.

Idoménée, tragédie. Pont-à-Mousson, F. Moret, in-4°, 1732.

Josephus, tragœdia auctore Lejay. Parisiis ; S. Bernard, 1689, in-12.

Josephus fratres agnoscens. Parisiis ; Bernard, 1695, in-12.

David et Jonathas, tragédie en musique. Paris, 1706. L. Sevestre, in-12.

Athalie, en vers latins.

Suzanne, tragédie jouée devant Louis XIV, à Paris, 1650.

Grégoire ou *les incommodités de la grandeur*, comédie du P. du Cerceau, etc.

[37] Jean-François Baltus, né à Metz le 6 juin 1667, entra dans la Société de Jésus le 2 novembre 1682 et y fit profession le 15 août 1700. Il était alors professeur de théologie à Strasbourg. Il avait été auparavant professeur d'humanités à Dijon et de rhétorique à Pont-à-Mousson. Il voulut ajouter à ses connaissances, l'étude de l'archéologie chrétienne et de la langue hébraïque, mais ses études finirent par l'épuiser. Envoyé à Strasbourg, puis à Dijon, comme bibliothécaire, il fut ensuite appelé à Rome en 1717 et chargé d'examiner les ouvrages écrits par les Pères de la Compagnie. De retour en France, il fut préfet du collége de Dijon ; recteur à Metz de 1724 à 1735, puis préfet à Pont-à-Mousson ; il mourut bibliothécaire du collége de Reims, le 9 mars 1743.

Antoine Louis, né à Metz le 13 février 1723, fils d'un chirurgien-major à l'hôpital militaire. Après de brillantes études au collége des jésuites, il embrassa la carrière de la médecine militaire. A vingt-deux ans il fit la campagne de Flandre comme chirurgien-major d'un régiment. A son retour, il obtint au concours le grade de maître ès arts en chirurgie et fut nommé, en 1746, membre de l'Académie royale de chirurgie. En 1749, il voulut soutenir les épreuves du doctorat dont il était cependant dispensé par ses années d'exercice. Il renouvela l'usage tombé en désuétude depuis cent ans de soutenir sa thèse en latin. En haut de sa thèse il avait fait graver l'image du serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert, avec cette devise : « *Noscius reptando, excelsus spes nostra salutis* ». Cet emblème et cette devise forment encore aujourd'hui les armes de la médecine.

Louis devint docteur en médecine de la Faculté de Paris, chirurgien en chef des armées du roi, inspecteur général des hôpi-

Digitized by Google

taux militaires du royaume, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, censeur royal, professeur et chirurgien en chef de la Salpétrière, membre des Académies de Metz, Nancy, Montpellier, Lyon, Rouen, Gœttingue, Bologne, Florence, etc. Non content de ces titres, Louis fit son droit et se fit recevoir avocat au Parlement de Paris, où il élucida pendant trente-cinq ans toutes les questions de médecine légale. En 1779, il offrit à la ville de Metz plusieurs médaillons en marbre, des plus illustres messins (médaillons qui se trouvent encore dans le grand salon de l'hôtel de ville). Louis voulut y faire figurer le portrait du P. Baltus. Louis mourut à Paris le 20 mai 1792 et conserva jusqu'à sa mort une foi ardente.

[38] 15 juillet 1733. Arrêt du Conseil du roi; — 6 septembre 1735, jugement du bureau des finances de Metz donnant l'alignement; — Pétition du P. recteur pour obtenir indemnité.

[39] Le nom de l'architecte ne nous est pas parvenu, il était membre de la Compagnie. — Le maître-autel sculpté en bois a été remplacé en 1833 par un autel en marbre blanc. Cette église était bâtie dans le style italien, de façon à recevoir une décoration éclatante et à refléter de toutes parts la lumière dont elle était inondée.

[40] ... Grand Dieu, ne nous exposez plus à de pareilles alarmes! Notre amour pour notre roi est assez éprouvé. Que de soupirs, que de pleurs, que de sanglots, que de vœux, que de prières! Fallait-il, disions-nous, fondant en larmes, fallait-il qu'il ne vînt dans ces murailles que pour exciter davantage nos regrets, que pour nous faire sentir plus vivement notre perte? Le bon roi! Le grand roi! De l'extrémité du royaume, il volait à notre secours, il venait défendre ces frontières des ravages de l'ennemi; son amour pour nous lui faisait mépriser tous les dangers de la guerre, toutes les intempéries de l'air, toutes les fatigues des voyages les plus longs et les plus précipités. Ah! faut-il que nous ayons à nous reprocher sa mort, tandis que pour lui nous voudrions donner mille vies; ainsi parlions-nous dans l'amertume de notre douleur. Non, jamais prince ne fut plus sincèrement regretté, plus amèrement pleuré, plus ardemment demandé; et si l'histoire lui donne un jour quelque titre, quel titre mieux mérité, plus justement acquis et qui fasse plus d'honneur à un roi que celui de Louis-le-Bien-Aimé!... Enfin, ô mon Dieu! nos larmes vous ont fléchi, nos

Digitized by Google

prières vous ont désarmé! le roi ressuscite... Ah! qu'il vive, qu'il vive, ce prince, l'amour et les délices de son peuple, sa consolation, son espérance, son bonheur! Qu'il vive pour la gloire de Votre nom, l'honneur de Votre religion, la preuve de Votre miséricorde. Qu'il vive, et qu'après avoir régné longtemps, glorieusement, saintement sur la terre, il règne encore dans le ciel où la même couronne nous attend.

[41] Le collége royal Saint-Louis à la ville neuve, régi par les chanoines réguliers de la congrégation de Notre Sauveur, fut fondé au mois de mars 1755 pour enseigner, loger et nourrir douze jeunes gentilshommes. Le brevet de nomination ne s'accordait que sur preuve de quatre degrés de noblesse. Le collége Saint-Louis fut doté des biens de l'abbaye de Saint-Pierremont.

[42] Le Père Jean de Maugre, né à Sedan, le 28 février 1714, après avoir fait ses études au collége de Sedan, entra dans la Compagnie en 1737. Envoyé à Metz il y fut professeur de seconde et de rhétorique et fut victime de sa verve satirique. Sa satire, lue d'abord à quelques personnes, puis copiée, circula dans les salons. Obligé de fuir, le Père de Maugre quitta la Compagnie et devint curé de Givet. Il est mort à Carignan le 17 mai 1801.

[43] Le Père Jean-Nicolas Beauregard (et non pas Pierre) est né le 16 juin 1731 à Metz et non à Pont-à-Mousson (*Biog. univ.*, Crétineau Joly, etc.); il était fils d'un potier d'étain de la place Mazelle. Après de brillantes études au collége de Metz il entra, en 1749, au noviciat et, deux ans après, fut professeur de grammaire à Nancy, puis à Verdun. Envoyé à Strasbourg il y professa la logique, la philosophie et la théologie. Jeté hors de France en 1762 il fut ordonné prêtre à Spire et rentra en Lorraine où Léopold avait conservé la Compagnie. Le bref de Clément XIV, en 1773, vint le frapper. En 1775 sa réputation de prédicateur était assez grande pour qu'on le priât de prêcher le jubilé à Notre-Dame de Paris. C'est alors qu'en face de cet autel, où vingt ans plus tard devait trôner la déesse Raison, il s'écria : « Oui, c'est au roi et à la religion que les philosophes en veulent, la hache et le marteau sont dans leurs mains. Ils n'attendent que l'instant favorable pour renverser le trône et l'autel. Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre

Digitized by Google

culte proscrit. Mais qu'entends-je? grand Dieu! que vois-je? Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur succèdent des chants lubriques et profanes! Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du saint des saints et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. » Condorcet et autres philosophes accablèrent, à ce sujet, d'injures le Père Beauregard. En 1780 et 1781 il prêcha à Meaux. En 1789 il prêcha le carême devant Louis XVI. En 1792 il se réfugia à Londres. Indigné de la conduite légère et des mœurs scandaleuses des principaux émigrés, il les apostropha du haut de la chaire : « Vous, déserteurs du trône, de quel droit réclamez-vous la pitié? Vous êtes punis, mais comme la race de Juda, d'un châtiment juste. Couvrez-vous de cendres, errez à travers le globe, car vous étiez les appuis du sceptre et vous avez entraîné sa chute; en vous retirant, vous n'avez su ni combattre ni fléchir. » On força le Père Beauregard à quitter l'Angleterre. Il se réfugia à Cologne, puis à Maëstricht. La princesse Sophie de Hohenlohe le recueillit dans son château de Groning, où il mourut en 1804. (Voir *Journal des Débats*, 2 octobre 1804. — Barbier, Bibliothèque de l'homme goût. Tabaraud, *Biog. univ.*)

[44] Cette oraison funèbre a été imprimée à Metz, chez Joseph Collignon, 1756, in-4°.

[45] Imprimé à Metz, chez Joseph Collignon, 1758, in-4°. Dans le journal intitulé : *La Clef du cabinet des princes*, septembre et octobre 1758, pages 132, 133 et 312, on parle des hommages rendus à la mémoire du comte de Gisors.

[46] *Réquisitoire du procureur général.* Metz, Joseph Collignon, in-4°.

Demande au profit de défaut de M. le Procureur général. Metz, id. 1762, in-4°.

Conclusions prises. Metz, id, in-4°.

Compte rendu des constitutions. Id., in-8° et in-12.

Arrêt du parlement. Joseph Collignon, 1762, in-4°.

Compte rendu des deniers trouvés au collége : 98 livres 6 sous 6 deniers. Arch. préf., fonds 9, fos 323, 328, 331, 335.

État des biens et revenus du collége en 1756 :

Digitized by Google

Saint-Éloy (de l'ancienne abbaye) : deux métairies de terre ; de plus, un jardin loué, avec la charge de lessiver le linge du collége, et une maison louée, dans les terrains du pont des Morts, à M. le président d'Augny. Le tout estimé 2100 francs.

Les Petites-Tappes (données à l'abbaye de Justemont par Gervais de Lessy, bourgeois de Metz, et vendues par l'abbaye de Justemont à l'abbaye de Sainte-Croix), évaluées 1440 francs le canon.

Hautconcourt et Mézières, loués 630 francs.

Marivaux (donné à Sainte-Croix par Guérin, chevalier, sieur de Hayes, à titre d'aumône, pour se bien disposer à faire le voyage d'outre-mer), évalué 2546 francs et les droits seigneuriaux.

Outremont, près Thicourt, en Lorraine, loué 400 quartes de blé.

Stad (ban de Chesnoy), évalué 205 francs.

Caulre (prévôté de Conflans), ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Sainte-Croix, évalué 1566 francs.

Mance (donné, dans le treizième siècle, par l'église Sainte-Marie de Verdun à l'abbaye de Sainte-Croix), évalué 384 francs.

Postillombois (ban de Norroy, en Lorraine), loué 400 francs.

Silly-sur-Nied (confisqué, pour cause de religion, à Gédéon Le Bachellé, avocat, et affecté au collége par brevet du 20 septembre 1702), loué 424 francs.

Beuvange (acquisition faite en 1714), loué 197 francs.

Neuville, près Marivaux (acquisition de 1724-25 et 37), loué 140 francs.

Différents petits jardins : Vallières, loué 53 francs ; Woippy, 36 francs ; Saint-Julien, 18 francs ; Ban de la ville, 20 francs ; Lorry-lès-Metz, 30 francs ; Silvange, 18 francs ; Ars-sur-Moselle, cens de 44 sols ; Silly-sur-Nied, cens de 20 francs ; Metz, cens de 20 sols. Le tout estimé 207 livres.

Bois : 1400 arpents estimés 1829 francs 4 sols.

Vignes : 187 mouées, en sept métairies, estimées 1030 livres (deux métairies à Ars, de l'ancienne abbaye, une en Dâle, quatre à Vallières et Nouilly).

Maisons : une, rue Chambière, louée 150 francs ; quatre, rue Chaplerue, louées 210, 200, 200 et 250 francs ; une cave, sous les classes, louée 50 francs ; une grange, rue Chaplerue, 80 francs ; six maisons, rue de la Vieille-Intendance, louées 108, 140, 150, 120, 100 et 60 francs.

Rentes et contrats : 12800 livres sur l'hôtel de ville de Paris ; 27090 livres sur les inspecteurs des vins de la ville de Paris ;

Digitized by Google

2000 livres sur le collége de Sens; 3825 livres sur l'hôtel de ville de Sarrelouis; 1000 livres sur divers.

Dettes : 4600 livres empruntées sur le collége de Strasbourg pour reconstruction de l'église; 1245 livres empruntées à la maison de Pont-à-Mousson.

Pension : de la ville 367 livres 10 sols.

Total des revenus : 21098 francs 1 sol.

Total des dettes : 5845 francs.

Catalogue au 28 juin 1762.

P. Claude Jacquemin, de Verdun, recteur, 78 ans.
P. S. A. Lefebvre, de Langres, ministre, 66 ans.
P. Jean-Baptiste Desprez, d'Ambonville, procureur, 59 ans.
P. Joseph-Antoine Vincent, de Neufchâteau, 55 ans.
P. Jean-Georges Bilger, de Lantzer (Alsace), 56 ans.
P. Jean-Baptiste Habay, de Messincourt (Sedan), 53 ans.
P. Maurice Braillon, de Thionville, 51 ans.
P. Ch.-Valentin Vogel, d'Ensisheim, préfet des classes, 43 ans.
P. Jean-Claude Roy, de Belfort, régent de logique, 41 ans.
P. Jean-Pierre Oberrieder, de Colmar, régent de physique, 36 ans.
P. Jean Pelletier, de Tournus, prédicateur, 34 ans.
P. Jean Fouquet, de Douzy (Sedan), régent de rhétorique, 32 ans.
P. Augustin Thierry, de Saint-Nicolas, régent de seconde, 26 ans.
F. Nicolas-Alexis Barbier, de Verle (Verdunois), régent de troisième, 22 ans.
F. Nicolas-Michel Menestrel, de la Marche, régent de quatrième, 25 ans.
F. Jean Lacave, de Vesoul, régent de cinquième, 22 ans.

Frères coadjuteurs :

Dominique Barry (de Grier), dépensier et cuisinier, 47 ans.
Jean Paulus, de Vergéville, crédencier et menuisier, 52 ans.
Maurice Duval, de Barbonville, sacristain et couturier, 29 ans.

Liste des recteurs du collége de Metz.

1622. P. Jacques Pérard.
1625. P. Tiphaine.
1627. P. Louis Magniet.
1630. P. Jean Rousselet.
1634. P. Pierre Lecazre.
1642. P. Lelorrain.
1650. P. Thomas de Villers.
1657. P. René Ditheau.
1660. P. Charles d'Haraucourt de Chambley.
1664. P. Étienne Legrand.
1667. P. François Mathieu.

Digitized by Google

1670. P. Émilien Vaussin.
1674. P. Jacques Pupin.
1677. P. Jean-René Jobal.
1681. P. Amé.
1684. P. Nicolas Andry.
1687. P. François de Gournay.
1691. P. Joseph de Beauveau.
1694. P. Hubert Parizot.
1701. P. Jean Bordois.
1704. P. Du Poncet.
1710. P. Laguille.
1721. P. Joseph Tresse.
1724. P. Jacques Baltus.
1735. P. Tribollet.
1738. P. Nicolas Canelle.
1749. P. Louis Duchêne.
1753. P. Claude Jacquemin.

[47] A la tête des ennemis les plus acharnés des jésuites se trouvait Rœderer, bâtonnier des avocats. Il reçut ordre, par arrêt du parlement du 17 octobre 1762, de se rendre à Paris pour tâcher d'engager des professeurs capables de succéder aux jésuites. Le 13 novembre il était de retour. Le parlement, en témoignage de satisfaction, ordonna que ses frais de voyage lui seraient remboursés sur le simple état, en gros, qu'il fournirait. Il demanda 10488 livres 6 deniers. On lui offrit en outre un présent d'argenterie d'une valeur de 6000 livres, le tout payé sur les biens du collége.

[48] Tous ces noms sont pris sur les catalogues des élèves du collége ou sur les listes d'élèves ayant paru dans quelque cérémonie, pièce de théâtre ou exercices.

JÉSUITES :

Jean-Baptiste de Saint-Jure, né à Metz, 1588, supérieur d'Amiens, Alençon, Orléans, Paris; auteur d'ouvrages de piété qui s'éditent encore de nos jours. Mort à Paris, 30 avril 1657.

François Derand, né à Saint-Avold, 1588, jésuite, 1611, mathématicien et architecte, a bâti l'église Saint-Antoine de Paris; auteur de *l'Art des traits et coupes des voûtes*, 1643, in-folio. Mort à Agde, 26 octobre 1644.

Jacques Broquard, né à Thionville, 1588, jésuite, 1608, fondateur de la chapelle Notre-Dame de Luxembourg; auteur ascétique.

César François d'Haraucourt de Chambley, né à Chambley, 1598, jésuite, 1619; était, selon Dom Calmet, poëta excellens, orator non mediocris, lingarum satis peritus.

Jean-René Jobal, né à Metz, 1610, devint provincial de Champagne.

Charles d'Haraucourt de Chambley, recteur à Metz, 1660-1664.

Digitized by Google

Nicolas Andry, recteur à Metz, 1684-1687.

Claude de Gournay, prieur de Gondrecourt, puis jésuite. Vivait en 1615.

François de Gournay, né à Metz, 26 novembre 1617, jésuite, 1641. Mort à Nancy, 2 janvier 1698; auteur théologique.

Anne-François de Beauveau, marquis de Novéant, jésuite, 1661. Mort, 1669.

Ignace de Laubrussel, né en 1663, jésuite, 1679, devint précepteur du prince des Asturies (Louis I, roi d'Espagne).

Jean de Cueüllet, mort vers 1700.

P. de Belchamps, né à Metz, 1720.

Hubert Hollande, né à Metz, 1710.

Jean-François Baltus, né à Metz, 8 juin 1667, jésuite, 1682. Mort, 9 mars 1743.

Claude-Nicolas Fidry, né à Metz, 6 décembre 1722, jésuite, 1740, devint, après la suppression de la Compagnie, vicaire général et directeur du petit séminaire de Metz.

Fr.-Dieudonné-Marie d'Ollières, né à Longuyon, 30 novembre 1722, missionnaire en Chine. Mort, 24 décembre 1780.

Xavier-Éléonore Guyon, né à Faulquemont, 1734, officier, puis jésuite, fut, après 1762, chapelain de Morhange et curé de Lelling.

Jean-Paul-Louis Collas, né à Thionville, 13 septembre 1735, mathématicien et astronome de l'empereur de Chine. Mort, 22 janvier 1781.

Louis Bertrand, né à Metz, 20 décembre 1743, frère du baron de Boucheporn.

N. Laas, né à Metz, jésuite, 1759, devint curé de Sainte-Ségolène.

Antoine-Henry de Bérault-Bercastel, né à Briey, 2 novembre 1722.

Un de Serre était jésuite en 1762, ainsi que l'abbé de Gourcy, etc.

[49] Lettres patentes: 21 mai 1739, 17 septembre 1748, 21 mars 1740, 27 décembre 1740, 28 juillet 1740, 7 mai, 27 mai 1741, 10 mai 1745. Acte sous seing privé: 18 juin 1760. Déclarations: 17 octobre 1763. Brevet: 16 mars 1743. Contrats: 28 juin 1742, 13 mars 1744, 25 avril 1750, 8 octobre 1749, 5 janvier 1753. Lettres patentes: 17 mars 1760, 29 mars 1761, 4 septembre 1752, 17 septembre 1748. Table du recueil des ordonnances et règlements de Lorraine jusqu'en 1773; Nancy, Babin, 1773, in-4°, articles Fondations jésuites.

Digitized by Google

[50] Mémoire présenté le 25 septembre 1762 au bureau d'administration du collége, par Rœderer.

« Ce temps si désiré est enfin arrivé ! Nous n'aurons plus à gémir sur les misères dont les jésuites ont occupé notre jeunesse depuis leur établissement dans notre ville ; heureuse révolution ! D'abord, point de moines. Tout religieux imbu des règles et institutions monacales est peu propre à former le cœur et l'esprit d'un citoyen. » L'auteur en donne deux preuves palpables. La première est un capitulaire de Charlemagne, dans lequel il est dit qu'en l'an 742 les enfants n'apprenaient, la plupart du temps, dans les écoles des monastères, que ce qu'il fallait pour être moine. La seconde relève un prétendu arrêt du 2 janvier 1646, par lequel les religieux seraient déclarés incapables d'enseigner la jeunesse. Le susdit arrêt, dont on n'indique pas la provenance, est évidemment faux à cette date.... « Dirons-nous, ajoute le syndic, qu'il en doit être de même des ecclésiastiques séculiers ? Si nous approfondissions cette question, les faits et raisonnements nous conduiraient peut-être à la preuve de leur affirmative, etc. »

Principal Simon, prêtre, maître ès arts en l'Université de Paris.
Préfet des classes, J. Moreau, prêtre.
Professeur de Rhétorique, P. C. Cosson.
— *Seconde*, J. B. Poissonnier.
— *Troisième*, Ph. Dumas.
— *Quatrième*, Bailly.
— *Logique*, Guiotin.
— *Physique et Mathématiques*, Mauduit.

L'année suivante seulement, on put trouver un professeur pour les classes de cinquième et sixième.

1763, nombre d'élèves en	*Sixième*.....	56
	Cinquième...	59
	Quatrième...	44
	Troisième...	45
	Seconde.....	42
	Rhétorique..	40
	Logique.....	18
	Physique....	2
	Total.....	306

Dépense fixe et annuelle à laquelle le collége est assujetti : Principal, 2 400 francs ; — Professeur de mathématiques et physique, 2 000 francs ; — de logique, 1 500 fr. ; — d'éloquence, 1 500 fr. ; —

Digitized by Google

seconde, troisième et quatrième, 1 200 fr.; — de cinquième et sixième, 1 000 fr.; — aumônier, 200 fr.; — sacristain, 250 fr.; — portier, 100 fr.; — correcteur des classes, 150 fr.; — entretien des lampes, 70 fr.; — pour balayer le portail de l'église, 18 fr.; — entretien des bâtiments, 1 500 fr.; — impôts, 1 061 francs; — Économe, 1 054 fr.; — Total, 17 403 francs.

Dès le 9 février 1764, démission de MM. Cosson, Mauduit, Dumas; — 5 septembre 1764, suppression de la classe de sixième, démission de M. Poissonnier.

En 1768, le collége se composait de MM. :

l'abbé Simon, *principal*, seul resté de la fondation;
Philosophie, — Legay, prêtre;
Rhétorique, — Larcher, prêtre;
Humanités, — Baudoin;
Troisième, — Navarre;
Quatrième, — Michel;
Cinquième, — Hennequin.

Extrait du règlement fait pour le collége le 21 décembre 1763 :

Pensionnaires, lever, cinq heures et demie;
— classe, huit heures un quart;
— messe, dix heures et demie;
— classe, trois heures un quart;
— coucher, neuf heures;

Congés mercredi et samedi après midi, — dimanche.

Les pensionnaires sont tenus de déposer leur épée en rentrant de sortie, chez M. le principal. — Ils doivent porter au collége, pardessus leur habit, une espèce de robe, suivant l'usage de l'Université de Paris, pour qu'on ne puisse les confondre avec les externes.

Le prix de la pension est de 30 livres par mois.

[51] Le collége fut donné aux bénédictins par lettres patentes du roi, datées de Versailles le 22 juillet 1768, enregistrées en Parlement le 22 août suivant. — Imprimées à Metz chez J. Collignon, 1768, in-4°.

Le règlement est, à peu de chose, le même que le précédent. Les jours de congé, on envoyait les élèves dîner à la maison de campagne de l'abbaye de Saint-Symphorien.

Professeurs de 1768 à 1794 :

Principal, 1768, Dom Casbois. — 1784, D. Conscience. — 1790, D. Colette.

Prieur, 1768, D. Tabouillot. — 1784, D. Pierron.

Digitized by Google

Professeur de physique, 1768, D. Enard.
— *Philosophie,* 1768, D. Reuchel. — 1784, D. Bertilerville. — 1786, D. Amyot.
— *Rhétorique,* 1768, D. Pierron. — 1786, D. Leblanc.
— *Seconde,* 1768, D. Breton. — 1790, D. Bertrand.
— *Troisième,* 1768, D. Lemaire. — 1784, D. Carit. — 1789, D. Toussaint. — 1790, D. Calmar.
— *Quatrième,* 1768, D. Desrosières. — 1790, D. Bricet.
— *Cinquième,* 1768, D. Dépinois. — 1784, D. Calmar. — 1790, D. Rewbel.
— *Sixième,* 1768, D. Gougelet. — 1784 D. Bricet. — 1790, D. Lombatte.
Procureur, D. Gaspard.
Secrétaire, D. Grosjean.

L'enseignement était le même que celui des jésuites, comme eux, les bénédictins faisaient représenter à leurs élèves des pièces de théâtre et donnaient des séances publiques. Le choix de ces drames se ressentait de l'époque. En 1785, on joua la *Mort de César,* tragédie de Voltaire, — arrangée, je pense, à l'usage d'une représentation de collége. — Le rôle de César fut joué par Philippe Viville, depuis secrétaire général de la préfecture de la Moselle.

[52] A côté des bénédictins, l'abbé Remy fonda à Metz une institution d'où sortit, entr'autres, le comte de Serre. L'abbé Remy tenait sa pension dans la partie actuelle du séminaire qui regarde le pont des Arènes. En l'an X, — il avait 42 élèves, dont 19 pensionnaires. — Prix annuel de la pension : 500 francs ; de la demi-pension : 300 francs. — Mois des externes : 9 francs. Cet établissement dura jusqu'en 1823.

En 1786, les bénédictins de Saint-Clément avaient été autorisés à fonder et diriger l'école de mathématiques pour les élèves aspirant à l'école royale d'artillerie. Ce collége militaire, dirigé par Dom Pierron, puis par Dom Fumé, n'avait que deux professeurs bénédictins, Dom Termonia et Dom Jacques, les autres étaient choisis par l'autorité militaire ; Gardeur-Lebrun fut de ce nombre.

Toutes les semaines, les élèves devaient passer des examens sur les matières de l'enseignement et les notes en étaient envoyées aux parents et au commandant de l'école royale d'artillerie.

Digitized by Google

En l'an XI, M. Schmitt tenait une pension où l'on comptait 90 élèves.

L'histoire du Collége royal, puis Lycée de Metz, est encore à faire.

Digitized by Google

LES

VIGNOBLES DE LA MOSELLE

ET LES

NUAGES ARTIFICIELS,

PAR M. CH. ABEL.

En voyant chaque année nos coteaux mosellans se parer de pampres verts, nous saluons avec plaisir la venue du printemps, et nous sommes prêts à remercier Bacchus ou Noé de nous avoir transmis l'art de faire le vin. Dans ces tièdes journées d'avril nous parlons déjà de nos vendanges. Mais dans notre joie nous oublions ce conseil d'un poëte :

Le zéphyr est changeant, le printemps est trompeur,
Craignez donc que la vigne, à fleurir trop pressée,
Ne laisse épanouir son imprudente fleur.

Nous oublions trop volontiers que la vigne n'est pas un produit spontané de notre sol et que nous devons ce précieux arbuste à l'empereur Probus, qui en fit planter les premiers ceps sur les rives de l'Aisne l'an 282 de l'ère chrétienne. Ce sont précisément les collines de la rive gauche de la Moselle, jusqu'à Coblentz, qui forment l'extrême limite de la région où la vigne peut être cultivée en plein air. Au delà du 52e degré de latitude, elle meurt de froid,

Digitized by Google

et encore en deçà de cette zone la pauvre frileuse ne vit qu'à l'aide d'expédients de taille, d'expositions et d'échalassements.

Chaque dix années la nature reprend ses droits. On admire, avec Baour Lormian, comment,

> Sur le sommet des coteaux lumineux,
> La vigne de son pampre entrelace les nœuds,

quand tout à coup, meurtrie par la gelée, elle se refuse à donner une récolte, au grand désappointement de nos propriétaires et de nos vignerons. On se désole, ne voulant pas admettre que Dieu n'a pas voulu que la vigne fût comme le chêne et le néflier un produit des pays froids. La vigne du nord, c'est le houblon. Et avant l'arrivée des Romains sur les rives de la Moselle, les Gaulois, nos ancêtres, ne buvaient que de la bière comme les Germains d'au delà du Rhin.

C'est en vain que nous croyons avoir acclimaté la vigne sur les rives de la Moselle. Quand il célébrait en vers latins la beauté des vignobles mosellans vers l'an 350, le poëte bordelais Ausone partageait cette erreur.

Déjà, dans un précédent travail intitulé : *Études sur la vigne dans le département de la Moselle*, j'ai montré, avec quelques emprunts faits à nos chroniques messines, combien les vignes de notre contrée étaient sujettes à geler, laissant de côté les pluies froides qui amènent fréquemment la coulure. Le grand ennemi de nos vignes c'est le froid ; c'est donc à le combattre que doivent tendre les efforts des viticulteurs mosellans, et c'est pour leur en démontrer historiquement la nécessité que j'ai composé cette seconde notice.

Nous venons d'être les témoins attristés des dé-

Digitized by Google

sastres répandus sur la vigne dans les journées du 23 et du 24 avril 1873. Les bourgeons se gonflaient, laissant timidement entrevoir la pointe cotonneuse des feuilles et le thyrse vert du raisin. La vigne est bien préparée, disait le vigneron à son propriétaire, qui supputait déjà le bon nombre de tonneaux qu'il lui faudrait préparer pour la vendange. Le soleil s'était montré doux et bienfaisant dans les premiers jours d'avril. Mais à ces tièdes journées succèdent tout à coup des nuits froides. Les bourgeons, malgré leur enveloppe cotonneuse, ne purent pas protéger le raisin déjà trop développé. Grillés, noircis, les bourgeons, les feuilles, les raisins se dessèchèrent et tombèrent en poussière. La vendange fut à vau-l'eau. Sur certains ceps privilégiés, mais rachetant cet avantage par l'infériorité de leur produit, sur les pieds de grosse race, un sous-œil adventice poussa quelque peu sur les aisselles du bourgeon flétri; mais en tout cas la récolte fut peu de chose en quantité et surtout en qualité. Ce spectacle désolant, malheureusement, n'est pas nouveau dans la Moselle.

L'an 605, l'hiver fut tellement rigoureux qu'une partie des vignes des Gaules périt de froid.

En l'an 791, les vignes souffrirent de la gelée, même en Provence.

En l'an 800 un refroidissement subit se manifesta deux fois dans le cours du mois de juillet en Austrasie, dont Metz était la capitale.

L'hiver de 860 fut tellement rude, que dans les Gaules la neige resta sur terre depuis novembre jusqu'en avril. Les vignes furent desséchées même en Italie, et le vin gela dans les tonneaux.

En 893, au mois de mai, il tomba un pied de neige dans l'espace de cinq jours. Les vignes gelèrent

Digitized by Google

surtout en Bavière, où il n'y eut pas de récolte cette année.

En 975 il gela dans les Gaules jusqu'au 22 mai, et il tomba beaucoup de neige en Austrasie au milieu du mois de mai.

En 991 les vignes souffrirent beaucoup de la rigueur du froid. L'hiver de 994 fut très-rude, surtout en Germanie, où il gela sans interruption jusqu'au milieu de mai. Il en fut de même en 1044, où la gelée dura dans les Gaules jusqu'en mai. Les vignes furent tellement maltraitées qu'il n'y eut pas de récolte. Nouveau déficit dans la récolte du froment et du vin en 1060 par suite de la gelée, et en 1068, où même les arbres forestiers ne donnèrent pas de fruits. En 1077 la vigne gèle jusque dans la racine.

En l'an 1112, au mois de mai, une gelée subite sévit non-seulement sur les plantes qu'elle noircit, mais même sur les hommes dont plusieurs moururent d'un flux de sang. Sur la Meuse un orage éclata la veille de l'Ascension, au mois de mai de l'an 1117, et à Liége on ressentit un tremblement de terre. A quelque temps de là, vers la même époque, sur le Rhin, même phénomène en 1128. Le 3 des ides de mai (13 mai), quand on chantait les grandes litanies, la foudre tombait sur la cathédrale Saint-Pierre de Cologne. Les vignes furent desséchées en Germanie en 1143 par le froid, et en 1157 elles étaient complétement perdues. Il gela et neigea en 1224 jusqu'au 25 avril.

En 1234 la vigne gela en plein hiver dans les vallées du Rhin et de la Moselle. En 1271, le raisin pourrit au cep ; en 1272, les vignes gelèrent jusqu'aux racines. En 1274, le froid ne cessa point tout le printemps jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste. Il neigea

Digitized by Google

le 19 septembre. On ne put vendanger qu'à la Saint-Martin, le 11 novembre.

En 1278 les vignes bourgeonnaient le jour de Pâques, mais le mardi et le mercredi suivants un refroidissement subit gelait les vignes.

En 1279 il n'y eut pas d'hiver. Les oies sauvages, les grues ne firent pas leur apparition habituelle en Alsace à cause de la douceur de la température. Le 4 mai, un froid subit gèle les fleurs des noyers et des autres arbres fruitiers. La vigne ne fut pas atteinte, ne bourgeonnant pas encore, mais le 14 avril un froid plus intense gèle la vigne de telle façon qu'il n'y eut pas de vendange cette année.

Le 18 mai 1281 éclate une violente grêle qui hache les récoltes.

Le 12 mars 1283 apparaissent les hirondelles ; le 25 mars suivant, le dimanche de l'Annonciation, la vigne montre des bourgeons et même des feuilles. La végétation marcha tellement que le jour de la fête de saint Gervais (19 juin) et de saint Epimaque on trouva des grains de blé mûr. Le bois de la vigne était devenu très-vigoureux et promettait une abondante récolte pour l'année suivante. Mais, hélas! le 25 avril 1284, le froid fut tellement vif, que la vigne fut gelée jusqu'aux racines. Néanmoins il y eut du bon vin, mais d'une conservation difficile. En 1287 la perturbation atmosphérique fut telle, que l'on récolta du bon vin dans les coteaux qui le donnaient mauvais d'ordinaire, et du mauvais vin dans les vignobles renommés.

Durant la nuit du 15 avril 1288 un froid subit fit périr les vignes. On en replanta et on comptait sur des récoltes, quand le 16 janvier 1294 l'hiver fut si rigoureux, que les ceps de vigne furent atteints jus-

Digitized by Google

qu'aux racines. Les poissons même gelèrent dans le Rhin.

Le 25 avril 1303 le blé se forma en épi, les fèves, les fraises et les vignes étaient en fleurs, tout semblait promettre une année abondante, quand, le 3 mai, un refroidissement inattendu détruit les fèves, les fraises; et le 8 mai un refroidissement plus accentué attaque la vigne. Ce ne fut qu'en 1355 qu'on obtint dans le pays Messin une pleine vendange. Mais en 1358 les pieds de vigne périrent de sécheresse par la grande chaleur, et ce qui échappa fut atteint par la gelée en 1362. Un semblable désastre eut lieu en avril 1406 et en janvier 1408 surtout, où la vigne gela jusqu'aux racines. Grâce au curé de Saint-Eucaire, Mᵉ Pierre de Saint-Dizier, doyen de la collégiale de Saint-Thiébaut, nous allons avoir des renseignements plus circonstanciés. L'an 1430, nous raconte ce chroniqueur messin, le jour où l'on fête la translation des reliques de saint Clément (c'est-à-dire le 2 mai), les vignes étaient souvent belles et chargées de raisin ; il faisait en ce jour moult beau, et moult chaud, quand environ à l'heure de midi il commença un temps tellement horrible que tout fut perdu dans les vignes d'outre Seille (colline de *Belle-Croix, Queuleu, Magny, Vallières, Vantoux*), et il ne cessa de geler depuis ce jour jusqu'au 18 mai.

En 1432, ce fut le 25 avril qu'eut lieu le refroidissement périodique du printemps. Les arbres qui en étaient en pleine floraison furent perdus et engelés, dit le doyen de Saint-Thiébaut, mais les vignes n'eurent aucun mal, car les raisins n'étaient point encore sortis des bourgeons. Mais elles ne gagnèrent pas à attendre. Elles furent gelées deux années plus tard, le 7 avril 1434, et le 2 mai elles furent hachées par

Digitized by Google

la grêle, surtout au Sablon, autour de l'église Saint-Laurent. En Souabe, en Autriche, en Hongrie, le 25 et le 26 avril de cette année il y avait eu une gelée si âpre, accompagnée de neige, que la majeure partie des vignes dut être arrachée.

Le 10 mai 1435, une gelée subite se jette sur les vignes d'outre Seille ; il fit, dit le chroniqueur, trois fois froid environ le 15 mai.

Le 22 mai 1441 les vignes sont gelées dans toute l'étendue du pays Messin.

L'année 1442 fut remarquable pour sa chaleur et la précocité des récoltes : on avait fini de pressurer le vin le 20 septembre. Cette anomalie atmosphérique se paya cher. Le 1er décembre il y eut une telle gelée que le bois de la vigne fut atteint; la neige tomba à gros flocons et elle resta sur terre jusqu'au milieu du mois de mai de l'an 1443. Et, dit un chroniqueur allemand, on n'avait pas vu dans l'espace de soixante ans un pareil hiver, car on eut froid jusqu'à la Saint-Urbain (25 mai).

Un chroniqueur messin, Jacomin Husson, ajoute que le 3 et le 4 juillet il fit si froid qu'il fallut manger avec du feu. On vendangea à la Toussaint. Le vin n'avait aucune valeur, c'était du véritable verjus.

Au mois de mars 1444, dit le doyen de Saint-Thiébaut, les amandiers et les pêchers montraient leurs fleurs, les vignes étaient de très-belle apparence, quand le 3 mai elles furent gelées tout autour de Metz, et le 7 mai il gela encore plus fort et il fit très-froid presque tout le mois de mai. Les vignerons engagèrent leurs propriétaires à trapper leurs vignes et il y eut plus de deux cents jours de vignes de traitées de la sorte, ce qui fut reconnu être une faute, si l'on en croit le chroniqueur, qui avertit que les vignes

Digitized by Google

donnèrent une superbe vendange Mais les Messins n'en profitèrent pas, étant bloqués devant leurs remparts par les Lorrains et les Français.

Le mardi 12 mai 1445 il gela très-fort à Metz, vers les neuf heures du soir, avec accompagnement d'éclairs et de coups de tonnerre. La vigne ne s'en ressentit point cette fois. La veille, le 11 mai, on avait remarqué un tremblement de terre à Bâle et dans la vallée du Rhin. Durant l'hiver de 1460, les vignes souffrirent extrêmement en Allemagne.

Le 3 avril 1466 il commença à neiger très-fort, et le 12 avril le froid s'augmenta au point de geler toutes les vignes du pays Messin, excepté celles du coteau de Scy et de Longeville, qui furent sans doute préservées par l'épaisseur de la neige.

En 1449 les vignes gelèrent en plein mois de septembre, aussi le vin fut-il très-cher cette année; et elles gelèrent en hiver 1450. Dans la première semaine de mai 1450, rapporte le chroniqueur Jehan Aubrion, les vignes du pays Messin qui avaient échappé à l'hiver furent gelées et gâtées, ce qui fut une grande pitié pour les pauvres gens, car le vin était déjà cher.

Les soldats du duc de Bourgogne qui campaient sur la Meuse, près de Liége, le 17 novembre 1468, reçurent leur ration de vin, d'après le dire de Philippe de Commines, en glaçon et l'emportèrent dans leurs chapeaux. Le vin était gelé dans les pipes. Il n'y eut pas jusqu'aux vignes de Provence qui ne furent gelées.

A la Saint-Étienne d'août (le 2) 1477, les raisins n'étaient pas encore mêlés dans le pays Messin.

On se consola, quand on vit en 1482 vendre du raisin devant la cathédrale le 24 juin, et même le

Digitized by Google

13 juin, en 1483. Mais en 1493, au commencement du mois de mai, les vignes sont gelées de nouveau, et le vin devient de plus en plus cher, quoique l'été fût très-chaud. En 1500 le printemps fut remarquable par sa chaleur, et le 25 avril on apportait des fraises à vendre devant la cathédrale et on commençait à tailler la vigne, ce qui prouverait qu'on taillait bien plus tard que de nos jours, où l'on taille dès la fin de novembre et au plus tard après la Saint-Vincent, le 22 janvier.

L'année 1510 fut tellement froide et pluvieuse que le raisin ne parvint point à maturité.

Le 19 avril 1513, un froid subit se fit sentir sans interruption jusqu'au commencement du mois de mai. Les bourgeons des vignes en furent gelés, mais survint une pluie douce qui ranima la végétation ; de nouveaux bourgeons reparurent, on fit un vin excellent, le meilleur que l'on eût eu depuis quarante ans.

La veille de la Saint-Marc 1517, le 24 avril, le temps se refroidit tellement, dit le chroniqueur Philippe de Vigneules, que la nuit ensuivant une grande partie de toutes les vignes fut fendue et gelée dans toute la vallée de la Moselle. Le désastre fut tel que les magistrats de Metz renoncèrent à la tape pour cette année, et il fut permis de vendre son vin à tout prix.

En 1524 il fallut labourer et ensemencer à nouveau au printemps, le froid avait fait périr toutes les semences et dessécher les vignes. Mais le froid le plus vif fut celui de 1544 qui gela le vin dans les muids. Il le fallait, dit la chronique, couper à coups de hache et les pièces s'en vendaient à la livre.

Le froid dura en 1600 jusque la fin de mai et en 1601 les vignes périrent dans le nord de la France,

Digitized by Google

et les oliviers dans le Midi. L'hiver de 1608 fut tellement rigoureux à Metz que l'eau gela dans les puits, et la moitié des ceps de vigne dut être arrachée; aussi l'appela-t-on le *grand hiver*. Le 20 janvier 1615 un grand nombre de ceps de vigne fut atteint.

En 1625, les vignes furent gelées la veille de la Fête-Dieu; cet accident ne les empêcha pas de donner d'assez bon vin cette année. En 1628, au contraire, les gelées printanières compromirent les récoltes. On vendangea après la Toussaint, mais le vin se vendit fort cher néanmoins.

Son prix augmenta encore l'année suivante, 1629, quand on vit le froid décimer les deux tiers des vignes. Il fallut les trapper. Mais comme consolation, en 1630, on vendangea le 8 octobre et la récolte fut si abondante que toutes les caves du pays Messin furent remplies et que des cuves furent enfoncées, dit le chroniqueur Jean Beauchet de Plappeville.

Le 24 avril 1644, à neuf heures du soir, un bolide enflammé traversait l'espace céleste, ce qui fut considéré comme le pronostic d'un grand malheur. En effet, du 28 avril jusqu'au 13 mai il gela et il neigea sans discontinuer. Le 2 mai il tomba du verglas qui, s'attachant aux feuilles de la vigne, la couvrit d'une couche de glace de l'épaisseur du dos d'un couteau, dit Jean Beauchet. Il y avait un pied de neige sur terre. Le 15 mai il tomba une pluie douce qui fit fondre le tout, et quatre jours après, les vignes remontraient leurs feuilles vertes comme auparavant. On cria au miracle, mais pas longtemps. Au mois de juin on ressentit une chaleur accablante, les feuilles brûlèrent et le raisin tomba à terre desséché.

En 1645 de nouvelles gelées atteignirent la vigne dans le pays Messin, puis de fortes chaleurs survin-

Digitized by Google

rent avec des nuits fraîches ; les raisins furent chaudés et les feuilles brûlées.

Le jour de la Saint-Georges, le 23 avril 1659, dit le chroniqueur Ancillon, les vignes qui avaient belle apparence furent presque toutes gelées. En 1670 il fallut en trapper la plus grande partie et il n'y eut pas de récolte.

En 1677 le commencement d'avril fut d'une douceur de température qui frappa les historiens, mais bientôt les fraîcheurs recommencèrent et durèrent jusqu'au 22 mai.

En 1709 le froid de l'hiver fut tel que la vigne disparut de plusieurs parties de la France. La famine fut générale ; on mangea du chiendent. On replanta de la vigne dans le pays Messin en telle quantité, que l'autorité crut que les terres à blé allaient être envahies par les ceps de vignes. Deux arrêts du parlement de Metz, en date du 24 août et du 19 septembre 1722, donnèrent l'ordre d'arracher toutes les vignes plantées depuis l'année 1700. Mais on résista et il fallut faire paraître un nouvel arrêt le 15 mars 1725.

En 1740 il n'y eut point de récoltes, les vignes ayant été gelées trois semaines avant la maturité du raisin.

Les membres de la Cour de Metz, le 1er décembre 1741, ordonnaient non plus d'arracher les vignes mais les plants de fève et les légumes que l'on plantait entre les ceps. Peut-être croyait-on que ces plantes favorisaient l'effet des gelées printanières ?

Cela n'empêcha point, le 19 avril 1778, les vignes de la Moselle d'être complétement gelées. L'année 1782 fut froide et pluvieuse, et donna un vin tellement mauvais dans le pays Messin, qu'on l'appela le *Marlborough*.

Digitized by Google

Le 23 avril 1783, une nouvelle gelée fait périr les bourgeons de la vigne. Le 24 mai 1784 fut marqué par un froid très-vif qui accompagna une aurore boréale très-belle.

En 1789, le froid atteignit les racines de la vigne. Il fallut arracher et replanter. C'est à cette époque que parut dans notre contrée le gros raisin dit le Gamais, le Ricey de Bourgogne. On ne craignait plus les arrêts du parlement de Metz du 15 décembre 1757 et du 13 août 1758, qui ordonnaient d'arracher cet infâme Gamais, comme l'appelaient les ducs de Bourgogne. On comptait que cette grosse race résisterait mieux aux gelées. Le 7 mai 1791, les jeunes vignes repoussaient quand tout à coup elle sont gelées. Il en fut de même le 2 juin 1793. Des froids excessifs dans l'hiver 1795 font mourir une grande partie des vignes des bords de la Moselle. Ce qui échappe à ce désastre succombe le 25 décembre 1799. Aussi n'y eut-il pas de vendange en l'année 1800, c'était mal inaugurer le dix-neuvième siècle. On replanta de la vigne, mais des gelées printanières flétrirent les jeunes bourgeons en 1801 et 1802. Le vin de 1805 s'appela le *conscrit*, parce qu'il n'était pas buvable.

En 1811 la vigne gela au printemps, le 11 avril, et les deux tiers de la récolte furent perdus ; mais de grandes chaleurs eurent pour effet de faire repousser la vigne avec vigueur; elle donna en petite quantité un vin délicieux, qui est resté fameux sous le nom de *vin de la comète*, à cause d'une comète qui fut en vue à la fin de l'automne.

En 1816 la pluie ne cessa de tomber tout le printemps et tout l'été. Il n'y eut point de récolte en blé ni en vin.

Digitized by Google

Après un hiver rigoureux, la vigne fut atteinte du brûle en juin 1820, et le raisin coula.

Le 18 février 1826, les vignes de la Moselle ne purent pas résister à un froid de 18 degrés Réaumur au-dessous de zéro. Le 19 février 1829, le thermomètre Réaumur descendit à Metz, même jusqu'à — 19 degrés.

Le 5 avril 1837, il y avait six pieds de neige dans nos vignes, ce qui les préserva des effets de la gelée.

Dans les premiers jours de mai 1843, un froid subit atteignit même les vignes du Bordelais et les gela. Celles des bords de la Moselle commençaient à se remettre de cette gelée, lorsqu'elles furent de nouveau atteintes au mois de mai 1846, sans nuire cependant à la récolte en qualité. Mais les vignes de la Moselle devaient supporter de rudes attaques les années suivantes, dans les nuits des 24, 25 et 26 avril 1854, des 29 avril, 9 et 10 mai 1856, des 20, 25 avril et 2 mai 1857, dans la nuit du 20 avril 1860, dans les nuits des 23, 24, 25 avril, 1er et 5 mai 1861. Il tomba même dans cette année de la neige pendant la nuit du 5 mai.

Les vignes de la Moselle ont eu à lutter contre les froids arrivés pendant la nuit du 25 avril 1862. On n'a pas encore oublié les dégâts causés dans nos vignobles par les refroidissements singuliers qui ont anéanti les bourgeons de nos vignes dans les nuits des 19 avril et 1er mai 1864, des 9, 10 et 13 mai 1866. Il neigea même cette dernière nuit.

Mais les nuits qui se sont signalées récemment par les froids les plus vifs sont celles du 24 mai 1867, la veille de l'Ascension, le mercredi 17 mai 1871, et enfin les nuits des 22, 23, 24 et 27 avril, 5, 11 et 16 mai 1873 ; il neigea le 27 avril de cette année.

Digitized by Google

C'est donc dans la période de temps qui s'écoule depuis le milieu d'avril jusqu'au milieu du mois de mai, que se présentent ces accidents climatologiques.

Le populaire messin les considérait au moyen âge comme une punition du ciel. Il est certain que ces phénomènes cosmiques n'ont lieu que par la volonté du Tout-Puissant. Mais pourquoi Dieu punissait-il telle année les vignerons messins et pas une autre? Le curé de Saint-Eucaire en avait trouvé la raison, pour la gelée subite qui s'abattit sur les vignes d'outre Seille, depuis le 2 mai jusqu'au 18 de ce mois 1430. C'est que ce 2 mai était le jour où les Messins célèbrent le souvenir de la découverte des reliques de leur premier évêque saint Clément, dans les caveaux de l'église de Saint-Félix, au Sablon, sous l'évêque Heriman, en 1090. Plusieurs du pays de Metz, dit le chroniqueur, travaillaient et faisaient travailler le jour de la fête de la translation de saint Clément, et de cette gelée, qui perdit tout, il appert bien qu'il faut bien garder et honorer les fêtes des saints et saintes. C'était une opinion tellement bien enracinée dans l'esprit du pieux écrivain, que pour le désastre qui eut lieu le 7 avril 1434 il déclare que cette gelée eut lieu, selon ce qu'il croit, pour les péchés de plusieurs gens qui travaillaient et firent travailler le jour du vendredi saint et les trois fêtes de Pâques.

Mais le naïf chroniqueur nous apprend que les vignerons messins avaient assez de malice pour mettre la responsabilité de ces punitions divines sur le compte du clergé. Ils disaient que si les vignes du pays Messin avaient gelé en mai 1444, c'était par la faute des prêtres qui n'avaient pas fait de procession, n'avaient pas porté la croix au dehors de la

Digitized by Google

ville le jour de la Saint-Marc, sous prétexte que cette fête tombait dans la semaine de Pâques.

Les curés s'en prenant aux vignerons et ceux-ci leur rendant la pareille, il vint en idée aux uns et aux autres de s'en prendre aux sorciers et aux sorcières. On brûla quelques hommes et surtout des vieilles femmes qui reconnurent dans les tortures avoir été au sabbat et être cause de l'intempérie des saisons. Un homme, avant de monter au bûcher, prétendit que le curé de son village était encore plus sorcier que lui, et le prudent ecclésiastique dut se sauver. En 1512, on brûlait encore à Luppy un homme et deux femmes qui se reconnurent la cause de la gelée des vignes par leurs accointances avec le démon.

Par la suite, le populaire messin laissa les sorcières tranquilles et il revint à une antique croyance pour expliquer le désastre printanier de ses vignes, il en accusa la lune, qu'il n'a cessé de qualifier de *rousse*, prétendant qu'elle a les pouvoirs de roussir les jeunes plantes, les fleurs ou les bourgeons dans les mois d'avril et de mai. Nous expliquerons tout à l'heure l'origine de ce mot, origine qui n'a jamais été indiquée par personne jusqu'ici.

Les premières recherches sur la *lune rousse* datent de la Restauration. Nous avons entendu en 1846, à l'Observatoire de Paris, M. Arago raconter cette piquante anecdote :

« Je suis charmé de vous voir réunis autour de moi, dit Louis XVIII le 1er janvier 1823, aux savants qui lui apportaient comme étrennes l'Annuaire du bureau des longitudes ; car vous m'expliquerez nettement ce que c'est que la *lune rousse*, et vous m'édifierez sur son mode d'action à l'égard des récoltes. »

Digitized by Google

Laplace, à qui s'adressaient plus particulièrement ces paroles, resta comme pétrifié ; lui qui avait tant écrit sur la lune il ne savait pas le premier mot sur ce que pouvait bien être la *lune rousse*. Le pauvre géomètre officiel consultait tous ses voisins du regard, mais ne voyant personne disposé à prendre la parole, Laplace se décida à répondre : « Sire, la *lune rousse* n'occupe aucune place dans les théories astronomiques ; nous ne sommes donc pas en mesure de satisfaire la curiosité de Votre Majesté. » Le soir, pendant son jeu, Louis XVIII s'égaya beaucoup de l'embarras dans lequel il avait mis les membres de *son* bureau des longitudes ; Laplace l'apprit et sentit qu'il était de la dignité des savants français de montrer au roi que la *lune rousse* était devenue l'objet de leurs études. Il vint trouver à l'Observatoire Arago, qui avait dans sa spécialité les observations astronomiques, et il lui demanda de l'éclairer sur cette fameuse *lune rousse*, qui avait été pour lui le sujet d'un si désagréable contre-temps. L'astronome laissa un peu le ciel pour aller consulter les jardiniers du jardin des plantes et d'autres cultivateurs. Dans l'Annuaire de l'année 1827, parut une notice, signée Arago, sur la *lune rousse*, notice qui fut rééditée dans l'Annuaire de l'année suivante et dans celui de 1832. Dans ce travail, qui a été reproduit dans toutes les revues agricoles, horticoles et viticoles, Arago convient que les savants se sont trop hâtés de ranger l'influence de la *lune rousse* sur les jeunes plantes parmi ces préjugés populaires qui ne méritent aucun examen.

Arago reconnaît que, suivant les maraîchers de Paris et les jardiniers du nord de la France, la lumière de la lune dans les mois d'avril et de mai

Digitized by Google

exerce une fâcheuse action sur les jeunes pousses des plantes. Ils assurent avoir observé que la nuit, quand le ciel est serein, les feuilles, les bourgeons exposés à cette lumière *roussissent,* c'est-à-dire se gèlent, quoique le thermomètre dans l'atmosphère se maintienne à plusieurs degrés au-dessus de zéro. Ils ajoutent encore que si un ciel couvert arrête les rayons de l'astre et les empêche d'arriver jusqu'aux plantes, les mêmes effets n'ont plus lieu sous des circonstances de température d'ailleurs parfaitement identiques. Ces phénomènes semblent indiquer que la lumière de notre satellite est douée d'une certaine vertu frigorifique ; cependant en dirigeant les plus larges lentilles et les plus larges réflecteurs vers la lune, et en plaçant ensuite à leur foyer des thermomètres très-délicats, on n'a jamais rien pu apercevoir qui puisse justifier une aussi singulière conclusion.

Quand Arago écrivait ceci, il ne se doutait pas qu'en 1869, à l'Observatoire de Paris, MM. Volpicelly et Marié Davy, et à l'École polytechnique M. Baille, démontreraient, à l'aide de la pile thermo-électrique, que la lune possède une chaleur à elle propre qui a fait dévier l'aiguille aimantée de 19° 2 à 2° 66, le 20 octobre.

Quoi qu'il en soit, cela ne change pas la base des explications d'Arago concernant la *lune rousse*, parce qu'elles s'appuient sur les belles découvertes alors toutes récentes du docteur anglais Wells. Ce perspicace observateur avait entouré les boules des thermomètres avec de l'édredon, de la ouate de coton, de l'herbe, et il les avait suspendus en l'air, au mois de mai, à côté d'autres thermomètres nus. Wells avait constaté que la température des boules d'édredon, de coton et d'herbe était de 6, de 7 et même de

Digitized by Google

8 degrés centigrades au-dessous de l'atmosphère ambiante. Il en conclut qu'il ne faut pas juger du froid qu'une plante a éprouvé la nuit par les seules indications du thermomètre : la plante peut être fortement gelée quoique l'air se soit constamment maintenu à plusieurs degrés au-dessus de zéro.

Wells a de plus placé des thermomètres sur l'herbe courte d'une prairie, et il a noté qne ces thermomètres marquaient souvent dans les nuits calmes et sereines 4, 5 et même 7 degrés centigrades de moins qu'un thermomètre semblable dont la boule était placée à un mètre au-dessus du sol. Et il a noté q l'un thermomètre dont la boule était enterrée un peu au-dessous de la surface du sol, marquait quelquefois jusqu'à 8 degrés centigrades de plus qu'un instrument pareil placé sur l'herbe, et 5 degrés de plus qu'un thermomètre dans l'air. Six, en 1788, avait déjà remarqué cette différence sans la préciser.

Wells a surtout imaginé une expérience qui est concluante. Il a posé un thermomètre horizontalement sur une planche épaisse, à un mètre au-dessus du sol, regardant le ciel; et au-dessous il a fixé un autre thermomètre semblable regardant le sol. Le thermomètre du dessus, par un temps calme et serein, indiqua 5 degrés de moins que le thermomètre de dessous. Cela prouvait, pour Wells, que la terre perdait de la chaleur par le rayonnement à l'égal du thermomètre de dessus dont les rayons caloriques se dirigeaient vers le ciel et tendaient à se mettre en équilibre avec ceux de l'atmosphère.

« J'avais souvent souri, ajoute Wells après avoir » raconté son expérience, avec cette présomption qui » accompagne les demi-connaissances, en voyant » par quels moyens les jardiniers espéraient garan-

Digitized by Google

» tir les plantes les plus délicates contre l'action du » froid ; car il me semblait impossible qu'une natte » mince ou tel autre abri aussi léger pût les empê- » cher d'acquérir la température de l'atmosphère, » la seule qui me semblait devoir leur nuire. Mais » lorsque j'eus découvert que les corps placés à la » surface de la terre deviennent plus froids que l'at- » mosphère dans les nuits calmes et sereines du » printemps, en rayonnant leur chaleur vers le ciel, » je sentis aussitôt l'importance d'une pratique qui, » jusque-là, m'avait semblé inutile. » Wells tenta l'expérience suivante : un soir du mois d'avril il fixa quatre piquets dans le sol et il y attacha à chacun les coins d'un mouchoir de batiste excessivement fin. Il plaça des thermomètres dessus et dessous ce mouchoir. Il y eut une forte rosée et une gelée blanche la nuit. Le lendemain matin, Wells constatait que le gazon placé sous ce léger tissu, marquait 6 degrés de plus que celui qui n'était pas abrité.

Wells conclut que les jardiniers font bien d'abriter au printemps leurs espaliers et leurs primeurs avec des paillassons, des toiles, des bâches de verre. Quelque légers que soient ces abris, ils protégent les plantes contre le rayonnement nocturne vulgairement attribué à la lune, qui n'est que témoin et non auteur de ce désastre. Elle éclaire le mal, mais ne le fait pas. Seulement elle est la messagère des gelées du printemps. Quand on la voit belle et blanche elle vous avertit de courir aux paillassons.

C'est ainsi que depuis la demande de Louis XVIII, la science explique le phénomène de la *lune rousse*. Il est étonnant qu'Arago n'eût pas songé à remonter à l'origine de cette qualification de *rousse* donnée à l'astre des nuits, puisque ce n'est pas la lune qui

Digitized by Google

est rousse en ces nuits d'avril, bien au contraire, elle est d'une pâleur parfaite, mais ce sont les plantes qui tournent au roux. Il semblerait plus naturel d'appeler alors notre satellite lune roussissante. L'histoire est là pour nous expliquer l'origine de cette dénomination et du préjugé populaire qui persiste encore dans les campagnes, malgré les explications d'Arago colportées dans tous les almanachs.

Les Romains étaient très-enclins à faire des observations physiques, comme le prouve Pline l'Ancien. Ils avaient remarqué que trois époques étaient à redouter pour les biens de la terre : le VII des calendes de mai (25 avril) pour les blés ; le IV des calendes de mai (28 avril) pour les fleurs ; le VI des ides de mai (10 mai) pour les vignes.

D'après les anciens agriculteurs d'Italie, une poussière rougeâtre, ressemblant à l'oxyde de fer (c'est-à-dire la rouille), se montrait sur les jeunes blés d'ordinaire vers le 25 avril. On appelait cette maladie végétale *rubigo,* c'est-à-dire rougeur. On l'attribuait à l'astre le petit chien. La véritable cause de la *rubigo*, dit Pline, c'est lorsque 29 jours après l'équinoxe du printemps, du IV au V des calendes de mai (c'est-à-dire, depuis le 24 avril jusqu'au 28), se montre le chien, la plus véhémente des constellations [1].

Columelle admet de même que la veille des calendes de mai si le chien se cache le soir, c'est signe de tempête. Il reconnaît que la rouille se jetait aussi sur la vigne, seulement on l'appelait dans ce cas le

[1] Mox et frumentis labor additus ; ut mala culmos
Esset *rubigo* segnisque horreret in arvis
Carduus.....

(VIRGILE, *Géorgiques,* l. I, v. 150.)

Digitized by Google

charbon; c'est ce que nos paysans messins appellent le *brûle*.

Pour préserver leurs champs de la *rubigo*, les paysans de la campagne romaine n'avaient rien trouvé de mieux que de déifier cette rouille comme les citoyens de Rome l'avaient fait pour la fièvre. Dans la onzième année de son règne, Numa institua en l'honneur du dieu *Rubigus*, des fêtes qui en prirent le nom de *Rubigalia*, et qui se célébraient chaque année le VII des calendes de mai (le 25 avril).

Warron[1] mentionne les *Rubigalia* dans son dictionnaire latin, et ajoute que ces fêtes tirent leur nom du dieu *Rubigus,* auquel on sacrifie, pour que la *rubigo* n'attaque pas les moissons. Festus dit aussi que les *Rubigalia* étaient une fête qui se tenait le VII des calendes de mai, pour obtenir du dieu *Robigus* qu'il éloignerait la rouille des blés.

Rubigus ou *Robigus*, c'était le même personnage. Reinesius nous a conservé l'inscription suivante, qui devait surmonter l'entrée d'un temple élevé au dieu Robigus, en même temps qu'à Cérès et à Flore.

ROBIGO ET CERERI
ET FLORAE
SACRVM

Du temps d'Ovide[2], ce n'était plus *Robigus* que l'on disait, mais *Rubigo;* ce n'était plus un dieu mais

[1] *De lingua latinâ*, l. IV.

[2] Flamen in antiquæ lucum *Rubiginis* ibat
Aspera *Rubigo* parcas cerealibus herbis.
(FAST. liv. IV.)

Digitized by Google

une déesse qu'on invoquait sous ce nom. Quand Tertullien [1] vivait, les païens célébraient encore des fêtes en l'honneur de la déesse Robigo.

Pline sentait bien que la constellation le petit chien ne pouvait pas être toujours accusée de la rouille des blés et du brûle de la vigne. « La plupart » des auteurs, dit-il, soutiennent que la rouille des » blés et le brûle de la vigne proviennent de cer- » taines rosées qui sont rendues brûlantes par le » soleil. Moi je crois que c'est faux en partie, et que » toute la brûlure des plantes vient uniquement du » froid sans que le soleil y ait aucune part. C'est ce » dont on se convaincra aisément, si l'on veut y » faire attention, car on trouvera que ces accidents » n'arrivent jamais que la nuit et avant que le soleil » ait de la force. Ainsi il faut conclure que la *rouille* » *des blés, le brûle des vignes dépendent uniquement* » *de la lune*, d'autant que ces calamités n'arrivent » jamais que lorsque la lune est en conjonction avec » le soleil et dans la pleine lune, c'est-à-dire lors- » que la lune est dans sa force. »

Dans un autre endroit, Pline insiste sur son accusation contre la lune, et dit qu'il faut redouter cet astre qui, lorsqu'il envoie un *roscidum frigus*, un froid plein de rosée, en même temps que la voie lactée, il fait périr les plantes.

Théophraste attribue de même à l'action pernicieuse de la lune la rouille des blés et le brûle de la vigne.

C'est ainsi que s'est formée cette opinion populaire qui attribua les gelées printanières, causes de la rouille et du brûle, à la lune, comme le faisaient

[1] *De spectaculis.*

Digitized by Google

Pline et Théophraste. Seulement par la suite des temps la lune et la déesse *Rubigo*, dans cette œuvre de destruction, furent considérées comme faisant une seule divinité. On l'appela dès lors *Luna Rubigo*, ce que l'on a traduit par *lune rousse*, corruption de langage qui s'est perpétuée jusqu'à nous, sans qu'il soit venu aux jardiniers qui s'en servent, l'idée de penser qu'ils s'expriment comme le faisaient leurs ancêtres gallo-romains il y a près de dix-huit siècles.

Nous verrons tout à l'heure en quoi consistaient ces *Rubigalia*, mais auparavant il nous faut insister sur les autres fêtes agricoles par lesquelles les païens pensaient conjurer les gelées du printemps. Le IV des calendes de mai (28 avril), avaient lieu les Floralia, ou fêtes de Flore, qui duraient six jours, c'est-à-dire jusqu'au 4 mai. Varron [1] nous apprend que ces cérémonies avaient pour but, comme à l'égard de *Rubigus*, d'empêcher, par l'intercession de la déesse Flora, que les arbres ne se couvrissent de fleurs intempestivement ; c'est pour cela qu'on avait l'habitude de réunir le culte de ces deux divinités, ainsi que le prouve l'inscription dédicatrice citée plus haut. Le prêtre de Flora prenait le titre de pontife. On a conservé une médaille de Servilius, portant au revers la déesse Flora, et le lituus augural avec la légende FLORAL-PRIMVS, plus petit corps qui indique que Servilius était premier pontife floral quand il fit frapper cette médaille commémorative.

Pline dit que les jeux floraux furent institués l'an 516 de la fondation de Rome, d'après l'avis des livres sibyllins et fixés au 25 avril, pour que toutes les plantes en train de fleurir à cette époque pussent

[1] *De re rustica*, l. III.

Digitized by Google

sortir de fleur sans accidents météorologiques. Car, dit ce naturaliste, si la pleine lune se rencontre ce jour-là ou dans les trois jours suivants, les blés, les fruits en fleur, souffriront immanquablement. On voit que c'était l'idée de la lune rousse, pour nous servir de l'expression moderne, qui avait fait imaginer les Floralia.

Les anciens, d'après le témoignage de Pline, croyaient que les vignes ne commençaient leurs premières pousses qu'à l'apparition des Pléiades[1], le VI des ides de mai (10 mai), et à partir de ce moment s'ouvrait, selon eux, une série de quatre jours fort dangereuse pour la vigne, à cause du refroidissement subit de l'air qui était causé par la rosée, œuvre des Pléiades. Mais, dit Pline, les vignes craignent bien moins la pleine lune quand elle arrive en ce temps-là. Et en effet, quand le temps est brumeux il n'y a pas de rayonnement terrestre vers le ciel, partant il n'y a pas de lune rousse.

En même temps que l'influence réfrigérante de la constellation des Pléiades, la vigne avait encore à redouter l'apparition des mauvais génies appelés

[1] Les Pléiades forment une des constellations les plus anciennement connues. Elle est citée par Hésiode dans son livre des Travaux et des jours, vers l'an 884 avant J.-C. — Homère nous montre Ulysse se dirigeant en pleine mer d'après les Pléiades. Il en est fait mention dans le livre de Job, attribué à Moïse, qui mourut l'an 1451 avant J.-C. Cet amas stellaire, qui ne comprend pas moins de quatorze étoiles, était considéré dans l'antiquité comme la constellation des navigateurs, ainsi que l'étymologie le confirme. Son nom dérive du verbe grec πλεῖν naviguer, parce que cette constellation restait visible de mai à novembre, époque de la navigation dans la Méditerranée. L'une de ces étoiles a reçu le nom de *Maia*, la déesse à qui était consacré le mois de mai.

Digitized by Google

Lémures ; d'autres disent des revenants. D'après Ovide, c'étaient les ombres des morts qui venaient importuner les vivants. De là la fête des Lémuries pour les chasser. Elle durait trois jours et commençait le VII des ides de mai (9 mai) à minuit, pour finir à la même heure le III des ides de mai (13 mai). C'était le 11 mai qui était considéré comme le jour le plus néfaste de l'année. A cause de ces apparitions nocturnes, les anciens ne se mariaient point en mai, sinon on était certain d'avoir une femme d'un mauvais caractère [1].

Cette promenade de génies malfaisants est comme toujours un fait réel mais mal observé. Les Lémures n'étaient rien autre chose qu'une pluie d'étoiles filantes [2], que l'on remarque périodiquement à l'entrée du mois de mai. Et même il est resté dans les campagnes de la Moselle une trace évidente de la superstition des Lémures. Quand le paysan moselan voit une étoile filante il fait le signe de la croix et prie pour les âmes des trépassés de sa famille, afin que Dieu les accepte dans le nombre des bienheureux. Pour notre paysan, une étoile filante est une âme qui sort du purgatoire pour se rendre au paradis contempler le Tout-Puissant face à face [3]. De même en Allemagne, j'ai retrouvé une autre trace des Lémuries antiques. Dans ce pays on fête, le 1er mai, le souvenir de sainte Walburge, la sœur de l'apôtre

[1] Mense malas Maia nubere vulgus ait. OVIDE.

[2] Les savants de l'antiquité soupçonnaient bien la vérité sur les étoiles filantes. C'est un corps céleste qui tombe, dit Plutarque.

[3] C'est une tradition chez les catholiques d'Irlande, que les nombreuses étoiles filantes du mois d'août sont les larmes brûlantes de saint Laurent, dont la fête se célèbre le 10 de ce mois.

Digitized by Google

Willibald qui vint avec son frère prêcher le christianisme en Germanie vers l'an 750 et qui mourut vers l'an 778, à Heidenheim, en Franconie. La nuit du 30 avril au 1er mai s'appelle de l'autre côté du Rhin, la nuit de sainte Walpurge, et les étoiles filantes que l'on remarque dans cette nuit sont autant de sorcières se rendant sur leur balai de feu au sabbat, sur le sommet du Brocken. C'est dans les huit nuits qui s'écoulent depuis le 27 avril, que la superstition du Nord place les grandes courses nocturnes des sorcières, ainsi que le constate Magnus, pour la Norwége et la Suède. Le paysan lorrain ayant remarqué depuis des siècles un refroidissement périodique au commencement du mois de mai et fin d'avril, se transmet de père en fils ce dicton :

Georget, Marquet, Collinet,
Sont trois méchants garçonnets.

C'est-à-dire qu'il faut se défier des froids subits qui arrivent à la Saint-Georges (23 avril), à la Saint-Marc (25 avril). Quant à Collinet, il faut savoir qu'en Lorraine le culte de saint Nicolas est très-répandu, et qu'indépendamment du jour de la mort de cet évêque de Myre, le 6 décembre, on fêtait autrefois le jour où ses reliques furent apportées de Myre à Barri en Italie. Comme c'était le 9 mai 1087, on fêtait la translation de saint Nicolas le 9 mai. Le dicton populaire que nous commentons coïncide donc avec les observations des Romains, quant aux Lémures, c'est-à-dire au froid attribué aux Pléiades. Il coïncide aussi avec les observations des savants.

M. Houzeau a établi pour le climat de Bruxelles, à la suite de vingt années d'observations, un refroi-

Digitized by Google

dissement périodique autour du 9 mai. Ne faut-il pas l'attribuer aux étoiles filantes ?

C'est ce que se sont demandé le directeur de l'Observatoire à Montpellier, M. Petit, et aussi celui de l'Observatoire de Berlin, M. Erman. Ayant étudié tout particulièrement ces pluies d'étoiles filantes du mois de mai, ils en ont conclu que ce phénomène cosmique est dû à la rencontre que la terre fait chaque année d'un anneau d'astéroïdes quand elle se trouve en vue des Pléiades. Ce sont ces météores qui, heurtés par la terre dans sa course elliptique autour du soleil, s'échapperaient dans l'espace céleste sous forme de traînées de feu appelées vulgairement étoiles filantes.

Le 12 mai 1706, il y eut en France un tel obscurcissement vers dix heures du matin, que les chauves-souris se mirent à voler et qu'on fut obligé d'allumer des chandelles dans les maisons. Arago reconnaît qu'il y a quelque vraisemblance, à chercher avec MM. Petit et Erman, la cause des refroidissements qui se rencontrent périodiquement en mai dans l'interposition entre la terre et le soleil d'une grande quantité d'astéroïdes formant un anneau d'une épaisseur considérable. MM. Coullet, Gravier et Saigey ont démontré que c'est du 1er au 2 mai qu'on note une pluie d'étoiles filantes et qu'il n'y a point d'ordinaire au commencement d'abaissement de température notable. Nous verrons tout à l'heure quelle est l'autre explication que l'on propose pour ce phénomène du refroidissement du mois de mai.

De même que pour la lune rousse, le simple habitant de nos campagnes n'a pas attendu les observations des savants pour remarquer ces refroidissements subits qui signalent d'ordinaire la première quinzaine

Digitized by Google

du mois de mai. Nous avons déjà vu qu'il en avait noté un pour le 9 mai, et il en accusait le mauvais garçonnet saint Nicolas. Il a remarqué, en outre, qu'en s'avançant vers le milieu de mai, les refroidissements tournent à la gelée, et surtout les 11, 12 et 13 mai. Il ne lui en a pas fallu davantage pour en faire remonter la responsabilité aux saints dont l'Église catholique fête le souvenir en ces jours, savoir : saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais. Nous avons déjà vu, en 1430, le bon curé de la paroisse Saint-Eucaire, qui était convaincu que saint Clément avait obtenu de Dieu qu'il fît geler les vignes de la vallée de la Seille et de la Moselle, pour punir les messins qui s'étaient livrés au travail le 2 mai, le jour de la fête de la translation de ses reliques à lui, saint Clément. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que de simples paysans croient que saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais, sont assez puissants près de Dieu pour faire déverser la gelée sur nos vignes et nos arbres fruitiers le jour de leur fête. Dans leur colère, nos vignerons appellent ces trois saints des *geleurs de vignes,* et nos jardiniers des *saints de glace,* en répétant chaque année ce dicton :

Mamert, Servais et Pancrace,
Sont toujours de vrais saints de glace.

Je ne sais si c'est avec intention, pour enlever le souvenir de ces personnages et calmer l'irritation des gens de la campagne contre ces trois saints ; mais toujours est-il que leurs trois noms, d'ici à peu, disparaîtront de nos calendriers. Dans les uns, on a remplacé le nom de saint Mamert, le 11 mai, par celui de l'évêque Gottfried, de sainte Béatrice, de saint Gildas, de saint Gengoulf, de saint Pie V, pape ; dans

Digitized by Google

d'autres, le nom de saint Pancrace, le 12 mai, a fait place à celui de saint Nérée, martyr, et Achille, son compagnon; de sainte Flavie, de saint Pacôme. C'est saint Servais qui reste cité sur le plus grand nombre de calendriers et encore est-il parfois supplanté par saint Onésime. En Allemagne et en Belgique, saint Servais est appelé *saint de neige*. Les uns pensent que cela vient de la légende qui rapporte que pendant les plus rudes hivers la neige ne pouvait pas tenir sur le sépulcre de cet évêque de Tongres, qui sut résister à Attila et sauva sa ville épiscopale.

> Præsulis intactum cingit nix corpus humatum
> Donec humus sacro tegmine cincta fuit [1].

Le P. Cahier explique ce surnom par l'opinion populaire des *trois saints de neige* du milieu de mai.

De même que Louis XVIII a tenu à savoir ce que c'était au vrai que la lune rousse dont se plaignaient les jardiniers, de même les saints de glace ont eu l'honneur de préoccuper Frédéric le Grand. C'était le 1er mai 1780, ce sceptique couronné était en train de promener ses rêveries philosophiques dans les belles allées du jardin de Sans-Souci. Le soleil dardait de ses rayons ce beau domaine. L'illustre promeneur en vint à chercher de l'ombre. Il remarqua alors que les terrasses de son château étaient veuves des orangers près desquels il aimait en été à rechercher un refuge odoriférant. Le roi en accusa l'indolence de son maître jardinier et il le malmena de la bonne façon, en lui montrant que l'air était doux et digne du climat d'Italie. Les bourgeons des arbres se gonflaient à vue d'œil, les marronniers étaient en fleur,

[1] Brautii. — *Martyrolog. poetic.*, 13 maii.

Digitized by Google

déjà les pâquerettes étalaient leurs blanches corolles dessus le gazon des boulingrins.

— Mais, Sire, objecta le disciple de Flore, les trois saints de glace ne sont pas encore passés.

— Qu'est-ce que cette trinité glaciale, demanda en riant l'ami de Voltaire? Encore un préjugé populaire entretenu par l'ignorance. Va, mon garçon, dit-il en frappant le sol de sa canne légendaire, donne de l'air et du soleil à ces pauvres arbustes qui, pas plus que moi, ne savent ce que c'est que Mamert, Pancrace et Servais.

Quelques heures après, le roi de Prusse eut la satisfaction de voir sa promenade favorite ornée d'une avenue d'orangers de la plus belle venue. Jusqu'au 10 mai, tout alla bien, l'atmosphère restant tiède. Mais dans la nuit de la saint Mamert, la température s'abaissa tout à coup. Le lendemain, saint Pancrace était salué par un véritable refroidissement et il gela fortement dans la nuit qui précédait la fête de saint Servais. Les orangers baissèrent péniblement leurs branches flétries, tous les boutons à fleur tombèrent noircis sur le sol. Le jardinier se consola de la perte de ses orangers en disant : Je l'avais bien dit, le roi n'a pas voulu croire aux saints de glace.

Frédéric le Grand plaisanta ses astronomes, qui ne savaient pas prédire le temps aussi bien que son maître jardinier [1]. Piqués au vif, les hommes de science se mirent à l'œuvre, et pendant cent dix années, à l'Observatoire de Berlin, on étudia la marche

[1] La légende catholique des bords du Rhin veut que le *mercredi froid* du mois de mai, ait été ordonné par Frédéric le Grand comme un jour de pénitence en souvenir de la gelée de ses orangers. Mais la vérité est que les protestants jeûnent par ordre chaque année en Prusse, le second mercredi du mois de mai, depuis que le roi

Digitized by Google

du refroidissement de la température pendant les fêtes des saints de glace. On arriva ainsi à trouver la moyenne suivante :

8 mai.	12° 66	centig.
9 mai (saint Nicolas) . .	12° 82	
10 mai.	12° 37	
11 mai (saint Mamert) . .	11° 71	
12 mai (saint Pancrace) .	11° 65	
13 mai (saint Servais) . .	11° 55	
14 mai.	12° 39	
15 mai.	12° 69	
16 mai.	13° 00	

On voit qu'à Berlin il y a abaissement périodique de température les 11, 12 et 13 mai. Ayant répété les mêmes recherches sur le climat moyen du mois de mai à Dresde, à Prague, à Carlsruhe, MM. Mœdler et Larhmann sont arrivés à cette découverte, que dans l'Allemagne du Nord, les trois jours de saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais, sont constamment, comme à Berlin, plus froids que ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent. Pour Londres, les astronomes anglais ont trouvé que cette période du froid s'étend du 9 au 17 mai; en moyenne le 13 mai est toujours plus froid que le 8 et le 18 du même mois. Les astronomes norwégiens ont constaté que c'est dans la nuit du 13 mai que gèlent souvent les plantes. Selon F. Magnus, en Scanie, c'est le 27 avril que

Frédéric-Guillaume III l'a décidé après la défaite d'Iéna, pour calmer la colère céleste. Comme en ce jour les catholiques des provinces rhénanes se livraient à leurs occupations ordinaires, la police prussienne y vit un délit. Les évêques de Trèves et de Cologne imaginèrent de fêter en ce jour l'Invention de la sainte robe de N. S. Jésus-Christ, et des reliques d'Aix-la-Chapelle.

Digitized by Google

commencent les huit nuits les plus redoutées pour les récoltes. A Saint-Pétersbourg, la période du refroidissement vient plus tôt et tombe sur les 9 et 10 mai, tandis qu'à Paris, une série d'observations entreprises de l'an 1815 à 1845 démontrent que les jours les plus froids du mois de mai sont en moyenne les 13, 14 et 15. M. Fournel, professeur de la Faculté des sciences de Lyon, a établi que pour cette ville la période du refroidissement est encore plus éloignée, puisqu'elle se note du 19 au 22 mai.

En 1854, M. le docteur Berigny a soumis à un nouvel examen le phénomène périodique des *saints de glace* et il est arrivé à trouver que ces froids subits se représentent chaque année en moyenne à Bruxelles le 10 mai, à Berlin le 12, à Paris le 14 et le 15, à Toulouse du 9 au 17, à Marseille, du 13 au 16 mai.

Nous avons fait les mêmes calculs pour la Moselle, en nous servant des notes météorologiques prises à Metz depuis 1779 jusqu'en 1789, par Laurian et Lallement ; et depuis 1841 jusqu'en 1869, par Schuster, Lavoine et Baur, à l'École d'application de Metz. Nous avait été ainsi amenés à trouver que le refroidissement coïncide avec les fêtes des trois saints de glace. La moyenne de chaleur de ces trois jours est de 11 à 12 degrés centigrades, indications qui semblent en contradiction avec les gelées qui ont accablé nos vignes à plusieurs reprises au même moment. C'est là le cas de rappeler les expériences de Wells sur la différence de la température du sol et de l'atmosphère ambiante. J'en ai eu la preuve en 1873 dans ma propriété de Guentrange. La vigne, déjà maltraitée le 24 et le 25 avril par une pluie mêlée de neige, fut entièrement gelée dans les nuits des 11, 12 et 13 mai, précisément à l'époque des saints de glace.

Digitized by Google

Un thermomètre suspendu marquait à ce moment 3° le 11, 2° le 12, 0° le 13 mai; et un autre placé à terre marquait —3° le 11, —4° le 12, —5° le 13, et j'ai recueilli dans des vases à fleurs, au pied de mes ceps, de la glace ayant 5 millimètres d'épaisseur la première nuit, 8 la deuxième nuit. Aussi, pas un bourgeon ne fut préservé et ma récolte fut une dérision. J'avais déjà fait l'expérience comparative des deux thermomètres en 1869, quand dans la nuit du 14 mai, la veille de l'Ascension, toutes mes vignes de Guentrange ont eu leurs bourgeons gelés.

Le proverbe des saints de glace n'est donc pas un préjugé populaire et c'est bien souvent pour les vignes de la Moselle une triste réalité. Nous avons déjà vu l'explication qu'en donnent MM. Petit et Erman. Cette explication a été contestée par d'autres astronomes pour en substituer une qui se fonde sur des faits aussi difficiles à contrôler, quoique se passant non plus dans le ciel mais sur la terre. Ces savants attribuent le refroidissement des saints de glace à la fonte printanière des neiges et des glaciers qui tapissent les sommets des diverses montagnes du nord de l'Europe. La neige et la glace fondent sous l'influence du soleil du printemps, d'autant plus vite dans le nord, que le pôle arctique s'incline vers l'horizon. La neige en fondant, absorbe une grande quantité de chaleur qu'elle emprunte à tous les corps environnants et surtout à l'air ambiant. Ces couches atmosphériques, les premières en contact avec ces montagnes, sont aussi les premières à se refroidir, et elles s'équilibrent en chaleur avec les couches voisines. Le froid se propage alors, du nord au sud, et c'est ainsi qu'on explique qu'on le signale plus tôt à Saint-Pétersbourg qu'à Berlin, et à Bruxelles plus tôt qu'à Paris et à Marseille.

Digitized by Google

Ce n'est qu'une induction, mais qui tire sa force de cette remarque, que lorsque le commencement du printemps est froid, le mois de mai ne présente point de refroidissement intempestif. Tant mieux si le vent règne en ce mois, comme dit le paysan messin :

Mai joli, gai et venteux
Dénote l'an fertile et plantureux.

Mais il en est tout autrement quand le mois d'avril est chaud. On peut être assuré que les fleurs des arbres fruitiers et les bourgeons de la vigne seront flétris par les gelées des saints de glace.

Si nos cultivateurs disent :

A l'Ascension
Le dernier frisson,

nos vignerons conviennent que :

La vendange n'est sauvée
Que si saint Urbain est arrivé.

Ce pape fut martyrisé le 25 mai à Rome ; c'est à cette date que l'Église catholique fête sa mémoire. C'est donc le 25 mai que seulement on est sûr que les vignes ont échappé à la gelée dans la Moselle. C'est la même pensée reproduite par un dicton bien vieux, puisqu'il donne au paysan l'ancien nom de vilain qui a changé aujourd'hui d'acception :

A la Saint-Urbain
Ce qui est à la vigne est au vilain.

On comprend dès lors pourquoi ce pape martyr a été choisi pour patron par un grand nombre de corporations de vignerons, à Boulay et à Guentrange où la corporation avait une chapelle dédiée à ce

Digitized by Google

saint. Aussi on y a conservé la coutume de porter le saint en procession au milieu des vignes. Il est d'usage encore de le représenter la tête levée au ciel, implorant Dieu, les mains montrant un pied de vigne et un tonneau à ses pieds.

Nous retrouvons en Espagne [1] la même idée à l'égard de saint Urbain. Les vignerons espagnols ne considèrent leur récolte assurée que quand les vignes ont passé la fête de ce saint sans accident. Les Allemands tiennent de même ce jour pour décisif, quant aux pronostics de la récolte du vin; si bien qu'en certains lieux on plonge la statue du saint dans la rivière lorsqu'il pleut vers cette époque, qui coïncide ordinairement avec la floraison de la vigne. C'est, dit le P. Cahier [2], une façon de morigéner le patron pour qu'une autre fois il s'occupe davantage de ses clients. Nous ajouterons qu'à Guentrange les vignerons jettent la statue du saint sur une haie et la reprennent au retour de la procession, lorsqu'il gèle la nuit de la Saint-Urbain.

De Thou raconte [3] qu'un 25 mai, près de Stuttgard, un ministre protestant lui dit, en lui montrant une procession de saint Urbain : Ces gens-là sont si grossiers qu'ils se sont mis dans la tête, depuis longtemps, que s'il fait beau à pareil jour que celui-ci leurs vendanges seront abondantes.

Une semblable coutume a donné naissance, dans Nuremberg, à la cavalcade du 25 mai, appelée *Urbans reiter* [4].

Les Romains, eux aussi, avaient été frappés de

[1] Ayala — *Pictor christianus*, l. VI, c. 8.
[2] *Caractéristique des saints*, v° Raisin.
[3] *Mémoires*, année 1579.
[4] Coremanns — Armée de l'ancienne Belgique.

Digitized by Google

ces gelées intempestives du milieu du mois de mai et ils avaient imaginé d'implorer contre ces contre-temps la déesse Dia, dans une fête qui se célébrait chaque année, à la pleine lune de mai. La foule se rendait dans un bois consacré à Dia, sur la voie campanienne. Devant un temple rustique, sur un autel de gazon, élevé à l'entrée, chacun venait déposer des fleurs et des fruits, puis on se mettait à suivre les prêtres du lieu, qui s'en allaient l'un derrière l'autre, une torche de résine enflammée à la main, faisant le tour des propriétés, tout en chantant. Marini a déterré un de ces cantiques; le voici :

O Lares, protégez-nous!
Et toi, jeune Mars, empêche les fléaux de se répandre sur ces campagnes.
Divin père, toi qui distribue les germes féconds,
Mars reste à jamais à la porte d'entrée du soleil.
O Mars, protége-nous!
Triomphe! triomphe! triomphe! triomphe!

On remarquera cette invocation spéciale à Mars contre le rayonnement de la terre et contre les intermittences de la chaleur solaire.

Cette procession se répétait trois jours de suite autour de chaque champ. Cette institution avait pour résultat de répandre au-dessus des récoltes en fleur une nuée aromatique qui, à la fois, purifiait l'air et interceptait le rayonnement du calorique entre le sol et les hautes régions de l'atmosphère.

Cette procession se terminait par la mort d'un porc que l'on sacrifiait au milieu de la propriété que l'on voulait préserver. Là, encore, on faisait, comme de nos jours, un grand feu de paille pour brûler la peau de l'animal; c'était encore une nouvelle colonne

Digitized by Google

de fumée qui s'élevait au-dessus du champ à préserver.

Après les libations de vin faites en l'honneur de Jupiter, de Junon, de Cérès, le propriétaire du champ prenait à son tour la parole et disait :

« Mars notre père ! je te prie de nous être favorable à moi, à ma maison, à ma famille. Je te prie d'en éloigner et d'en chasser les maux visibles et invisibles, les calamités, les intempéries des saisons, les orages, les incendies, les pestes, de laisser croître et mûrir les fruits de ces vergers, les blés de ces champs, les vignes de ces métairies, les arbres des forêts. » Ainsi se terminait cette solennité qui reçut le nom d'*Ambarvalia*, du verbe *ambire*, aller autour, et *arva*, champ. De ce dernier mot les prêtres avaient pris le nom de frères arvales.

Quelquefois on éprouvait le besoin de purifier un champ d'une souillure matérielle ou morale. On circulait autour du champ avec un flambeau de sapin appelé *tœda* qui, au préalable, avait été plongé dans du soufre et du bitume, on invoquait les nymphes du lieu. Cette cérémonie s'appelait une lustration[1].

Elle s'effectuait de la même façon, on le voit, que les Ambarvales ; c'était aussi une véritable procession, mais pratiquée dans un autre but.

La fête des Ambarvales se célébra sur les rives de la Moselle, comme celle des Rubigales et des Florales, pendant les trois siècles que les Romains furent les maîtres du pays. Ces cérémonies se continuèrent dans les campagnes, même après que le christianisme eût été déclaré religion de l'État. Et

[1] Cum solemnia vota
Reddemus nymphis et cum lustrabimus agros.

Digitized by Google

les conciles des premiers temps de l'Église furent occupés à anathématiser ces souvenirs du paganisme. Mais ne pouvant déraciner ces coutumes anciennes, le clergé catholique eut la pensée de les christianiser.

A la fin du v^e^ siècle, les Gaules et la Germanie furent consternées par les grands froids qui détruisaient toutes les récoltes. Le Danube gela en 462, au point que Theodemer le traversa avec son armée pour aller en Souabe, venger la mort de son frère. Le Var fut pris également. Il en fut de même dans la vallée du Rhône en 474. Saint Mamert, archevêque de Vienne, recommanda la patience et les prières à ses ouailles qui prétendaient que ces brusques variations de température n'arrivaient pas quand on célébrait les Ambarvales, et tout porte à croire qu'ils recommencèrent ce qu'ils avaient vu faire à leurs pères. Mamert n'imagina rien de mieux que d'accepter ces manifestations, mais en leur donnant un cachet chrétien. Il vint avec son clergé faire le tour des champs, une torche enflammée à la main, le lundi, le mardi, le mercredi qui précèdent l'Ascension, ce qui correspond fréquemment avec les trois jours de fête des saints de glace, comme cela se présenta précisément en l'année 1873. Il ordonna l'abstinence de chair en ces jours, qu'il déclara jours de deuil, et il décida qu'en marchant l'un derrière l'autre autour des champs on psalmodierait les litanies, du verbe grec λιτανεύω supplier. C'était une invocation nominale à Dieu, à Jésus-Christ son fils, à ses apôtres, faite par le clergé, invocation à laquelle le peuple répondait d'un ton lugubre : « Nous vous en prions, exaucez-nous. » Les assistants étaient pieds nus, le corps couvert d'un cilice, c'est-à-dire de toile gros-

Digitized by Google

sière, fabriquée en Cilicie. Cette façon de prier en marchant et en chantant le *Kyrie eleison* était déjà usitée dans l'Église grecque depuis longtemps, comme nous l'apprend un rescrit des empereurs Arcadius et Honorius, daté de l'an 396, et interdisant aux hérétiques de faire une litanie *ad litaniam faciendam* dans Constantinople. L'innovation de Mamert semble avoir consisté dans le fait d'appliquer les litanies à une époque déterminée et de plus d'avoir traduit ces supplications en latin et de les avoir adressées non-seulement à Dieu mais à ses saints.

Il se servit de ces termes : *te Rogamus audi nos.* De là le nom de *Rogationes* ou Rogations, que l'on a donné depuis à cette institution ; mais dans le principe, jusqu'au treizième siècle, on les appelait les litanies.

En 511 le clergé des Gaules, réuni en concile à Orléans, décréta que les litanies seraient célébrées dans toutes les Gaules comme les avaient instituées saint Mamert. Il ordonna un jeûne général pendant ces trois jours, et décida que les serfs et les serves seraient dispensés de travailler. La colère céleste, dit la légende, fut apaisée par ces supplications collectives. Le pape Léon, en 795, réglementa l'itinéraire des litanies dans Rome.

A Metz il était de tradition de sortir chaque jour de la ville, par une porte différente, et d'aller une fois stationner à la chapelle du mont Saint-Quentin.

Mamert coordonna un office pour les trois jours des litanies, il choisit pour l'épître le chapitre v de l'épître de l'apôtre saint Jacques où il est dit qu'après trois années de sécheresse le ciel donna de la pluie par suite des prières d'Élie, et la terre donna des fruits. Pour l'évangile, il prit le chapitre II de

Digitized by Google

l'évangile selon saint Luc, où Jésus provoque ses disciples à implorer Dieu, disant : demandez on vous donnera, cherchez vous trouverez, frappez à la porte on vous ouvrira.

C'est ce qu'on observe dans les Missels du quatorzième siècle ; depuis, on a indiqué d'autres épîtres et évangiles pour les deux autres jours de ce qu'on appela, dès lors, Rogations. Remarquons que c'est avec intention que l'Église catholique place la fête de saint Mamert au 11 mai, pour rappeler que c'est à cette date qu'il a créé les Rogations.

De même que l'évêque Mamert avait introduit dans la liturgie catholique les Ambarvales, de même un pape songea à christianiser les Rubigales.

L'année 547 fut désastreuse par la rigueur de son hiver. En ce temps-là, dit la chronique de Saint-Denys, fut si grande froidure que les yaues portaient les gens. En 559 le Danube fut gelé, et il sembla tout à coup que les saisons étaient changées. En 584, dans les Gaules, Grégoire de Tours nous apprend que les arbres portèrent des fruits au mois de juillet ; ils en donnèrent de nouveaux en septembre. La sécheresse fut très-grande. L'an 587, après les vendanges, on vit dans les vignes de nouveaux sarments avec les grappes formées et sur les arbres des feuilles nouvelles et de nouveaux fruits. L'année suivante, 588, les arbres fleurirent en automne et donnèrent des fruits pareils à ceux qu'on avait déjà cueillis ; des roses s'épanouirent en plein mois de décembre.

Mais les années 589 et 590 furent marquées par des froids intenses, qui furent suivis de tempêtes et d'inondations, surtout en Italie. Rome fut décimé par la peste. Le peuple romain murmurait et il allait reprendre ses Rubigales du 25 avril, quand le

Digitized by Google

pape Grégoire le Grand décida qu'une litanie de sept chœurs partirait à la même heure de sept églises différentes pour se réunir en celle de Sainte-Marie-la-Majeure. Quatre-vingts personnes moururent durant le trajet, mais la peste cessa et depuis l'Église latine a adopté cette cérémonie qui, se faisant le 25 avril, le jour où fut martyrisé saint Marc, en a gardé le nom de procession de saint Marc, quoique cet évangéliste n'ait rien de commun avec cette institution.

Le concile de Clovesha, en Angleterre, en 747, décida que les rogations ou litanies seraient effectuées par le clergé et le peuple avec beaucoup de révérence le 25 avril et trois jours avant l'Ascension. Il ordonna qu'en ces jours-là on jeûnerait jusqu'à none, qu'après la célébration de la messe on porterait en procession la croix et les reliques des saints, sans pouvoir mêler à ces cérémonies des chants profanes. Il paraît que cette coutume n'avait pas été adoptée par les Anglais, puisque le pape Zacharie, en 741, leur avait écrit : *ut rogationum dies et minorum et majorum non omittantur.*

Le concile de Mayence, en juin 813, rendit obligatoires pour l'Allemagne la *Litania major* et les *Rogationes.*

Les Florales ont aussi été conservées, mais, à la différence des Ambarvales et des Robigales, elles se sont transformées plutôt en fêtes civiles, auxquelles le clergé ne prend point de part ; telles sont les plantations de mai auxquelles assistaient les autorités en France et en Allemagne jusqu'à la fin du dix-huitième siècle ; telles sont les rondes qu'exécutent les jeunes filles en Espagne en criant Maia ! et à Metz, en chantant les Trimazos. Les Grecs modernes, le 1er mai,

Digitized by Google

jonchent d'herbes le seuil de leurs maisons et suspendent des couronnes de fleurs à la porte de leurs fiancées. En Allemagne on boit en famille le vin de mai aromatisé avec l'aspérule.

En dégageant ces fêtes antiques, les Ambarvales, les Rubigales, les Lustrations, de leur étalage sacerdotal fait pour parler aux yeux et élever les esprits vers l'Olympe, on remarque que ces cérémonies avaient une utilité pratique. Ces promenades aux flambeaux, ces grillades de porcs en plein champ, avaient pour effet matériel de produire des nuages de fumée, précisément le 25 avril et les 11, 12 et 13 mai, époque des refroidissements périodiques. Ces nuages artificiels faisaient écran entre le ciel et la terre et ils préservaient les jeunes pousses d'une déperdition trop rapide du calorique.

Quant aux Florales, qui consistaient à planter des arbres verts le long des fleurs et des fruits naissants, c'était un abri que l'on créait contre les gelées tardives. Mais pour le populaire il ne voyait dans cette fête qu'un prétexte à danser tout nu, couvert de guirlandes et de fleurs. C'est ainsi que cette cérémonie en était venue en France à consister dans la plantation d'un arbre enrubané devant la porte du seigneur, en grande solennité, avec accompagnement de violons et musettes. A Paris, le mai se plantait dans la grande cour du palais.

Le XI des calendes de mai (le 21 avril), les bergers célébraient les Palélies ou les fêtes de la déesse Palès, qui avaient aussi pour résultat d'envelopper les champs et les bestiaux de fumée, dans le but de les purifier. On brûlait autour des bergeries des bottes de sabine, espèce d'arbuste résineux, et on les plongeait même dans du soufre pour accélérer la combustion et ajouter

Digitized by Google

à la fumigation. Le soir, les bergers faisaient un grand festin et ils mettaient le feu à des monceaux de paille et de foin, s'excitant les uns les autres à traverser la flamme et la fumée en dansant.

Il semblerait que cette coutume ait été conservée jusqu'au moyen âge en Angleterre. Dans le temps où la Guyenne était au pouvoir des Anglais, les habitants de Bordeaux et des cantons voisins présentèrent une requête au roi d'Angleterre pour l'engager à défendre à ses sujets du comté de Sussex et de Hampton de mettre le feu aux bruyères sur la fin d'avril comme ils le faisaient ordinairement, opération d'où résultait, d'après les Bordelais, un vent qui était très-nuisible pour leurs vignobles.

C'est peut-être en souvenir de ces fêtes, qu'en Allemagne, dans la nuit de sainte Valpurge, les paysans cherchent depuis des siècles à combattre l'effet des promenades des sorcières en agitant des bottes de paille enflammées tenues au bout de longues perches, ainsi qu'en tirant des coups de fusil.

Nous pensons que l'effet physique de la fumée des Robigales et des Ambarvales était connu des prêtres de l'antiquité. Grâce à Tertullien, nous apprenons que les prêtres païens savaient, avec la fumée, obtenir de la pluie à certains moments, secret perdu de nos jours. Dans son *Apologétique des chrétiens,* Tertullien s'adresse aux païens en ces termes : « Voici une preuve de votre aveuglement. Pendant les grandes sécheresses de l'été, lorsqu'une chaleur excessive arrête les pluies et empêche qu'elles ne tombent sur la terre au temps que chacun souhaite de l'eau, pour que les fruits viennent à maturité, vous demandez à Jupiter le secours dont vous avez besoin par divers sacrifices et par plusieurs supers-

Digitized by Google

titions. Vous ordonnez au peuple de faire des processions pieds nus ; vous cherchez au Capitole ce qui ne se trouve qu'au ciel ; vous *attendez que les lambris de vos temples, changés en nuages, vous donnent la pluie.* »

Les Indiens du Paraguay, au rapport des missionnaires, mettaient le feu, dès la plus haute antiquité, à de vastes savanes, lorsque leurs récoltes étaient menacées par la sécheresse, et prétendaient faire naître ainsi jusqu'à des orages avec tonnerre.

En Louisiane, c'est un fait acquis que de temps immémorial, on fait naître la pluie avec de grands feux.

Il est vraisemblable que les savants de l'antiquité avaient reconnu l'effet de ces nuages artificiels produits par les Ambarvales et par les Robigales. Ils songèrent alors à les obtenir en dehors de toute démonstration religieuse.

Pline le Naturaliste ne laisse aucun doute sur ce point. « La conjonction et la pleine lune, dit-il, ne » sont nuisibles, même pendant les nuits, que lorsque » le temps est serein, l'air parfaitement calme ; » car avec des nuages ou du vent, la rosée ne tombe » pas. Encore est il des remèdes contre ces influen- » ces. Quand vous avez des craintes, brûlez dans les » vignes et dans les champs des sarments ou des » tas de paille ou des herbes ou des broussailles » arrachées ; la fumée sera un préservatif. »

Ce moyen de sauver la vigne des gelées du printemps fut aussi préconisé par Diophane dans ses Géoponiques. Columelle en fait de même mention. Le pays mosellan, sous l'occupation romaine, a dû le pratiquer.

La coutume de former des nuages artificiels est

Digitized by Google

depuis des siècles connue du nouveau monde, et on le comprend, quand on sait qu'il possédait l'art de se donner de la pluie. L'inca Garcilaso de la Véga, né d'un espagnol et d'une noble indienne dans la cité impériale de Cusco, composa un ouvrage intitulé les *Commentarias réales*, dans lesquels il traite de l'origine de la race royale du Pérou, de son idolâtrie, de ses lois, de son gouvernement en paix comme en guerre, de ses conquêtes. Dans ce livre précieux nous lisons : « Il est une solennité nommée *eusquer-*
» *remi* dans laquelle les Indiens offraient au soleil,
» en le priant d'ordonner à la gelée de ne pas brû-
» ler le maïs. Lorsqu'à la nuit tombante le ciel était
» découvert, les Indiens craignant alors la gelée,
» brûlaient du fumier afin de produire de la fumée,
» et chacun d'eux en particulier tâchait de faire de
» la fumée dans son enclos, parce qu'ils disaient que
» la fumée empêche la gelée en remplissant, comme
» les nuages, l'office d'une couverture : *perque servia*
» *de cubija coma los nubes para que no elase.* Ce
» que je rapporte ici je l'ai vu pratiquer dans le
» Cusco. Si les Indiens le pratiquent encore aujour-
» d'hui, je n'en sais rien ; je n'ai jamais su non plus
» s'il est vrai que la fumée empêche la gelée, car
» alors j'étais trop enfant, *cemo muchacho*, pour ap-
» profondir ce que je voyais faire aux Indiens. »

M. Boussingault constate que ce moyen préservatif a été abandonné même sur le sommet des Andes. Il l'explique par la chute de l'empire des Incas. Le culte du soleil fut abandonné, et, pour me servir des expressions de M. Boussingault, « il ne fut plus per-
» mis aux Indiens de conjurer les effets pernicieux
» du froid nocturne en offrant des sacrifices à leurs
» divinités. On cessa d'allumer des feux dans les

Digitized by Google

» champs. On pria cependant, pour détourner une » calamité sans cesse menaçante, mais les prières » sans la fumée n'ont pas toujours été efficaces. »

Cet usage des nuages artificiels a été aussi abandonné en France, quoique pratiqué depuis les Romains, ainsi que nous l'avons vu. Cependant le père de l'agriculture française, Olivier de Serres, nous permet d'affirmer que cette coutume était encore pratiquée pour les vignes au seizième siècle. « Les gelées, dit- » il, sont aucunement détournées de la vigne si en » les prévenant on fait en plusieurs d'icelles de » grosses et espesses fumées avec des pailles humi- » des et des fumiers mi-pourris. »

En Allemagne on a conservé cette bonne pratique sur les bords du Rhin. Dans les villages situés entre Baccharach et Rudesheim il est d'usage, chaque année, de brûler des broussailles, des épines mouillées au milieu des vignes, le matin, avant le lever du soleil, pendant tout le temps de la lune rousse et des saints de glace. Un syndicat se forme entre plusieurs villages, de façon que ces feux soient allumés au même moment, et de façon à produire un rideau nuageux sur les coteaux. A partir de l'automne, chaque vigneron amasse le plus d'épines et broussailles qu'il peut, qu'il porte en sa vigne. Cet usage se pratique de temps immémorial et on n'a jamais eu en ces parages de vignes gelées.

Un propriétaire a répété cette expérience depuis vingt ans à Vitring, dans la vallée de la Sarre, près de Sarreguemines, et cette expérience a toujours réussi. Pourquoi n'en ferions-nous pas de même sur la Moselle ? Je l'ai tentée dans ma propriété de Guentrange ; j'obtenais de superbes nuages, mais qui s'en allaient voler au-dessus des vignes de mes voisins,

Digitized by Google

et n'abritaient pas mes vignes qui ont tellement souffert du froid de la gelée, de la neige en 1873, que ma récolte a été une plaisanterie. Je crois, et c'est dans ce but que j'ai publié ce travail, je crois qu'il faudrait s'entendre entre propriétaires du même coteau : former une espèce de syndicat et dans les froides matinées d'avril et de mai, avant le lever du soleil, faire allumer des feux de paille humide ou de goudrons ou d'huiles lourdes, comme le prescrit le journal *La Vigne*. Si l'on n'agit pas sur une grande échelle, comme sur les bords du Rhin, de village à village, ce sera autant de feux de paille, ce sera des peines et du temps perdus.

Dans certaines contrées sujettes à la gelée, comme la vallée de la Moselle, sur les rives de la mer Noire en Crimée, au pied du Jura, au pied du mont Krapack en Hongrie, à Tokay, au pied des Alpes, dans la plaine de Novi en Piémont, on enterre les ceps de vigne quand vient l'automne et on ne les déterre qu'au mois de mai.

J'ai vu employer ce moyen dans le Palatinat. Mais j'ai entendu faire sur ce procédé des critiques assez sérieuses. Les vignerons reconnaissent que si l'on déterre le cep trop tôt le bois et les bourgeons sont trop tendres et ils sont massacrés par le premier refroidissement le plus minime. Si on déterre les ceps un peu tard la végétation est ralentie, les bourgeons sont jaunes et le moindre rayon de soleil les flétrit. Néanmoins l'expérience séculaire de Tokay est là pour encourager à enterrer les ceps. Il est vrai que près de ce coteau, à Oelenburg, on laisse une partie du cep dehors, on n'enterre que la partie supérieure courbée en forme d'arc et on laisse l'extrémité sortir de terre.

Digitized by Google

Les saints de glace se font remarquer sur les rives du Danube et sur les bords de la mer Noire par de très-grands refroidissements ; nous en avons pour garant le général Moltke qui en 1837 lieutenant d'état-major prussien au service de la Turquie, écrivait le 14 mai de Routschouk : « Il paraît que les Turcs en » mettant en déroute les saints dans ce pays ont » oublié Mamert et Pancrace ; ces derniers règnent » en effet avec la même rigueur sur le Danube que » sur la Sprée. Je n'ai jamais souffert du froid comme » hier pendant notre voyage. Mes compagnons turcs » étaient gelés. »

Le même écrivain militaire étant à Constantinople l'année précédente, s'était déjà plaint d'un refroidissement subit à la même époque. « Depuis quelques » jours, disait-il, nous avons un retour de froid telle- » ment vif que nous sommes réduits à allumer du » feu pour nous chauffer. Le printemps ne s'est » réellement déclaré que le 15 mai. J'ai été frappé » de la lenteur avec laquelle la végétation se déve- » loppe ici. Les plantes semblent savoir qu'elles » n'ont pas besoin de se hâter comme chez nous où » l'hiver les surprend à l'improviste à peine écloses. »

Des personnes ont imaginé de couvrir la vigne de cendres, de sciure de bois, de poussière, disant comme le professeur de la Gironde, Petit-Laffite : « Le moyen des nuages artificiels est d'une efficacité » qui ne saurait être contestée, mais il n'est pour- » tant pas employé. Comment, en effet, se trouver » toujours prêt pour sa mise en œuvre? Comment » avoir sous la main le combustible qu'il réclame? » Comment, aux moments voulus, disposer ce com- » bustible sur les points où il doit agir? Comment » avoir des agents assez intelligents pour ce genre

Digitized by Google

» d'emploi? Comment agir, eu égard à l'étendue, à » la position, aux fractionnements, aux voisinages » de la vigne? Toutes ces circonstances, et bien » d'autres, font que ce qui est juste en théorie et ce » qui peut être appliqué en petit cesse d'être vrai » en pratique, cesse d'être possible en grand. »

Nous répondons que projeter de la poussière cep par cep, c'est une opération à peine faisable sur des treilles et qui en tous cas réclame une assez grande main-d'œuvre, et qui est à renouveler chaque soir.

Je ne connais que le système des paillassons et des abris du docteur Guyot, qui puisse remplacer avec plus de certitude les nuages artificiels; mais qui a les moyens, dans la Moselle, d'entreprendre une pareille dépense? Il faudrait que le vin de la Moselle se vendit avec le prix rémunérateur qu'obtiennent les marchands de vin de Champagne.

A l'inverse de M. Aug. Petit-Laffite, nous croyons que le procédé des nuages artificiels ne peut pas être appliqué utilement en petit, mais bien en grand. Je ne connais que les coteaux fameux de *Klang,* de *Justemont,* de *Rozérieulles* et *Lessy* qui se suffiraient à eux-mêmes, étant encaissés au fond d'une vallée. Mais le reste de nos vignobles s'étend sur un seul plan, le long de la Moselle, à l'exposition du sud-est, parallèlement à la rivière. Que l'on suppose que les deux, trois jours de suite, à quatre heures du matin, on brûle du foin que l'on arrose de temps en temps pendant la lune rousse et les saints de glace, que l'on procède ainsi sur les coteaux de *Kontz* devant Sierck, de *Gavisse,* de *Guentrange,* de *Semécourt, Plappeville, Longeville, Scy, Chazelles, Sainte-Ruffine, Jussy, Ancy, Dornot, Novéant,*

Digitized by Google

Pagny ; il est certain que la vigne sera sauvée et que l'on sera assuré de récolter chaque année du bon vin de Moselle.

Digitized by Google

DEUX BAS-RELIEFS GAULOIS

DU MUSÉE DE METZ,

PAR M. CH. ABEL.

Notre musée de Metz renferme une rareté archéologique dont personne n'a encore révélé l'existence. Ce sont deux bas-reliefs gaulois, provenant des rives de la Rosselle, et sur lesquels je veux appeler l'attention de l'Académie d'une manière toute spéciale.

Quand, en 1864, la Compagnie de l'Est construisait la section de voie ferrée de Béning à Sarreguemines, les ouvriers mirent à jour, près de *Betting-lès-Saint-Avold*, les ruines d'un ancien monument. Prévenu de la découverte, je trouvais, éparpillés sur le sol, des moellons, des briques, provenant des fondations de grosses murailles; et à l'aide des renseignements fournis il me semblait que le monument que l'on venait de découvrir était un sacellum de forme rectangulaire avec un portique de quatre colonnes à l'entrée, et je me rappelais qu'en 1826 on avait trouvé près de là, dans la forêt, une statue de Mercure en bronze, avec ailes à la tête, tortue à ses pieds, bourse de la main droite [1].

[1] *Mémoires des Antiquaires de France*, t. VII.

Digitized by Google

Ce qui vint confirmer mes conjectures, c'est que j'assistais à l'exhumation de plusieurs objets que je reconnus pour être des fragments de statues et de bas-reliefs en pierre du pays, représentant des divinités antiques. Ces fragments ont été recueillis avec soin, et grâce aux bons offices de M. Petsche, ingénieur, notre collègue, ils ont passé sous les yeux de l'Académie et ont été offerts à la ville de Metz pour son musée archéologique. Ce sont : 1° un fragment de bas-relief dont il ne subsiste plus qu'un pied nu ; — 2° un lion en ronde bosse, mutilé et fruste ; — 3° un buste de femme nue portant, selon les uns, des traces d'ailes, tandis que j'y vis les restes d'une branche d'arbre contre lequel cette divinité rustique était adossée ; — 4° une tête de jeune homme aux cheveux bouclés, en ronde bosse fruste ; — 5° un fragment en forme de bas-relief ; — 6° un bloc de forme singulière présentant en arrière la forme d'un couvercle hémisphérique, et qui devait servir de socle à un petit personnage dont on aperçoit encore les pieds chaussés ; — 7° trois fragments de pilastres ; — 8° deux fragments de moulures.

En 1869, j'appris que les ingénieurs de la Compagnie de l'Est, pour augmenter le rayon de la courbe qui relie la ligne de Sarreguemines à celle de Forbach, avaient fait attaquer à nouveau la colline de *Betting-lès-Saint-Avold*, précisément à l'endroit où on avait déterré le sacellum et les antiques de 1864. Je me rendis sur les lieux et j'arrivais quand on venait de rencontrer deux bas-reliefs bien plus complets et bien plus intéressants que les précédents. J'en prenais un croquis, tout en les recommandant à la surveillance du chef de chantier. Mes recommandations ne furent point perdues, car j'appris que

Digitized by Google

quelques jours après mon passage ces deux antiques avaient été dirigés sur Sarreguemines et remis au sous-ingénieur de la ligne. Nous lui fîmes écrire par M. le Maire de Metz, et quelque temps après notre musée recevait ces deux monuments parfaitement emballés dans deux caisses, et ils figurent aujourd'hui dans notre galerie archéologique sous les numéros 137 et 138.

L'un des bas-reliefs trouvés en 1869, le long de la Rosselle, représente la moitié d'une statue qu'on a dû briser quand le christianisme a été déclaré par Constantin la religion de l'État. C'est la partie inférieure, depuis la ceinture, du corps d'un jeune homme entièrement nu, dont la main droite reposait sur un quadrupède accroupi et dont on aperçoit encore les deux pattes de devant et la queue. Les deux jambes de cette statue ne sont pas intactes, elles ont été brisées à la hauteur des genoux. Il nous reste les pieds qui sont bien modelés, mais ce qui a de précieux c'est l'inscription qui est peu longue et peu commune. L'auteur du bas-relief s'y fait connaître et nous n'avions pas encore le nom d'artistes sculpteurs gaulois, en voici un. Il s'appelait *Censorinus*, ou le petit censeur, surnom emprunté à la langue des vainqueurs. Mais la pierre avec laquelle l'œuvre a été faite prouve bien que c'est dans le pays médiomatrick que ce bas-relief a vu le jour; de plus, la façon défectueuse dont notre artiste a signé son œuvre démontre qu'il était plus fort en gaulois qu'en latin; il a tracé avec assez de nonchalance ces mots :

cENSoRN

Vs FESIT

Digitized by Google

Sous les pieds de la statue, Censorinus avait gravé avec plus de soin une inscription qui indiquait sans doute le nom du personnage qu'avait voulu représenter son ciseau, mais cette inscription avait été effacée au point que je n'en ai pu déchiffrer qu'un grand T initial sous le pied droit. Cette statue était-elle celle d'une divinité ou d'un riche habitant de la contrée, qui effectuait un vœu envers la divinité adorée dans le sacellum primitivement découvert? Nous ne pouvons le dire. Il nous est permis d'être plus affirmatif pour l'autre bas-relief qui est intact de conservation, quoiqu'ayant aussi perdu par le frottement l'inscription qui se voyait à sa base.

Cet antique représente dans une niche circulaire une femme aux cheveux ondés retombant en deux bandeaux sur chaque joue. Un chapeau rond lui couvre le sommet de la tête et déborde de façon à former une auréole. Elle est vêtue d'une robe à manches courtes qui lui prend depuis le cou jusqu'aux pieds et est serrée sous les reins par une ceinture qui se devine mais ne se voit pas. Par-dessus se développe, en faisant le tour de la taille, un long tissu, une espèce de plaid écossais. On voit que cette femme n'est point une romaine, elle ne porte ni la tunique, ni la *palla*, ni la *stola*. Elle semble avoir les pieds chaussés. De la main droite, elle présente un vase plat, une patène, semble-t-il, tandis que de la gauche elle tient un bâton au sommet duquel se remarque un petit sanglier. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce bâton et ce sanglier une enseigne guerrière, un dra-

Digitized by Google

peau militaire. Quand Marius, l'an 102 avant Jésus-Christ, eut vaincu les Cimbres et les Teutons, près d'Aix, pour perpétuer le souvenir de ce service signalé rendu à la civilisation, le peuple romain fit élever un arc de triomphe près d'*Arausio,* devenu l'arc d'Orange. Sur ce beau monument, que le climat de la Provence nous a si bien conservé, et sur l'arc de triomphe de Narbonne, j'ai relevé et dessiné plus de dix représentations de l'enseigne au sanglier surmontant les boucliers et les trompes des gens du Nord. Ce symbole guerrier y est représenté d'une façon identique à celui que brandit notre femme du bas-relief de Betting. Mais il ne faut pas en conclure que cette femme est une teutone, non, c'est une gauloise, comme le dénotent son costume et sa coiffure.

Mais alors comment a-t-elle en main un drapeau teuton? Il est facile de répondre à cette objection, en démontrant que le sanglier a été aussi le signe de ralliement et le symbole des Gaulois. Non, ce n'était pas le coq gaulois qui flottait au vent sur le drapeau de nos pères, en admettant qu'ils aient eu des drapeaux (autre erreur historique), non, c'était le sanglier, le *sus gallicus* qui conduisait nos braves aïeux à la victoire, soit qu'il s'agit d'aller rançonner les Grecs au temple de Delphes, ou les Romains dans leur capitale à Rome. Le coq gaulois est une invention politique de 1830, tandis que le *sus gallicus* est une réalité historique seulement découverte tout récemment.

En 1849 M. de Lasaussaye, un des pères de la numismatie française, publiait une notice pour démontrer, par les médailles, que le sanglier était le véritable symbole de la nation gauloise.

Digitized by Google

M. de Barthelemy, en 1851, soutenait la même thèse, mais en faisant la remarque que le sanglier, ou le verrat, était l'emblème de la race gallique. Nous allons plus loin, nous y voyons, par Tacite, que les Germains immolaient des porcs à la déesse Freya, représentée sur un char que traînaient des sangliers d'or.

Mais il est certain que les Médiomatricks avaient spécialement arboré le *sus gallicus* comme symbole, surtout quand ils étaient purement gaulois et non encore annexés à l'empire romain. N'avons-nous pas, pour l'attester, ces milliers de monnaies, représentant d'un côté une femme aux longs cheveux, la Gaule chevelue, ou plutôt la Moselle, et sur le revers un sanglier[1]? Les collectionneurs du centre de la France ont déterré des monnaies gauloises d'autres peuplades, qui, comme les Médiomatricks, avaient adopté le sanglier pour emblème. On le remarque gravé sur la monnaie d'une peuplade au-dessus d'un bœuf ruminant, sur celle d'une autre, près d'un cheval au galop, sur une autre, au-dessus de la tête d'une femme aux longs cheveux. Il se voit comme revers avec la légende AVARICO, sur la monnaie des Bituriges; avec celle d'EBVR, sur celle des Aulerques éburiues. Sur le bas-relief gaulois du Donon, le peuple gaulois est représenté par le sanglier SVRBVR, s'opposant à l'invasion des gens du Midi, symbolisés par le lion BELLICVS. Enfin, détail plus précis, sur certaines monnaies de peuplades gau-

[1] Voir au cabinet des médailles douze de ces monnaies au sanglier trouvées à Laquenexy et données par M. Robinet; six données par M. l'abbé Ledain, trouvées près de Metz.

M. V. Simon en avait réuni quatre-vingt-dix à ce type, provenant aussi des environs de Metz.

Digitized by Google

loises, le sanglier figure comme enseigne militaire. On remarque ce symbole entre les mains d'un cavalier porte-étendard, avec la légende, non encore bien expliquée, de LITAVICOS, et dans celles d'un fantassin au repos portant le bras gauche sur un bouclier contre lequel j'ai pu déchiffrer les lettres LVTLOVII [1].

C'est donc bien l'enseigne militaire de la nation gauloise que tient en main cette femme représentée sur le bas-relief de Betting. Celle-ci est dans l'attitude d'une prêtresse qui effectue une libation et prononce une invocation à la divinité. C'est donc une druidesse. Le druidisme fut d'abord toléré dans les Gaules pendant les premiers temps de la conquête romaine. Alors on tenait à ce qu'il se laissât assimiler par le paganisme; ainsi une inscription trouvée à Metz nous montre la druidesse Arête élevant un temple au dieu Sylvain et aux nymphes. Mais toutes les druidesses du pays n'agirent pas de même, elles restèrent d'autant plus fidèles à leur ancien culte qu'elles le sentaient menacé. Les druides et les druidesses durent jouer un grand rôle dans le soulèvement tenté sur les bords de la Moselle par le trévir Julius Florus, sous Tibère. Ce qui le prouverait, c'est l'acharnement que mit l'empereur Claude à traquer les druides dans toutes les directions. Un peu plus tard nous voyons une prêtresse germaine, Velleda, pousser ses compatriotes, les Bataves, à refuser de reconnaître l'autorité des Romains, ce que ceux-ci appelèrent une révolte.

Nous pensons que notre druidesse, qui est repré-

[1] Le *Musée des Familles*, du mois de mars 1873, donne les dessins de ces deux monnaies avec une grande exactitude.

Digitized by Google

sentée offrant un sacrifice en l'honneur de la nationalité gauloise, a dû jouer un rôle considérable dans le soulèvement de Julius Florus et qu'elle a obtenu un succès tel qu'on résolut d'en perpétuer le souvenir par un monument taillé dans la pierre.

C'est de la même façon que j'interprète cette médaille inédite qu'a publiée M. Heberlin en 1851, à Francfort-sur-le-Mein. Elle représente une femme tournée à droite, aux cheveux tordus, ornés de perles portant un torque au cou. C'est la Gaule, comme l'apprend la légende GALLIA. Sur le revers se voient deux mains tenant ensemble des épis d'où émerge l'enseigne gauloise, le *sus gallicus*. Au bas le mot FIDES révèle une confédération, peut-être une ligue prêchée par les druides, et dont ceux-ci ont payé l'insuccès.

C'est alors que le druidisme se sentant traqué, a enfoui en terre les objets de son culte, les haches d'airain qui provoquaient la foudre, les faucilles qui coupaient le gui, les chaudrons d'airain où gouttait le sang des victimes et où les druidesses lisaient l'avenir, et quantité d'autres objets que l'on n'a pas encore pu définir. Telle est cette espèce d'instrument sonore, pour tenir en éveil l'assistance, qui a été trouvé en 1850 près de Vaudrevange, sur la Sarre, avec des haches celtiques et décrit par M. Victor Simon[1]. Il me semble que ce devait être aussi un enfouissement fait par un druide, ce dépôt d'objets singuliers trouvés en juin 1863 près de Colmen, sur la Nied, au milieu de l'ancienne forêt dite Dompontswald, par M. Péan, et qui consistaient en des massues de bois de chêne portant des cailloux blancs,

[1] *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1851.

Digitized by Google

en forme d'étoiles, incrustés sur les deux faces de la partie évasée pour en faire un véritable casse-tête; à côté, on trouva deux haches celtiques en silex.

Je vois de même le druidisme dans notre contrée pousser son dernier cri à Kuntzich, sur la Bibiche, à deux lieues à l'orient de Thionville. Dans ce village, au mois de septembre 1873, on vient de déterrer trois haches celtiques, brisées et aplaties aux oreillons, tout en bronze, de même un petit burin à froid, un crochet, un clou, deux fragments d'un vase à rebord, deux faucilles brisées, des lanières plates et étroites tournées en spirale.

Je suis le premier à faire remarquer que ces haches sont, comme toujours, non usées ni ébréchées au tranchant, mais elles sont coupées par le milieu comme des objets qu'on a voulu mettre tout à coup hors de service. Cela est bien clair pour les haches à oreillons, cela est surtout évident pour les faucilles qui sont taillées en deux morceaux qui se rejoignent.

Le crochet servait à pendre les victimes dont le sang égouttait dans le chaudron[1] dont il ne reste que deux morceaux avec le rebord. Il est remarquable qu'à Betting-lès-Saint-Avold, en 1826, dans la forêt de la commune, on avait trouvé un grand chaudron en bronze avec d'autres antiquités pieuses, et cela non loin de l'endroit où on a trouvé le bas-relief de notre druidesse. En 1840, à Thionville, sur la rive droite de la Moselle, on a trouvé le pied d'un petit chaudron en bronze à côté d'une grande hache celtique en bronze, intacte.

[1] On connaît le beau bas-relief en marbre de Pompéi représentant un porc égorgé au-dessus d'un vase sacré.

Digitized by Google

La trouvaille de Kuntzich renfermait enfin cinq lanières en bronze contournées sur elles-mêmes en spirale ; j'y vois des trépieds pour faire brûler au-dessus des patènes avec parfums; d'autres croient qu'ils servaient à nouer les cheveux des Gaulois ou chignons au sommet de la tête.

Les objets druidiques trouvés à Kuntzich sont bien gaulois et ils permettent de supposer que cette localité était importante du temps des Gaulois. Le ruisseau qui coule au pied de ce village, portait alors le nom de *Biber*, c'est-à-dire, ruisseau des castors. Nous en avons la preuve dans la donation qu'une riche dame austrasienne, Landrade, fit à l'abbaye de Gorze en 792, d'une prairie située *in fine vel in villa Consiagum super fluviolum Bibersa.* Déjà la même personne, l'année auparavant, en 791, avait donné sur le même cours d'eau des terres arables *in fine vel in villa Carisiago*, devenu le hameau de Kirsch-lès-Luttange.

La *villa de Consiagum*, qui avait déjà assez d'importance au huitième siècle, pour être possédée par la fille d'un feudataire Teutmard, pourrait bien avoir été une ville impériale du temps de la domination romaine.

L'empereur Probus, en 373, en venant sur les rives de la Moselle, et l'empereur Valentinien, ont signé chacun un rescrit daté de *Conciiniacum*, qui semble n'être autre que le *Consiagum* de 782, devenu le Kuntzich de nos jours. Près de là passait la voie romaine qui reliait Metz à Trèves. Conciiniacum se trouvait à une distance presqu'égale de ces deux villes.

Je termine en faisant appel à tous les collectionneurs pour rechercher les haches celtiques, surtout

Digitized by Google

brisées. Il est bien acquis pour moi que c'étaient des objets sacrés druidiques et non pas des armes de guerre comme on l'a cru longtemps. Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, nous apprend qu'en 1130 on se servait encore de *malleos quos Joviales vocabant ingenti ære complexos magna religione cultus* pour se préserver des atteintes de la foudre. Il faut penser que l'histoire du druidisme est encore à faire.

Digitized by Google

Digitized by Google

SCIENCES.

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉMONSTRATION NOUVELLE

DES

PROPRIÉTÉS FONDAMENTALES

DES

FONCTIONS CIRCULAIRES,

PAR M. L'ABBÉ FLECK.

Le présent mémoire se rattache au premier chapitre du *Traité de géométrie supérieure* publié en 1852 par M. Chasles. Dès cette époque, et à plusieurs reprises, nous avons essayé de généraliser les méthodes de l'illustre géomètre et de les étendre aux angles polaires, aux segments linéaires et aux projections orthogonales de ces segments. Les résultats auxquels nous sommes arrivé en nous engageant dans cette voie ne paraissent pas indignes d'occuper, pendant quelques instants, l'attention de l'Académie.

Deux questions ont été traitées conformément à ces principes : 1° la transformation des coordonnées rectilignes; et 2° les propriétés fondamentales des sinus et des cosinus. Ces deux exemples, auxquels on aurait pu ajouter plusieurs autres, pourront suffire à faire voir combien les nouvelles méthodes sont fécondes et avec quelle facilité elles se prêtent aux investigations géométriques.

Digitized by Google

§ I.

Théorèmes relatifs aux segments d'une droite à laquelle on attribue une direction déterminée.

Une droite limitée ou illimitée peut être représentée soit par la notation AB, soit par la notation BA. Dans le premier cas, la droite étant supposée décrite ou du moins parcourue par la pensée, de A vers B, on dit que AB *est la direction de la droite* ou encore que la droite *est dirigée de* A *vers* B; dans le second cas on dit que la droite *est dirigée de* B *vers* A ou que BA *est sa direction.*

Si la droite représentée par AB est limitée on dit que le point A est son *origine* et B son extrémité; B serait l'origine et A l'extrémité de la même droite représentée par BA.

Les segments d'une droite AB sont regardés comme *positifs* ou comme *négatifs,* selon qu'ils sont dirigés, à partir de leurs origines, dans le même sens que la droite ou en sens contraire. La droite AB est l'*axe* de ces segments.

THÉORÈME I. *Les points* a *et* b *étant placés sur l'axe comme on voudra, on aura toujours*

$$ab = -ba. \quad (1)$$

En effet, en vertu de la convention ci-dessus, les deux segments *ab* et *ba* sont de signes contraires; comme d'ailleurs leurs valeurs numériques sont égales, on en conclut la relation (1).

Corollaire I. Pour changer le signe d'un segment il suffit de l'écrire à rebours.

Digitized by Google

Corollaire II. De l'équation (1) on tire immédiatement la suivante :

$$ab + ba = o. \quad (2)$$

THÉORÈME II. *Les points* a, b, c *étant pris à volonté sur un axe* AB *on aura toujours*

$$ab + bc + ca = o. \quad (3)$$

En effet, si l'on parcourt l'axe dans le sens AB, les points a, b, c peuvent se suivre de six manières différentes :

1° Si les trois points se succèdent dans l'ordre a, b, c, les segments ab, bc, ac sont tous positifs et, de plus, on a $ab + bc = ac$. Il suffit de faire passer $ac = -ca$ dans le premier membre, et l'on trouvera sur-le-champ la relation (3);

2° Si les points se succèdent dans l'ordre a, c, b, on a de même $ac + cb + ba = o$. Il suffit de changer les signes de tous les termes pour retrouver la relation (3);

3° et 4° Si les trois points sont rangés, soit dans l'ordre b, c, a, soit dans l'ordre b, a, c, on a, en vertu de ce qui précède, $bc + ca + ab = o$, ou la relation (3);

5° et 6° Si enfin les mêmes points se succédaient, soit dans l'ordre c, a, b, soit dans l'ordre c, b, a, les principes précédents donneraient $ca + ab + bc = o$, ou la relation (3).

Le théorème est donc démontré.

Corollaire I. Comme on a toujours, en vertu du théorème précédent, $am + mb + ba = o$, on en conclut

$$ab = am + mb. \quad (4)$$

Digitized by Google

Corollaire II. De la relation (3) on tire : $ab = mb + am = mb - ma$; ainsi :

$$ab = mb - ma. \quad (5)$$

Cette dernière formule permet de *changer l'origine* d'un segment quelconque, ce qui peut être utile dans plusieurs cas.

Supposons, par exemple, que l'on demande la valeur de la somme $ab + bc + cd + \ldots\ldots + kl + lm + ma$, on donnera à tous les segments l'origine a, et l'on trouvera

$$ab + bc + cd + \ldots\ldots + kl + lm + ma =$$
$$\left.\begin{matrix} ab + ac + ad + \ldots\ldots + al + am + aa \\ -ab - ac - \ldots\ldots - ak - al - am \end{matrix}\right\} = aa = o.$$

Nous sommes donc en droit d'énoncer le théorème suivant :

THÉORÈME III. *Les points* a, b, c, d, ..., k, l, m *étant placés à volonté sur un axe quelconque on aura toujours*

$$ab + bc + cd + \ldots\ldots + kl + lm + ma = o. \quad (6)$$

Ce théorème peut encore se démontrer directement, ainsi qu'il suit :

Il est d'abord facile de voir que si le théorème est vrai pour un nombre de points égal ou supérieur à trois, il est également vrai pour un point de plus ; en effet, si l'on suppose $ab + bc + cd + \ldots\ldots + kl + la = o$, les points a, l, m donneront aussi $al + lm + ma = o$. Il suffit d'ajouter ces deux relations, membre à membre, et de tenir compte de la relation $al + la = o$ pour trouver la relation (6). Or le théorème est démontré pour trois points ; donc il est vrai pour quatre ;

Digitized by Google

donc il est vrai pour cinq, et ainsi de suite à l'indéfini; donc il est vrai pour un nombre quelconque de points.

Corollaire. Le théorème III donnant $ab + bm + ml + lk + \ldots + dc + ca = o$, on en conclut :

$$ab = ac + cd + de + \ldots + kl + lm + mb. \quad (7)$$

Tout ce que nous venons de dire jusqu'ici s'applique, sans modification aucune, aux segments d'une ligne indéfinie quelconque, pourvu qu'elle offre, sur tout son parcours, un chemin bien déterminé.

§ II.

Propriétés des segments d'une courbe fermée.

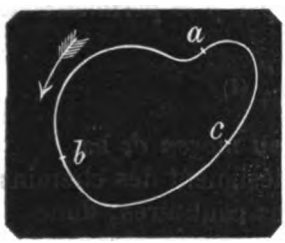

Soit la courbe fermée *abca*, offrant un périmètre bien défini. Un point mobile peut parcourir cette courbe dans deux sens opposés. Si le mouvement en question s'effectue *dans un sens convenu,* par exemple dans le sens indiqué par la flèche, nous dirons que ce mouvement est *direct;* nous dirions qu'il est *rétrograde* s'il avait lieu en sens contraire.

Un point mobile partant du point *a* et animé d'un mouvement, soit direct, soit rétrograde, *mais toujours de même sens,* atteindra le point *b* une première fois, reviendra au point de départ après avoir décrit un périmètre, atteindra une seconde fois le point *b*, reviendra de nouveau au point de départ après avoir

Digitized by Google

parcouru deux fois le périmètre, atteindra une troisième fois le point b, et ainsi de suite à l'indéfini. Si on tient compte de tous les périmètres ainsi décrits, soit dans un sens, soit dans un autre, on peut dire que du point a au point b il existe une infinité de chemins, soit directs, soit rétrogrades. Nous appellerons indifféremment *distance ab*, *arc ab*, *segment ab*, et nous désignerons par la notation ab l'un quelconque des chemins ayant le point a pour *origine* et aboutissant au point b.

Nous conviendrons de regarder l'arc ab comme *positif* ou comme *négatif*, selon qu'il sera supposé décrit, à partir de son origine, d'un mouvement direct ou d'un mouvement rétrograde.

Nous réserverons la notation $[ab]$ pour désigner la plus petite valeur positive de l'arc ab; de même $[ba]$ désignera la plus petite valeur positive de l'arc ba.

D'après cela, si on désigne par p le périmètre de la courbe, on aura la relation

$$[ab] + [ba] = p. \quad (1)$$

PROBLÈME I. *Exprimer* ab *au moyen de* ba.

Il est évident que ab et ba désignent des chemins identiques, mais décrits en sens contraires; donc

$$ab = -ba. \quad (2)$$

Cette relation n'est vraie que si l'on combine convenablement les valeurs multiples des deux membres.

PROBLÈME II. *Exprimer la valeur générale de l'arc* ab *au moyen de sa plus petite valeur positive.*

Les valeurs positives de ab sont : $[ab]$, $[ab] + p$, $[ab] + 2p$, $[ab] + 3p$, etc.

Les valeurs négatives, abstraction faite des signes,

Digitized by Google

sont : $p-[ab]$, $2p-[ab]$, $3p-[ab]$, etc., puis rétablissant les signes $[ab]-p$, $[ab]-2p$, $[ab]-3p$, etc.

Toutes ces valeurs sont données par la formule générale

$$ab = [ab] + kp \quad (3),$$

dans laquelle k désigne une quantité entière quelconque, positive ou négative.

PROBLÈME III. *Exprimer la valeur générale de* ab + ba, *étant donné le périmètre* p.

On a d'abord

$$ab = [ab] + k'p, \quad ba = [ba] + k''p,$$

d'où

$$ab + ba = [ab] + [ba] + (k' + k'')p,$$

puis, tenant compte de la formule (1) et posant $k = 1 + k' + k''$, il vient

$$ab + ba = kp. \quad (4)$$

Scolie. Si on combinait les valeurs multiples de ab et de ba, comme ci-dessus (formule 2), on aurait simplement $ab + ba = o$.

PROBLÈME IV. — *Exprimer, au moyen du périmètre* p, *la valeur générale de* ab + bc + ca.

1° Si les points a, b, c, comptés dans le sens direct, se suivent dans l'ordre a, b, c, on a évidemment $[ab] + [bc] + [ca] = p$; or la formule (3) donne $ab = [ab] + k'p$, $bc = [bc] + k''p$, $ca = [ca] + k'''p$. On conclut de là :

$$ab + bc + ca = [ab] + [bc] + [ca] + (k' + k'' + k''')p$$
$$= (1 + k' + k'' + k''')p,$$

et, par suite, en posant $k = 1 + k' + k'' + k'''$, on aura

$$ab + bc + ca = kp.$$

Digitized by Google

2° Si les points a, b, c se succédaient dans l'ordre a, c, b, on aurait, en vertu de ce que nous venons de voir, $ac + cb + ba = k'p$, d'où on conclut, en vertu de la formule (2), $ab + bc + ca = -k'p$. On aura donc toujours

$$ab + bc + ca = kp, \quad (5)$$

On déduit de là les formules suivantes :

$$\left.\begin{aligned} ab &= am + mb + kp. \\ ab &= mb - ma + kp. \end{aligned}\right\} \quad (6)$$

dont la seconde sert à changer l'origine des segments.

PROBLÈME V. *Exprimer, au moyen du périmètre* p, *la valeur générale de l'expression* ab + bc + cd + ... + kl + lm + ma.

Supposons que les points a, b, c, d, ..., k, l donnent $ab + bc + cd + ... + kl + la = k'p$; les points a, l, m donneront, en vertu de la formule (5), $al + lm + ma = k''p$. En ajoutant ces deux relations, membre à membre, on trouve $ab + bc + cd + ... + kl + la + al + lm + ma = (k' + k'')p$, ou, ce qui revient au même, $ab + bc + cd + ... + kl + lm + ma = (k' + k'')p - (al + la)$; or la formule (4) donne $al + la = k'''p$; donc $(k' + k'')p - (al + la) = (k' + k'' - k''')p = kp$, et par suite on aura encore

$$ab + bc + cd + ... + kl + lm + ma = kp. \quad (7)$$

Si donc la formule (7) est vraie pour un certain nombre de points égal ou supérieur à trois, elle est aussi vraie pour un point de plus. Or elle est vraie pour trois points ; donc elle est vraie pour quatre ; donc elle est vraie pour cinq ; donc elle est vraie pour un nombre quelconque de points.

Digitized by Google

Comme on a, en vertu des principes de la formule (7),

$$ab + bm + ml + lk + \ldots + dc + ca = kp,$$

on en conclut

$$ab = ac + cd + \ldots + kl + lm + mb + kp. \quad (8)$$

Les formules qui précèdent s'appliquent aux arcs de cercle; dans ce cas on pourra remplacer p par $2\pi r$ ou par 360^o, selon l'unité employée pour mesurer les arcs.

PROBLÈME VI. *Exprimer* ab *au moyen de l'une quelconque de ses valeurs particulières.*

La notation (ab) désignant cette valeur particulière on aura à la fois, en vertu de la formule (3), $ab = [ab] + k'p$, $(ab) = [ab] + k''p$, k'' étant la valeur entière qui convient. On conclut de là $ab - (ab) = (k' - k'')p = kp$, et, par suite, il viendra

$$ab = (ab) + kp. \quad (9)$$

Comme (ab) peut prendre successivement toutes les valeurs de ab, la relation (9) prouve que les deux expressions ab et $ab + kp$ sont équivalentes.

§ III.

Angles polaires et segments angulaires.

I.

Soit l'axe fixe OA et l'axe mobile OM tournant autour du point O dans un plan fixe P mené par OA. Lorsque ce mouvement s'effectue dans un sens con-

Digitized by Google

venu, du reste arbitraire, on dit qu'il est *direct;* il est *rétrograde* s'il s'effectue en sens contraire.

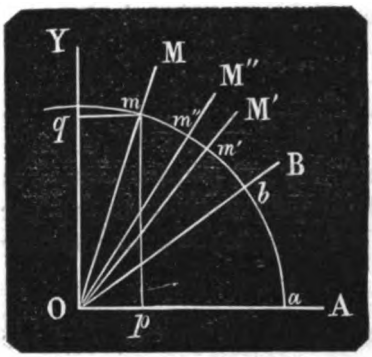

Supposons que l'axe mobile, d'abord couché sur l'axe fixe OA, tourne autour du point O, et que le mouvement soit toujours de même sens, soit direct, soit rétrograde. Deux positions de l'axe mobile très-voisines forment un angle M'OM'' que nous regarderons comme *positif* ou comme *négatif*, selon que le mouvement qui l'a engendré est direct ou rétrograde. La somme de tous les angles successifs décrits depuis l'origine du mouvement jusqu'à un instant donné s'appelle *l'angle polaire* (de la droite ou du point M) qui correspond à cet instant. Cet angle, que l'on désigne généralement par les lettres v, u, w, p, ϖ, θ, peut prendre successivement toutes les valeurs possibles, depuis $-\infty$ jusqu'à $+\infty$. Nous regarderons les droites A et M comme étant respectivement *l'origine* et *l'extrémité* de l'angle en question. Conformément à cette manière de voir nous représenterons souvent l'angle dont il s'agit, par la notation AOM, ou simplement par la suivante AM.

Il est évident que l'angle polaire AM et l'angle élémentaire M'M'' ont respectivement pour mesure les arcs de cercle *am*, *m'm''* interceptés par leurs côtés sur une circonférence de rayon quelconque.

Étant donnée la droite OB menée par le point O dans le plan P, nous appellerons *segment angulaire* AOB ou AB, et nous désignerons aussi par la nota-

Digitized by Google

tion AOB ou simplement par AB toutes les valeurs que prend successivement l'angle polaire de la droite OM toutes les fois que cette droite coïncide avec OB. Nous regarderons la droite OA comme étant l'*origine* du segment angulaire en question, et nous attribuerons à ce segment le signe de l'angle polaire qui l'a engendré.

Si on désigne par b l'intersection de OB et du cercle O, on a évidemment

$$\text{AOB} = ab. \quad (1)$$

Nous réserverons la notation [AOB] pour désigner la plus petite valeur positive du segment angulaire AOB. On aura donc

$$[\text{AOB}] = [ab]. \quad (2)$$

PROBLÈME I. *Exprimer* AOB *au moyen de* BOA.

La relation (1) donne $\text{BOA} = ba$, et par suite $-\text{BOA} = -ba = ab$; donc

$$\text{AOB} = -\text{BOA}. \quad (3)$$

PROBLÈME II. *Exprimer la valeur générale du segment angulaire* AOB *au moyen de sa plus petite valeur positive* [AOB].

On a $\text{AOB} = ab = [ab] + k.360^\circ = [\text{AOB}] + k.360^\circ$; ainsi :

$$\text{AOB} = [\text{AOB}] + k.360^\circ. \quad (4)$$

PROBLÈME III. *Exprimer la valeur générale de* AOB + BOA.

On a, en vertu de la formule (1), $\text{AOB} + \text{BOA} = ab + ba$; or $ab + ba = k.360^\circ$; donc

$$\text{AOB} + \text{BOA} = k.360^\circ. \quad (5)$$

Digitized by Google

PROBLÈME IV. *Exprimer la valeur générale de* AOB + BOC + COA.

Si on désigne par C l'intersection de la droite OC avec le cercle O, on aura AOB + BOC + COA $= ab + bc + ca$; or $ab + bc + ca = k.360^o$; donc

$$\text{AOB} + \text{BOC} + \text{COA} = k.360^o. \quad (6)$$

On déduit de là, sur-le-champ, les formules suivantes :

$$\left.\begin{aligned} \text{AOB} &= \text{AOM} + \text{MOB} + k.360^o. \\ \text{AOB} &= \text{MOB} - \text{MOA} + k.360^o. \end{aligned}\right\} \quad (7)$$

dont la seconde sert à changer l'origine d'un segment angulaire.

PROBLÈME V. *Exprimer la valeur générale de* AOB + BOC + COD + ... + KOL + LOM + MOA.

Si on désigne par $d, e, \ldots, k, l, m$, respectivement les intersections des droites OD, OE, ..., OK, OL, OM avec le cercle O, on aura

$$\text{AOB} + \text{BOC} + \text{COD} + \ldots + \text{KOL} + \text{LOM} + \text{MOA} = ab + bc + cd + \ldots + kl + lm + ma;$$

or

$$ab + bc + cd + \ldots + kl + lm + ma = k.360^o;$$

donc

$$\text{AOB} + \text{BOC} + \text{COD} + \ldots + \text{KOL} + \text{LOM} + \text{MOA} = k.360^o. \quad (8)$$

Les principes de la formule (8) donnent

$$\text{AOB} + \text{MOL} + \text{LOK} + \ldots + \text{DOC} + \text{COA} = k.360^o.$$

On tire de là

$$\text{AOB} = \text{AOC} + \text{COD} + \ldots + \text{KOL} + \text{LOM} + \text{MOB} + k.360^o. \quad (9)$$

Digitized by Google

PROBLÈME VI. *Exprimer* AOB *au moyen de l'une quelconque de ses valeurs particulières.*

Si on désigne par la notation (AOB) l'une quelconque des valeurs particulières de AOB, on aura

$$\text{AOB} = [\text{AOB}] + k'.360^\circ, \quad (\text{AOB}) = [\text{AOB}] + k''.360^\circ,$$

k'' étant une valeur entière convenablement choisie. On conclut de là

$$\text{AOB} = (\text{AOB}) - k''.360^\circ + k'.360^\circ = (\text{AOB}) + (k' - k'').360^\circ,$$

ou, ce qui revient au même,

$$\text{AOB} = (\text{AOB}) + k.360^\circ. \quad (10)$$

Comme l'expression (AOB) peut prendre successivement toutes les valeurs de AOB, la relation (10) prouve que les deux expressions AOB et AOB$+k.360^\circ$ sont équivalentes.

II.

Il peut être quelquefois avantageux de partager en deux groupes les angles polaires issus d'un même sommet et de regarder comme direct, pour l'un de ces groupes, le sens de rotation qui, pour l'autre, est regardé comme rétrograde; mais alors, pour éviter toute confusion, on devra affecter à chacun de ces groupes une notation distincte. Nous surmonterons d'un trait horizontal la notation de tout angle appartenant à celui des deux groupes que nous regarderons comme secondaire, réservant la notation ordinaire aux angles qui appartiennent au groupe principal.

En vertu de cette convention on aura, entre le

Digitized by Google

même angle en tant qu'il appartient à l'un ou à l'autre des deux groupes, la relation suivante :

$$\overline{\text{AOB}} = \text{BOA} = -\text{AOB}, \quad (11)$$

au moyen de laquelle on passera sans peine d'un groupe à un autre.

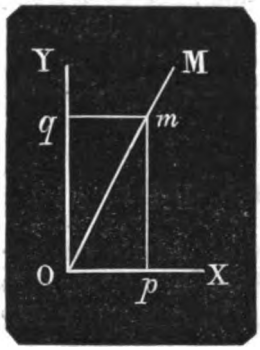

Supposons actuellement que les deux axes rectangulaires OX, OY satisfont à la double condition $\text{XOY} = +90^\circ$, $\overline{\text{YOX}} = +90^\circ$, et cherchons le complément d'un angle polaire quelconque XOM, c'est-à-dire ce qu'il faut ajouter à cet angle pour que la somme soit égale à $+90^\circ$.

La solution *algébrique* de cette question ne présente aucune difficulté, puisque le complément cherché est évidemment égal à $90^\circ - \text{XOM}$. Si donc nous représentons par v l'angle XOM et par v' son complément, nous aurons

$$v' = 90^\circ - v. \quad (12)$$

Réciproquement v est le complément de $90^\circ - v'$.

La formule (12) peut encore s'écrire ainsi :

$$v' = -(v - 90^\circ), \quad (13)$$

et sous cette forme elle s'applique spécialement au calcul du complément des angles supérieurs à 90°.

La solution *géométrique* de la question est de la plus grande simplicité. En effet on trouve

$$v' = 90^\circ - \text{XOM} = [\text{XOY}] - \text{XOM} = \text{MOY} + k.360^\circ$$
$$= \overline{\text{YOM}} + k.360^\circ,$$

Digitized by Google

ou simplement

$$v' = \overline{YOM}, \quad (14)$$

puisque les deux expressions $\overline{YOM}$ et $\overline{YOM} + k.360^o$ sont équivalentes.

L'axe OX, que nous appellerons l'*axe principal*, étant affecté, comme origine, à un angle XOM :

1° Nous conviendrons de prendre pour origine du complément de cet angle l'*axe secondaire* mené de telle manière que l'on ait $XOY = +90^o$;

2° Nous regarderons comme *direct*, pour le complément, le sens de rotation que pour l'angle lui-même nous aurons regardé comme inverse, et réciproquement; enfin nous appellerons simplement *côté* de l'angle la direction OM.

Ces conventions admises, on conclut de la relation (14) que *le côté du complément coïncide toujours avec celui de l'angle lui-même.*

III.

Si, d'un point m pris à volonté sur la droite OM, on abaisse sur OX et sur OY, respectivement, les perpendiculaires Op, Oq, et qu'on donne le même signe aux segments parallèles de même direction, les rapports

$$\frac{Oq}{Om} = \frac{pm}{Om}, \quad \frac{Op}{Om} = \frac{qm}{Om}$$

ne dépendront, en aucune manière, de la position du point m sur la droite OM, mais uniquement de la position de la droite OM relativement aux axes OX, OY, ou, ce qui revient au même, de la valeur

Digitized by Google

de l'angle XOM. Ces deux rapports s'appellent respectivement le *sinus* et le *cosinus* de l'angle XOM. Si on désigne le sinus et le cosinus de l'angle en question par les notations

$$\sin \mathrm{XOM}, \quad \cos \mathrm{XOM},$$

on aura donc

$$\left.\begin{aligned} \sin \mathrm{XOM} &= \frac{Oq}{Om} = \frac{pm}{Om} \\ \cos \mathrm{XOM} &= \frac{Op}{Om} = \frac{qm}{Om} \end{aligned}\right\}. \quad (15)$$

Comme nous pouvons disposer à volonté de Om, nous supposerons quelquefois $Om=1$; dans cette hypothèse les formules (15) se réduiront aux suivantes :

$$\left.\begin{aligned} \sin \mathrm{XOM} &= Oq = pm \\ \cos \mathrm{XOM} &= Op = qm \end{aligned}\right\}. \quad (16)$$

Les axes OX, OY sont respectivement l'*axe du cosinus* et l'*axe du sinus*.

En partant de ces définitions on établira sans peine les théorèmes suivants :

THÉORÈME I. *Deux angles dont on peut faire coïncider simultanément, chacun à chacun, les axes des cosinus et les côtés ont leurs cosinus égaux. Leurs sinus seront égaux, ou bien égaux et de signes contraires, selon que, dans la superposition dont il s'agit, les axes des sinus prennent la même direction ou des directions contraires.*

En effet, après la superposition dont il est question dans l'énoncé, les deux sinus et les deux cosinus coïncident, non-seulement en grandeur, mais encore en direction; les cosinus sont égaux puisque leurs

Digitized by Google

axes coïncident; les sinus sont égaux, ou bien égaux et de signes contraires, selon que leurs axes coïncident ou prennent des directions opposées.

THÉORÈME II. *Deux angles égaux ont leurs sinus égaux et leurs cosinus égaux. Il en est de même de deux angles qui diffèrent d'un multiple quelconque de* 360°.

En effet les deux angles dont il s'agit peuvent se superposer de manière que leurs côtés coïncident, ainsi que les axes des sinus et ceux des cosinus.

THÉORÈME III. *Deux angles égaux et de signes contraires ont les cosinus égaux, et les sinus égaux et de signes contraires.*

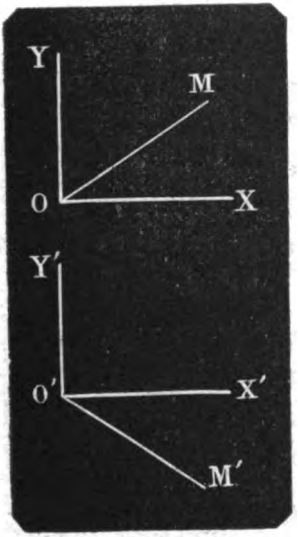

Soient XOM et X'O'M' les deux angles dont il s'agit, et supposons que ces angles ont respectivement OX et O'X' pour axes des cosinus, et que les axes des sinus sont OY, O'Y'. Si on transporte la seconde figure sur la première, de manière à faire coïncider simultanément O'X' avec OX et O'M' avec OM, les axes O'Y', OY seront opposés; par suite on aura

$$\sin X'O'M' = -\sin XOM, \quad \cos X'O'M' = \cos XOM;$$

donc

$$\left.\begin{aligned}\sin(-a) &= -\sin a\\ \cos(-a) &= \cos a\end{aligned}\right\}. \quad (17)$$

Digitized by Google

THÉORÈME IV. *Le sinus d'un angle est égal au cosinus de son complément, et le cosinus d'un angle est égal au sinus de son complément.*

En effet, si on applique les définitions ci-dessus au sinus et au cosinus du complément $\overline{YOM}$ de l'angle XOM, on aura

$$\sin\overline{YOM} = Op, \quad \cos YOM = Oq;$$

or on a, en vertu des mêmes définitions,

$$\sin XOM = Oq, \quad \cos XOM = Op;$$

donc

$$\sin\overline{YOM} = \cos XOM, \quad \cos\overline{YOM} = \sin XOM,$$

ou, ce qui revient au même,

$$\left.\begin{aligned}\sin(90^\circ - a) &= \cos a\\ \cos(90^\circ - a) &= \sin a\end{aligned}\right\}. \quad (18)$$

Corollaire I. Si, dans les formules (18), on remplace a par $-a$, elles deviennent

$$\left.\begin{aligned}\sin(90^\circ + a) &= \cos a\\ \cos(90^\circ + a) &= -\sin a\end{aligned}\right\}. \quad (19)$$

Corollaire II. Si, dans les formules (19), on remplace a par $90^\circ + a$, elles donnent

$$\left.\begin{aligned}\sin(180^\circ + a) &= -\sin a\\ \cos(180^\circ + a) &= -\cos a\end{aligned}\right\}. \quad (20)$$

Corollaire III. Si, dans les formules (20), on remplace a par $-a$, il vient

$$\left.\begin{aligned}\sin(180^\circ - a) &= \sin a\\ \cos(180^\circ - a) &= -\cos a\end{aligned}\right\}. \quad (21)$$

Digitized by Google

IV.

En tenant compte des théorèmes que nous venons de démontrer nous pourrons écrire, ainsi qu'il suit, les formules (1), (3), (4), (5), (6), (7), (8), (9) et (10) du présent paragraphe :

$$\left.\begin{aligned}\sin \mathrm{AOB} &= \sin ab\\ \cos \mathrm{AOB} &= \cos ab\end{aligned}\right\}. \quad (22)$$

$$\left.\begin{aligned}\sin \mathrm{AOB} &= -\sin \mathrm{BOA}\\ \cos \mathrm{AOB} &= \cos \mathrm{BOA}\end{aligned}\right\}. \quad (23)$$

$$\left.\begin{aligned}\sin \mathrm{AOB} &= \sin[\mathrm{AOB}] = \sin(\mathrm{AOB})\\ \cos \mathrm{AOB} &= \cos[\mathrm{AOB}] = \cos(\mathrm{AOB})\end{aligned}\right\}. \quad (24)$$

$$\left.\begin{aligned}0 &= \sin(\mathrm{AOB} + \mathrm{BOA}) = \sin(\mathrm{AOB} + \mathrm{BOC} + \mathrm{COA})\\ &= \sin(\mathrm{AOB} + \mathrm{BOC} + \mathrm{COD} + \ldots + \mathrm{KOL} + \mathrm{LOM} + \mathrm{MOA},\\ 1 &= \cos(\mathrm{AOB} + \mathrm{BOA}) = \cos(\mathrm{AOB} + \mathrm{BOC} + \mathrm{COA})\\ &= \cos(\mathrm{AOB} + \mathrm{BOC} + \mathrm{COD} + \ldots + \mathrm{KOL} + \mathrm{LOM} + \mathrm{MOA}\end{aligned}\right\}. \quad (25)$$

$$\left.\begin{aligned}\sin \mathrm{AOB} &= \sin(\mathrm{AOM} + \mathrm{MOB}) = \sin(\mathrm{MOB} - \mathrm{MOA})\\ &= \sin(\mathrm{AOC} + \mathrm{COD} + \ldots + \mathrm{KOL} + \mathrm{LOM} + \mathrm{MOB},\\ \cos \mathrm{AOB} &= \cos(\mathrm{AOM} + \mathrm{MOB}) = \cos(\mathrm{MOB} - \mathrm{MOA})\\ &= \cos(\mathrm{AOC} + \mathrm{COD} + \ldots + \mathrm{KOL} + \mathrm{LOM} + \mathrm{MOB}\end{aligned}\right\}. \quad (26)$$

De même les formules (2), (3), (4), (5), (6), (7), (8) et (9) du paragraphe précédent, lorsqu'elles se rapportent à des arcs de cercle, peuvent s'écrire ainsi qu'il suit :

$$\left.\begin{aligned}\sin ab &= -\sin ba\\ \cos ab &= \cos ba\end{aligned}\right\}. \quad (27)$$

$$\left.\begin{aligned}\sin ab &= \sin[ab] = \sin(ab)\\ \cos ab &= \cos[ab] = \cos(ab)\end{aligned}\right\}. \quad (28)$$

Digitized by Google

$$\left.\begin{aligned} 0 &= \sin(ab + ba) = \sin(ab + bc + ca) \\ &= \sin(ab + bc + cd + \ldots + kl + lm + ma), \\ 1 &= \cos(ab + ba) = \cos(ab + bc + ca) \\ &= \cos(ab + bc + cd + \ldots kl + lm + ma) \end{aligned}\right\}. \quad (29)$$

$$\left.\begin{aligned} \sin ab &= \sin(am + mb) = \sin(mb - ma) \\ &= \sin(ac + cd + \ldots + kl + lm + mb), \\ \cos ab &= \cos(am + mb) = \cos(mb - ma) \\ &= \cos(ac + cd + \ldots + kl + lm + mb) \end{aligned}\right\}. \quad (30)$$

§ IV.

Des projections orthogonales.

Dans ce qui va suivre, nous attribuerons toujours la même direction aux droites qui restent toujours parallèles, mais non à celles qui, en se déplaçant, ne deviennent parallèles qu'accidentellement.

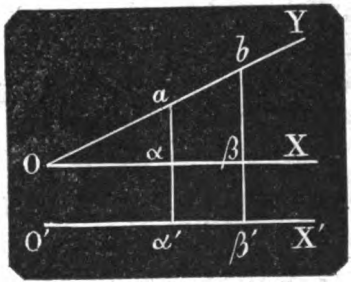

Étant données deux droites OX, OY qui se coupent en O, et un segment positif ou négatif *ab* pris sur la deuxième droite, le segment angulaire XOY s'appelle aussi l'*angle que forme le segment* ab *avec la droite* OX. D'après cela les segments *ab* et *ba* forment, avec OX le même angle XOY.

Les points α et β étant respectivement les projections sur OX des points *a* et *b*, nous dirons que $\alpha\beta$ est la projection sur OX du segment *ab*; par suite $\beta\alpha$ est la projection du segment *ba*. Il ne faut pas

Digitized by Google

oublier de donner à ces segments les signes convenables.

THÉORÈME I. *Les projections* $\alpha\beta$, $\alpha'\beta'$, *d'un segment quelconque* ab *sur deux axes parallèles et de même sens,* OX, O'X', *sont égales.*

En effet, non-seulement $\alpha\beta$ et $\alpha'\beta'$ sont deux côtés opposés du rectangle $\alpha\alpha'\beta'\beta$ et, par suite, ont leurs valeurs numériques égales; mais encore ces deux segments ont la même direction et, par suite, le même signe.

THÉORÈME II. *Les projections, sur un même axe* OX, *de deux segments égaux, parallèles et de même sens sont égales.*

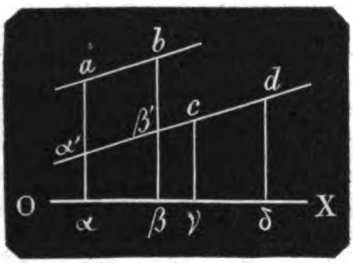

Soient *ab*, *cd* les deux segments dont il s'agit, désignons par $\alpha\beta, \gamma\delta$, respectivement, leurs projections sur l'axe OX, et par α', β', les intersections des droites projetantes $a\alpha$, $b\beta$, avec l'axe du segment *cd*; on aura évidemment $\alpha'\beta' = ab = cd$; cela étant, une propriété connue des parallèles donnera sur-le-champ $\alpha\beta = \gamma\delta$.

THÉORÈME III. *Étant données les projections d'un segment* ab *sur deux axes rectangulaires* OX, OY, *on aura la projection de ce segment sur un axe quelconque* AB, *en projetant sur cet axe les projections données et en ajoutant les nouvelles projections.*

En effet, si l'on prend O*m* égal et parallèle au segment donné *ab*, les projections O*p*, O*q*, O'*r* de O*m* sur les axes OX, OY, AB, sont respectivement

Digitized by Google

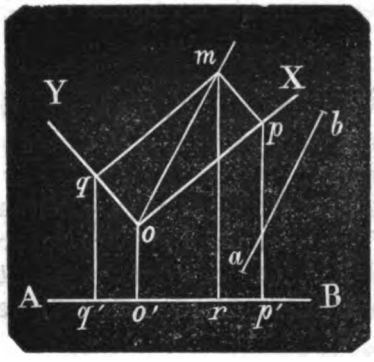

égales aux projections de *ab* sur les mêmes axes. Les projections de O*p* et de O*q* sur l'axe AB étant représentées par O'*p'*, O'*q'*, respectivement, on aura d'abord O'*r* = O'*p'* + *p'r*; or les segments *p'r* et O'*q'* sont égaux comme étant, respectivement, les projections sur l'axe AB des deux segments égaux et parallèles *pm* et O*q*; donc il viendra O'*r* = O'*p'* + O'*q'*.

THÉORÈME IV. *La projection d'un segment* ab *sur un axe quelconque* OX *est égale au produit de ce segment par le cosinus de l'angle qu'il forme avec l'axe. La projection du même segment sur un axe* OY *perpendiculaire au premier, et tel que* XOY = + 90°, *est égale au produit du segment par le sinus de l'angle qu'il forme avec le premier axe.*

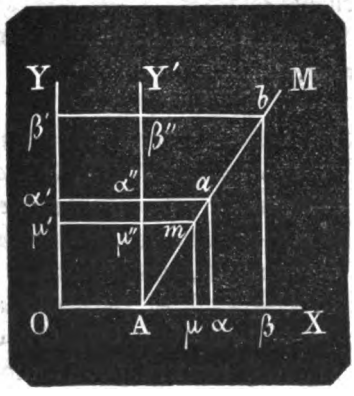

En effet, AM étant l'axe du segment donné, portons sur cet axe le segment A*m* égal à *ab* et de même sens, menons AY' parallèle à OY et de même sens, et désignons par Aμ et $\alpha\beta$, respectivement, les projections de A*m* et de *ab* sur l'axe OX; par Oμ' et $\alpha'\beta'$, Aμ'' et $\alpha''\beta'$, les projections de A*m* et de *ab*

Digitized by Google

sur les axes OY et AY', respectivement. On aura, en vertu de la définition du sinus et du cosinus, et en vertu des théorèmes I et II relatifs aux projections :

$$\cos XAM = \frac{A\mu}{Am} = \frac{\alpha\beta}{ab}, \quad \sin XAM = \frac{A\mu''}{Am} = \frac{O\mu'}{ab} = \frac{\alpha'\beta'}{ab},$$

d'où on tire

$$\alpha\beta = ab.\cos XAM$$
$$\alpha'\beta' = ab.\sin XAM.$$

§ V.

Coordonnées rectilignes et coordonnées polaires.

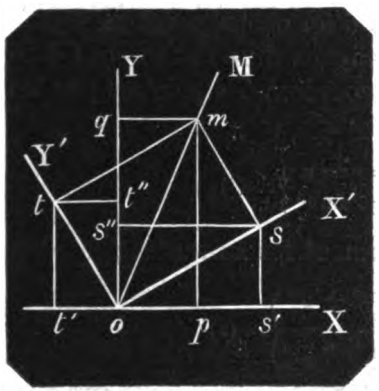

I. *Coordonnées rectilignes.* Soient les deux axes rectangulaires OX, OY, le second placé de telle manière que l'on ait

$$XOY = +90^{\circ}.$$

Un point m situé dans le plan des deux axes sera parfaitement donné de position, si on connaît les projections Op, Oq de son *rayon vecteur* Om sur les deux axes.

Ces deux projections s'appellent les *coordonnées* (rectilignes) du point m. En particulier $Op = qm$ s'appelle *l'abscisse* du point m ; $Oq = pm$ est l'*ordonnée* du même point. La première de ces quantités se représente par la lettre x, la seconde par la lettre y.

Digitized by Google

Les axes OX, OY s'appellent les *axes des coordonnées;* le premier est l'*axe des abscisses* ou *des x;* le second, l'*axe des ordonnées* ou *des y*. Le point O est l'*origine* des coordonnées.

II. *Coordonnées polaires*. La position du point *m* peut encore se définir au moyen de son *rayon vecteur* positif ou négatif O*m* et de l'*angle polaire* de la droite OM dont le rayon vecteur O*m* forme un segment. Ces deux quantités sont les *coordonnées polaires* du point *m*; la seconde s'appelle alors l'*angle polaire du point* m. Les lettres *r* et *v* désignent, respectivement, le rayon vecteur et l'angle polaire du point *m*.

III. *Relations entre les coordonnées rectilignes et les coordonnées polaires d'un même point* m.

Les coordonnées rectilignes du point *m* sont données en fonction de ses coordonnées polaires par les relations suivantes :

$$\left.\begin{aligned} x &= r\cos v \\ y &= r\sin v \end{aligned}\right\}. \quad (1)$$

d'où l'on tire immédiatement les suivantes :

$$\left.\begin{aligned} r^2 &= x^2 + y^2 \\ \operatorname{tang} v &= \frac{y}{x} \end{aligned}\right\}. \quad (2)$$

qui donnent les coordonnées polaires en fonction des coordonnées rectilignes.

IV. *Transformation des coordonnées*. Cherchons actuellement les relations entre les coordonnées rectilignes d'un même point *m* rapporté simultanément à deux systèmes d'axes rectangulaires.

Digitized by Google

OX et OY, OX′ et OY′ étant deux systèmes d'axes rectangulaires tels que $XOY = +90^o$, $X'OY' = +90^o$, soit w l'angle polaire XOX′; représentons par x et y, x' et y', respectivement, les coordonnées rectilignes d'un point m rapporté aux deux systèmes d'axes, par r le rayon vecteur du point m, et par v et v', respectivement, les angles polaires du même point rapporté aux axes polaires OX, OX′, et soit OM l'axe du segment Om.

Les projections de Om sur les axes OX, OY, OX′, OY′ sont respectivement

$$x = Op, \quad y = Oq, \quad x' = Os, \quad y' = Ot.$$

Or, 1° les projections de x' et de y' sur l'axe des x sont respectivement :

$$Os' = Os.\cos XOX' = x'\cos w,$$
$$Ot' = Ot.\cos XOY' = Ot.\cos(XOX' + X'OY') = Ot.\cos(w + 90^o) = -y'\sin w;$$

donc

$$x = Op = Os' + Ot' = x'\cos w - y'\sin w;$$

2° Les projections de x' et de y' sur l'axe des y sont :

$$Os'' = Os.\sin XOX' = x'\sin w,$$
$$Ot'' = Ot\sin XOY' = Ot.\sin(w + 90^o) = y'\cos w;$$

donc

$$y = Oq = Os'' + Ot'' = x'\sin w + y'\cos w.$$

On a ainsi les deux formules :

$$\left.\begin{aligned} x &= x'\cos w - y'\sin w \\ y &= x'\sin w + y'\cos w \end{aligned}\right\}. \quad (3)$$

qui déterminent x et y en fonction des quantités x', y' et w.

Digitized by Google

Dans ces formules on peut remplacer x et y par x' et y' et vice versa ; mais alors, comme on a $X'OX = -XOX'$, il faudra changer le signe de w. On aura ainsi les nouvelles formules :

$$\left.\begin{aligned} x' &= x\cos w + y\sin w \\ y' &= -x\sin w + y\cos w \end{aligned}\right\}. \quad (4)$$

qu'on aurait pu trouver directement et qui déterminent x' et y' en fonction des quantités x, y et w.

§ VI.

Formules qui donnent le sinus et le cosinus de la somme de deux angles.

Les formules du paragraphe précédent donnent immédiatement les formules relatives au sinus et au cosinus de la somme et de la différence de deux angles.

En effet, comme on a

$$\begin{aligned} x &= r\cos v, \quad y = r\sin v, \\ x' &= r\cos v', \quad y' = r\sin v'; \end{aligned}$$

les formules (3) du paragraphe précédent deviennent

$$\begin{aligned} r\cos v &= r\cos v'\cos w - r\sin v'\sin w, \\ r\sin v &= r\cos v'\sin w + r\sin v'\cos w; \end{aligned}$$

puis, supprimant le facteur commun r,

$$\left.\begin{aligned} \cos v &= \cos v'\cos w - \sin v'\sin w \\ \sin v &= \cos v'\sin w + \sin v'\cos w \end{aligned}\right\}. \quad (1)$$

Or on a

$$v = XOM = XOX' + X'OM = w + v';$$

Digitized by Google

donc

$$\begin{aligned}\sin(w+v') &= \cos v' \sin w + \sin v' \cos w\\ \cos(w+v') &= \cos v' \cos w - \sin v' \sin w.\end{aligned}$$

Il suffit de remplacer w et v' par a et b, respectivement, et l'on trouvera les formules connues

$$\left.\begin{aligned}\sin(a+b) &= \sin a \cos b + \cos a \sin b\\ \cos(a+b) &= \cos a \cos b - \sin a \sin b\end{aligned}\right\}. \quad (2)$$

qui se trouvent ainsi démontrées dans toute leur généralité.

Si dans les formules (2) on remplace b par $-b$, elles donnent

$$\left.\begin{aligned}\sin(a-b) &= \sin a \cos b - \cos a \sin b\\ \cos(a-b) &= \cos a \cos b + \sin a \sin b\end{aligned}\right\}. \quad (3)$$

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉMONSTRATION ÉLÉMENTAIRE

DE LA FORMULE

RELATIVE AUX OSCILLATIONS DU PENDULE,

PAR M. L'ABBÉ FLECK.

Messieurs,

La formule qui donne la durée d'une oscillation du pendule circulaire simple est, sans contredit, l'un des plus beaux résultats de la mécanique rationnelle.

L'expression générale de cette durée est un produit composé de deux facteurs. Le premier de ces facteurs, égal à $\pi\sqrt{\frac{l}{g}}$ dépend de la longueur l du pendule et de l'intensité g de la pesanteur. Le second facteur, qui ne dépend que de l'amplitude de l'oscillation, est une série convergente procédant suivant les puissances croissantes du sinus verse de l'amplitude ; le premier terme de la série est égal à l'unité.

Toutes les fois que l'amplitude est supposée très-petite, on peut, sans erreur sensible, réduire la série à son premier terme. On obtient ainsi, mais seulement pour le cas des petites oscillations, la formule approchée

$$t = \pi\sqrt{\frac{l}{g}}.$$

Digitized by Google

On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que la démonstration de cette dernière formule est l'une des choses que les élèves studieux désirent le plus de savoir.

Malheureusement les démonstrations élémentaires données par différents auteurs exigent des calculs assez compliqués. On peut en juger par celle que M. le général Morin expose à la page 216 de ses *Notions fondamentales de mécanique*.

Il me semble que celle que j'ai l'honneur de vous communiquer aujourd'hui est assez simple pour pouvoir figurer dans un traité élémentaire de physique. Elle repose sur un principe très-facile à démontrer, que je crois nouveau, et dont voici l'énoncé : *Si de la position d'équilibre du pendule, prise comme centre, on décrit une circonférence dont le rayon soit égal à la corde qui joint la position d'équilibre du pendule avec l'une de ses positions extrêmes, et que l'on projette sur cette circonférence, perpendiculairement à la corde en question, l'une des positions intermédiaires du pendule, la projection dont il s'agit se meut sur la circonférence d'un mouvement uniforme.*

OD étant la position verticale du pendule, OA l'une des deux positions extrêmes, OM une position intermédiaire quelconque et OM′ une position infiniment rapprochée de celle-ci ; joignons DA et DM. Du point D, comme centre, avec un rayon égal à la corde DA décrivons l'arc de cercle AGI ; menons ensuite EMG, E′M′G′, DI perpendiculaires et GH parallèle à AD, joignons DG et posons OA = l.

Digitized by Google

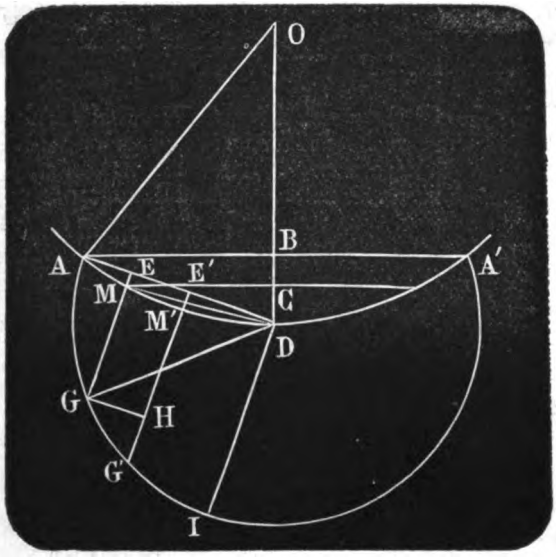

Il est d'abord facile de *calculer la vitesse du pendule au point* M. En effet, AB étant perpendiculaire au rayon OD = l, on a

$$\overline{DA}^2 = 2l.BD,$$

d'où

$$BD = \frac{\overline{DA}^2}{2l}.$$

On aurait de même

$$CD = \frac{\overline{DM}^2}{2l},$$

et par suite

$$BC = BD - CD = \frac{\overline{DA}^2 - \overline{DM}^2}{2l}.$$

Digitized by Google

Or on sait que la vitesse v du pendule au point M est égale à la vitesse due à la hauteur de chute BC; donc

$$v^2 = 2g.\mathrm{BC} = 2g.\frac{\overline{\mathrm{DA}}^2 - \overline{\mathrm{DM}}^2}{2l} = \frac{g}{l}[\overline{\mathrm{DA}}^2 - \overline{\mathrm{DM}}^2].$$

On peut donner à cette expression du carré de la vitesse une forme plus simple.

En effet, DM étant sensiblement égal à DE, le triangle rectangle DEG donnera

$$\overline{\mathrm{DA}}^2 - \overline{\mathrm{DM}}^2 = \overline{\mathrm{DG}}^2 - \overline{\mathrm{DE}}^2 = \overline{\mathrm{EG}}^2;$$

et par suite on aura simplement

$$v^2 = \frac{g}{l}.\overline{\mathrm{EG}}^2;$$

d'où on conclut

$$\frac{v}{\mathrm{EG}} = \sqrt{\frac{g}{l}}.$$

Calculons actuellement la vitesse V *du point* G. Comme on a sensiblement

$$\mathrm{MM'} = \mathrm{EE'} = \mathrm{GH},$$

on en conclut que les triangles semblables GHG', GED donneront

$$\frac{\mathrm{V}}{v} = \frac{\mathrm{GG'}}{\mathrm{MM'}} = \frac{\mathrm{GG'}}{\mathrm{GH}} = \frac{\mathrm{DG}}{\mathrm{EG}};$$

donc

$$\mathrm{V} = \frac{v}{\mathrm{EG}}.\mathrm{DG} = \mathrm{DA}.\sqrt{\frac{g}{l}}$$

Il suit de là que le mouvement du point G est sensiblement uniforme.

Digitized by Google

Donc le temps qu'il emploie pour parcourir l'arc AI est égal à

$$\frac{\text{arc AI}}{V} = \frac{\text{arc AI}}{DA\sqrt{\frac{g}{l}}} = \frac{\text{arc AI}}{DA}\cdot\sqrt{\frac{l}{g}} = \frac{\pi}{2}\sqrt{\frac{l}{g}}.$$

Comme le point M emploie un temps double pour décrire l'arc AA', il vient définitivement

$$t = \pi\sqrt{\frac{l}{g}}.$$

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

AURORES POLAIRES

PAR M. MULLER.

Messieurs,

Quelques jours après l'apparition de l'aurore boréale du 4 février dernier, j'adressai au journal le *Moniteur de la Moselle*, un compte rendu sommaire du phénomène météorologique qui avait excité à un si haut point la curiosité et l'intérêt dans le pays mosellan. Je vous prie, Messieurs de vouloir bien me permettre d'emprunter à ce travail trop hâté et fort incomplet les quelques lignes suivantes :

« L'aurore s'annonça, vers six heures du soir, par une traînée lumineuse très-brillante, et fut immédiatement aperçue par les nombreux promeneurs qu'une température printanière avait invités à sortir de la ville. Bientôt d'autres bandes colorées se joignirent à la première, et le météore se montra dans tout son éclat.

» C'est alors que, dans les rues et sur les places publiques se formèrent des groupes de curieux qui contemplaient et commentaient avec anxiété « le signe céleste. » — Et apparuit signum !....

Digitized by Google

» On se souvenait que naguère deux météores semblables s'étaient montrés à Metz ; l'un en juin 1870, si notre mémoire est fidèle ; l'autre, le 9 octobre de la même année. Et l'on entendait des gens se demander très-sérieusement ce que présageait celui-ci.

» Vers six heures quarante minutes, le phénomène nous parut avoir atteint son maximum d'intensité. Il était alors formé d'un grand nombre de bandes lumineuses ou rayons qui convergeaient sensiblement vers l'amas d'étoiles *les Pléiades*. Trois côtés seulement du ciel en étaient couverts ; le quatrième à l'est, était occupé comme par une nuée couleur de plomb au travers de laquelle on voyait pourtant les étoiles.

» Les rayons colorés étaient d'une grande mobilité ; ils passaient en un moment du rouge bleuâtre ou violacé au pourpre, à l'orange, au jaune vif. Parfois ces teintes coloraient un même arc et se dégradaient comme les tons d'un nuage que le soleil éclaire de l'horizon.

» L'un de ces rayons, d'une grande étendue et d'une teinte fort vive, partait de la Pléiade et se dirigeait vers l'ouest en traversant Andromède et le Carré de Pégase. Il disparaissait derrière la cathédrale, et l'intensité de sa lumière était telle qu'on eût dit d'un effet de lune à son coucher.

» Vers huit heures, le météore entra dans une période de décroissance et se réduisit bientôt en une sorte de couronne lumineuse immense qui enveloppait tout l'horizon. La brume que nous avions observée à l'est était devenue brillante et voilait alors les Gémeaux et Jupiter. Au sud, la nuée rougeâtre passait au-dessous d'Orion. Elle fut traversée, à huit heures quinze minutes par un bolide très-brillant,

Digitized by Google

qui courut parallèlement à l'horizon l'espace d'une seconde, éclata sans bruit et disparut.

» A dix heures, le phénomène reprit un peu de force, sans atteindre pourtant aux nuances primitives ; puis la couronne parut s'abaisser de tout vers l'horizon.

» Entre onze heures et minuit, la lueur était devenue assez faible. On assure toutefois qu'elle dura toute la nuit. »

Voilà, Messieurs, la partie principale du compte rendu que publia le *Moniteur de la Moselle* du 8 février. Elle fut reproduite, avec un grand nombre d'autres descriptions, dans le *Bulletin de l'Association scientifique de France*, nos 223, 224 et 225. La communication de notre savant confrère, M. le docteur Grellois, était arrivée à Paris huit jours avant la mienne.

Les descriptions contenues dans le Bulletin montrent que le phénomène fut observé dans tout l'hémisphère boréal, en France, en Italie, en Espagne, à Constantinople, en Algérie et dans l'Amérique septentrionale. Elles permettent aussi de constater que, selon la position géographique de l'observateur, le météore prit des aspects très-variés.

Mes propres observations ont une concordance assez curieuse avec celles de M. Chapelas-Coulvier-Gravier, observateur infatigable d'étoiles filantes, dont le compte rendu de l'aurore du 4 parut dans la *Patrie* du 7 février. Elles ont aussi plus d'un point de comparaison avec celles qui ont été faites à Louvain par M. Terby, et à Barcelonnette, par M. Giraud.

Quelques observateurs seulement ont émis cette fois des hypothèses sur la cause du phénomène, et

Digitized by Google

il m'a paru curieux de rechercher, autant que mes nombreuses occupations me l'ont permis, les explications et les théories qui ont été données des aurores polaires, à diverses époques de l'histoire de la science.

Une remarque que j'ai faite tout d'abord, et qu'il me semble bon de consigner ici, c'est que chaque observateur a sa théorie propre. On dirait que chacun, surtout parmi les savants du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles, tient à honneur d'émettre une opinion différente de celle des autres, de donner une explication à part.

Et si, de notre temps, on a fait des observations plus rigoureuses ; si l'on a constaté d'une manière certaine l'influence qu'exercent les aurores polaires sur l'aiguille aimantée ; si l'on sait que les fils des lignes télégraphiques sont parcourus, pendant toute la durée du phénomène, et qu'elle qu'en soit l'orientation, par des courants de sens variable ; si enfin l'analyse spectrale a tourné vers la lumière aurorale son œil investigateur, il ne s'ensuit pas que l'opinion des savants de notre époque soit unanime sur la cause première des aurores polaires.

On peut donc encore dire que, malgré les progrès réalisés, cette cause vraie est encore inconnue.

L'observation des aurores polaires semble remonter à la plus haute antiquité. Aristote, quatre cents ans avant J.-C., et Sénèque, au commencement de notre ère, ont observé des aurores boréales qu'ils considèrent comme des phénomènes purement atmosphériques.

Pline, contemporain de Sénèque, et qui trouva la mort en voulant observer de trop près une éruption du Vésuve, leur attribue une cause surnaturelle. Il

Digitized by Google

les considère comme un signe de la colère des dieux, comme le présage d'événements funestes.

Cette croyance du naturaliste romain est partagée par les populations *ignorantes* du moyen âge, et il n'y a rien en cela de bien étonnant.

Chez tous les peuples de l'antiquité, les phénomènes atmosphériques et surtout les météores lumineux ont été considérés comme des manifestations de la puissance ou de la colère divine ; et beaucoup de gens de notre époque, tout en reconnaissant les causes purement physiques de ces phénomènes, admettent l'intervention du Souverain-maître, et pensent que rien n'arrive qui ne soit dans l'ordre providentiel.

Les peuples du moyen âge étaient donc de leur temps quand ils interprétaient à leur manière les phénomènes atmosphériques, et leur époque était assez troublée, assez malheureuse, pour que l'apparition d'une comète ou d'une aurore boréale leur parût être d'un funeste présage.

Je lis dans un ouvrage de physique autrefois fort estimé [1] :

« Depuis (il vient de parler de l'opinion de Pline) ce brillant météore n'a été qu'un sujet d'épouvante, principalement pour les populations ignorantes et superstitieuses du moyen âge. La frayeur et l'imagination y faisaient voir des torches, des épées sanglantes, des têtes hideuses avec les cheveux hérissés. »

« Au commencement du XVII^e^ siècle, les préjugés et l'ignorance commencèrent à reculer devant les lumières de la science ; et tandis que l'historien

[1] DAGUIN, 1861, t. III, p. 276.

Digitized by Google

Legrain parle encore, en 1615, d'une apparition effroyable d'hommes de feu combattant avec des lances, la Mothe Le Vayer, témoin du même phénomène, le réfute et ramène les choses à leur juste valeur. »

J'aurais été bien curieux, Messieurs, de voir les progrès que la physique avait pu faire au commencement du XVI^e^ siècle, et de connaître ce qu'a pu dire de la Mothe Le Vayer pour ramener les choses à leur juste valeur ; mais le temps m'a manqué, jusqu'à présent, pour m'occuper de cette intéressante recherche.

Gassendi, qui vécut de 1590 à 1655, eut l'occasion d'observer plusieurs aurores polaires, entr'autres, celle du 12 septembre 1621, et il donna à ces météores le nom sous lequel on les désigne encore aujourd'hui.

Musschenbrœck (1692-1761) les explique ainsi : Ce sont des exhalaisons qui s'élèvent de la terre dans les régions polaires ; elles fermentent et dégagent de la lumière.

Suivant Lemonnier (1715-1799) les aurores boréales seraient dues à la présence, aux environs du pôle, d'une matière semblable à celle qui constitue la queue des comètes. Euler (1707-1783) les explique par des particules d'air lancées par l'impulsion des rayons solaires.

L'astronome anglais Halley (1656-1742), qui a attaché son nom à la première des comètes périodiques connues, a imaginé un courant magnétique s'échappant de la terre par le pôle boréal.

De Mairan (1678-1771), membre de l'Académie des sciences, publia, en 1731, un traité de l'aurore boréale. Il l'attribue à une vapeur lumineuse qui

Digitized by Google

enveloppérait le soleil et s'étendrait jusqu'à la terre. Celle-ci emporterait accidentellement un lambeau de cette enveloppe.

La théorie de De Mairan prévalut quelque temps ; mais, en 1740, l'astronome danois Celsius découvrit l'influence des aurores boréales sur l'aiguille aimantée, influence démontrée ensuite par Arago, et dès lors le magnétisme terrestre fut regardé comme ayant une part considérable dans l'apparition des aurores polaires.

Remarquons en passant que Celsius et Hiorter avaient observé 316 aurores boréales de 1716 à 1732.

Eberhard, professeur de philosophie à Hall (1739-1809), et Paul Frisi, physicien italien (1727-1784), comparèrent la lumière de l'aurore polaire à celle de l'électricité s'écoulant dans le vide, et cette idée semble avoir été reprise par M. de La Rive, qui fit construire un appareil au moyen duquel il obtenait un arc lumineux semblable à l'arc d'une aurore bien dessinée.

C'était aussi l'opinion de l'astronome anglais Canton (1718-1772), du physicien Beccaria (1716-1781), de Francklin (1706-1790) et de Wilke.

Ce dernier d'ailleurs s'est beaucoup occupé des aurores polaires ; il a prouvé que tous les rayons qui constituent l'arc lumineux sont parallèles, et que si nous les voyons converger vers un centre commun, c'est une illusion d'optique analogue à celle qui nous montre les lignes de joints d'un tunnel rayonnant autour d'un même point.

Parmi les hypothèses curieuses qui ont eu cours sur la cause efficiente des aurores polaires, on peut remarquer celle de Volta (1745-1827).

Digitized by Google

On venait de découvrir le gaz des marais ou bicarbure d'hydrogène, qui brûle au contact de l'oxygène, et qui entre avec le proto-carbure (feu grisou) dans la composition du gaz d'éclairage.

Volta émit l'idée que l'aurore boréale pourrait bien avoir pour cause la combustion de l'hydrogène carboné dans les hautes régions atmosphériques.

M. Biot, qui avait pu, il y a quelque cinquante ans, observer plusieurs aurores polaires aux îles Schetland, les explique « par des nuages de particules ferrugineuses d'une ténuité extrême, qu'il suppose lancées par les volcans très-actifs des régions polaires. » D'après le savant physicien, ces particules serviraient de conducteur à l'électricité atmosphérique « qui s'y propagerait en illuminant sa route. »

M. Becquerel fait toutefois remarquer que les substances volcaniques conduisent fort mal l'électricité.

Enfin M. de Humboldt considère l'aurore boréale comme la résolution d'un orage magnétique.

Cette hypothèse semble être confirmée par l'action très-remarquable qu'exercent les aurores boréales sur le courant magnétique terrestre, dont l'intensité est notablement diminuée pendant la durée du phénomène et même quelque temps après. Cette action est aussi constatée sur les fils des lignes télégraphiques, dans lesquels il se produit des courants de sens très-varié, et d'une intensité telle que, le plus souvent, les appareils sont hors d'état de fonctionner.

Les savants de notre époque sont presque aussi divisés que ceux du siècle dernier sur la cause véritable des aurores polaires.

Digitized by Google

Celle du 4 février dernier a donné à plusieurs d'entre eux l'occasion de formuler leur opinion à ce sujet.

Et d'abord M. Tremeschini, ingénieur à Paris-Belleville, après avoir décrit le phénomène, « trouve qu'un grand nombre des caractères observés ne sont pas applicables à l'aurore, et il se demande s'il serait absurde d'oser faire un rapprochement entre la disparition de l'appendice de la comète d'Encke et les étranges particularités du phénomème auquel il vient d'assister. »

Viennent ensuite MM. Tarry, inspecteur des finances, à Paris ; le professeur Donati, de Florence ; et Diamilla-Muller, de Milan, qui se disputent la priorité à propos d'une hypothèse qui place dans le soleil lui-même la cause première des aurores polaires, hypothèse que M. Tarry reconnaît appartenir, en définitive, à Cassini et à de Mairan.

Voici la théorie de M. Diamilla-Muller :

« Un courant magnétique (nous le nommons ainsi faute de mieux) partirait du soleil vers ses planètes, selon qu'elles sont plus près ou plus loin de lui, d'un côté ou d'un autre côté.

» Quant à la terre, ce courant arriverait dans une position moyenne située entre l'équateur et l'écliptique. De cette place, qui serait l'équateur magnétique, partiraient deux courants opposés vers les pôles magnétiques, d'où le même courant serait renvoyé au soleil. Par conséquent, la direction de ces courants serait de *l'équateur aux pôles* et non des pôles à l'équateur. Si la surface de la terre ne présentait aucune cause locale de perturbation dans la direction des courants, ceux-ci seraient placés géométriquement de part et d'autre par rapport à l'équa-

Digitized by Google

teur magnétique, et l'axe magnétique passerait par le centre de la terre. L'irrégularité des directions des courants serait donc l'effet d'une modification locale et accidentelle produite par ces perturbations. L'aurore polaire enfin serait simplement l'effet d'une suspension accidentelle du renvoi du courant au soleil. Le courant, faute de pouvoir continuer sa route de retour, s'agglomérerait aux pôles, et, pour rétablir l'équilibre, se résoudrait en une décharge lumineuse. Et alors, comme dit justement M. Donati, le phénomène lumineux se rendrait visible de l'orient à l'occident, suivant le mouvement diurne de notre planète.

» L'explication de tous les phénomènes magnétiques deviendrait facile : l'irrégularité de direction des courants sur la surface du globe ; les variations diurnes annuelles et séculaires de l'aiguille ; les déplacements des pôles magnétiques ; les avis préalables que nous donne l'aiguille aimantée sur l'apparition ou sur l'existence des aurores. »

Enfin, Messieurs, la lumière aurorale a été soumise au spectroscope, et M. Vogel, entr'autres, a observé la lumière de nombreuses aurores, et il a cherché à établir un rapport entre le spectre de ces lumières et ceux que donne la lumière électrique quand elle passe dans les gaz oxygène, azote et hydrogène raréfiés. Mais dans les tubes de Plücker, avec lesquels ont été faites les expériences, la pression des gaz atmosphériques raréfiés était constante, tandis que cette pression est très-variable dans les hautes régions de l'atmosphère et cette variation a une grande influence sur le spectre.

Il n'a donc pas été possible d'obtenir artificiel-

Digitized by Google

lement un spectre identique à celui des aurores, qui est lui-même variable ; mais les expériences de MM. Vogel et Lohse semblent avoir confirmé l'interprétation électrique du phénomène.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

AU

SUJET D'UN RÊVE,

PAR LE Dr E. GRELLOIS.

Tous les actes susceptibles d'être accomplis par l'organisme à l'état de veille, qu'ils appartiennent à l'ordre physique, intellectuel ou moral, peuvent être en imagination, quelquefois en réalité [1], accomplis pendant le sommeil. C'est la tâche que remplissent les rêves, phénomènes communs à l'homme et aux animaux supérieurs, mais dont la physiologie est loin d'avoir éclairé tous les mystères, malgré les recherches si nombreuses des anciens dans un but

[1] Dans le *somnambulisme* on accomplit *en réalité* des actions dont on serait incapable pendant la veille et dont on ne conserve aucun souvenir au réveil. Les uns se livrent, avec succès, à des exercices pleins de danger; d'autres écrivent des œuvres remarquables, sans en avoir conscience. Voltaire assure qu'il avait dans son sommeil composé un chant de la Henriade, mais autrement qu'il ne l'avait écrit pendant la veille*. Cardan va plus loin, puisqu'un de ses ouvrages aurait été fait en rêvant. Chez Condillac, le travail inconscient de la nuit terminait celui que la veille il avait laissé inachevé.

* *Dict. des Sc. médic.*, XLVIII, 261.

Digitized by Google

superstitieux, des modernes dans un but purement scientifique. On a pu analyser et classer ces sensations multiples et fugitives ; on sait avec certitude qu'elles ont leur siége dans le cerveau et que leurs formes variées se rapportent toujours à l'une ou à plusieurs des facultés localisées dans chacune des portions de cet organe. Mais là s'arrête notre savoir et nous sommes dans une complète ignorance sur la nature de l'acte cérébral qui donne naissance aux rêves et les livre sans frein à l'empire de l'imagination.

L'objet des rêves est souvent en rapport avec nos sensations, nos sentiments, nos préoccupations, avec les circonstances, en un mot, qui ont, dans la veille, le plus fixé notre attention. Mais fréquemment aussi l'on ne saurait trouver, entr'eux et le monde extérieur, aucun rapport appréciable, aucune relation avec des objets existants ou même possibles. Ce sont d'inexprimables fantaisies, des monstruosités protéïformes, capricieuses, dues parfois à certaines influences de l'acte digestif ou à d'autres conditions dépendant de nos organes, sans toutefois qu'on puisse saisir le fil qui unit l'un à l'autre.

Les rêves peuvent donc être la reproduction de pensées ou d'actes qui nous sont personnels ; ils peuvent nous rappeler des faits de longtemps oubliés ; il est inutile d'ajouter qu'ils ne sauraient, en aucune circonstance, être des indices de l'avenir, ou nous donner la conscience de faits actuels dont la notion n'aurait point, déjà, passé de nos sens à notre entendement.

Les facultés mises en jeu dans les rêves ne sont point, d'ordinaire, exprimées avec une netteté dont l'intelligence puisse se rendre un compte facile :

Digitized by Google

formes ou sensations vagues et indéterminées; objectif qu'on poursuit sans pouvoir y atteindre; ce ne sont que les ombres de la réalité. Parfois, cependant, il n'en est pas ainsi; l'excitation cérébrale[1] peut s'élever à un degré d'activité supérieur à son énergie à l'état de veille; elle peut de même intervertir nos tendances et nos sentiments. C'est ainsi que nous sommes à bon droit surpris de la puissance de mémoire et d'imagination qui se développe dans certains rêves; l'homme doux et paisible se réveille épouvanté par des scènes de guerre et de carnage; l'homme timide prononce des discours devant un nombreux auditoire, avec une éloquence qui s'évanouit au réveil; l'ambition se développe chez le plus simple; le lâche devient un héros; la chasteté la plus pure reçoit de rudes atteintes.

D'où vient cette étrange énergie de l'imagination? Elle naît, sans nul doute, de l'isolement du monde extérieur; l'âme, libre des entraves créées par les sens, laisse le champ libre à la folle du logis, qui agit sans antagonisme.

Quelle que soit l'obscurité qui règne au fond de ces phénomènes, nous pouvons, en général, les attribuer à une stimulation d'organes dont l'action nous est connue dans l'état de veille. Mais il n'en est point ainsi d'un certain ordre de rêves dont on n'a, jusqu'à ce jour, donné aucune explication plausible. « Ce sont les rêves de personnes que nous faisons, parler et agir en conformité de leur caractère et dont nous considérons les paroles et les actions comme choses entièrement étrangères à nous, qui

[1] Ce mot *excitation* que nous employons ici, n'exprime en fait qu'une action vitale entièrement inconnue.

Digitized by Google

souvent même excitent à un haut degré notre surprise. — Johnson rêvait quelquefois d'une lutte de bons mots et il éprouvait de la mauvaise humeur lorsque son adversaire montrait plus d'esprit que lui. — Van Goëns rêva qu'il ne pouvait résoudre des questions auxquelles son voisin faisait des réponses fort justes. Lichtenberg rêva également qu'il racontait une histoire, mais qu'il ne pouvait se souvenir d'une circonstance principale dont un autre lui rafraîchissait la mémoire [1] ».

Walter Scott exprime un rêve du même ordre dans le sommeil troublé de Glossin. « Non, non, je le nie..... ce n'était pas moi [2]. »

Les deux lettres suivantes, qui font surtout l'objet de cette note, ont rapport à un rêve de cette nature.

A M. le docteur Cerise [3].

Monsieur et savant confrère,

Permettez-moi de soumettre à votre judicieuse appréciation un fait psycho-physiologique qui vous paraîtra peut-être fort simple, fort insignifiant même, mais qui me semble, à moi, digne d'attention et d'une

[1] Burdach, *Traité de physiologie*, t. v, p. 220.

[2] Guy Mannering, Trad. d'Albert Montémont, 1830, p. 266.

[3] M. Cerise, membre de l'Académie de médecine de Paris, mort en 1870, était spécialement versé dans la connaissance des phénomènes nerveux, au double point de vue physiologique et pathologique. Connu par une excellente édition annotée du livre célèbre de Cabanis : *Rapport du moral et du physique de l'homme* ; non moins connu par les *Annales médico-psychologiques*, qu'il dirigeait avec un grand talent et dont il était le principal rédacteur.

Digitized by Google

explication difficile. Il ne s'agit que d'un rêve fort court, de quelques instants, dont je ne viens point, croyez-le, vous demander l'interprétation

Cette nuit, tout à l'heure, j'écrivais, en rêve, une phrase dont le début était à la fois incorrect et ampoulé ; cependant, elle me satisfaisait, *j'étais content de moi.* Survient un de mes amis, écrivain habile et connu pour la pureté de son style. Il jette les yeux sur ma phrase et se récrie sur l'inopportunité et le ridicule de son début. Chacun de nous insiste, moi pour défendre mon œuvre, mon contradicteur pour la blâmer.

Ainsi voilà, dans un même instant, deux jugements opposés formulés dans mon esprit, sur le même objet; l'un de ces jugements rectifiant l'autre, exactement comme si deux interlocuteurs se trouvaient en présence. Il s'opère donc, dans mon cerveau, un travail complexe dont le siége est, évidemment, dans deux portions différentes de l'organe, dans deux cases distinctes, permettez-moi cette expression, qui ont chacune, et indépendamment l'une de l'autre, leur manière de sentir et d'apprécier, quoiqu'affectées à une fonction de même ordre. S'il ne s'agissait que d'un doute, l'esprit étant indécis entre l'affirmation et la négation, une seule opération suffirait certainement, mais il s'agit, *au même instant,* d'une négation et d'une affirmation absolue, et les mêmes fibres cérébrales ne pourraient, évidemment, remplir cet office contradictoire. Mais comment ces deux cases similaires peuvent-elles penser l'une blanc, l'autre noir? Ou comment, si vous aimez mieux, l'âme, qui préside aux fonctions cérébrales, peut-elle se diviser et se contredire elle-même? Quelle puissance me portait à infirmer, d'une

Digitized by Google

part, ce que, d'autre part, je trouvais bien et qui, en réalité, ne l'était pas? Pourquoi, dans mon rêve, fallait-il que mon erreur fût relevée par une personne étrangère et que je ne la sentisse pas moi-même?

M. Maury [1] voit dans ces sortes de rêves, qui sont aussi l'une des formes de l'aliénation mentale, et qu'il propose d'appeler *scission de la personnalité,* un phénomène de mémoire. Si cette explication est souvent vraie, je n'admets pas qu'elle puisse l'être ici. D'autres organes que celui de la mémoire, sont assurément mis en jeu.

Tout cela constitue, pour moi, un abîme au fond duquel s'égare la pensée.

Je dois ajouter à cet exposé et à ces considérations que rien, dans ce rêve, ne se rapporte à mes pensées ni à mes travaux de la veille, ni à aucune de mes préoccupations.

Quoi qu'il en soit, ce rêve et ceux de même nature apportent, ce me semble, un fort appoint à la théorie des fonctions cérébrales localisées, théorie dont les travaux de Gall et Spurzheim ont établi la base sur des fondements inattaquables, malgré les incertitudes et les erreurs de détail.

Si vous jugez que cette note puisse offrir quelqu'intérêt biologique, usez-en suivant votre bon vouloir ; sinon, qu'elle serve à alimenter votre foyer.

Il est deux heures du matin ; réveillé immédiatement après mon rêve je me suis levé pour rédiger à la hâte ces quelques lignes, dans la fraîcheur de mes premières impressions.

Paris, 21 novembre 1869.

[1] *Le Sommeil et les Rêves,* troisième édition, p. 118.

Digitized by Google

Cher confrère,

J'ai lu votre récit de rêve, avec l'attention qu'il mérite. J'y ai reconnu le fait appelé *monologue dialogué*, et qui constitue la plupart de nos rêves actifs. La dualité dans le rêve, comme dans l'hallucination, est chose à la fois vulgaire et étrange. Rien, quant à moi, ne me saisit d'un plus grand étonnement, quoique je l'expérimente personnellement presqu'à chaque sommeil. On rêve rarement une pensée pure et simple, une sensation nette et isolée. On rêve plutôt une action, une discussion, un combat à deux ou à plusieurs. Je rêve que je me défends avec indignation contre les accusateurs du comité de salut public ou de tout autre tribunal. Je rêve que je reçois et riposte des coups, des injures et des arguments. Je rêve que je lis un livre où mes idées sont vivement combattues, ou une lettre dans laquelle on m'insulte. Notez que, dans ces derniers cas, c'est moi qui compose d'emblée toute la page que je lis, *d'un trait de mes yeux,* et que je trouve moyen d'y répondre presqu'en même temps.

Voilà, certes, un mystère qui vous émeut à bon droit, et que je vous remercie d'avoir songé à me rappeler. Je crois trouver là un argument en faveur du double fonctionnement cérébral, — *l'intervention des deux hémisphères*, tel que l'ont établi M. Buchez, dans un mémoire publié dans les annales médico-psychologiques, et un docteur anglais dont j'ai oublié le nom et dont j'ai également publié la lettre.

Du reste, en y réfléchissant bien, toute délibération *in petto*, dans la pensée ordinaire, est déjà un débat à deux, dans lequel intervient quelquefois un troisième. Ceci est l'état normal de la pensée. Le

Digitized by Google

rêve en diffère en ce que l'objection et la pensée se personnalisent en deux parleurs distincts, qui se voient ou s'entendent, au lieu de n'être que pensées dans les profondeurs du for intérieur. Dans le rêve, comme dans l'hallucination, c'est l'idée qui se fait sensation en se traduisant extérieurement en chair et en os.

Le sujet est, d'ailleurs, trop grave pour que je me sente capable de l'approfondir davantage.

CERISE.

23 novembre 1869.

Digitized by Google

AGRICULTURE.

Digitized by Google

Digitized by Google

FAUCHEUSE SPRAGUE.

RAPPORT DE LA COMMISSION,

PAR M. H. MAGUIN.

Le 17 juin dernier deux faucheuses Sprague, envoyées franco à l'essai sans condition par MM. Mot et Wæver, de Rouen, arrivaient en gare de Metz. L'une était adressée à l'Académie, l'autre au Comice.

Une commission mixte nommée, conformément aux articles 2 et 37 de notre règlement et composée de MM. Lapointe, de Mairzery, Viansson, Maguin et Lamaille, a examiné et fait essayer cette machine le 24 juin à Rémilly.

Elle a l'honneur de vous présenter à ce sujet le rapport très-bref que voici :

La faucheuse Sprague présente une lame ou scie composée de petits triangles en acier de $0^m,8$ à $0^m,10$ de côté, se mouvant d'un mouvement de va-et-vient dans les vides de la coulisse. Cette lame, dont la longueur varie suivant que la faucheuse est à un ou deux chevaux, donne 72 coups par tour de roue ou 33 coups par mètre de terrain couru. Grâce aux évidements nombreux que présente la coulisse, la

Digitized by Google

scie se débarrasse facilement des tiges qui couvrent le sol.

Les engrenages concentrés sur un même point sont renfermés dans une coque en fonte qui les préserve de la poussière et ne permet pas à l'herbe de s'y introduire et de les engorger.

Assis sur un siége assez élevé, le conducteur peut, au moyen d'un simple mouvement de pied, embrayer ou débrayer au moment où l'appareil commence à se mouvoir. Il peut également, au moyen d'un levier placé à sa droite, relever la lame, soit pour transporter l'instrument, soit pour passer dans un chemin étroit, soit pour éviter un obstacle durant le travail.

La faucheuse offre d'ailleurs, dans son ensemble, une élégance et une légèreté remarquables.

Engagée à Rémilly dans une prairie très-difficile à faucher, dont l'herbe était épaisse et roulée, piétinée même sur quelques points par les curieux, la faucheuse Sprague a coupé l'herbe très-près de terre, aussi bien que l'eût fait un habile faucheur.

Lors de l'essai de Rémilly, une pièce de la faucheuse, celle qui fixe le ressort destiné à supporter le siége du conducteur, étant venu à se briser, la Commission a attribué cet accident aux mouvements brusques imprimés à la machine par des chevaux assez vifs attelés pour la première fois et pendant la chaleur du jour à un instrument de cette nature.

Ce qui l'a confirmée dans cette appréciation, c'est que la seconde faucheuse Sprague, conduite par des chevaux moins vifs et précédemment attelés à une moissonneuse, n'a subi aucune avarie.

Aussi, comme il est difficile d'essayer sérieuse-

Digitized by Google

ment un instrument en quelques instants et devant un essaim de curieux qui dérange les attelages, une partie de la Commission a tenu à assister le lendemain 25 à une seconde expérience chez M. Lamaille, cultivateur à Sabré.

La troisième faucheuse Sprague, essayée par M. Lamaille, n'avait fonctionné que huit jours environ aux Francs, canton de Nomeny (Meurthe), et déjà elle présentait des avaries légères dont l'ensemble paraissait indiquer que l'accident du 24 ne devait pas être un fait isolé. Mais l'essai prolongé, durant plusieurs jours, par M. Lamaille a prouvé que cette appréhension n'était point fondée et que ces légères avaries étaient motivées par l'inexpérience de conducteurs qui avaient manœuvré l'instrument sans en connaître le mécanisme et l'usage. M. Lamaille, qui a déjà essayé plusieurs faucheuses, a trouvé le travail de la Sprague supérieur à celui qu'il a précédemment obtenu au moyen d'instruments de même nature.

On estime que la Sprague peut faucher quatre hectares par jour. Le tirage des chevaux est peu considérable et il n'est pas nécessaire de presser le pas des chevaux pour obtenir une coupe satisfaisante.

Elle ne coûte que 550 francs, prix inférieur à celui de la plupart des faucheuses connues.

A côté de ces avantages la Sprague présente deux inconvénients :

La planche à andains ne possède point des dimensions et une courbe suffisantes, en sorte que l'andain, surtout dans une récolte abondante, n'est point rejeté sur le côté et qu'il faut enlever avec un râteau ou une fourche l'herbe coupée, afin d'éviter les engor-

Digitized by Google

gements et de débarrasser le chemin que la machine doit suivre à son retour.

Toutefois cet inconvénient n'est pas aussi grave qu'il le paraît au premier abord.

En effet, il faut, quel que soit l'instrument employé, étendre l'herbe ramassée en andain. De plus on peut remédier à cet inconvénient en adaptant à la faucheuse Sprague une planche à andains semblable à celle que possède la Wood. C'est ce qu'a fait M. Lamaille, et il a obtenu par ce moyen un chemin libre de $0^{m},40$ entre l'andain et l'herbe non coupée.

Précisément parce que la Sprague offre une grande légèreté et n'exige qu'un tirage modéré, elle paraît nécessiter l'emploi de conducteurs assez habiles afin de la préserver des chocs violents qui pourraient l'endommager.

La faucheuse Sprague a déjà été soumise cette année à divers essais comparatifs.

A la ferme-école de Puiborau, près La Rochelle, elle a été essayée concurremment avec la faucheuse Wood et jugée supérieure à cette dernière. (Rapport de M. Boncasse, n° du 23 mai du *Journal d'Agriculture pratique.)*

A Morhange, les faucheuses Hornsby, Wood et Sprague ont également été soumises à un essai comparatif et les rapporteurs, MM. Paté de la Netz et Chaty disent que la faucheuse Sprague présente les trois avantages suivants :

1° De coûter moins cher ;

2° D'être plus légère pour la traction ;

3° D'être plus simple à réparer.

Les rapporteurs font cependant des réserves au sujet de la question de solidité et de durée.

Digitized by Google

Au concours de Morhange la location de la Wood mise aux enchères a été adjugée à 40 francs, celle de la Sprague à 95 francs.

Dans le département de la Marne la faucheuse Wood a été plusieurs fois essayée concurremment avec la faucheuse Sprague, et à la suite de ces essais, M. Ponsard déclare la Wood supérieure à la Sprague.

Aux Placieux, près Nancy, les systèmes Hornsby, Wood et Sprague ont été concurremment essayés. La Commission ne s'est pas encore prononcée entre la Wood et la Sprague qui ont donné toutes deux un résultat satisfaisant.

A Lunéville, le 26 juin dernier, mêmes essais, mêmes résultats.

Les appréciations favorables à la Sprague s'expliquent, dit M. Pilter, représentant de la faucheuse Wood, par le fait qu'il existe deux modèles de la faucheuse Wood, l'ancien que tout le monde connaît et le nouveau, dit modèle 1872, qui offre sur les précédentes des avantages notables.

Cependant il est certain qu'aux Placieux, près Nancy, c'est le modèle Wood 1872 qui a été expérimenté concurremment avec la Sprague.

A la suite des discussions et des nombreux articles auxquels ont donné lieu ces essais, MM. Mot et Weaver, représentants de la faucheuse Sprague, ont invité leurs rivaux à un tournoi de fauchaison, lequel devra durer de un à trente jours, le vaincu devant payer 5000 francs au vainqueur.

M. Pilter, représentant de la Wood, a relevé le défi et un nouvel essai comparatif doit avoir lieu le 16 courant à Troyes.

Votre Commission estime en résumé :

Digitized by Google

1° Que la faucheuse Sprague donne un travail satisfaisant ;

2° Qu'avant de se prononcer sur la question de savoir laquelle est préférable des deux faucheuses généralement recommandées, la Wood modèle 1872 ou la Sprague, il faut attendre qu'une expérience plus longue ait permis d'apprécier la résistance et la durée plus ou moins grande de ces deux instruments.

Digitized by Google

L'IF, LE CHIENDENT ET LA CUSCUTE.

RÉPONSES A QUELQUES QUESTIONS [1] D'ÉCONOMIE RURALE,

PAR M. CLARINVAL.

PREMIÈRE QUESTION. — *Les feuilles fraîches de l'if, encore commun dans les campagnes, sont-elles ou non un poison pour le bétail?*

RÉPONSE. — Les mesures prises par beaucoup de cultivateurs pour empêcher leur bétail de manger les feuilles de l'if semblent prouver qu'elles sont vénéneuses. En Corse, où l'if est commun, les propriétaires en font couper les branches assez haut pour que les animaux domestiques ne puissent pas les atteindre. En Champagne et dans le Finistère on suit le même procédé. La médecine vétérinaire considère les feuilles de l'if comme un poison pour le bétail et leur propriété vénéneuse est attestée dans l'ouvrage de MM. Magne, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, et Gilet, vétérinaire principal de la même école. D'après deux autorités aussi compétentes, il n'est plus permis de douter que les feuilles de l'if ne soient un toxique puissant pour le bétail.

[1] Ces questions étaient à l'ordre du jour de la séance de la commission d'économie rurale, fixée au mercredi 27 avril 1870, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Digitized by Google

La médecine légale considère également les feuilles de l'if comme un poison.

Le fruit de l'if n'est pas un poison. On peut en manger impunément la cupule. Elle est d'un beau rouge, sa saveur est douce et légèrement résineuse, mais le noyau est amer et renferme un narcotique puissant et vénéneux (GERMAIN DE SAINT-PIERRE).

La chèvre mange volontiers le fruit de l'if quand il est frais ; elle compromet sa vie si elle avale les noyaux. Il faut donc détruire le fruit de l'if dès qu'il se détache de l'arbre dans les campagnes où on élève la chèvre.

Les habitants, en grand nombre, de l'arrondissement de Châteaulin (Finistère), que j'ai habité en qualité d'inspecteur de la poudrerie du Pont-de-Buis, considèrent non-seulement les feuilles et les fruits de l'if comme un poison, mais ils assurent que les boiseries et les meubles en bois d'if d'une chambre à coucher donnent des émanations dangereuses et même mortelles.

L'if (taxus baccata) est dioïque et de la famille des *cupressinées;* on le cultive souvent comme plante d'ornement et le jardinier peut lui faire prendre les formes les plus variées. On le trouve dans les bois montagneux des Cévennes, des environs de Toulon, de la Corse, du Jura, etc., etc.; on en voit près de Metz, dans les bois de Moyeuvre, et presque partout où il croît, on coupe ses premières branches probablement pour mettre ses feuilles au-dessus de la portée des animaux domestiques qui sont conduits dans les pâturages des bois, preuve concluante que partout on considère les feuilles comme vénéneuses.

L'if fleurit en avril.

Digitized by Google

DEUXIÈME QUESTION. — *Le chiendent lavé et mêlé au foin serait-il réellement une excellente nourriture pour le cheval comme on croit l'avoir constaté aux environs de Valenciennes.*

RÉPONSE. — Le chiendent (triticum repens) a des racines rampantes émettant des stolons souterrains très-allongés. Il est commun dans les jardins et en général dans les lieux cultivés. Il recherche les terres légèrement sablonneuses qu'il infeste souvent et principalement celles qui sont cultivées en céréales, parce qu'une fois ensemencées les cultivateurs n'y touchent plus et qu'il peut étendre ses rhizomes à son aise.

On récolte le chiendent dans les terres légères de Faulquemont, de Saint-Avold, de Creutzwald, de Sarrelouis (Prusse) et probablement dans d'autres localités de la Moselle. On lave la racine comme on le fait aux environs de Valenciennes et on la donne à manger aux animaux domestiques, chevaux ou ruminants, sans mélange ou mélangée aux fourrages, surtout aux fourrages qui laissent à désirer pour leur qualité.

Autrefois on récoltait également le chiendent au Sablon, près de Metz, pour le même usage, mais depuis que la plaine du Sablon a été convertie presqu'entièrement en terre maraîchère, on brûle sur place les racines du chiendent qui s'y multiplie beaucoup moins qu'autrefois. Les cultivateurs ont peut être tort de ne plus l'utiliser comme autrefois en le mélangeant à leur mauvais fourrage quand ils en récoltent de mauvais.

Le chiendent est une excellente nourriture pour le bétail ; ses racines mucilagineuses, sucrées et

Digitized by Google

rafraîchissantes produisent dans l'estomac des animaux qui les mangent, le même effet bienfaisant que leur tisane produit dans l'estomac de l'homme. Mais elles sont très-importunes aux cultivateurs, parce qu'elles se multiplient beaucoup et qu'elles sont difficiles à extirper.

J'ai vu au printemps dernier (1872) récolter le chiendent dans les environs de Faulquemont.

Le chiendent est de la famille des graminées; il produit des chaumes ascendants sortant çà et là du sol sans former gazon et qui peuvent s'élever à un mètre. On est forcé de les récolter avec les céréales au moment de la moisson, et quand ils abondent ils forment, avec d'autres plantes herbacées qui croissent dans les cultures, ce qu'on appelle *une paille fourrageuse* recherchée par les chevaux.

Les rhizomes traçants du chiendent dactyle (cynodon dactylon) *pied de poule, gros chiendent,* également de la famille des graminées, sont employés dans le Midi aux mêmes usages que ceux du chiendent (triticum repens) dans le Nord.

Le cynodon dactylon croît dans les lieux incultes, siliceux, aux bords des routes. Il produit des chaumes fertiles et des chaumes stériles. Les chaumes fertiles sont genouillés, rameux à la base et ascendants, tandis que les chaumes stériles sont couchés. — Les uns et les autres donnent un bon fourrage.

Ce n'est pas ici le lieu de signaler toutes les différences qui existent entre le triticum repens et le cynodon dactylon. Celles qui précèdent suffisent pour répondre à la deuxième question.

Digitized by Google

TROISIÈME QUESTION. — *Dangers de la cuscute pour les prairies artificielles.*

RÉPONSE. — Les cuscutes sont des plantes parasites à tiges très-fines qui se fixent sur certaines plantes par des suçoirs, les enlacent de leurs nœuds compliqués et en font leur pâture. Les plantes qui les ont nourries meurent d'épuisement. La cuscute à petites fleurs étreint si fortement le trèfle cultivé qu'elle le fait périr en peu de temps.

Les plaines de la Champagne, surtout aux environs de Châlons, d'Épernay, d'Ay, de Mareuilles, etc., cultivées en prairies artificielles, sont ravagées par les cuscutes. On voit dans les champs, des cercles noirs de 2 mètres et plus de diamètre au milieu des luzernes et des trèfles qui paraissent comme brûlés par ces parasites. Il n'est pas rare de remarquer de ces cercles de 30 à 40 mètres de distance les uns des autres. Il y a en pareille conjoncture une grande perte de fourrage pour le propriétaire. Dans ces plaines c'est tantôt la cuscute en corymbe qui sévit, tantôt c'est la cuscute à petites fleurs.

Les cuscutes sont donc des plantes nuisibles qu'il faut détruire dès qu'elles paraissent et partout où elles paraissent dans les prairies artificielles.

Pour détruire les cuscutes il faut en enlever les tiges dès qu'elles sortent de terre et avant la formation de la graine. Le moyen le plus sûr pour arriver à une destruction radicale, c'est d'étendre de la paille sur les places envahies par les cuscutes, d'y mettre le feu, et si le moyen ne suffit pas, que les cuscutes repoussent, il faudra défoncer le sol, arracher les racines et les brûler sur place.

Digitized by Google

Un arrosage d'acide sulfurique étendu d'eau au dixième détruit la cuscute.

On recommande également un arrosage d'une dissolution au vingtième de sulfate de fer.

Chacun de ces deux arrosages rend la cuscute pâteuse et la fait mourir.

La cuscute se propage par ses graines qui tombent sur la terre après leur maturité.

Les graines de cuscute sont souvent mêlées aux graines de la luzerne ou du trèfle quand le cultivateur a imprudemment récolté pour semences la luzerne ou le trèfle qui ont crû dans le voisinage de la cuscute. S'il sème ou s'il vend le mélange de ces graines il communique, par imprévoyance, les ravages de la cuscute dans ses champs ou dans ceux des cultivateurs qui ont acheté avec confiance ses semences. La luzerne et le trèfle croissent alors avec l'une des deux cuscutes, en corymbe ou à petites fleurs et quelquefois avec les deux.

On connaît en France sept cuscutes ou plutôt six, car l'une paraît une variété comme on le verra plus loin. Elles appartiennent à la famille des *convolvulacées*. Les fleurs hermaphrodites, régulières, ordinairement sessiles, rosées, en capitules globuleux. Les tiges sont filiformes et rougeâtres.

Ces cuscutes sont :

1° La cuscute du thym (cuscuta epithymum) (cuscuta minor. D. C.) ; elle est parasite sur le thym serpolet (thymus serpyllum), sur la luzerne (medicago sativa), sur le trèfle des prés (trifolium pratense) et en général sur les plantes des prairies. — Fleurit en juillet-août.

2° La cuscute du trèfle (cuscuta trifolii) (cuscuta

Digitized by Google

minor); elle est parasite sur le trèfle cultivé (trifolium sativum). — Comme on l'a vu précédemment fleurit en juillet.

3° La cuscute en corymbe (cuscuta corymbosa); parasite sur la luzerne (medicago sativa). — Fleurit en août-septembre.

4° La cuscute blanche (cuscuta alba). Cette cuscute, dont les fleurs sont à peine rosées, est considérée par plusieurs botanistes comme une variété de la cuscuta epithymum. Elle est parasite sur le thymus serpyllum, medicago sativa et sur le trifolium pratense. — Fleurit en juillet.

Outre ces quatre cuscutes, qui répondent à la troisième question, il n'est pas inutile de nommer les cuscutes suivantes qui nuisent à l'agriculture.

5° La cuscute à fleurs serrées (cuscuta densiflora), parasite sur le lin cultivé (linum usitatissimum). — Fleurit en juillet-août.

6° La cuscute à grandes fleurs, cuscute d'Europe — (cuscuta major, cuscuta europæa), parasite sur le chanvre (canabis sativa). Elle croît également sur l'ortie dioïque (urtica dioïca) et sur le houblon (humulus). — Elle fleurit en juin-août. On la trouve à Peltre et dans les haies à Montigny.

7° La cuscute à un style (cuscuta monogyna). — Fleurit en juillet-août.

Nota. — La cuscuta minor est également parasite sur le genêt à tige ailée (genista sagittalis). Elle est très-commune en Bretagne, sur la bruyère cendrée, surtout dans les environs de Saint-Brieuc. On la trouve à Gorze, à Châtel-Saint-Germain, etc.

Dans les campagnes on donne à toutes les cuscutes

Digitized by Google

le nom de *rache*, *teigne*, *barbe de moine* et *cheveux de Vénus*.

Les cuscutes sont excitantes pour les animaux qui les mangent soit en herbes, soit en graines.

Digitized by Google

COMMUNICATION

SUR LE

PHYLLOXERA VASTATRIX.

M. Bellevoye annonce que, par ordre du gouvernement allemand, une commission spéciale parcourt en ce moment la vallée de la Moselle pour examiner les causes des dégâts occasionnés dans les vignobles par le *Phylloxera vastatrix,* ou puceron de la vigne; de plus, l'entrée de plants venant de France serait interdite en Allemagne.

On sait que depuis plusieurs années les vignes du midi de la France ont eu beaucoup à souffrir de la présence de cet hémiptère parasite de la vigne, qui était inconnu il y a dix ans, mais dont la multiplication extraordinaire a causé de nombreux ravages, malgré les moyens nombreux essayés par les viticulteurs méridionaux pour combattre ce fléau.

L'extrême petitesse de cet insecte, qui n'atteint pas tout à fait un millimètre, et ensuite son habitat qui est presque toujours la racine de la vigne, sont des causes pour lesquelles il est très-difficile de s'apercevoir de sa présence avant que des dégâts prononcés n'aient fait rechercher avec soin l'auteur de ces dégâts ; ce n'est qu'armé d'une forte loupe qu'on

Digitized by Google

peut reconnaître le puceron de la vigne, nommé *Phylloxera vastatrix.*

M. Bellevoye fait passer sous les yeux des membres de l'Académie une planche de dessins, représentant cet insecte très-grossi avec de nombreux détails ; cette planche fait partie d'un travail spécial sur cet insecte, de M. le docteur Signoret, travail qui a été publié dans les Annales de la Société entomologique de France. (1870, page 549.)

Mais avant de s'alarmer, le *Phylloxera* existe-t-il dans nos vignobles mosellans? M. Bellevoye a, depuis quelques années, demandé à plusieurs propriétaires de vignes d'y faire une scrupuleuse attention, et dans le cas où leurs vignes sembleraient souffrir, de l'avertir afin qu'il pût étudier sur place si le mal ne proviendrait pas du *Phylloxera*, mais jusqu'à présent aucune communication ne lui a été faite. Des vignerons lui ont bien dit avoir vu des pucerons sur des feuilles de vigne, mais comme il existe une autre espèce de puceron, le *Lecanium vitis,* qui vit sur la vigne, mais non à la racine comme le *Phylloxera*, et dont la taille est de quatre millimètres ; que d'ailleurs il existe un coléoptère, l'*Altica oleracca*, que les vignerons appellent aussi puce ou puceron de la vigne, et qu'il est évident que ces deux insectes, dont les dégâts sont insignifiants, ne se rapportent point au *Phylloxera vastatrix*, M. Bellevoye pense qu'il serait bon, pour éviter la confusion, que les propriétaires de vignes s'adressassent soit à l'Académie ou à la Société d'histoire naturelle de Metz, soit au Comice pour avoir des renseignements précis.

Dans le cas où le *Phylloxera* existerait dans la vallée de la Moselle, du côté de la frontière, et sur la partie française, il ne s'arrêtera pas à la dé-

Digitized by Google

fense d'entrée faite par l'autorité ; la petite taille de cet insecte, ses habitudes souterraines dans ses premiers états, plus tard la génération ailée, sont les causes qui lui faciliteraient les moyens de se transporter et de se propager dans notre pays, s'il y trouve un milieu favorable à son existence. Il n'en est pas de même avec ces animaux microscopiques comme avec les bestiaux dont les maladies épizootiques peuvent être circonscrites.

Il faudrait alors recourir à une bonne culture de la vigne, à une fumure convenable, et à quelques procédés employés dans le Midi, qui ont donné les meilleurs résultats pour la destruction de ce puceron, et enfin peut-être à la plantation de certaines variétés de vignes américaines dont les types sont :

Vitis œstivalis, Michaux ;
— { *vulpina, Linné ;*
{ *rotundifolia, Michaux.*

Ces deux dernières ne sont pas attaquées par le *Phylloxera* en Amérique, tandis que les autres espèces de vigne subissent au nouveau monde les mêmes ravages qu'en Europe.

27 Mars 1873.

(Nota). Depuis que cette communication a été faite, ayant à plusieurs reprises fait arracher des pieds de vigne malades à Jouy-aux-Arches, j'y ai découvert à leurs racines, en enlevant l'écorce, de nombreux *Acarus* de deux espèces encore indéterminées et d'une taille voisine de celle du *Phylloxera* ; ces acarus remplaceraient-ils les phylloxera dans leur rôle de parasite de la vigne, lorsque celle-ci est

Digitized by Google

souffrante par les gelées successives qui arrivent si souvent dans notre pays au moment de la première végétation de la vigne ?

Mai 1874.

Digitized by Google

NOTES

SUR LE

PHYLLOXERA,

PAR M. L. VIANSSON.

Dans une réunion précédente, M. Bellevoye nous a donné quelques renseignements sur le *Phylloxera*, sur les usages et les dévastations de cet insecte. Je compléterai, si vous permettez, les renseignements qui nous sont fournis par l'entomologie en vous donnant le résumé des observations agricoles les plus récentes.

L'un des premiers observateurs de ce nouveau fléau, le docteur Desmartis, avait recommandé l'emploi des substances insecticides, du soufre, du coaltar, de la suie, des sels alcalins combinés avec les engrais.

Aucun de ces remèdes n'a été d'une efficacité certaine. M. de Bovis, dans le département de la Drôme, a conclu de ses observations que l'humidité du sol est le meilleur adversaire du *Phylloxera* et la sécheresse son efficace auxiliaire. Il a combattu le *Phylloxera* en inondant ses vignes, il a écarté ainsi cet insecte; mais l'oïdium qui aime, il paraît, l'humidité a reparu dans ses vignes, qui en étaient exemptes depuis plusieurs années.

Plus le sol est meuble, plus le *Phylloxera* trouve de facilité pour cheminer sur la surface; il s'ensuit

Digitized by Google

que le système Trouillet est préconisé par un grand nombre d'individus. L'on sait que par ce système on se contente de gratter la surface du sol pour la nettoyer, sans l'entamer avec la bêche ou la pioche.

Les observations les plus intéressantes sur la marche du *Phylloxera* sont dues à M. Faucon. L'animal paraît généralement sur un point, et ses ravages s'étendent en rayonnant autour de ce point. Les fraisiers, groseilliers, poiriers, etc., sont aussi bien attaqués que les vignes. Certains de ces animaux sont ailés, d'autres sans ailes.

MM. Planchon, Lichtenstein et Cambon ont remarqué que les points les plus envahis sont les radicelles les plus fraîches et les plus superficielles et les bourrelets formés autour des racines ; ils enfouissent à 10 ou 15 centimètres des sarments assez longs et souples et leur font quelques entailles ou enlèvent l'épiderme sur différents points. Un mois après, il s'est formé autour des blessures, des bourrelets charnus et l'on voit surgir de petites radicelles. Il faut alors soulever la partie du sarment enfoncé, tailler avec un sécateur et brûler le bout qui est couvert d'insectes.

Ce procédé nous paraît singulièrement augmenter la tâche du vigneron. Rentrant dans l'ordre d'idées indiquées par notre confrère, M. Abel, l'emploi des plantes antipathiques aux insectes, M. Panis préconise l'emploi de l'aloès ; il affirme avoir écarté le *Phylloxera*, de même que les parasites des pêchers et les vers blancs, par une mixture de

60 % de superphosphate,
20 % d'aloès,
10 % de poudre de savon,
10 % de sulfate de fer.

Digitized by Google

Ce mélange, qui revient à environ 35 francs les 100 kilos, s'enfouit dans le sol lors du labour. On en met au pied de chaque cep environ 50 à 80 grammes.

Comme à l'apparition des différents fléaux qui attaquent la végétation, on a vu surgir un grand nombre d'empiriques : les uns recommandent leur élixir à tant le litre ; d'autres veulent qu'on dépouille et mette à nu chaque cep de vigne et que l'on enduise avec le plus grand soin le pied du cep d'une couche d'huile minérale ou végétale.

De toutes les observations, il ressort deux points principaux : le *Phylloxera* craint l'humidité et il s'attaque principalement aux vignes épuisées.

Nous espérons que dans notre pays, où la sécheresse est moins intense et moins continue que dans le Midi, nous n'aurons pas à souffrir autant des dévastations du *Phylloxera*.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR LES

TILLEULS DE L'AVENUE SERPENOISE,

A METZ,

PAR M. SIMON-FAVIER.

Messieurs,

Un de nos anciens collègues, M. le colonel Goulier, qui a laissé à Metz d'honorables souvenirs et qui y est toujours vivement regretté, me fit remarquer un jour que toutes les tiges des arbres plantés dans l'avenue Serpenoise, depuis l'entrée jusqu'à la place Royale, avaient une forme ovale, tandis que dans l'autre partie de l'avenue, sur la place par exemple, ils avaient une forme régulièrement cylindrique qui est ordinairement celle du tilleul.

Il ajoutait que c'était là un cas assez rare et curieux qui méritait de fixer l'attention des hommes qui s'occupaient d'arboriculture.

J'ai cherché à me rendre compte de ce phénomène ; je l'ai soumis aux hommes les plus compétents et et ils n'ont pu me donner aucun renseignement; ils m'ont seulement prié de leur communiquer le résultat de mes recherches.

Dans la constitution du tronc de l'arbre, il y a deux parties essentielles qu'il faut d'abord distinguer :

1° L'aubier d'abord, qui est le jeune bois, le bois

Digitized by Google

imparfait, la partie tendre de l'arbre, c'est l'ensemble des couches extérieures que l'arbre reçoit et qui forme cette région du bois qui conserve la faculté de sécréter l'amidon, dans le double système des rayons médullaires et du parenchyme ligneux ;

2° Le duramen, qui est la partie centrale de la tige de l'arbre qui a perdu cette faculté.

L'aubier qui sécrète les matières nutritives n'a guère plus d'un demi-centimètre d'épaisseur.

La question de la vitalité des réservoirs de matières nutritives des arbres a été étudiée en soumettant à l'examen mycroscopique les tissus des arbres de tous âges et de diverses essences.

Les cellules des rayons médullaires et du parenchyme ligneux contiennent une notable partie d'amidon.

Cette observation préliminaire faite, on peut dire que dans les arbres de l'avenue Serpenoise, les tissus amylifères, les réservoirs de substance nutritive dans les couches annuelles extérieures qui se forment, doivent subir l'influence de la pression des courants d'air, qui ont une grande force sur ce point, et comme l'action de ces courants est toujours dirigée dans le sens de l'ouverture de la rue, très-resserrée sur ce point, entre le bâtiment de la caserne et le mur et le rideau de peupliers du jardin de l'évêché, il s'ensuit que ces dépôts annuels de substance molle et lignescente sont portés plus spécialement vers les couches qui peuvent le mieux résister à l'action de ces courants.

Il arrive nécessairement que les troncs des arbres, au lieu d'avoir une forme régulière et cylindrique, prennent peu à peu et finissent par conserver la forme ovale ; laquelle, dans le cas qui est indiqué,

Digitized by Google

se trouve en effet dans la direction de la rue et des courants qui y règnent presque constamment.

C'est une question fort intéressante de physiologie végétale que je n'ai pas la prétention de résoudre, mais que je présente dans le but de la signaler à l'attention des botanistes et des arboriculteurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A METZ, EN 1872,

PAR M. MULLER,

REPRISES A PARTIR DU 20 NOVEMBRE 1872,

PAR M. SCHUSTER.

PREMIÈRE ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE.

Nature et position des instruments.

BAROMÈTRE.

Position géographique de sa cuvette.	Latitude.....	49°07'13"
	Longitude.....	3°50'12"
	Altitude.....	193m,56

Ce baromètre est de Fortin. — Après correction pour la température, il donne les hauteurs absolues. Il est placé dans le cabinet de physique de l'École industrielle, au premier étage.

THERMOMÈTRE.

Les thermomètres sont suspendus en dehors d'une fenêtre du deuxième étage. Ils sont exposés au N. O. et placés de telle sorte que le soleil ne les atteint jamais. Le vent du nord les touche parfaitement. Une lame de verre les abrite de la pluie.

UDOMÈTRES.

L'udomètre est placé sur la terrasse du réservoir des eaux de la ville, à 17 mètres au S. E. d'un bâtiment qui a 15 mètres de longueur et 4 mètres de hauteur. A l'est de l'udomètre se trouve une tour de 16 mètres de hauteur. Elle est à 12 mètres du poteau de soutien. L'altitude de l'udomètre est de 195m,32.

Digitized by Google

GIROUETTE.

La girouette qui donne la direction du vent est celle du clocher de la Cathédrale (tour de Mutte).

MOYENNES.

Les moyennes sont calculées à un dixième de millimètre près pour les pressions atmosphériques, et à un dixième de degré centigrade près pour les températures.

Le signe + est sous-entendu devant tous les nombres qui ne sont précédés d'aucun signe.

Notations adoptées dans le registre.

CONFIGURATION DES NUAGES.

Cr.....	*Cirrus*, nuages en filaments déliés.
Cm.....	*Cumulus*, nuages en balles de coton.
St. ou Sr..	*Stratus*, Couches horizontales, étendues.
Cr Cm.....	*Cirro-Cumulus*, ciel pommelé.
Cr St.....	*Pommelures* en couches horizontales.
Cm St.....	Cumulo-Stratus.
Ni ou Nim..	*Nimbus*, nuages de couleur foncée, menaçant de se résoudre en pluie.
Cm Ni.....	*Cumulus* tournant aux *Nimbus*.
Cv ou Couv.	*Ciel couvert*.

Nota. La première indication est celle des nuages qui dominent.

NÉBULOSITÉ.

Les chiffres placés dans cette colonne expriment le nombre de dixièmes du ciel qui sont couverts par les nuages ou la brume.

VENTS.

Lorsque leur direction est suivie d'un chiffre, ce chiffre exprime la force du vent : 1, vent faible; 2, vent ordinaire; 3, vent fort; 4, bourrasques ; 5, tempête ; 6, ouragan.

Digitized by Google

Autres abréviations employées pour exprimer les phénomènes météorologiques.

PHÉNOMÈNES.

Pour plusieurs d'entre eux, les chiffres de 1 à 3 indiquent leur intensité.

S	Serein, ciel sans nuages.	R	Rosée.
V	Ciel voilé.	G bl	Gelée blanche.
V1, V3	— légèrement ou fortement	Gv.	Givre.
Br	Brouillard.	Grs	Grésil.
Br1, Br3	— léger ou dense.	Grl	Grêle.
P	Pluie.	Or	Orage voisin.
P1, P3	— fine ou très-forte.	Tn	Tonnerre éloigné.
N	Neige.	Hs	Halo solaire.
N1, N3	— légère ou abondante.	Hl	Halo lunaire.

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	755,0	- 1,4	N	754,7	- 0,7	Cm	10	754,5	- 1,5	?
2	749,0	0,5	S	748,4	- 0,1	Nim	10	746,5	- 0,7	SE
3	749,7	2,1	S	748,7	3,0	Cm	10	749,6	3,0	SO
4	744,9	2,4	SO	743,9	3,0	Cm Nim	10	739,2	3,8	SO 5
5	735,5	5,8	S 4	735,1	6,0	Cm	10	734,7	6,1	S 4
6	744,5	4,8	SE 4	744,2	5,6	Cr	5	743,5	5,8	SO 4
7	744,0	5,5	S	743,7	6,4	Cm	10	740,5	5,8	S
8	731,4	3,7	S	730,9	4,0	Cm Nim	10	731,4	4,8	S
9	732,1	3,5	S	731,4	2,2	Cm	10	734,4	2,1	NNO
10	748,4	1,0	S	730,0	2,3	Cm	9	732,0	2,8	E
11	731,8	- 1,5	N	730,9	- 1,0	Cm	10	730,0	- 0,5	N
12	732,0	2,1	S	732,0	2,8	Cm	10	733,2	3,0	S
13	734,7	3,0	S	732,9	3,8	Cm	10	732,4	3,0	SE
14	743,7	3,6	SE	744,3	4,0	Nim	10	746,4	4,7	N
15	747,7	3,1	N	747,2	4,2	Cm	10	747,1	3,9	N
16	746,3	2,8	NE	743,7	3,0	Cm	10	746,1	3,2	NNE
17	746,2	2,8	SO	743,3	3,4	Cr Cm	10	743,3	2,5	SSO
18	734,3	3,3	SO	734,2	3,8	Cr Cm	7	734,1	3,0	SO
19	733,9	4,0	NE	732,8	6,7	Cr Cm	6	731,9	7,0	NE
20	734,4	1,2	NNE	734,9	1,6	Cr	0	736,8	1,3	N
21	742,1	0,3	NE	741,3	2,4	Cm	8	741,2	4,2	NE
22	739,1	1,3	E	737,3	4,8	Cr Cm	5	736,9	3,3	SE
23	731,7	7,2	SSE	728,9	7,3	Cm	10	728,7	7,7	S
24	724,3	9,4	SSE	725,4	9,6	Cm	10	727,1	8,3	S 4
25	730,0	6,1	SE	730,1	7,6	Cr Cm	7	730,3	7,4	ESE
26	734,7	7,2	E	734,7	8,2	Cr	5	733,6	8,2	S
27	740,8	6,8	S	741,1	7,3	Cm	10	741,3	7,7	E
28	746,9	4,0	N	746,7	4,0	»	10	747,3	4,3	E
29	751,6	1,4	NE	751,0	2,6	»	10	750,3	2,8	NE
30	747,9	- 0,2	NE	747,6	0,6	»	10	747,7	0,1	NE
31	749,6	- 0,4	N	749,0	0,9	»	10	747,9	1,0	N
Moyennes.										
1 à 10	743,4	2,8		743,1	3,1		9,2	742,6	3,2	
11 à 20	744,3	2,6		744,0	3,4		9,2	744,1	3,3	
21 à 31	739,9	3,9		739,3	5,0		8,6	739,3	5,2	
1 à 31	742,3	3,1		742,0	3,9		9,0	742,0	3,9	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
– 2,5	?	?	0,4	Brouillard 3, commencé à midi.
– 1,7	1,0	– 0,3	»	Pluie glacée vers 10 h. du soir.
– 1,2	3,4	1,1	0,5	
1,5	4,5	2,9	»	La pluie commence vers 10 h.
4,5	7,0	5,7	4,8	Grand vent toute la nuit.
4,0	6,5	5,2	2,9	Grand vent de 8 h. du soir à 5 h. du matin.
3,5	6,8	5,1	0,8	Eclaircie l'après-midi.
2,5	5,0	3,7	2,5	Neige fondue vers 6 h. 1/2 du soir.
2,5	3,5	3,0	0,8	Neige de 10 h. à 3 h. de l'après-midi.
– 0,4	3,2	1,4	7,1	
– 2,1	2,5	0,2	»	Brouillard le matin. Neige fine la nuit.
– 1,8	3,5	0,8	5,5	Brouillard 2.
2,5	3,8	3,1	»	
2,1	5,0	3,5	8,6	Pluie depuis le 13 à 6 h. du soir ; vent SE.
2,0	4,5	3,2	4,4	Brouillard 2.
2,5	3,5	3,0	»	
1,5	3,6	2,5	»	L'après-midi quelques cirrus.
1,9	3,8	3,8	1,5	Pluie l'après-midi.
2,0	8,0	5,0	1,6	
– 0,2	1,6	0,7	»	
– 1,1	4,5	1,7	»	
0,8	6,0	3,4	»	
3,5	8,0	5,7	0,7	
6,1	10,0	8,0	12,2	Tempête toute la nuit.
4,0	7,6	5,8	1,5	Cumulus à l'horizon sud. Légers cirrus au sud.
3,6	8,4	6,0	»	Quelques gouttes de pluie à 8 h. et vers 4 h.
4,8	8,2	6,5	1,8	
2,5	4,6	3,5	»	Brouillard 2.
1,2	3,0	2,1	»	Brume toute la journée.
– 1,0	1,4	0,2	»	
– 1,1	»	»	»	
Moyennes.			Somm	
1,3	4,5	2,9	19,6	
1,0	4,2	2,6	21,6	
2,1	6,2	4,2	16,2	
1,5	5,0	3,2	57,4	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	747,7	– 0,4	SE	746,5	7,6	Cr Cm	6	745,4	7,5	S
2	745,2	6,5	SSE	747,7	10,8	»	0	745,7	9,8	S
3	747,6	1,7	NE	746,6	5,2	»	0	746,5	6,8	NE
4	745,9	0,8	NE	745,7	5,7	Br	0	745,8	5,6	NE
5	746,4	0,9	NE	745,8	5,1	Cr Cm	6	744,5	9,8	SE
6	746,2	7,8	SE	746,5	9,5	Cm	8	746,2	10,8	SE
7	749,1	8,8	E	747,9	11,5	Couv.	9	748,0	11,0	E
8	747,8	7,5	E	747,6	10,2	Cr	0	747,5	10,8	E
9	748,1	7,5	E	748,0	10,4	Cr	0	747,6	11,6	SE
10	749,6	5,1	NE	749,4	6,6	»	0	747,6	10,8	N
11	747,9	4,2	E	746,5	7,1	»	0	745,1	9,1	E
12	745,2	5,1	NE	742,5	5,8	»	0	742,2	5,2	NE
13	744,5	2,5	NE	745,5	4,0	Clair	0	745,1	4,5	NE
14	742,8	2,6	NE	742,3	5,2	»	0	741,1	8,8	NE
15	736,5	4,9	SE	735,8	6,0	Cm	10	734,8	4,5	SSE
16	735,2	6,2	SO	736,6	4,6	Cm	10	738,7	3,8	OSO
17	745,6	6,1	S	746,0	6,5	»	10	746,5	7,5	S
18	748,2	5,2	S	747,8	8,2	Cr	0	746,8	9,1	S
19	745,2	7,5	S	745,4	9,6	»	0	745,5	10,5	S
20	746,4	7,8	S	746,5	9,6	»	10	746,2	9,1	S
21	747,5	8,0	SO	748,1	8,6	Couv.	10	748,8	8,5	SO
22	753,5	1,8	N	752,9	2,4	Br	10	749,9	4,5	N
23	746,0	5,2	SE	745,1	7,0	Couv.	10	744,1	7,2	SE
24	743,1	6,7	SE	741,6	7,6	Couv.	10	740,5	7,8	SE
25	739,8	9,2	SO	740,0	11,6	Cm	10	738,1	11,7	S
26	736,5	6,8	S	738,0	9,5	Couv.	9	733,5	8,0	S
27	744,2	1,0	N	746,4	1,8	Couv.	10	748,5	2,2	NE
28	751,1	1,5	NE	749,8	3,0	»	0	749,6	5,5	NE
29	748,5	2,2	ESE	746,6	6,6	Cr	0	745,8	7,2	SSE
					Moyennes.					
1 à 10	747,2	4,6		747,2	8,2		0,0	746,5	9,4	
11 à 20	745,5	5,0		745,2	6,4		0,0	742,9	7,2	
21 à 29	745,5	4,5		745,0	6,4		0,0	744,2	6,7	
1 à 29	745,4	4,7		745,1	7,0		8,6	744,8	7,8	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
– 2,2	»	»	»	Brume.
– 0,3	11,0	5,3	»	Temps très-clair. Se couvre vers 5 h.
0,8	»	»	»	Un peu de brume. Soleil pâle.
– 1,3	»	»	»	Beau temps. Gelée blanche.
– 0,7	»	»	»	Aurore boréale, le 4 au soir.
2,4	»	»	»	
6,5	»	»	»	Quelques gouttes de pluie le soir.
6,2	»	»	»	
4,3	»	»	»	Vents supérieurs contraires aux vents inférieurs.
2,4	»	»	»	Légère nébulosité.
2,3	»	»	»	
»	»	»	»	Très-nuageux.
»	»	»	»	Quelques gouttes de pluie.
»	»	»	»	
3,7	6,2	4,9	12,2	Pluie depuis le 14 au soir.
3,3	6,2	4,8	9,9	
2,9	7,4	5,1	»	
2,3	9,6	6,0	»	Beau soleil à midi.
3,2	11,0	7,1	»	Gouttes de pluie de 3 à 4 h.
6,3	9,6	8,0	3,9	Pluie.
6,3	8,6	7,3	3,0	Pluie vers 9 h. Temps humide.
0,2	3,0	2,3	0,2	Brouillard 1. Le soir brouillard 2.
– 0,9	7,3	3,3	»	Traces de pluie.
4,2	7,9	6,0	0,2	
6,2	12,0	9,1	10,3	Grand vent dans la nuit du 25 au 26.
6,3	9,6	7,9	3,7	Cumulus vers midi. Soleil pâle.
0,0	2,2	1,1	3,9	Grand vent du nord la nuit.
– 1,2	3,6	1,2	»	Beau temps.
– 1,3	7,3	3,0	»	Couvert. Il pleut le soir.
Moyennes.			Somm	
1,8	?	?	»	
?	?	?	26,0	
2,2	7,1	4,6	23,6	
2,4	?	?	31,6	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°		mm	°			mm	°		
1	744,7	8,2	SO	744,5	8,6	Cm	10	744,5	8,9	SO	
2	749,2	9,8	O	750,3	10,6	Couv.	10	750,7	11,2	O	
3	756,1	6,2	E	756,2	8,3	Cm	10	754,8	8,8	N	
4	755,4	5,2	NE	754,9	5,5	Couv.	10	755,8	8,2	E	
5	754,5	2,5	NE	752,8	10,6	»	10	751,5	12,8	NE	
6	746,2	5,8	N	745,3	10,1	»	0	741,3	11,6	NE	
7	739,2	4,7	SE	737,6	6,6	»	10	738,5	9,3	S	
8	739,2	8,6	NE	738,8	12,3	Cr Cm	8	738,9	13,8	NE	
9	745,4	8,6	NE	742,7	13,5	Cr	0	745,1	15,2	N	4
10	748,1	8,6	N 4	748,0	10,7	Cr Cm	0	747,7	11,0	N	
11	748,4	6,0	N	748,5	7,4	Cm	8	748,0	10,0	N	
12	749,9	5,7	N	748,7	8,8	»	0	747,6	11,4	N	
13	745,2	5,0	N	742,9	9,0	Cr Cm	0	742,1	9,6	N	
14	736,1	7,2	NE	735,6	8,3	Cr Cm	0	734,5	9,2	NE	
15	737,5	6,1	N	738,1	10,5	Cm	8	739,1	11,9	N	
16	747,0	8,8	N	747,0	0,0	Cr	0	747,1	12,4	NO	
17	749,3	10,8	O	748,6	13,5	Cm	8	747,8	12,6	OSO	
18	741,4	10,2	SO	740,5	10,0	Cm	0	741,2	7,1	O	
19	734,3	7,8	SO 5	?	8,4	Cm	9	738,1	5,5	SO	5
20	741,4	2,6	O	740,6	4,2	Cm	9	740,6	5,0	ONO	
21	737,2	3,0	NO	737,2	2,0	Cr Cm	7	736,3	3,2	NO	
22	735,2	0,8	N	734,3	4,1	Cm	10	735,3	2,6	E	
23	741,1	2,0	SO	740,6	3,9	Cm	8	740,5	3,8	NO	
24	736,5	1,4	N	735,9	7,0	Cm	9	733,7	4,5	NE	
25	732,2	5,5	O	731,5	5,4	Cm	8	732,4	6,8	SO	
26	735,4	4,8	NE	?	?	Cr Cm	5	736,3	7,6	SO	
27	742,0	6,2	SO	741,6	12,4	Cr Cm	6	741,7	12,5	SE	
28	740,8	9,2	SO	740,8	12,0	Cr Cm	5	739,2	13,7	SO	
29	738,6	15,8	S	736,4	17,3	Cr Cm	5	734,8	17,1	SE	
30	732,9	15,8	SE	732,0	16,8	Cm	4	732,7	18,2	SE	
31	738,6	11,6	SO	738,0	12,0	Cm	7	738,7	13,4	SO	
Moyennes.											
1 à 10	747,6	6,8		746,9	9,7		8,5	746,5	11,1		
11 à 20	743,0	7,0		745,5	8,9		?	742,6	9,6		
21 à 31	737,5	6,7		736,8	9,5		7,4	736,5	9,4		
1 à 31	742,5	6,8		742,5	9,3		7,7	741,7	10,0		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
6,9	9,1	8,0	0,5	Temps couvert. Pluie par intervalles.
7,2	11,5	9,3	8,6	
5,1	9,5	7,3	1,9	Brouillard le matin. Temps clair après midi.
4,0	8,2	6,1	»	Très-beau l'après midi.
0,4	12,8	6,6	»	Brouillard 2. Beau temps vers midi.
1,8	11,6	6,7	»	Beau temps.
3,2	10,5	6,8	»	Pluie le matin à neuf heures.
4,5	14,5	9,5	10,9	
4,5	15,5	10,0	»	
7,3	12,3	9,8	»	Grand vent dans la nuit du 9 au 10.
3,6	10,0	6,8	»	Ciel sombre par moments.
0,9	11,5	6,2	»	Beau temps.
1,0	9,6	5,3	»	
3,8	9,9	6,8	»	Temps couvert; beau vers 3 h.
4,3	12,0	8,1	»	Temps couvert; beau l'après-midi.
3,2	13,2	8,2	»	Temps orageux.
5,9	14,3	10,1	»	Quelques gouttes de pluie à 10 h.
8,5	10,9	9,7	0,2	Pluie vers 10 h.; grand vent à midi.
4,8	?	?	6,5	Vent toute la nuit avec ondées.
0,8	5,5	3,1	1,4	Grand vent la nuit. Neige le matin à 6 h.
0,0	4,5	2,2	0,4	
- 2,0	4,5	1,2	»	Pluie et neige vers 6 h. du soir.
0,9	4,7	2,8	1,2	
- 1,8	7,5	2,7	»	Temps couvert l'après-midi.
1,2	7,8	4,5	0,9	
0,2	8,3	4,2	»	Vent très-variable.
0,1	13,5	6,8	»	Ciel moutonné l'après-midi.
8,0	14,5	11,2	4,4	
8,0	18,0	13,0	0,6	
10,8	19,2	15,0	»	
9,3	13,6	11,4	7,1	
Moyennes.			Somm	
4,5	11,5	8,0	21,9	
3,7	10,8	7,2	8,1	
3,1	10,5	6,8	14,6	
3,7	10,9	7,3	44,6	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	740,8	8,4	S	738,2	10,7	Cm	10	737,1	10,0	S
2	734,5	9,3	S	732,0	12,2	Cm	0	732,1	10,4	S
3	733,4	6,9	S	735,6	7,5	Cm	0	736,1	8,4	S
4	739,9	7,0	NE	742,3	6,4	»	10	743,0	6,8	NE
5	746,2	8,2	NE	746,8	12,1	Cm	0	746,3	13,7	NE
6	750,3	8,1	NNE	750,3	8,3	»	10	749,9	8,4	NE
7	754,0	8,2	NE	755,6	10,1	Cr Cm	0	753,3	10,8	NE
8	753 8	7,0	SO	751,9	7,3	»	10	749,4	7,2	SO
9	746,6	9,0	O	747,1	9,3	Cm	0	747,4	8,8	NO
10	751,7	6,3	NO	752,2	8,3	»	10	751,2	8,7	NO
11	750,6	10,4	NO	750,3	12,5	»	0	748,8	14,9	NE
12	746,9	13,9	NO	745,8	17,4	»	0	744,4	19,2	E
13	747,3	17,4	E	747,3	20,3	»	0	746,3	21,1	NO
14	750,2	10,2	NO	750,0	12,7	Cr Cm	8	749,6	13,8	NNO
15	748,8	11,2	NO	748,1	13,6	»	0	745,8	16,6	N
16	744,2	13,0	O	743,7	14,2	Cr Cm	6	742,3	14,6	O
17	739,4	10,2	O	739,0	10,0	Cm	4	738,1	8,3	O
18	738,9	8,5	O	738,8	10,5	Cr	0	738,7	11,4	O
19	738,8	8,4	O	738,6	11,3	Cr Cm	4	737,9	12,8	NO
20	733,3	11,4	N	732,8	12,2	Cr Cm	8	730,6	10,1	NE
21	727,1	12,6	SE	728,3	13,0	Cr Cm	8	728,4	14,3	SO
22	730,7	13,7	S	730,8	12,6	Cr Cm	6	731,0	8,8	SSE
23	733,1	12,2	SE	733,7	14,1	Cr Cm	4	733,9	12,7	SO
24	741,8	14,0	E	741,9	15,3	Cm	0	742,8	15,0	E
25	743,7	15,0	E	?	?	Cr Cm	0	743,8	16,8	E
26	746,7	15,0	E	745,9	16,7	»	0	745,3	18,4	E
27	742,3	17,9	NE	741,3	19,4	Cr	0	740,3	20,6	SE
28	744,4	15,7	SE	744,8	18,1	»	10	743,2	18,9	SE
29	730,3	14,4	NO	730,6	15,6	Cm	8	730,8	17,2	NO
30	731,3	15,0	NNO	730,8	16,3	Cm	6	749,7	19,6	NO
				Moyennes.						
1 à 10	743,3	7,8		743,0	9,3			?	744,6	9,3
11 à 20	743,9	11,3		743,4	13,3			3,3	742,3	14,3
21 à 30	741,4	14,3		740,8	15,3			?	741,3	16,2
1 à 30	743,3	11,3		743,2	12,7			6,1	742,7	13,3

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
5,3	11,0	8,1	0,2	Pluie par intervalles.
6,0	13,0	9,5	4,2	Pluie presque continuelle.
5,7	8,8	7,2	11,0	Pluie.
4,7	7,3	6,0	4,2	Pluie le soir et la nuit du 4 au 5.
4,0	14,1	9,0	2,2	
6,1	8,9	7,5	»	Pluie à 3 h. et la nuit du 6 au 7.
6,0	11,0	8,5	5,5	Beau temps l'après-midi.
4,6	»	»	»	
6,2	»	»	6,0	Grand vent l'après-midi. Onlée à 5 h.
4,0	»	»	»	Beau temps l'après-midi.
2,0	15,0	8,5	»	Ciel pur toute la journée.
5,1	19,3	12,2	»	Ciel pur toute la journée.
7,9	22,0	14,9	»	Vent très-variable de direction.
4,0	16,0	10,0	»	Beau temps le matin ; voilé vers midi.
5,7	16,7	11,2	»	Ciel laiteux.
8,9	13,1	11,5	»	Vent de nuit et dans la matinée.
6,2	11,0	8,6	»	Vent d'ouest de force moyenne.
5,1	11,5	8,3	»	
1,3	12,8	7,0	»	
3,5	12,8	8,1	»	Quelques gouttes de pluie à midi.
6,6	15,0	10,8	7,6	Traces de pluie à 2 1/2 du soir.
6,1	14,7	10,4	»	Quelques gouttes vers 7 h. du matin.
6,5	15,4	10,9	8,6	Orage à 1 h. Second orage à 2 h.
5,6	16,5	11,0	6,7	
6,2	17,6	11,9	0,3	Quelques gouttes de pluie après midi.
5,7	18,5	12,1	»	
10,2	21,2	15,7	»	
11,8	19,0	15,4	0,1	
11,2	17,4	14,3	»	Quelques gouttes de pluie ; vent assez fort après midi.
8,9	19,6	14,2	»	
Moyennes.			Somm	
5,3	?	?	33,3	
4,9	15,2	10,0	»	
7,9	17,5	12,7	25,3	
6,0	14,8	10,5	56,6	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	749,5	17,9	NO		748,6	21,7	Cr Cm	6	747,8	22,2	NE	
2	747,8	17,7	N		747,5	20,9	Cr	0	747,8	22,8	NE	
3	747,5	18,2	N		747,4	22,2	»	0	746,3	21,0	NO	
4	742,4	17,2	SSO		741,1	18,4	Cm	10	740,6	17,9	OSO	
5	740,4	14,8	SO		740,2	15,4	Couv.	10	740,3	14,7	SO	
6	739,6	11,2	SO		739,5	14,0	Cm	8	738,2	14,5	SO	
7	739,9	13,2	SO	5	739,5	14,4	Cr Cm	5	738,2	15,2	SO	5
8	740,0	15,4	SO		739,5	15,7	Cm	8	738,5	14,4	SO	
9	741,4	14,0	SO		740,8	15,9	Cr Cm	8	740,5	14,0	SO	
10	741,9	11,6	NNO		741,9	11,8	Cr Cm	7	743,5	8,5	N	
11	744,9	8,0	N		744,2	10,1	Cr Cm	4	743,3	10,6	N	
12	740,2	7,4	S		739,8	7,9	Cm	10	739,5	8,2	N	
13	740,2	7,9	SO		740,7	8,7	Cm	10	740,3	11,9	S	
14	744,6	12,4	NE		744,0	14,8	Nim.	10	743,5	15,2	SO	
15	742,8	14,2	SE		743,6	14,3	Cm	10	743,2	15,2	E	
16	742,7	16,2	N		742,3	18,0	Cr Cm	3	740,4	20,3	SE	
17	736,6	17,9	SO		736,1	19,2	Cr Cm	5	735,3	20,7	E	
18	734,4	18,0	SE		734,3	19,1	Cr Cm	6	734,1	16,7	ESE	
19	737,8	17,9	SSE		737,8	18,2	Cr Cm	4	738,2	16,3	SE	
20	741,5	13,7	SO		742,1	15,3	Cm	10	742,7	17,4	O	
21	739,6	15,4	E	2	738,1	16,8	Cm	10	737,9	14,7	O	
22	742,3	13,3	O	3	743,0	14,8	Cm	8	743,3	16,0	NO	0
23	743,6	13,6	SO	1	743,3	14,8	Cm	10	744,1	16,1	SO	0
24	743,4	14,3	NNE	0	742,8	15,2	»	10	742,2	15,2	NO	0
25	743,3	11,9	O	3	744,3	13,2	»	10	747,4	12,0	NO	3
26	733,0	12,9	N	2	733,1	14,0	Cr	0	732,8	16,4	N	2
27	732,9	16,6	N	2	732,0	18,0	Cr Cm	4	731,7	16,9	N	3
28	731,9	17,3	N	2	730,7	19,8	Cr	2	749,8	20,0	NNO	2
29	749,7	19,6	NE	0	748,3	20,9	Cm	4	747,3	20,6	NE	2
30	746,8	19,8	NE	0	745,8	21,0	Cm	8	744,7	22,3	NE	2
31	744,3	18,8	N	1	744,3	14,2	Cm	4	743,2	18,0	?	
Moyennes.												
1 à 10	743,0	14,9			742,3	16,4		7,7	742,1	16,3		
11 à 20	740,6	13,4			740,3	14,6		7,2	740,0	15,3		
21 à 31	746,7	15,8			746,2	16,6		7,0	745,8	17,1		
1 à 31	743,3	14,7			743,2	15,9		7,3	742,8	16,3		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
10,7	22,4	16,5	»	
10,9	22,8	16,8	»	Temps nébuleux; soleil voilé.
13,5	22,8	18,1	»	Le vent tourne à l'ouest le soir.
12,0	18,9	15,4	»	Temps couvert et orageux.
14,4	15,4	14,9	0,2	Pluie faible le matin.
13,6	15,6	14,6	»	
8,5	15,8	12,1	1,7	Vent de force moyenne le matin; fort l'après-midi.
8,4	15,6	12,0	4,9	
8,3	15,7	12,0	»	Vent très-froid à mdi.
7,5	13,4	10,4	1,1	Ondée avec grêle à 11 h. 20 m. du matin.
4,4	11,4	7,9	9,6	
4,5	8,9	6,7	»	Pluie faible le matin; forte le soir.
5,5	11,9	8,7	11,7	
5,2	15,5	10,3	»	Cumulus vers les 11 h. du matin.
7,5	15,3	11,4	4,5	Pluie de 6 h. à 6 h. 1/2 du matin.
8,0	20,6	14,3	»	
13,2	22,4	17,8	1,8	P. à 6h m. O. à 9h s. La foudre tombe près du cimet. de l'Est.
13,4	20,1	16,7	10,9	
11,0	19,4	15,2	»	Orage à midi (un coup de tonnerre).
10,3	18,5	14,4	17,0	
10,7	18,1	14,4	1,7	Pluie abondante de 3 h. à 4 h.
8,8	16,9	12,8	12,3	Beau temps l'après-midi.
8,5	17,5	13,0	»	
10,6	16,0	13,3	»	Quelques gouttes vers 1 h.
11,1	13,5	12,3	3,3	Pluie pendant la nuit et toute l'après-midi.
7,5	16,6	12,0	3,0	
8,4	18,6	13,5	»	Quelques gouttes de pluie le matin.
11,6	21,1	16,3	»	La Moselle atteint la plus forte crue de l'hiver.
12,4	21,4	16,9	»	
12,5	22,7	17,6	»	Tonnerre à midi.
12,3	18,9	15,6	»	Orage de 11 h. à midi.
Moyennes.			Somm	
10,8	17,8	14,3	7,9	
8,3	16,4	12,3	55,5	
10,4	18,3	14,3	20,3	
9,8	17,5	13,6	83,7	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	745,5	14,8	NO	1	745,9	13,7	Cm	10	746,7	14,8	NNO	1
2	746,6	15,9	NO	0	746,3	16,8	Cm	8	744,5	19,7	SO	0
3	741,2	15,1	SO	0	740,8	16,2	»	10	740,6	17,2	NO	1
4	745,9	12,9	ONO	3	744,5	13,6	»	10	744,7	14,2	SO	0
5	745,3	11,4	NNO	1	744,9	13,0	»	10	745,0	14,4	NO	2
6	744,9	16,2	NO	1	744,8	19,5	Cm	4	»	19,2	NO	2
7	745,5	14,8	NO	1	742,8	15,2	Cm	10	742,7	17,4	SO	1
8	746,2	16,8	S	2	744,8	18,6	Cr Cm	7	744,6	18,8	S	2
9	741,2	16,3	SO	2	740,6	15,8	Cm	7	738,6	18,9	S	2
10	738,9	17,3	O	2	739,1	17,3	Cm	8	739,3	18,4	SO	3
11	742,5	16,5	S	2	742,6	17,3	Cm	8	742,4	17,2	SSO	3
12	742,7	14,4	SO	3	745,0	16,1	Nim	10	745,3	18,2	SO	1
13	744,4	16,9	O	1	744,4	18,9	Cm	10	743,3	19,2	O	1
14	747,2	18,4	N	1	747,4	20,2	Cr Cm	2	747,4	22,1	N	2
15	750,3	21,2	NNO	2	750,7	25,4	Cr	0	750,3	25,1	N	1
16	752,8	23,2	N	0	752,4	24,8	»	0	753,2	26,2	N	0
17	750,2	23,4	N	0	749,0	26,0	Cr	5	748,2	25,7	N	0
18	746,3	22,7	N	0	746,0	24,4	Cm	0	744,7	23,2	N	0
19	745,7	20,0	NNE	1	746,9	21,4	»	0	742,5	23,2	N	0
20	743,3	21,4	N	0	746,2	21,3	Cm	10	746,0	21,7	O	3
21	746,3	21,6	SO	1	747,0	22,4	Cm	10	747,1	23,0	O	1
22	747,4	18,3	SO	1	747,4	19,2	Nim	10	747,3	19,3	SO	1
23	749,0	19,4	NE	0	748,1	20,1	»	0	748,0	21,7	NNE	1
24	744,3	21,6	NE	1	744,3	23,3	Cm	2	743,1	23,6	E	0
25	741,6	22,8	SE	3	741,3	23,9	Nim	10	741,1	24,2	SO	2
26	746,1	17,2	SO	3	746,1	19,8	Cm	8	746,3	19,9	SO	2
27	748,3	17,3	SO	3	748,6	19,4	Nim Cm	8	749,0	19,3	SO	3
28	745,3	20,0	SO	3	745,0	21,6	Cm	7	744,2	22,3	SO	2
29	744,6	21,2	SO	2	744,2	22,3	Cm	7	743,0	21,7	SO	2
30	744,6	19,0	SO	1	744,0	21,3	Cm	6	743,3	22,2	SSO	1
Moyennes.												
1 à 10	745,7	15,1			745,3	16,0		8,4	745,0	17,3		
11 à 20	746,4	19,8			746,9	21,4		5,6	746,3	22,4		
21 à 30	745,8	19,9			745,6	21,4		7,5	745,3	21,8		
1 à 30	745,5	18,3			745,3	19,6		7,3	744,9	20,5		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
11,0	15,8	13,4	4,4	Vent des nuages : SO.
8,3	20,3	14,3	»	
8,6	20,5	14,5	»	Quelques gouttes de pluie à 11 h.
11,8	15,6	13,7	»	Quelques gouttes de pluie le matin.
9,8	15,9	12,8	4,9	Pluie depuis le matin.
9,9	21,0	15,4	8,1	
12,9	20,2	16,5	»	Quelques gouttes de pluie le matin.
9,1	20,0	14,5	»	
10,5	19,7	15,1	»	Orage à midi.
10,3	19,5	14,9	5,5	
10,2	19,1	14,3	»	
12,4	18,9	15,6	11,3	Pluie vers 2 h. du matin.
13,0	21,4	17,2	0,4	
10,9	22,4	16,7	»	Le matin brouillard 2.
10,2	25,9	18,0	»	
14,2	26,8	20,5	»	
14,2	27,4	20,8	»	Temps nébuleux le matin.
15,1	26,4	20,7	»	Le ciel nébuleux vers midi s'éclaircit le soir.
13,3	23,2	18,2	»	
13,4	22,7	18,0	»	
13,3	24,5	18,9	»	Quelques gouttes de 8 à 9 h.
15,0	21,8	18,4	»	Pluie de 8 à 10 h., puis à 4 h. du soir.
11,9	22,8	17,3	3,5	Cirro-Cumulus vers midi.
12,4	25,4	18,9	»	Temps orageux vers midi.
12,5	25,3	18,9	5,3	Pluie le matin. Tonnerre à 7 h. du soir.
14,9	21,4	18,1	»	
13,2	21,5	17,3	2,0	Pluie à 6 h. du matin.
13,5	23,4	18,9	1,9	
13,2	24,5	18,8	»	
13,1	23,0	18,0	»	
Moyennes.			Somm	
10,2	18,8	14,5	22,7	
12,7	23,4	18,0	11,7	
13,3	23,4	18,3	12,7	
12,1	21,9	16,9	47,1	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	744,0	25,2	SO	1	744,1	20,3	Cm	7	745,5	25,3	O	3
2	748,5	18,9	SO	1	748,2	20,9	Cm	7	748,4	20,5	SO	2
3	749,5	19,4	NNO	1	749,5	20,7	Cm	5	749,1	21,2	SO	2
4	750,6	18,7	SO	2	750,5	20,1	Cm	5	750,4	20,9	SO	1
5	749,7	19,7	NO	1	749,2	21,4	Cr Cm	5	747,9	23,4	N	2
6	748,5	22,6	N	1	744,7	24,1	Cm	8	745,6	25,2	NE	1
7	742,9	25,7	E	3	741,7	25,0	»	0	740,2	26,2	E	0
8	741,4	25,9	E	0	741,8	24,9	Cm	9	742,7	20,3	SE	2
9	744,6	19,5	NO	5	745,0	22,0	Cm	9	744,1	22,4	NNO	5
10	745,6	21,7	SO	2	745,5	23,5	Cr Cm	0	744,5	24,2	NO	2
11	744,9	25,0	N	0	744,3	26 2	»	0	743,1	26,3	NE	1
12	748,5	25,8	SO	2	745,9	25,0	Cm	10	745,9	21,8	NO	2
13	746,4	21,6	S	5	744,6	25,0	Cr	0	744,5	17,4	S	4
14	745,9	18,5	SO	5	745,2	17,0	Cm	9	741,1	17,0	S	4
15	742,0	16,6	SO	5	742,4	18,8	Cm	10	741,5	19,0	SO	5
16	744,5	15,4	SO	3	744,0	19,1	Cm	8	744,5	19,8	NO	2
17	742,9	21,8	O	1	741,4	25,5	Cm	5	745,0	18,5	SO	2
18	744,4	19,1	SO	2	744,5	21,5	Cm	7	746,7	22,6	NNE	2
19	749,2	19,6	N	2	748,8	22,0	Cr Cm	5	748,2	22,4	NNO	1
20	749,6	22,0	NNO	0	749,1	24,4	»	0	748,9	24,9	NNO	0
21	749,0	25,2	N	2	748,7	26,8	»	0	747,8	27,4	NE	2
22	748,4	25,4	E	2	745,0	28,4	»	0	744,0	29,6	NE	2
23	742,8	28,0	E	1	741,7	30,8	»	0	740,9	30,5	NE	
24	745,8	28,0	N	1	745,5	30,1	»	0	745,4	31,0	E	1
25	744,1	29,1	E	2	745,8	30,7	»	0	745,2	30,4	NE	3
26	744,8	28,4	N	1	744,6	30,9	»	0	746,6	31,5	NNE	1
27	748,9	29,2	S	1	745,7	31,0	»	0	745,4	30,9	S	2
28	746,5	28,1	NNO	0	745,3	31,2	Cm	10	745,7	31,5	O	2
29	745,1	24,2	SO	5	742,5	26,4	Cm	4	741,0	26,6	SO	2
30	739,3	23,1	SO	2	739,0	25,6	Cm	5	737,7	26,4	SO	1
31	740,8	21,5	OSO	5	741,4	23,7	Cm	6	741,8	25,4	O	3
Moyennes.												
1 à 10	746,2	21,1			746,0	22,3		6,8	745,4	22,7		
11 à 20	745,3	20,5			744,8	21,8		7,7	744,7	21,0		
21 à 31	744,1	26,4			745,7	28,7		?	748,2	29,0		
1 à 31	745,2	22,8			744,8	24,4		6,9	744,4	24,4		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
11,0	25,7	18,3	»	Quelques gouttes de pluie vers midi.
11,9	22,8	17,2	»	Quelques gouttes.
14,9	23,4	19,1	0,3	Pluie pendant la nuit. Vent des nuages : O.
11,6	22,3	17,0	»	
12,2	24,5	18,3	»	Temps lourd l'après-midi.
14,3	25,4	19,8	»	
15,7	26,3	20,1	»	
17,0	26,3	21,7	»	Temps couvert. Vent des nuages : SO.
14,3	25,7	19,1	»	Quelques gouttes de pluie vers 9 h. du soir.
14,1	24,8	19,4	»	Quelques gouttes à midi. Vent des nuages : SO.
14,6	27,1	20,8	»	
16 3	26,1	21,2	»	Pluie à midi. Vent des nuages : SO.
15,6	25,6	20,6	4,2	Orage le 12 à 8 h. 1/4 du soir.
13,3	19,3	15,3	4,6	
13,3	20,3	16,9	7,6	Averse à 3 heures.
14,0	20,4	17,2	3,7	
13,4	25,0	19,2	»	Orage à 2 h.
14,7	22,8	18,7	10,2	Vent des nuages : SO.
13,2	22,3	17,8	1,8	
13,0	25,3	19,2	»	Ciel laiteux le matin. Cumulus l'après-midi.
14,4	27,3	20,9	»	
13,3	29,7	23,1	»	
18,2	31,3	24,7	»	Vent des nuages : SO. Le soir à 7h coup de vent violent.
18,3	31,3	24,9	0,2	Le matin pluie à 3 h. 1/4.
19,9	31,6	25,7	»	
18,9	32,0	25,4	»	
20,9	32,0	26,4	»	Cumulus dans l'après-midi. Le soir vent du nord.
21,9	31,8	26,8	»	Temps lourd. A 9 h. du soir orage et pluie.
19,3	28,0	23,7	4,4	
19,2	27,7	23,4	1,3	Pluie à 3 h. du matin.
18,6	25,3	22,0	»	Quelques gouttes à 6 h.
Moyennes.			Somm	
13,3	24,3	19,0	0,3	
14,2	25,3	18,8	34,1	
18,7	29,9	24,3	6,1	
15,3	26,1	20,3	40,3	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	742,8	18,4	N	2	741,5	21,4	»	0	740,2	20,6	N	2
2	739,0	15,7	N	1	738,7	18,7	Cm	10	738,1	19,4	O	3
3	740,1	16,4	SO	3	739,4	19,0	Cm	8	739,9	19,6	S	3
4	743,9	18,0	SO	3	745,7	19,3	Cm	10	745,4	19,7	SO	3
5	741,7	18,4	SE	4	740,8	19,9	Cm	10	739,2	17,8	S	3
6	742,9	18,0	SO	2	743,2	19,7	Cm	10	742,3	20,4	SO	2
7	735,7	19,0	SE	1	735,6	18,8	Cm	10	737,3	18,3	SO	2
8	737,3	15,3	SE	2	739,8	16,1	Nim	10	740,0	16,3	SO	3
9	747,1	18,3	O	3	747,2	19,1	Cm	6	747,3	20,4	SO	1
10	745,6	17,1	SO	1	744,7	17,9	Cm Nim	10	745,0	16,3	SO	1
11	745,6	18,4	SO	4	745,7	20,2	Cm	8	746,3	19,9	SO	3
12	749,7	18,6	SO	0	749,3	19,6	»	0	748,8	20,2	SO	0
13	749,6	18,9	N	1	750,0	20,3	»	0	749,9	21,7	NO	0
14	749,8	19,1	N	1	749,5	20,3	Cm	10	748,9	21,8	N	1
15	748,6	18,0	N	2	748,7	20,4	»	0	748,7	21,9	N	2
16	748,6	19,0	N	2	747,9	22,7	»	0	747,8	23,4	N	2
17	746,8	19,3	N	1	747,1	22,9	»	0	748,0	24,3	NE	1
18	749,0	20,3	NE	3	748,3	21,8	»	0	747,8	23,2	NE	2
19	747,6	20,6	NE	2	747,3	22,0	»	0	745,7	25,3	NE	2
20	745,0	20,4	NE	3	744,0	22,3	Cm	6	745,9	21,2	NE	3
21	744,2	22,7	NE	2	744,4	24,6	Cm	3	743,8	24,1	O	3
22	742,3	19,3	SO	3	742,1	19,6	Nim	10	745,0	20,6	SO	1
23	745,8	16,0	NO	2	746,3	16,1	Nim	10	747,3	19,8	N	2
24	749,2	19,6	N	3	749,0	21,3	»	0	749,2	22,1	N	3
25	750,8	18,0	N	2	749,9	21,3	»	0	747,3	20,7	N	1
26	746,2	20,6	SE	2	744,1	22,8	Cm	10	742,3	22,6	SO	2
27	742,3	18,3	OSO	4	742,0	18,3	Cm	6	742,2	16,1	OSO	4
28	750,2	17,3	NO	4	750,2	17,2	Cm	6	749,3	17,3	O	2
29	750,1	17,8	NE	1	749,2	19,0	Cr Cm	0	748,7	20,3	N	1
30	745,7	18,8	N	0	744,4	21,9	»	0	742,1	20,6	S	2
31	740,2	16,7	SO	3	740,8	18,9	Cm	8	742,1	16,8	SO	2
					Moyennes.							
1 à 10	744,6	17,3			741,5	19,0		9,3	741,1	18,9		
11 à 20	748,0	19,3			747,8	21,3		8,0	747,6	22,4		
21 à 31	746,1	18,6			745,7	20,1		7,8	745,2	20,1		
1 à 31	745,3	18,3			745,0	20,1		8,6	744,7	20,3		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
10,2	22,8	16,5	»	
12,3	22,5	17,4	»	Pluie dans la matinée de 8 h. à 10 h.
13,7	20,7	17,2	3,0	Pluie l'après-midi.
12,5	21,1	16,8	0,8	Tonnerre à 11 h. et dans l'après-midi.
12,4	21,7	17,0	»	Pluie de 1 h. à 7 h. du soir.
14,5	22,2	18,3	12,7	Grand vent toute la nuit du 5 au 6.
14,0	20,4	17,2	6,9	Orages à 5 h. puis à 11 h. du matin.
12,3	21,5	16,9	2,6	Pluie dans la journée.
13,3	21,2	17,2	8,5	Vent toute la nuit.
12,1	19,1	15,6	»	Brouillard 1. Pluie l'après-midi.
14,0	21,4	17,7	6,4	
10,9	21,7	16,5	»	Après-midi cumulus. Vent SO.
9,9	22,5	16,2	»	
10,2	22,5	16,3	»	Le temps, couvert le matin, s'éclaircit l'après-midi.
10,7	22,9	16,8	»	
11,3	24,1	17,7	»	
11,9	24,5	18,2	»	
11,2	24,0	17,6	»	
11,4	24,2	17,8	»	Cumulus l'après-midi.
11,5	25,3	18,4	»	
14,7	27,1	20,9	»	A 4 h. une nuée orageuse passe sur Metz.
13,5	21,3	17,4	15,1	Pluie dès le matin à 4 h.
13,3	20,4	16,8	14,3	
14,2	23,1	18,6	8,9	Cumulus l'après-midi. Temps orageux.
11,1	21,8	16,4	»	
9,9	24,5	17,2	»	Vent des nuages : S. Le temps se couvre vers 3 h.
14,0	19,6	16,8	0,5	Grand vent OSO toute la nuit.
13,5	19,8	16,6	0,9	Traces de pluie vers 3 h. après midi.
10,5	21,7	16,1	»	
11,4	24,4	17,9	»	
16,0	19,8	17,9	1,8	Pluie de 8 h. à 9 h. du matin. Traces de pluie à 4 h.
Moyennes.			Somm	
12,7	21,3	17,0	34,3	
11,3	23,3	17,3	6,4	
12,9	22,1	17,5	41,5	
12,3	22,2	17,3	82,2	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	747,3	17,1	SO 2	747,2	18,8	Cm	10	746,9	20,5	SO 3
2	747,1	19,4	N 1	745,6	21,6	»	0	744,0	22,3	E 2
3	745,6	23,7	SE 1	742,9	26,6	Cm	6	741,9	27,3	SE 2
4	742,7	26,2	SE 3	743,9	28,7	Cm	8	743,3	27,9	SO 2
5	743,3	24,7	SO 0	744,8	28,0	»	0	744,8	26,7	SE 1
6	746,0	23,8	SE 3	745,2	24,0	Cm	8	745,8	25,4	SO 3
7	745,9	20,5	E 2	745,2	22,3	Cr	0	744,8	20,8	SO 0
8	745,3	20,4	SO 2	745,9	21,6	Cr Cm	0	745,3	21,4	SO 0
9	745,9	19,4	N 0	745,0	22,2	»	0	745,9	23,9	SO 0
10	745,4	18,7	SO 0	746,0	21,0	Cm	10	747,3	20,8	OSO 2
11	750,2	19,3	SO 0	750,1	21,3	Cm	8	749,2	21,4	ONO 0
12	751,3	20,6	NE 0	751,8	23,9	Cm	0	752,4	24,0	NE 0
13	752,6	22,4	N 0	752,6	24,9	»	0	752,8	25,3	NO 0
14	749,3	18,7	NO 0	747,9	23,4	Nim	10	747,1	22,3	NO 0
15	747,1	22,0	ONO 0	746,9	24,0	St	0	746,3	24,2	N 0
16	748,1	19,8	NO 0	744,7	20,4	Cm	0	744,2	21,6	NE 0
17	745,3	19,0	SO 2	745,7	20,1	Cm Nim	10	745,9	19,8	ONO 2
18	740,2	19,2	O 2	738,9	22,3	Nim	8	738,8	21,7	NO 1
19	738,4	15,3	O 1	738,6	14,3	Cm	10	739,1	15,0	SO 2
20	739,1	14,6	SO 3	738,4	15,3	Cm	5	738,2	14,2	SO 4
21	741,3	12,2	SO 3	741,3	12,6	Cm	3	741,7	13,3	S 3
22	742,0	11,1	SO 4	743,0	11,9	Cm	4	743,7	12,1	SO 3
23	744,2	11,2	ONO 2	744,4	11,8	Cm	4	742,2	12,1	NO 2
24	740,1	13,4	ONO 3	739,0	13,3	Cm	0	737,7	13,1	O 2
25	739,1	11,9	SO 3	739,0	13,8	Cm	0	740,0	12,9	NO 3
26	743,0	11,3	SO 3	743,8	11,9	St	0	746,1	10,3	O 4
27	751,3	9,8	O 2	750,4	14,2	Nim	0	749,0	14,4	NO 1
28	745,7	13,4	SO 4	744,7	13,3	Cm	8	743,6	13,6	SO 4
29	743,7	13,8	SO 3	742,7	16,1	Cm	10	742,3	15,6	SO 2
30	744,3	13,2	SO 2	743,1	13,3	Cm	10	743,3	14,3	O 1
					Moyennes.					
1 à 10	748,3	21,4		745,2	23,3		8,4	744,8	23,7	
1 à 20	745,7	19,1		745,4	21,0		8,3	745,2	21,0	
21 à 30	743,7	12,3		743,6	13,6		6,8	743,2	13,7	
1 à 30	744,9	17,7		744,7	19,4		7,9	744,4	19,4	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
11,2	20,7	15,9	»	Le temps s'éclaircit l'après-midi.
10,3	25,0	18,1	»	
9,1	27,9	18,5	»	Journée chaude.
18,1	29,4	23,7	»	Vent assez fort pendant la nuit.
18,5	28,1	23,3	»	A 11 h. du matin le vent saute du SO au SE.
17,5	26,3	21,9	»	
16,3	24,0	20,1	»	Traces de pluie de 7 h. à 8 h. du matin.
15,8	22,8	19,3	»	
15,3	24,7	19,0	»	Cirro-Cumulus l'après-midi.
15,3	21,7	18,5	»	
12,6	22,5	17,5	»	
15,2	24,2	18,7	»	Journée chaude.
14,7	26,1	20,4	»	Temps très-clair; très-chaud.
14,5	24,8	19,5	»	
13,1	24,9	19,0	»	Temps couvert le matin; beau l'après-midi.
13,8	22,5	18,1	»	
13,8	21,9	17,8	»	Temps couvert le matin; s'éclarcit vers 3 h.
11,3	22,5	16,9	»	Beau l'après-midi.
11,0	19,1	15,0	1,7	Petite pluie pendant la nuit.
11,0	16,1	13,5	2,1	
7,4	14,0	10,7	»	
7,2	13,5	10,2	»	Grand vent toute la nuit du 21 au 22.
4,8	13,5	9,0	»	
6,6	15,6	11,1	»	Temps couvert le matin; beau l'après-midi.
5,0	16,1	10,5	8,6	Grand vent et pluie la nuit.
6,3	15,2	10,7	»	Grand vent toute la nuit. Pluie après midi.
6,1	16,5	11,3	2,0	Temps couvert; s'éclaircit à midi.
6,0	16,5	11,4	»	
13,3	15,7	14,5	4.0	Vent fort toute la nuit. Pluie l'après-midi.
10,3	15,1	12,7	5,0	Temps couvert.
Moyennes.			Somm	
14,5	25,1	19,8	»	
12,9	22,5	17,6	5,8	
7,3	15,2	11,2	19,6	
11,6	20,9	16,2	23,4	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	749,5	13,8	O	1	747,5	14,6	Cm	10	748,4	15,0	NO	1
2	759,2	15,4	O	0	759,0	19,0	Cm	10	759,1	17,5	SO	0
3	757,0	17,0	O	1	757,0	16,5	Cm Nim	10	756,8	15,4	SO	1
4	742,5	12,8	NO	0	743,0	13,5	Cm	10	745,5	14,7	SO	1
5	746,8	9,9	NO	2	748,6	11,5	Cm Nim	10	749,2	10,8	SO	2
6	751,2	8,8	SO	2	751,5	9,1	Nim	10	752,0	8,7	SO	2
7	753,0	8,7	NO	2	752,4	10,4	Cm	10	748,6	10,6	NE	1
8	746,8	13,2	NNE	1	746,2	13,1	»	0	743,1	15,5	E	1
9	744,0	11,9	O	1	743,2	12,2	Cm Nim	8	741,5	12,2	SO	1
10	740,8	10,9	NO	2	740,6	12,1	Cm Nim	10	741,0	11,5	S	0
11	737,4	10,6	S	2	737,3	12,2	Cm	10	737,9	11,4	SE	1
12	739,8	9,6	SE	1	740,3	11,3	Cm	6	743,4	10,4	S	1
13	744,8	6,3	SSE	1	744,5	7,4	Cm	6	743,6	8,5	S	1
14	743,2	8,4	SO	3	742,9	9,8	Cm	10	741,3	9,1	N	1
15	738,4	6,3	SO	4	739,6	5,9	Nim	10	739,4	6,5	SO	4
16	737,4	8,2	SE	1	735,7	11,5	Nim	10	735,8	9,3	SO	2
17	737,5	11,7	E	1	738,2	11,4	Cm	10	739,5	10,5	SE	1
18	740,8	11,8	NE	1	739,5	14,9	Cr Cm	6	739,4	15,0	NE	1
19	740,3	12,4	NE	1	740,4	15,6	»	0	737,6	17,0	NE	1
20	737,1	11,3	NO	1	736,5	15,8	Cm	7	736,5	14,7	O	1
21	737,1	11,5	SSE	1	736,6	14,4	Cm	6	736,0	14,1	SSE	1
22	737,6	12,5	SSE	1	737,3	13,4	Cm	10	737,2	12,9	E	2
23	738,7	11,2	O	2	739,3	12,5	Cm	10	739,7	12,9	SO	1
24	737,6	8,8	E	1	736,0	10,5	»	0	735,5	11,6	ESE	2
25	734,1	10,8	E	1	735,4	13,3	Cm	10	733,0	13,0	ESE	1
26	738,1	9,6	SSE	2	737,4	12,5	Cm	10	737,3	12,0	S	1
27	742,8	10,8	SSE	2	742,0	12,8	Cm	7	740,1	12,5	E	1
28	735,8	12,0	E	1	734,8	15,1	Cm	10	734,2	15,7	SO	2
29	748,8	9,7	O	2	749,9	10,2	Cm	5	750,8	10,3	SO	2
30	748,6	10,6	SO	2	747,1	11,4	Nim	10	745,6	11,6	SO	4
31	743,7	11,9	SO	4	745,2	13,0	C-N	10	745,4	13,1	SO	4
Moyennes.												
1 à 10	743,1	12,2			744,9	13,4		9,8	744,7	13,2		
11 à 20	739,7	9,7			739,5	11,6		8,3	739,4	11,2		
21 à 31	740,3	10,8			739,7	12,6		8,8	739,3	12,5		
1 à 31	741,6	10,9			741,3	12,5		9,0	741,1	12,3		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
4.8	15,7	10.2	»	Brouillard intense. Quelques gouttes de pluie.
10,7	14,9	12.8	»	Temps lourd. Traces de pluie vers 5 h.
11,0	14,8	12.9	»	Quelques gouttes vers 8 h. du m. Pluie l'après-midi.
10,5	15,4	12,9	10,4	
8,7	11,7	10,2	18,6	
7,6	10,6	9.1	»	Pluie à 9 h. du matin.
4,1	11,4	7,7	4,2	Temps clair le matin; couvert après 9 h.
6,2	16,4	11,3	»	
9,4	13,0	11,2	»	
9,5	13,4	11,4	6,9	
7,2	12,4	9,8	3,5	
6,3	11,8	9,0	0,8	
2,5	9,8	6,1	»	Brouillard 2. Traces de pluie l'après-midi.
4,4	10.3	7,3	»	
6,0	7,7	6,8	5,1	
2,9	11,4	7,1	10,5	
6,2	11,8	9,0	1,8	
6,8	16,0	11,4	»	
7,2	17,7	12,4	»	
8,2	15,9	12,0	»	
8,3	15,1	11,7	9,3	
9,3	14,7	12,1	»	
9,3	13,2	11,2	10,3	
4,4	13,7	9,0	»	Traces de pluie à 9 h. du soir.
8,4	13,3	11,0	»	
6,0	15,4	9,7	0,9	
7.2	13,3	10,3	»	Pluie la nuit du 27 au 28.
7,3	15,9	11,7	3,3	Pluie à 9 h. du matin. Averse à 4 h. du soir.
8,6	11,1	10,0	6,6	Vent fort toute la nuit.
7,6	12,7	10,1	»	
8,0	15,3	11,7	4,3	Vent fort à midi.
Moyennes.			Somm	
8,2	13,7	11,0	40,1	
5,8	12,3	9,1	21,7	
7,7	13,9	10,8	33,1	
7,2	18,4	10,3	96,9	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	745,3	12,5	SO 2	744,2	13,5	Cm Nim	10	743,4	13,0	S 2
2	741,1	11,6	SO 3	740,2	13,4	Nim	10	738,0	13,5	SO 3
3	741,4	9,4	SO 4	742,2	9,6	Nim	10	744,4	8,3	SO 3
4	751,9	8,1	SO 1	751,4	9,2	Cm	10	751,1	8,4	SO 1
5	746,6	8,2	SO 1	746,5	9,6	Nim	10	746,3	10,5	S 1
6	750,3	12,4	SSO 0	»	»	»	10	750,2	12,6	SO 1
7	»	»	»	»	»	»	10	»	»	»
8	»	»	NE 1	755,3	8,5	Nim	10	754,3	8,0	S 0
9	751,1	10,2	S 1	749,1	10,3	Nim	10	747,2	9,8	SO 1
10	737,0	7,6	SO 1	735,4	6,1	Nim	10	734,4	6,5	SO 0
11	736,5	5,8	ONO 1	736,0	6,1	Cm	10	736,3	5,7	O 2
12	737,6	4,4	N 1	736,9	3,7	Cm	10	737,1	4,3	N 1
13	737,7	1,6	N 2	737,0	0,2	Nim	10	738,9	0,8	O 2
14	738,3	2,6	SE 3	738,8	3,8	Cm	10	»	1,5	SE 2
15	741,6	2,5	SE 1	740,8	3,2	Nim	10	740,7	2,3	E 1
16	742,9	4,5	ESE 1	743,0	5,8	Cm	10	743,8	5,4	ESE 3
17	744,1	3,7	SE 1	743,0	4,3	Cm	10	742,4	3,8	S 1
18	739,4	4,2	S 3	738,3	5,9	Nim	10	737,6	5,4	S 2
19	733,0	5,6	SO 3	734,0	6,5	Nim	10	734,9	5,8	SO 1
20	738,1	9,3	SE 2	738,7	10,0	Nim	10	739,6	9,5	SSE 2
21	744,0	10,1	SSE 2	744,7	10,7	Nim	10	744,8	10,6	S 2
22	742,2	9,2	SE 2	741,6	9,6	Nim	10	740,4	10,2	SE 1
23	737,8	11,5	SE 2	737,0	14,3	»	0	736,0	13,6	S 3
24	737,1	9,5	NO 0	737,3	10,0	Nim	10	737,9	9,1	NO 0
25	741,5	9,0	S 3	740,2	10,2	St	7	740,0	10,1	SSO 3
26	742,3	11,3	S 2	742,8	12,2	Cm	8	744,6	11,2	SO 2
27	745,7	13,0	SE 2	745,6	13,2	Cm	10	745,4	13,2	SO 2
28	740,3	13,0	SO 1	739,7	13,2	Nim	10	738,8	12,5	SO 3
29	739,5	9,8	SO 2	738,8	9,4	Nim	10	736,3	9,5	SO 2
30	731,3	10,2	SO 2	730,5	10,5	Nim	10	728,3	10,2	SO 2
Moyennes.										
1 à 10	745,6	10,0		745,5	10,0		10,0	745,5	10,0	
11 à 20	738,9	4,4		738,7	4,9		10,0	738,7	4,4	
21 à 30	740,2	10,7		739,8	11,3		9,4	739,2	11,0	
1 à 30	741,3	8,2		741,0	8,7		9,8	741,1	8,4	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
10,0	13,8	11,9	5,6	
7,5	13,7	10,6	»	
7,4	10,5	8,9	4,2	
6,3	10,5	8,4	2,5	
5,2	11,0	8,1	1,7	Pluie toute la journée.
8,6	13,0	10,8	7,8	
»	13,5	»	»	
4,2	9,0	6,6	3,9	Brouillard intense à 4 h. et toute la soirée.
4,5	10,5	7,5	»	Pluie l'après-midi.
6,0	7,8	6,9	0,9	Pluie continuelle (mêlée de grêle fondue à midi 1/2).
3,8	7,2	5,5	7,5	
3,5	5,5	4,5	2,6	Pluie à 11 h. du matin.
0,8	1,6	1,2	2,3	Neige faible à partir de 7 h. du matin.
0,0	3,8	1,9	7,0	Vent assez fort la nuit.
0,4	4,3	1,9	1,7	Neige le matin. Beau temps l'après-midi.
0,6	6,6	3,6	»	
0,1	5,1	2,6	»	Pluie et vent dans la soirée.
3,0	6,2	4,6	5,2	Toute la nuit grande pluie et tempête.
3,1	6,9	5,0	20,8	La Moselle monte depuis le 19 au soir. Pl toute la journée.
3,8	10,4	7,1	3,4	
8,4	11,2	9,8	7,5	
6,5	10,7	8,6	2,1	
6,5	14,8	10,6	2,3	Midi : SSE. Cumulus l'après-midi.
9,4	13,6	11,5	2,7	Pluie toute la journée.
6,1	13,2	9,6	4,5	
6,6	12,2	9,4	5,7	Pluie.
8,5	13,3	10,9	4,1	Temps couvert.
10,6	13,7	12,1	11,8	Pluie continuelle.
7,1	10,1	8,6	2,0	Pluie.
7,6	10,5	9,0	17,3	
Moyennes.			Somm	
6,6	11,3	8,8	26,4	
1,8	5,8	3,8	50,5	
7,7	12,3	10,0	60,0	
5,3	9,8	7,5	136,9	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	o			mm	o			mm	o		
1	750,8	8,8	S	0	730,9	9,0	Cm	7	752,8	8,7	S	0
2	754,5	7,2	NE	1	734,5	9,0	Cm	9	731,0	8,5	NO	1
3	733,2	10,0	SE	2	733,3	11,4	Cm Nim	5	732,8	11,2	SE	2
4	730,5	4,6	N	0	730,6	8,1	Cm Nim	8	730,8	7,5	SO	0
5	745,4	4,8	OSO	1	743,8	5,0	Nim	10	745,6	4,8	NO	1
6	739,6	4,6	S	2	739,1	5,7	Cm Nim	10	738,6	5,8	SO	2
7	733,2	8,2	SO	3	733,0	8,3	Nim	9	736,0	7,4	SO	3
8	740,5	7,5	OSO	2	740,1	7,5	Cm Nim	5	740,3	7,6	SO	3
9	732,2	7,2	SO	3	730,4	8,1	Cm	5	731,0	7,9	SO	3
10	731,6	5,2	SO	1	728,6	5,3	Nim	10	725,3	5,1	SO	4
11	729,7	5,2	SO	1	730,1	5,6	Cm Nim	9	731,2	5,8	SO	1
12	741,1	2,2	NO	2	741,3	2,8	Cm	5	742,7	4,9	NO	2
13	748,8	1,2	SO	1	748,0	3,0	Cm	4	747,3	2,8	S	1
14	737,8	3,2	S	1	736,6	3,0	Nim	10	736,7	3,2	S	2
15	742,2	4,4	N	1	741,6	5,2	Cm	7	744,8	4,5	SE	1
16	742,1	6,6	SO	1	741,8	6,5	Cm	10	742,3	6,5	SO	1
17	737,0	5,8	S	2	737,8	8,0	Cm	8	738,8	8,3	SO	2
18	739,8	6,9	SO	3	739,6	6,5	Nim	10	739,7	6,4	SO	3
19	738,8	5,7	SO	1	738,3	6,0	Nim	10	738,2	6,2	SO	1
20	741,3	6,1	SO	0	740,7	7,2	Cm	6	740,9	7,3	SO	1
21	740,8	5,7	SO	1	740,8	7,0	Nim	10	741,1	7,2	SO	1
22	747,3	9,2	SO	1	747,2	9,3	Nim	10	747,0	9,8	SO	1
23	744,7	5,3	NE	1	743,2	8,2	Cm	1	742,2	12,0	SSE	1
24	738,2	7,2	S	0	736,7	9,3	Cr	1	736,4	9,3	SSO	0
25	735,1	8,0	SO	0	734,2	7,9	Cr	3	734,1	8,0	SO	0
26	741,6	9,2	SO	0	742,3	10,4	Nim	6	743,9	10,0	SSO	0
27	748,8	3,3	NNE	1	748,7	7,0	Cr	1	747,8	7,3	NO	1
28	743,8	3,0	ENE	1	744,3	2,3	»	10	744,0	2,4	E	2
29	746,3	2,3	OSO	1	746,0	3,3	Cr Cm	8	745,3	3,1	S	1
30	749,0	3,0	S	0	748,9	4,8	»	10	748,7	4,9	S	1
31	747,3	6,3	S	1	745,1	10,0	Cm	7	744,9	10,2	S	1
Moyennes.												
1 à 10	734,9	6,8			734,4	7,7		7,7	734,4	7,4		
11 à 20	739,9	4,7			739,6	5,4		7,9	740,0	5,6		
21 à 31	744,1	5,7			743,4	7,3		6,3	743,2	7,6		
1 à 31	739,8	5,7			739,3	6,8		7,2	739,3	6,9		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim	PHÉNOMÈNES JOURNALIERS.
o	o	o	mm	
6,5	9,3	8,0	8,4	Beau temps.
2,9	12,5	7,7	»	Idem.
3,6	11,7	8,6	2,0	Idem.
3,3	9,6	6,5	»	Idem.
3,6	5,7	4,6	11,6	Idem.
3,4	7,7	5,5	2,0	Neige nuit du 5 au 6.
3,6	8,7	6,1	3,1	
3,1	7,7	6,4	7,1	
3,6	8,9	7,2	4,0	Tempête nuit du 9 au 10.
3,6	8,2	5,9	0,8	
3,6	6,0	4,8	8,3	Tempête nuit du 10 au 11.
0,4	3,1	2,7	0,1	Neige pendant la nuit du 11 au 12.
— 2,0	3,9	0,9	4,0	
0,6	3,5	2,0	2,3	Neige fondant à mesure qu'elle tombe.
1,6	5,7	3,6	5,4	Brouillard 2 le matin. Soleil l'après-midi.
0,6	7,2	3,9	1,3	
3,6	9,2	6,4	3,0	
4,6	7,3	5,9	2,9	
4,1	6,7	5,4	12,0	
4,6	7,5	6,0	1,9	Soleil à 1 h. de l'après-midi.
1,9	7,4	4,6	1,9	
3,3	9,8	7,5	4,1	Temps très-doux pour la saison. Pluie.
2,6	12,0	7,3	0,2	Brouillard 2 le matin. Ciel très-pur l'après-midi.
4,2	10,0	7,1	»	Ciel sans nuages à 10 h. du matin.
5,1	9,2	7,1	»	
5,2	10,7	7,9	»	
1,1	7,7	4,4	»	Temps clair.
0,4	5,5	1,8	2,5	Temps couvert.
0,5	3,5	1,9	0,7	
0,9	6,2	3,5	1,8	
2,1	10,5	6,5	»	
Moyennes.			Somm	
4,3	9,0	6,6	41,0	
2,2	6,2	4,2	39,2	
2,6	8,2	5,4	11,2	
3,0	7,8	5,4	91,4	

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1872.

Pressions atmosphériques.

MOIS.	MOYENNES DES PRESSIONS,			Différences de 10 h. à 4 h.	PRESSIONS EXTRÊMES,				Différences des pressions extrêmes.
	à 10 heur.	à midi.	à 4 heures		minima absolus.	DATES.	maxima absolus.	DATES.	
	mm	mm	mm	mm	mm		mm		mm
Janvier...	742,5	742,0	742,0	0,5	724,5	24	755,0	1	30,5
Février...	745,4	745,1	744,0	1,4	733,3	26	753,3	23	20,0
Mars.....	742,5	742,0	741,7	0,8	731,5	25	756,2	3	24,7
Avril.....	743,5	743,2	742,7	0,8	727,1	21	754,0	7	26,9
Mai.....	743,5	743,2	742,8	0,7	734,1	18	753,1	26	19,0
Juin.....	745,3	745,3	744,9	0,4	738,6	9	753,2	16	14,6
Juillet....	745,2	744,8	744,4	0,8	737,7	30	750,6	4	12,9
Août.....	745,3	745,0	744,7	0,6	735,6	7	750,8	25	15,2
Septembre	744,9	744,7	744,4	0,5	737,7	24	752,8	13	15,1
Octobre..	741,6	741,3	741,1	0,5	734,2	28	753,0	7	18,8
Novembre	741,3	741,0	741,1	0,2	728,3	30	751,9	4	23,6
Décembre.	739,8	739,3	739,3	0,5	725,5	10	749,0	30	23,5
ANNÉE. Moynes.	743,40	743,07	742,80	0,6	731,50	..	752,74	..	21,24
Moynes de 10h et de 4h :	743,10			Ext:	724,5	24 Janv.	756,2	3 Mars.	30,5

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1872.

Hydro-Météores.

MOIS.	NÉBULOSITÉS moyennes à midi.	Pluies pour les régions NE	SE	SO	NO	TOTALES.	Maxima en 24 heures.	DATES.
		mm	mm	mm	mm	mm	mm	
Janvier.....	9,0	0,4	16,0	41,0	»	57,4	12,2	24
Février.....	8,6	»	22,3	29,3	»	51,6	12,2	15
Mars.....	7,7	0,9	8,8	32,4	2,5	44,6	10,9	8
Avril.....	6,1	7,5	0,4	48,5	»	56,4	11,0	3
Mai.....	7,3	»	17,2	19,6	46,9	83,7	17,0	20
Juin.....	7,3	»	5,3	29,3	12,5	47,1	11,3	12
Juillet.....	6,9	2,0	»	29,9	8,6	40,5	10,2	18
Août.....	8,6	8,9	»	55,2	18,1	82,2	15,1	22
Septembre..	7,9	»	»	19,7	5,7	25,4	8,6	25
Octobre	9,0	»	15,7	71,9	9,3	96,9	18,6	5
Novembre ..	9,8	6,2	11,5	105,1	14,1	136,9	20,8	19
Décembre ..	7,2	»	2,0	78,8	10,6	91,4	12,0	19
Sommes.....		25,9	99,2	560,7	126,5	812,1	> Max. en 24 h.	
Nébul. moyenne..	7,9							
Moyenne par jour de pluie.....				$4^{mm},834 = \frac{812,1}{168}$			20,8 (19 NOV.)	

Le dénominateur 168 représente le nombre de jours de pluie pendant l'année.

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1872. — **Températures de l'air.**

MOIS.	MOYENNES DES TEMPÉR.			TEMPÉRAT. JOURNALIÈRES EXTRÊMES.				TEMPÉRATURES MINIMA.				TEMPÉRATURES MAXIMA.				Différences des tempér. extrêmes.
	à 10 h.	à midi.	à 4 heur.	MOYENNES DES minima.	MOYENNES DES maxima.	MOYENNES DES différences.	MOYENNES DES moyennes.	les plus hautes	DATES.	les plus basses	DATES.	les plus hautes	DATES.	les plus basses	DATES.	
	°	°	°	°	°	°	°	°		°		°		°		°
Janvier	3,1	5,9	3,9	1,5	5,0	3,5	3,2	6,1	24	- 2,5	1	10,0	24	1,0	2	12,5
Février	4,7	7,0	7,8	2,4	?	?	?	6,5	20-21	- 2,2	1	12,0	25	2,2	27	14,2
Mars..	6,8	9,3	10,0	3,7	10,9	7,2	7,3	10,8	30	- 2,0	22	19,2	30	4,5	21-22	21,2
Avril..	11,5	12,7	13,3	6,0	14,8	8,8	10,5	11,8	28	1,3	19	22,0	13	7,3	4	20,7
Mai...	14,7	15,9	16,5	9,8	17,5	7,7	13,6	14,4	5	4,4	11	22,8	2-3	8,9	12	18,4
Juin...	18,3	19,6	20,5	12,1	21,9	9,8	16,9	15,1	18	8,3	2	27,4	17	15,6	4	19,1
Juillet.	22,8	24,4	24,4	15,5	26,1	10,6	20,8	21,9	28	11,0	1	32,0	26-27	19,5	14	21,0
Août..	18,5	20,1	20,5	12,5	22,2	9,9	17,5	16,0	31	9,9	13-26	27,1	21	19,1	10	17,2
Septem	17,7	19,4	19,4	11,6	20,9	9,3	16,2	18,5	5	4,8	23	29,4	4	15,3	22-23	24,6
Octob..	10,9	12,5	12,5	7,2	13,4	6,2	10,3	11,0	3	2,5	15	17,7	19	7,7	15	15,2
Novem	8,2	8,7	8,4	5,3	9,8	4,5	7,5	10,6	28	- 0,4	15	14,8	23	1,6	13	15,2
Décem.	5,7	6,8	6,9	3,0	7,8	4,8	5,4	6,5	1	- 2,9	13	12,5	2	3,3	28	14,5
ANNÉES. Moy.	11,89	13,35	13,64	7,53	15,48?	7,48?	11,72?	12,45	.....	2,75	.....	20,57	.....	8,67	.....	17,8
ANNÉES. Extrêmes.....								21,9	28 Juill.	2,5	1er Janv.	32,0	26-27 Juill.	1,0	2 Janv.	24,6

Nota. — Le point d'interrogation indique un résultat ou douteux, ou inconnu, ou pour le calcul duquel on manquait de données suffisantes.

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1872.

Vents et Hydro-météores.

MOIS.	Nombres de jours où, à 10 h. du matin, le vent a été									Nombres de jours de						
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO	Nul.	pluie.	grêle.	neige.	gelée	gelée bl.	ton., or.	brouillard.
Janvier.	5	6	2	5	10	3	»	»	»	17	»	2	10	?	»	6
Février.	2	8	5	6	5	3	»	»	»	9	»	»	7	1	»	2
Mars...	9	6	1	2	1	7	4	1	»	15	»	2	2	?	»	2
Avril...	1	5	4	3	4	1	5	7	»	12	»	»	»	?	1	»
Mai....	8	4	1	3	1	10	2	2	»	14	1	»	»	?	1	»
Juin...	5	3	»	1	2	10	2	7	»	10	»	»	»	»	2	1
Juillet..	6	»	5	»	2	12	1	5	»	10	»	»	»	»	3	»
Août...	10	5	»	4	»	9	1	2	»	15	»	»	»	»	2	1
Septem.	3	1	1	3	»	14	3	5	»	6	»	»	»	?	»	»
Octobre	»	3	4	7	1	5	6	5	»	15	»	»	»	?	»	2
Novemb	2	1	»	9	4	11	»	2	»	28	1	2	1	2	»	1
Décemb	2	4	1	»	7	16	»	1	»	24	»	5	1	?	»	2
ANNÉE. Somes	53	46	24	43	37	101	24	37	»	168	2	9	21	?	12	17
ANNÉE.	145	126	66	118	101	277	66	101	»	Maxima.						
ANNÉE.	Nombres proport. pour 1000 vents.									Nov.		Déc.	Janv.		Mai.	Janv.

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1872-1873.

NOTA. — Les chiffres romains indiquent la section du catalogue et les chiffres arabes le numéro de la section.

I. — Ouvrages publiés par des membres de l'Académie.

CHABERT (F. M.). — *Les assurances sur la vie*. Extraits des publications des meilleurs auteurs sur la matière, publiés en Angleterre, aux États-Unis et en France, in-8°, 1873, 90 p..... III 214

LECADRE (Le Dr AD.). — *Millet-Saint-Pierre*, étude biographique ; extrait des publications de la *Société nationale havraise d'études diverses*, 1870-1871, grand in-8°, 17 p..... IV 845

— *La première conférence au Havre ;* extrait des publications de la *Société nationale havraise d'études diverses*, 1870-1871, grand in-8°, 16 p..... XVII 347

LEVY (ISAAC.). — *Éloge funèbre de Samuel Dreyfus, rabbin de Mulhouse, prononcé lors de son enterrement, le 27 mai 1870*. Mulhouse, G. Brunschwig, 1870, in-8°, 8 p..... IV 846

— *Adieu à l'Alsace, sermon prononcé au temple israélite de Colmar le 6 juillet 1872*. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872, in-8°, 11 p..... I 83

Digitized by Google

— *Sermons prononcés à la Chaux-de-Fonds [Suisse] les 7 et 9 décembre 1872.* Verdun, Lallemant, 1873, in-8°, 36 p..... I 84

MAHON DE MONAGHAN (E.). — *L'Araucanie et son roi.* Paris, E. Dentu, 1873, in-12°, 70 p..... IV 849

MILLIEN (ACHILLE). — *La légende de la guerre*, poëme, in-12, de 11 p..... XVII 349

MULLER (N.). — *Premières notions de géométrie à l'usage des écoles normales et des pensionnats de jeunes filles.* Metz, Alcan, 1864, in-8°, 64 p. avec fig. dans le texte..... VI 82

— *Lettre d'un messin sur le blocus de Metz en 1870.* Metz, Sidot frères, 1871, in-8°, 42 p..... IV 850

— *Cours de dessin graphique*, 1re partie : 3e édition, 10 pl. ; 2e partie : 2e édition, 8 p. et 20 pl. ; Metz, Alcan, in-f°.

PUYMAIGRE (le comte de). — *La poésie populaire en Italie.* Extrait du *Correspondant*. Paris, Charles Douniol, 1872, in-8° de 43 p..... XVII 348

— *Don Enrique de Villena et sa bibliothèque.* Extrait de la *Revue des questions historiques*. Paris, Victor Palmé, 1872, in-8°, 11 p..... IV 851

QUETELET (AD.). *Annales de l'observatoire royal de Bruxelles.* T. XXI. Bruxelles, F. Hayez, 1872, in-4°, XXXVIII — 424 p..... VIII 28

— *Tables de mortalité et leur développement.* Extrait du T. XIII du *Bulletin de la commission centrale de statistique de Belgique*. Bruxelles, F. Hayez, 1872, in-4°, 40 p..... V 115

— *Sur les étoiles filantes de la période de novembre 1871 et sur les aurores boréales des 9 et 10 du même mois ;* extrait des Bulletins de l'*Académie royale de Belgique*. In-8°, 8 p..... XI 106

— *Étoiles filantes du mois d'août 1872. — Aurores boréales des mois d'août et de septembre de la même année. — Température des puits artésiens ;* extrait des Bulletins de l'*Académie royale de Belgique*. In-8°, 4 p.. XI 107

Digitized by Google

— *Sur le huitième congrès international de statistique tenu à Saint-Pétersbourg pendant le mois d'août 1872;* extrait des Bulletins de l'*Académie royale de Belgique.* In-8°, 8 p..... V 116

— *Sur l'apparition extraordinaire d'étoiles filantes du 27 novembre 1872;* extrait des Bulletins de l'*Académie royale de Belgique.* In-8°, 4 p..... XI 108

QUETELET (Ernest). — *Sur l'aurore boréale du 4 février 1872;* extrait des Bulletins de l'*Académie royale de Belgique.* In-8°, 20 p..... XI 109

REVOIL (Henri). — *Architecture romane du midi de la France. Études comparatives et classification de ses édifices religieux antérieurs au XI^e siècle.* Paris, v^e A. Morel et C^ie, 1870, in-f°, XXVII p. et 7 pl.... IV 847

— *Fouilles archéologiques. — Vase antique, Phaleres en bronze.* Paris, v^e A. Morel et C^ie, in-8°, 8 p. et 2 pl. IV 848

SAULCY (Ernest de). — *Observations sur l'acclimatation du ver à soie du chêne du Japon Bombyx yama-maï;* extrait du Bulletin de la *Société d'acclimatation.* In-8°, 24 p..... XXI 353

STRATEN-PONTHOZ (Comte F. van der). — *Cours d'eau non navigables ni flottables;* extrait du Journal de la *Société centrale d'agriculture.* 1872, in-18, 16 p.... XXI 354

TARATTE (E. J.). — *Premiers éléments de littérature française, à l'usage des écoles et des pensions des deux sexes.* 3^e édition. Metz, Alcan; Rousseau-Pallez, 1866, in-12, 207 p..... XVI 112

— *Éléments de grammaire française de Lhomond, revue, corrigée et augmentée.* 71^e édition. Paris, Hachette et C^ie; Metz, Alcan, 1872, in-12, 175 p..... XVI 113

— *Arithmétique des écoles accompagnée d'exercices et de nombreux problèmes.* Metz, Alcan; Paris, Hachette et C^ie, 1872, in-12, 197 p..... .... VI 83

TERQUEM (O.) et E. JOURDY. — *Monographie de l'étage bathonien dans le département de la Moselle.* T. IX des Mémoires de la *Société géologique de France,* 2^e série. Paris, F. Savy, 1869, in-4°, 75 p. et 15 pl... XIII 179

Digitized by Google

II. — Ouvrages divers.

Anonyme. — *Notice sur les travaux et titres scientifiques de M. E. Rolland.* Paris, 1872, in-4°..... IV 852

BARUTEL (Mme E.). — *Fleurs d'été,* poésies. Nouvelle édition. Paris, Hachette et Cie; Toulouse, 1872, in-12, 327 p..... XVII 350

COMBETTES-LABOURELIE (Louis de). — *Cent fables.* Toulouse, A. Chauvin et fils, 1872, in-8°, 276 p. XVII 351

DRIVAL (Le chanoine E. van). — (Voir aux publications de l'Académie d'Arras.)

SAUREL (Alfred). — *Almanach-guide de Marseille et du département des Bouches-du-Rhône.* 1re année, 1870; 2e année, 1871; 3e année, 1872; 3 vol. in-18; Marseille..... XXIV 36, 37, 38

— *La vallée de l'Huveaune.* Marseille, Cayer et Cie, 1872, in-8°, 44 p..... IV 853

— *La Penne, la Pennelle et le général Penellus.* Marseille, Cayer et Cie, 1872, in-8°, 27 p. et 1 pl..... IV 854

— *Roux de Corse, ou Notice historique et biographique sur Georges de Roux.* Marseille, Cayer et Cie, 1871, in-8°, 58 p..... IV 855

— *Les Bains de mer, la plage du Prado et la plage de Trouville.* Marseille, Marius Olive, 1871, 24 p. XXIV 39

— *Manuel de l'étranger dans la ville d'Aix.* Aix, in-18, 36 p..... XXIV 40

— *La statistique de la commune de Cassis en présence de la critique Marseillaise.* Marseille, in-8°, 12 p. IV 856

— *L'hôpital n'est pas fait pour les chiens,* boutade. Marseille, Cayer et Cie, in-8°, 7 p..... III 215

— *Des réformes à apporter à la législation des annonces judiciaires et légales.* Marseille, Cayer et Cie, 1872, in-8°, 19 p..... III 216

— *Le rôle que joue le chien dans la société et de l'influence*

Digitized by Google

qu'il exerce sur la civilisation. Marseille, 1871, in-12, 24 p..... III 217

— *Rapport présenté à la Société de statistique de Marseille sur la candidature de M. Chervin.* Marseille, Cayer et Cie, 1872, in-8°, 7 p..... IV 857

— *Rapport sur le mouvement du cabotage en France pendant l'année 1868.* Marseille, Cayer et Cie, in-8°, 4 p..... XXIII 7

— *Notice sur la commune et les eaux minérales de Propiac.* Avignon, F. Seguin aîné, 1862, in-12, 46 p... IV 858

— *Lorient vu en deux heures.* 1866, in-12, 12 p. XXIV 41

— *Lorient et les Lorientais. Lettre d'un parisien à un parisien.* Lorient, E. Grouhel, 1867, in-12, 153 p. IV 859

III. — Publications officielles.

MAIRIE DE METZ. — *Procès-verbaux des séances du Conseil municipal.* Année 1872, 302 p.; année 1873, p. 1 à 23. Nancy, E. Réau, 1872 et 1873, in-4°.

IV. — Publications des Académies, Sociétés savantes, etc.

EUROPE.

Alsace - Lorraine.

COLMAR. — *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.* 1re année, 1860, 75 p.; 11e année, 1870, 466 p. et 4 pl.; 12e et 13e années, 1872, 503 p. Colmar, Camille Decker, 1860, 1870 et 1872, in-8°.

— *Bibliothèque de la Société d'histoire naturelle de Colmar.* Colmar, Camille Decker, 1869, in-8°, 103 p.

METZ. — *Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement de Metz.* Juillet à décembre 1870. Nancy, E. Réau, 1872, in-8°, 115 p.

Digitized by Google

— *Journal de la Société d'horticulture de la Moselle.* Année 1872, in-8°, 40 p.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* — Année 1872, 406 p. et 13 pl. ; janvier à mai 1873, 191 p. et 9 pl. Mulhouse, v^e^ Bader et C^ie^, 1872 et 1873, gr. in-8°.

— *Programme des prix proposés par la Société industrielle de Mulhouse, pour être décernés en mai 1873.* Mulhouse, L. L. Bader, 1872, in-8°, 87 p.

Bavière.

MUNICH. — *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der K. B. Akademie der Wissenschaften, zu München.* (Procès-verbaux des séances de la classe de philosophie, de philologie et d'histoire de l'Académie de Munich.) 1871, Heft V und VI ; 1872, Heft, I, II, III. München, Akademische Buchdruckerei, 1871, 1872, in-8°.

— *Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Classe der K. B. Akademie der Wissenschaften zu München.* (Procès-verbaux des séances de la classe de mathématiques et de physique de l'Académie de Munich.) 1871, Heft III ; 1872, Heft I und II. München, Akademische Buchdruckerei, 1871, 1872, in-8°.

— *Inhaltverzeichniss in Jahrgang 1860-1870 der Sitzungsberichte der K. B. Akademie der Wissenschaften.* (Table décennale de 1860 à 1870 des procès-verbaux des séances de l'Académie de Munich.) München, Akademie Buchdruckerai, 1872, in-8°, 72 p.

Belgique.

BRUXELLES. — *Bulletins de l'Académie royale des sciences, des beaux-arts et des lettres de Belgique.* 39^e^ et 40^e^ années, 2^e^ série, T. XXXI et XXXII, 1871 ; 41^e^ et 42^e^ années, 2^e^ série, T. XXXIII et XXXIV, 1872. Bruxelles, F. Hayez, 1871 et 1872, in-8°.

Digitized by Google

— *Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* T. XXXIX. Bruxelles, F. Hayez, 1872, in-4°, 520 p. et 16 pl.

— *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Collection in-8°, T. XXII. Bruxelles, F. Hayez, 1872, 560 p.

— *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 38e et 39e année, 1872 et 1873. Bruxelles, F. Hayez, 1872 et 1873, in-12.

— *Académie royale de Belgique. Centième anniversaire de fondation. 1772-1872.* Bruxelles, F. Hayez, 1872, 2 vol. grand in-8°, 975 et 996 p.

LIÉGE. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.* T. X, 3e et dernière livraison. Liége, H. Vaillant-Carmanne et Cie, 1871, in-8°, p. 243 à 508.

MONS. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* 3e série, T. VII, 1871-1872. Mons, Duquesne-Masquillier, 1872, in-8°, 346 p.

Brême (République de).

BRÊME. — *Abhandlungen herausgegeben von Naturwissenchaftlichen Vereine in Bremen.* (Travaux publiés par la Société des sciences naturelles de Brême.) III Band, II und III Heft. Bremen, C. Ed. Muller, 1872 et 1873, in-8°, p. 218 bis, 392, mit 6 Taf.

— *Beilage n° 2 zu den Abhandlungen des naturwissenschaftlichen Vereins zu Bremen.* (Annexe n° 2 des travaux de la Société des sciences naturelles de Brême.) Bremen, C. Ed. Muller, in-4°, 9 Taf.

France.

AISNE.

SAINT-QUENTIN. — *Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.*

Digitized by Google

3e série, T. X. Saint-Quentin. Ch. Poette, 1873, grand in-8°, 781 p.

AUBE.

TROYES. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* 3e série, T. VIII, 1871. Troyes, Dufour-Bouquot, grand in-8°, 276 p.

AVEYRON.

RODEZ. — *Procès-verbaux des séances de la société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.* VII, de juillet 1868 à juin 1870. Rodez, N. Ratery, 1870, in-8°, 142 p.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

MARSEILLE. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille.* T. I (1837) à IV, VII à XI, XIII et XIV, XVI à XIX, XXI à XXIV, XXVIII (2e fasc.) et XXIX (1er et 2e fasc.), XXXII à XXXIV (1872). Marseille, 1837 à 1872, in-8°.

— *Société de statistique de Marseille.* Procès-verbaux des séances publiques tenues en 1834, 1836, 1838, 1844, 1846, 1849, 1851, 1853, 1858. Marseille, 1834 à 1857, in-8°.

— *Annales des sciences et de l'industrie du midi de la France, publiées par la Société de statistique de Marseille.* T. I, II et III (2 liv.). Marseille, 1832, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

LA ROCHELLE. *Bulletin de la Société d'agriculture et du Comice agricole de l'arrondissement de la Rochelle.* 1er et 2e trim. 1870; 3e et 4e trim. 1871; 1er et 2e trim. 1872. La Rochelle, in-8°, 1870-1872.

Digitized by Google

DRÔME.

VALENCE. — *Bulletin des travaux de la Société départementale d'agriculture de la Drôme.* 2e série, no 41, p. 49 à 152. Valence, J. Céas et fils, 1870-1872.

GARD.

NÎMES. — *Mémoires de l'Académie du Gard.* Novembre 1869, août 1870. Tables décennales. Nîmes, Clavel-Balivet et Cie, 1871, in-8o, 542 p.

GARONNE (HAUTE-).

TOULOUSE. — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* 7e série, T. IV. Toulouse, L. et J. M. Douladoure, 1872, grand in-8o, 467 p. et 4 pl.

— *Le premier chapitre de l'histoire de Toulouse.* Extrait du compte rendu de la séance du 23 janvier 1873.

— *Recueil de l'Académie des jeux floraux.* 1871-1872. Toulouse, L. et J. M. Douladoure, 1872, in-8o, 409 p.

— *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France.* T. X, 1re et 2e liv., p. 1 à 120. Paris-Toulouse, 1872, in-4o.

— *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France.* 3e série, T. XXII, novembre 1871; T. XXIII, janvier à novembre 1872; T. XXIV, janvier 1873.

GIRONDE.

BORDEAUX. — *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.* T. XXVII et XXVIII, 3e série; T. VII, 2e partie, p. 329 à 530 et 8 pl.; T. VIII, 1re partie, p. 1 à 382 et 9 pl. Paris-Bordeaux, 1862, grand in-8o.

Digitized by Google

INDRE ET-LOIRE.

TOURS. — *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.* 110e année, T. L, 1871, 160 p. ; 111e année, T. LI, 1872, p. 1 à 136. Tours, Ladevèze, 1871 et 1872, grand in-8°.

ISÈRE.

GRENOBLE. — *Bulletin de l'Académie Delphinale.* 3e série, T. VII, 1871. Grenoble, Prudhomme, 1872, in-8°, 207 p.

JURA.

LONS-LE-SAULNIER. — *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.* Année 1869-1870. Lons-le-Saulnier, Gauthier frères, 1871, in-8°, 276 p. et 3 pl.

LOIRE.

SAINT-ÉTIENNE. — *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* T. XV, 1871. Saint-Étienne, veuve Theolier et Cie, 1872, in-8°, 296 p.

LOZÈRE.

MENDE. — *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* T. XXI, 1870, juillet à décembre ; T. XXII, 1871 ; T. XIII, 1872. Mende, C. Privat, 1870, 1871 et 1872, in-8°.

MAINE-ET-LOIRE.

ANGERS. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.* T. XII, 1869, nos 3 et 4, p. 165 à 478 ; T. XIII, 1870, 182 p. ; T. XIV, 1871, 462 p. ; T. XV, 1872, nos 1 et 2, p. 1 à 336. Angers, P. Lachèse, 1869 à 1872, in-8°.

Digitized by Google

— *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers.* XLIIe année, 1871. Angers, P. Lachèse, 1871, in-8°, 156 p. et 6 pl.

MANCHE.

CHERBOURG. — *Mémoires de la Société nationale des sciences naturelles de Cherbourg.* T. XV, 1869-70, 387 p. et 6 pl. ; T. XVI, 1871-72, 412 p. et 2 pl. Paris-Cherbourg, grand in-8°.

MARNE.

CHALONS-SUR-MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.* Année 1870-1871. Châlons-sur-Marne, J. L. Le Roy, in-8°, 235 p. et 8 pl.

NORD.

LILLE. — *Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.* Année 1871, 3e série, 9e vol., 788 p. et 12 pl. ; année 1872, 3e série, 10e vol, 810 p. et 6 pl. Paris, Didron ; Lille, L. Quarré, 1872, 1873, in-8°.

— *Archives de l'agriculture du nord de la France.* 21e vol., nos 5 et 6, 1872. Lille, in-8°, p. 181 à 263.

PAS-DE-CALAIS.

ARRAS. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.* 2e série, T. IV, 312 p. Arras, A. Courtin, 1870, in-8°.

— *Histoire de l'Académie d'Arras* (depuis sa fondation, en 1737, jusqu'à nos jours) ; par M. le chanoine E. van Drival. Arras, A. Courtin, 1872, in-8°, 334 p.

SAÔNE-ET-LOIRE.

AUTUN. — *Mémoires de la Société Éduenne.* Nouvelle série,

Digitized by Google

T. Ier, 564 p. et un plan de la ville d'Autun ; T. II, 506 p. et 6 pl. Autun, Michel Dejassieu, 1872 et 1873, grand in-8°.

SAÔNE (HAUTE-).

VESOUL. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône.* 3e série, n° 3. Vesoul, A. Suchaux, 1872, in-8°, 307 p.

SARTHE.

LE MANS. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 2e série, T. XIII ; 3e et 4e trim. de 1871, 1er, 2e et 3e trim. 1872. Le Mans, E. Monnoyer, 1872, grand in-8°, p. 149 à 576.

SEINE.

PARIS. — *Comptes rendus heddomadaires des séances de l'Académie des sciences.* T. 66, janvier-juin 1868; T. 67, juillet-décembre 1868 ; T. 68, janvier-juin 1869 ; T. 69, juillet-décembre 1869 ; T. 70, janvier-juin 1870 ; T. 71, juillet-décembre 1870 ; T. 72, janvier-juin 1871. Paris, Gauthier-Villars, in-4°.

— *Table générale des comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, de 1851 à 1865.* Paris, Gauthier-Villars, 1870, in-4°, à deux colonnes.

— *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société centrale d'agriculture de France.* Année 1870-1871, Paris, veuve Bouchard-Huzard, 1872, in-8°, 586 p.

— *Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France.* T. VII, nos 1 à 6, 8 et 10 ; T. VIII, nos 1 à 4. Paris, veuve Bouchard-Huzard, in-8°.

— *Séance publique annuelle de la Société centrale d'agriculture de France, du 12 mai 1872.* Paris, veuve Bouchard-Huzard, in-8°, 95 p.

Digitized by Google

— *Bulletin de la Société protectrice des animaux.* T. XVI, novembre et décembre 1871 ; T. XVII, janvier à septembre 1872. Paris, in-8°.

— *Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, et de la Société française de statistique universelle.* 42e année, mai à décembre 1872 ; 43e année, janvier à avril 1873. Paris, grand in-8°.

SEINE-ET-OISE.

VERSAILLES. — *Bulletin de la Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise.* Années 1869-1870, p. 161 à 244 ; année 1871, mars à décembre, p. 1 à 83. Versailles, Ch. Dufaure, in-8°.

SEINE-INFÉRIEURE.

ROUEN. — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* 180e cahier, année 1869, 86 p. ; 181e cahier, année 1870, 63 p. Rouen, H. Boissel, in-8°.

— *Bulletin des travaux de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Avril, mai, juin 1870, p. 193 à 366 ; année 1871, 119 p. Rouen, H. Boissel, 1870 et 1872, in-8°.

— *Société des amis des sciences naturelles de Rouen.* 6e et 7e années, 1870 et 1871, 310 p. ; 8e année, 1872, 1er semestre, 120 p. Rouen, L. Deshays, 1872, in-8°.

— *Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.* T. XIV, 4e trimestre, de 1871 et année 1872, p. 173 à 431. Rouen, H. Boissel, 1872 et 1873, in-8°.

SÈVRES (DEUX-).

NIORT. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.* Nos 3-5, mars-mai 1872. Niort, L. Clouzot, grand in-8°, p. 269 à 308.

Digitized by Google

SOMME.

AMIENS. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens.* 2e série, T. VIII, 446 p., et T. IX, 368 p. Amiens, H. Yvert, 1872, in-8°.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Année 1871, 39 p.; année 1872, nos 1 à 3, p. 41 à 176, Amiens, E. Glorieux, 1872, in-8°.

— *Mémoires de la Société linnéenne du nord de la France.* T. 2, année 1868 à 1871, 460 p. et 4 pl.; année 1872, juillet à octobre 1872, 64 p.

VAR.

TOULON. — *Bulletin de la Société académique du Var.* Nouvelle série, T. IV, 381 p. Toulon, Laurent, 1871, in-8°.

VIENNE.

POITIERS. — *Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.* Nos 160 à 170, juin 1871 à juin 1872. Poitiers, H. Oudin, 1871 et 1872, in-8°.

VOSGES.

ÉPINAL. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.* T. XIII, 3e cahier, 366 p. Épinal-Paris, 1870, in-8°.

Grande-Bretagne et Irlande.

LONDRES. — *Procedings of the scientific meetings of the zoological Society of London* (Travaux de la Société zoologique de Londres.) 1868, part. III; 1869, part. I, II and III; 1871, part. I, II and III, 1872, part. I. London, Longmans, Green, Reader and Dyer, in-8°.

Digitized by Google

— *Catalogue of the library of the zoological Society of London.* (Catalogue des livres de la Société zoologique de Londres.) London, William Clowes and Sons, 1872, in-8°, 155 p.

— *Revised list of the vertebrated animals now or Lately living in the gardens of the zoological Society of London.* (Liste des animaux vertébrés du jardin de la Société zoologique de Londres.) London, Longmans, Green, Reader and Dyer, 1872, in-8°, 410 p.

Italie.

MONCALIERI. — *Bulletino meteorologico dell' osservatorio del R. collegio Carlo Alberto* Vol. VI, num. 7, p. 97 à 112, in-4° à 2 col.

Luxembourg (Grand-duché de).

LUXEMBOURG. — *Bulletin de la Société des sciences médicales du grand-duché de Luxembourg.* 1871. Luxembourg, Schrooll, in-8°, 126 p.

Prusse.

GŒRLITZ. — *Neues Lausitzisches Magazin* (Nouveau magasin de la Lusace), *im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften.* Band 49, erste und zweite Hefte. Gœrlitz, C. Remer, 1872, in-8°, 300 p.

KÖNIGSBERG. — *Schriften der K. physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zü Königsberg.* (Publications de la Société royale de physique et d'économie de Königsberg.) 10ter Jahrgang, 1869, 1te Abtheilung; 11ter Jahrgang, 1870, 1te und 2te abtheilung; 12ter Jahrgang, 1871, 1te und 2te Abtheilung; 13ter Jahrgang, 1872, 1te Abtheilung. Königsberg, W. Koch, in-4°.

TRÈVES. — *Jahresbericht der Gesellschaft für nutzliche Forschungen zu Trier.* (Annales de la Société des re-

Digitized by Google

cherches utiles de Trèves.) Von 1869 bis 1871. Trier, Fr. Lintz, 1872, in-4°, 155 p. et 2 pl.

AMÉRIQUE.

États-Unis.

COLUMBIA

WASHINGTON. — *Report of the commissioner of agriculture, for the year 1870.* (Rapport des commissaires de l'agriculture pour l'année 1870.) Washington, government printing office, 1871, in-8°, 688 p. et 15 pl.

— *Monthly reports of the department of agriculture, for the year 1871.* (Rapports mensuels du département de l'agriculture pour l'année 1871. (Washington, government printing office, 1872, in-8°, 517 p.

— *Patent office report.* (Rapport de l'office des brevets.) 1868, texte : vol. I et II; planches : vol. III et IV. Washington, government printing office, 1869, in-8°.

— *Report of the superintendent of the united states coast survey.* (Rapport du surintendant de l'administration des côtes des États-Unis.) 1 vol. 1867 und 1 vol. 1868. Washington, government printing office, 1869 and 1871, in-4°.

— *Report on barracks and hospitals, withe descriptions of military post.* (Rapport sur des baraquements et des hôpitaux, avec descriptions de postes militaires.) Washington, government printing office, 1870. In-4°, 497 p. avec planches.

— *Manuel du congrès des États-Unis d'Amérique*, par Perley Poore. Washington, imprimerie du gouvernement, 1871, in-8°. (Texte anglais, avec plan du Capitole.)

— *Smithsonian contributions to knowledge.* (Mémoires scientifiques de l'Institut Smithsonien.) Vol. XVII, Washington, by the Smithsonian institution, 1871, in-4°, 590 p. et 13 pl.

Digitized by Google

— *Annual report of the board of Regents of the Smithsonian institution.* (Rapport annuel du bureau des Régents de l'Institut Smithsonien.) 1 vol. 1869 and 1 vol. 1870. Washington, government printing office, 1871, in-8°, 430 et 494 p.

— *Second annual Report of the board of indian commissioners.* (Deuxième rapport annuel du bureau des commissaires des indiens), for the year 1870. Washington, government printing office, 1871, in-8°, 149 p.

— *Preliminary report of the united states geological survey of Wyoming and portions of contiguous territories,* (Rapport préliminaire sur la géologie de Wyoming et de territoires adjacents) by F. V. Hayden. Washington, government printing office, 1871, in-8°, 511 p.

— *Preliminary report of the united states geological survey of Montana and portions of adjacent territories,* (Rapport préliminaire sur la géologie de Montana et de territoires adjacents) by F. V. Hayden. Washington, government printing office, 1872.

INDIANA.

INDIANOPOLIS. — *First annual report of the geological survey of Indiana,* during the year 1869. (Premier rapport annuel de la commission géologique de l'Indiana pour 1869.) 1 vol. de texte de 240 p. et 1 v. de cartes. Indianopolis, H. Conner, 1869, in-8°.

MASSACHUSSETS.

BOSTON. — *Thirty-Ninth annual report of the trustees of the Perkins institution and Massachussets asylum for the blind.* 1870. (Rapport annuel des tuteurs de l'institution Perkins et de l'asile des aveugles de Massachussets.) Boston, Wright et Potter, 1871, in-8°, 34 p.

NEW-YORK.

NEW-YORK. — *Analyctical alphabet fort the Mexican et*

Digitized by Google

central American Languages. (Alphabet analytique des langues du Mexique et de l'Amérique centrale, publié par la Société ethnologique de New-York.) New-York, American photolithographic company, 1869, in-8°, 8 p.

— *An American university. Second report of the national committee.* (Rapport présenté à l'assemblée tenue à Saint-Louis par l'Association de l'éducation nationale, le 23 août 1871. In-8°, 11 p.

OHIO.

CLEVELAND. — *The U. S. Sanitary commission in the Walley of the Mississipi, during the War of the rebellion 1861-1866.* (La commission sanitaire des États-Unis dans la vallée du Mississipi pendant la guerre de sécession de 1861-1866.) Cleveland, Fairbanks, Benedict et Cie, 1871, in-8°, 543 p.

PENSYLVANIE.

PHILADELPHIE. — *Announcement of the Wagner free institute of sciences, for the collegiate year 1870-71.* (Annonce de l'institution scientifique libre de Wagner, pour l'année classique 1870-71.) Philadelphie, Sherman et C., 1870, in-8°, 30 p.

— *Fifty-second annual Report of the board of public Éducation of the first school District of Pensylvania.* (Cinquante-deuxième rapport annuel du bureau de l'instruction publique dans le premier district scolaire de Pensylvanie.) Philadelphie, 1871, in-8°, 240 p. avec planches.

WISCONSIN.

MADISON. — *Bulletin of the Wisconsin Academy of sciences, arts, and lettres.* Nos 2 à 5. Madison, Atwod et Culver, 1871, in-8°, p. 26 à 81.

— *Transactions of the Wisconsin state agricultural Society.*

Digitized by Google

(Travaux de la Société agricole de l'État de Wisconsin.) Vol. VIII, 1869, 520 p. avec cartes ; vol. IX, 1870, 520 p. Madison, Atwod et Culver, 1870 et 1871, in-8°.

V. — Revues et Journaux.

Le Cabinet historique, Revue mensuelle, etc., 19e année, 1re à 3e liv., janvier à mars 1873. Paris, 1873, in-8°.

Le Courrier de la Moselle, 44e et 45e années, du 12 mai 1872 au 25 mai 1873. Nancy, E. Réau, in-f°.

Le Moniteur de la Moselle, 21e et 22e années, du 12 mai 1872 au 25 mai 1873. Metz, Ch. Thomas, in-f°.

Le Vœu national, 25e et 26e années, du 12 mai 1872 au 25 mai 1873. Metz, Rousseau et Cie, in-f°.

Digitized by Google

MANUSCRITS

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1872-1873.

ABEL (Ch). — Étude historique sur les noms de *la porte des Allemands* et de *la chapelle Notre-Dame la tierce.*
— Les vignobles de la Moselle et les nuages artificiels.
— Le Symbole national des Gaulois.
— Rapport sur la candidature de M. Taratte à la place de membre titulaire de l'Académie.

Anonyme. — Pendant l'orage, poëme.

BELLEVOYE. — Communication sur le *Phylloxera vastatrix.*

CLARINVAL (A.). — Réponses à trois questions d'économie rurale : 1° Les feuilles fraîches de l'if sont-elles un poison pour le bétail? 2° le chiendent lavé et mêlé au foin est-il une excellente nourriture pour le cheval? 3° Dangers de la cuscute pour les prairies artificielles.

DELPHIS DE LA COUR. — L'Exhumation de Foulques Nerra, comte d'Anjou, poëme.

DEMOGET. — Rapport sur les candidatures de MM. Charles Lucas et Henri Révoil, au titre de membre correspondant de l'Académie.

DIDION (Le général). — Rapport sur une communication de M. Poulain, au sujet d'un nouvel organe mécanique réciproque de transformation d'un mouvement circulaire alternatif en un mouvement rectiligne alternatif.

Digitized by Google

DIDION (J.). — Rapport sur la candidature de M. le docteur Ernest Winsback, à la place de membre titulaire de l'Académie.

FLECK (L'abbé). — Les propriétés fondamentales des *Fonctions circulaires* démontrées par une méthode nouvelle et tout à fait générale.

— Démonstration élémentaire de la formule $t = \pi\sqrt{\frac{l}{g}}$ relative aux oscillations du pendule circulaire simple.

— Rapport sur la candidature de M. Rehm, au titre de membre correspondant de l'Académie.

GRELLOIS (E.). — Note sur un rêve.

— Notice sur M. le docteur Herpin, membre honoraire réorganisateur de l'Académie de Metz.

— Rapport sur la candidature de M. l'abbé Hyver (Charles), au titre de membre correspondant de l'Académie.

HARO. — Rapport sur la candidature de M. le docteur Gilbrin, à la place de membre titulaire de l'Académie.

MAGUIN (H.). — Discours prononcé à la séance annuelle de l'Académie, le 25 mai 1873.

— Rapport sur les essais de la faucheuse *Sprague*, faits à Rémilly le 24 juin 1872.

— Rapport sur l'ouvrage de M. E. Mahon de Monaghan, intitulé : *L'Araucanie et son Roi.*

— Rapport sur la candidature de M. Lanier, à la place de membre titulaire de l'Académie.

MARCHAL (E.). — Rapport sur la candidature de M. Gustave Rémond, à la place de membre titulaire de l'Académie.

MARCUS (A.). — Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1872-1873.

MICHEL (E.). — Rapport sur le concours de poésies.

MILLIEN (Achille). — Rediviva, — Paysages d'hiver, — Primo vere, — l'Émigration en Alsace, — le Serment des deux villes, poésies.

MULLER. — Note sur un coup de foudre.

— Note sur les aurores polaires.

Digitized by Google

MULLER et SCHUSTER. — Observations météorologiques faites à Metz en 1872.

PETSCHE. — Notice sur M. de Saint-Martin, conducteur principal des ponts et chaussées, membre de l'Académie de Metz.

— Rapport sur la candidature de M. Frécot, à la place de membre titulaire de l'Académie.

POULAIN. — Nouvel organe de mécanique réciproque de transformation du mouvement circulaire alternatif en mouvement rectiligne alternatif, à substituer à tous les mécanismes dits parallélogrammes et à leurs dérivés.

PUYMAIGRE (De). — Lamartine. Souvenirs particuliers.

SIMON-FAVIER. — Note sur des tilleuls de l'avenue Serpenoise, à Metz, dont le tronc est à section ovale.

VIANSSON (L.). — Histoire du premier collége de Metz.

— Notes sur le *Phylloxera vastatrix*.

— Notice sur M. Polain, membre correspondant de l'Académie de Metz.

VIRLET. — Notice sur M. L. Mézières, recteur émérite, membre de l'Académie de Metz.

— Rapport sur la candidature de M. Remoissenet, présenté comme agrégé-artiste de l'Académie.

— Rapport sur la candidature de M. Schuster, à la place de membre titulaire de l'Académie.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

(25 MAI 1873).

Signes abréviatifs.

✱. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ✱. Officier — —
C. ✱. Commandeur — —
G. O. ✱. Grand officier — —
G. C. ✱. Grand-croix — —
A. ❶. Officier d'Académie.
I. ❶. Officier de l'Instruction publique.

Bureau pour l'année 1873-1874.

Président titulaire : M. l'abbé FLECK, professeur.
Président honoraire : M. H. MAGUIN, avocat.
Vice-Président : M. le pasteur CUVIER.
Secrétaire : M. TARATTE, ✱, A. ❶, ancien professeur.
Secrétaire-Archiviste : M. A. MARCUS, ✱, ancien officier du génie.
Trésorier : M. BELLEVOYE, graveur.

Agent : M. E. COLON, directeur de *La Messine*.

Digitized by Google

MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Admissions et mutations.

Les admissions, mutations, etc., survenues du 12 mai 1872 au 25 mai 1873 sont indiquées au compte rendu des travaux de l'année 1872-1873, pages 40 à 50 ci-dessus.

Membres honoraires.

MM.

1845. BARRAL (J. A.), O. ✻, ancien élève et répétiteur à l'École polytechnique, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture; rue de Rennes, 66, à Paris.

1841. DAUBRÉE (AUGUSTE), O. ✻, I. ⏻, membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur de l'École des mines; rue de Grenelle-Saint-Germain, 19, à Paris.

1827. DIDION (ISIDORE), C, ✻, général de brigade d'artillerie; rue des Chanoines, 1 bis, à Nancy.

1853. HENNOCQUE C. ✻, colonel d'artillerie en retraite; à Longeville-lès-Metz.

1831. LE JOINDRE (CHARLES), C. ✻, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite; rue des Saints-Pères, 52, à Paris.

1861. LEMUD (AIMÉ-GEORGES de), ✻, peintre; à Nancy.

1866. LE VERRIER (URBAIN), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences); rue des Saints-Pères, 1, à Paris.

1836. MORIN (ARTHUR), G. O. ✻, général de division d'artillerie, membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur du Conservatoire des arts et métiers; à Paris.

1868. QUETELET (ADOLPHE), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique; à Bruxelles.

Digitized by Google

1846. ROBERT (CHARLES), C. ✱, intendant général inspecteur; rue des Saints-Pères, 9, à Paris.
1832. SAULCY (L. FÉLICIEN J. CAIGNART de), G. O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); rue du Faubourg-Saint-Honoré, 54, à Paris.
1833. SUSANE (LOUIS), G. O. ✱, général de division, membre du Comité d'artillerie; à Paris.
1860. THOMAS (AMBROISE), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique; à Paris.
1847. WOIRHAYE (CHARLES-FR.), O. ✱, conseiller à la Cour de cassation; rue Bonaparte, 18, à Paris.

Membres titulaires.

MM.

1858. ABEL (CHARLES), docteur en droit.
1858. BELLEVOYE (ADOLPHE), graveur.
1830. BLANC (F.), rédacteur du *Courrier de la Moselle*.
1837. BOUCHOTTE (ÉMILE), ✱, ancien maire de Metz.
1856. BOUTEILLER (ERNEST de), ✱, A. ✪, ancien capitaine d'artillerie.
1865. CAILLY (Charles), docteur en droit.
1853. CHABERT (F. M.).
1865. CUVIER (OTHON), pasteur de l'Église chrétienne réformée.
1871. DIDION (JULES), ✱, docteur en médecine.
1869. FLECK (l'abbé), professeur de mathématiques.
1858. FRÉCOT (HENRI), O. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
1873. GILBRIN, docteur en médecine.
1837. GRELLOIS (EUGÈNE), C. ✱, I. ✪, médecin principal de première classe en retraite.
1836. HARO, docteur en médecine.
1872. LANIER, inspecteur des forêts en retraite.
1867. LEDAIN (l'abbé AD.).

Digitized by Google

1868. LEJEUNE (JULES), avocat.
1864. MAGUIN (HENRI), avocat.
1871. MARCHAL (EUGÈNE), docteur en médecine.
1863. MARCUS (ADOLPHE), ✱, ancien officier du génie.
1863. MICHEL (ÉMILE), peintre.
1872. MIGETTE (AUGUSTE), A. ✪, peintre.
1856. PÊTRE (CHARLES), A. ✪, statuaire.
1858. PETSCHE, ✱, ingénieur des ponts et chaussées.
1847. PROST (AUGUSTE).
1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE de).
1873. RÉMOND (GUSTAVE), avocat.
1849. SAULCY (ERNEST M. J. CAIGNART de), ✱, ancien lieutenant de vaisseau.
1873. SCHUSTER (AIMÉ), professeur de mathématiques et de physique.
1830. SIMON-FAVIER, horticulteur-pépiniériste.
1873. TARATTE, ✱, A. ✪, ancien professeur.
1862. THILLOY (JULES), A. ✪, conseiller de Cour d'appel.
1871. VIANSSON (LOUIS), ✱, ancien maire de Plappeville.
1847. VIRLET (ÉDOUARD), O. ✱, colonel d'artillerie en retraite.
1873. WINSBACK (ERNEST), docteur en médecine.

Associés-libres résidants.

MM.

1843. DUFRESNE (ANTOINE), ✱, conseiller de préfecture honoraire.
1836. MARÉCHAL (L. C.), O. ✱, peintre d'histoire, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts).
1849. SALIS (le baron de).

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ADERER (ADOLPHE), A. ✪, professeur de rhétorique au lycée de Versailles.

Digitized by Google

1863. ALMERAS LATOUR (le baron Louis-M.), O. ✠, conseiller à la Cour de cassation; quai Saint-Michel, 23, à Paris.

1864. BABINET (Léon), O. ✠, A. ✪, chef d'escadron d'artillerie; à Vincennes.

1867. BARRÉ (Adolphe), ingénieur des mines; à Vienne (Autriche).

1837. BÉGIN (Émile), docteur en médecine; rue Fabert, 42 *bis*, à Paris.

1850. BOILEAU (Prosper), O. ✠, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite; rue de la Bibliothèque, 7, à Versailles.

1856. BOUCHOTTE (Émilien), ✠, ingénieur civil; place Saint-Michel, 6, à Paris.

1847. BOULANGÉ (Georges), ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Arras.

1863. BOURGEOIS, I. ✪, inspecteur d'académie; à Beauvais.

1846. CAZALAS (L.), C. ✠, médecin inspecteur, membre du conseil de santé; impasse Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.

1853. CHASTELLUX (de), ✠, sous-préfet; à Savenay.

1847. CLERCX (Joseph), ancien conservateur de la bibliothèque de la ville de Metz; à Belletanche, près Metz.

1864. COLLIGNON (Claude), I. ✪, principal émérite; faubourg Stanislas, 1, à Nancy.

1864. CROVA (André), A. ✪, professeur à la faculté de Montpellier.

1870. DEMOGET, architecte-ingénieur de la ville d'Angers.

1847. DIEU (Sosthène), O. ✠, docteur en médecine, directeur de la Santé; à Dunkerque.

1863. DOMMANGET (J. Ph.), ✠, ancien doyen des avocats à la Cour de Metz; à Sainte-Menehould.

1857. DU COLOMBIER (Maurice), directeur du télégraphe; à Amiens.

Digitized by Google

1863. DUFRESNOY, directeur de la manufacture des tabacs ; à Bordeaux.
1836. DURUTTE (le comte CAMILLE).
1864. FOURNIER (J. B.), C. ✱, général de brigade du génie, commandant l'École d'application de l'artillerie et du génie ; à Fontainebleau.
1869. GÉHIN, ancien pharmacien ; à Remiremont.
1855. GERANDO (le baron GUSTAVE de), O. ✱, ancien procureur général ; boulevard Saint-Michel, 113, à Paris.
1863. GOULIER (C. M.), O. ✱, I. ❶, lieutenant-colonel du génie, professeur à l'École d'application de l'artillerie et du génie ; à Fontainebleau.
1855. GUÉPRATTE (l'abbé LOUIS), directeur du collége de Bitche.
1864. HANRIOT (CHARLES), ✱, I. ❶, inspecteur d'Académie ; à Troyes.
1835. HANRIOT (THÉODORE), ✱, I. ❶, professeur à Lille.
1870. HUMBERT, C. ✱, colonel du génie en retraite, bibliothécaire de l'École d'application de l'artillerie et du génie ; à Fontainebleau.
1862. ISNARD (AUGUSTIN), O. ✱, médecin principal de première classe en retraite.
1864. JACQUET (AUGUSTIN), A. ❶, professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand ; à Paris.
1851. JACQUOT (E.), O. ✱, inspecteur général des mines ; rue de Berlin, 12, à Paris.
1858. LACOULONCHE (de), ✱, A. ❶, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne ; rue de Seine, à Paris.
1847. LANGLOIS, O. ✱, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite ; à Paris.
1848. LAVERAN, C. ✱, médecin inspecteur, membre du conseil de santé des armées ; à Paris.
1859. LECLERC (LAURENT), O. ✱, premier président de la Cour d'appel de Nancy.

Digitized by Google

1837. LUCY (ADRIEN), O. ✻, ancien receveur général; rue de Clichy, à Paris, 47.

1844. MAILLOT (FRANÇOIS-CLÉMENT), C. ✻, médecin inspecteur, ancien président du conseil de santé; à Paris.

1858. MAUROUARD, ✻, directeur de la poudrerie de Saint once (Ardennes).

1847. MENGIN-LECREULX (GABRIEL), G. O. ✻, général de division du génie; à Paris.

1843. MICHEL (le chevalier EMMANUEL), ✻, conseiller honoraire de Cour d'appel; à Tulle (Corrèze).

1857. MOUZIN (ÉDOUARD), professeur au Conservatoire de musique; à Paris.

1872. MULLER (N.), directeur de l'école municipale d'apprentis; boulevard de la Villette, 60, à Paris.

1843. PLASSIARD, ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Lorient.

1857. RAILLARD (EMMANUEL), ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Lille.

1868. RIOLACCI, O. ✻, médecin-major de première classe.

1862. RIVES (THÉODORE des), O. ✻, sous-intendant militaire en retraite; à Nancy.

1844. SAINT-VINCENT (le baron PAUL de), ✻, conseiller à la Cour d'appel de Nancy.

1856. SALMON (AUGUSTE), ✻, A. ❶, premier président de la Cour d'appel de Douai.

1863. SEROT (ÉDOUARD), ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris.

1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte FRANÇOIS Van der), rue de la Loi, 13, à Bruxelles.

1835. TARDIF DE MOIDREY (l'abbé RENÉ DE); au château d'Hannoncelles (Meuse).

1863. TERQUEM (ALFRED), I. ❶, professeur de physique à la faculté des sciences de Lille.

1836. TERQUEM (OLRY), ancien pharmacien; rue de la Tour, 78, à Paris-Passy.

Digitized by Google

1862. TRAUTMANN, ✻, ingénieur en chef des mines ; à Dijon.
1852. VIAL (JULES), O. ✻, lieutenant-colonel d'état-major, professeur à l'École d'état-major ; à Paris.
1858. VIGNOTTI (AUGUSTE), O. ✻, chef d'escadron d'artillerie ; à Saint-Omer.
1847. VINCENOT, O. ✻, lieutenant-colonel du génie en retraite ; à Bordeaux.
1847. VINCENOT (L. L.), ancien professeur de mathématiques ; à Pont-à-Mousson.
1865. WELTER (J. B.), ✻, chef d'escadron d'artillerie ; à Arras.
1857. WOLF (C.) ✻, I. ⏻, astronome à l'Observatoire de Paris.
1849. WORMS (JUSTIN), banquier ; rue du Conservatoire, 10, à Paris.

Agrégés-Artistes.

MM.

1867. BAUR (F.), professeur de dessin à l'École d'application de Fontainebleau.
1849. BELLIÉNI, opticien ; rue de la Pépinière, 25, à Nancy.
1838. NOUVIAN, imprimeur-lithographe ; rue Neuve-Saint-Louis, 1.
1872. REMOISSENET, opticien ; rue du Palais, 5.

Agrégé-Cultivateur.

M.

1849. SAMSON, médecin vétérinaire ; rue de la Paix.

Correspondants.

MM.

1856. ABORD (HYPPOLYTE), avocat ; à Autun.
1861. ANCELON (É. AUGUSTE), docteur en médecine ; à Dieuze.

Digitized by Google

1861. AUBURTIN-LALLEMAND (ERNEST), docteur en médecine; rue Bonaparte, 18, à Paris.

1833. AUDOY (J.-VICTOR), C. ✻, général de brigade; à Lavaur.

1859. BEAUDOIN (JULES), ✻, géologue; à Châtillon-sur-Seine.

1854. BELHOMME, ancien directeur du jardin botanique de Metz; rue Mouffetard, à Paris.

1861. BELLIN (GASPARD), juge suppléant au tribunal de première instance de Lyon.

1855. BENEYTON (AMÉDÉE), percepteur; à Besançon.

1862. BENOIT (LOUIS), bibliothécaire en chef de la ville de Nancy.

1867. BERIGNY, A. ✪, docteur en médecine, membre de la Société de météorologie de France; à Versailles.

1865. BONVALLOT (ÉD), conseiller à la Cour d'appel de Dijon.

1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemarck; à Dunkerque.

1835. BOUILLET (J. B.), ✻, naturaliste, directeur du musée de Clermond-Ferrand.

1832. CAHEN (SAMUEL), hébraïste; à Paris.

1868. CARRA DE VAUX (le baron A. F.), juge au tribunal de la Seine; rue de Tournon, à Paris.

1845. CARPENTIN (le major), O. ✻, commissaire près le premier conseil de guerre; à Marseille.

1859. CASTAN (AUGUSTE), bibliothécaire de la ville de Besançon.

1843. CHAMPIGNEULLE, propriétaire; à Thury (Moselle).

1867. CHAUTARD (J.), I. ✪, professeur de physique à la faculté des sciences de Nancy.

1826. CHENOU, ✻, I. ✪, doyen de la faculté des sciences de Poitiers.

1870. COLIN (LÉON), C. ✻, I. ✪, médecin principal de première classe en retraite; à Briey.

Digitized by Google

1866. COLNET D'HUART (de), docteur ès sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg.
1852. COLSON, ✻, docteur en médecine; à Noyon.
1862. DEBLAYE (l'abbé); à Lunéville.
1821. DELCASSO (LAURENT), O. ✻, I. ✪, recteur émérite; à Strasbourg.
1868. DUBOIS (ÉDOUARD), ancien officier de marine, professeur d'hydrographie à l'École navale de Brest.
1845. DUMONT, ✻, juge au tribunal de Saint-Mihiel.
1852. ENGLING, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1832. FÉE (ANT. L. A.), O. ✻, I. ✪, membre de l'Académie de médecine, ex-professeur d'histoire naturelle à la faculté de médecine de Strasbourg; boulevard Saint-Michel, 115, à Paris.
1845. FISTIÉ (JOSEPH), cultivateur, à Grosbliederstroff (Lorraine).
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles; à Trèves.
1837. FRANCK, docteur en médecine; à Montpellier.
1866. FROMONT (AUGUSTE), homme de lettres; à Lille.
1845. GÉNOT, directeur du dépôt de mendicité de Gorze (Lorraine).
1866. GENTIL (ÉMILE), A. ✪, fabricant de papier; à Mainbottel (Meurthe-et-Moselle).
1829. GLŒSENER (MICHEL), membre de l'Académie royale de Belgique (sciences); à Liége.
1859. GOMART (CHARLES), ✻, secrétaire général du Comice agricole de Saint-Quentin.
1851. GIRARDIN (JEAN), O. ✻, A. ✪, correspondant de l'Institut (Académie des sciences), doyen de la faculté des sciences de Lille.
1839. GUERRIER DE DUMAST (le baron AUG.-PROSPER), C. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); à Nancy.
1843. GUILLAUME (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier de la chapelle ducale de Nancy.

Digitized by Google

1872. HAILLECOURT, inspecteur d'Académie; à Chambéry.

1850. HÉRICOURT (le comte ACHMET d'), ✱, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras; à Souchez, près Arras.

1863. HUART (ADOLPHE), homme de lettres; à Paris.

1870. HUBER (ÉMILE), ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures, ingénieur civil; à Sarreguemines (Lorraine).

1868. HUBERT (LOUIS), receveur des domaines; à Crèvecœur (Oise).

1857. HUMBERT (GUSTAVE), A. ❶, ancien sous-préfet, professeur de droit romain à la faculté de droit de Toulouse.

1873. HYVER (l'abbé), professeur de rhétorique au séminaire de Pont-à-Mousson.

1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres); à Bruges.

1861. LACRETELLE (HENRI), homme de lettres; rue du Colysée, 19, à Paris.

1870. LAPAIX (CONSTANT), graveur héraldique; à Nancy.

1854. LARCHEY (LORÉDAN), bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine; rue de Londres, 29, à Paris.

1836. LASAUSSAYE (LOUIS PETIT de), O. ✱, I. ❶, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), recteur de l'Académie de Lyon.

1830. LAURENT (JULES), conservateur du musée d'Épinal.

1856. LECADRE (AD), ✱, docteur en médecine; au Havre.

1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.

1860. LENOIR (VICTOR), architecte du gouvernement; boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.

1844. LEPAGE (HENRI), ✱, I. ❶, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, président de la Société d'archéologie lorraine; à Nancy.

1865. LERAS (NAPOLÉON), ✱, I. ❶, docteur ès sciences, inspecteur d'académie; à Auxerre.

Digitized by Google

1831. LEVALLOIS, O. ✻, inspecteur général des mines ; rue Belle-Chasse, 44, à Paris.
1864. LÉVY (ISAAC), rabbin ; à Vesoul.
1872. LUCAS (CHARLES), architecte ; à Paris.
1865. MAHON DE MONAGHAN (EUGÈNE), ✻, consul de France ; rue des Ternes, 88, à Paris.
1843. MANSUY, médecin vétérinaire ; à Frouard (Meurthe-et-Moselle.)
1852. MATHÉRON (PH.-P.-ÉMILE), ✻, ingénieur civil ; à Marseille.
1867. MATHIEU (ÉMILE), docteur ès sciences, professeur à la faculté des sciences de Besançon.
1856. MEAUME, ✻, avocat, professeur à l'École forestière de Nancy.
1838. MERSON (M. L.), ✻, major en retraite ; à Paris.
1863. MÉZIÈRES (ALFRED), ✻, A. ✿, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Paris ; rue Madame, 44, à Paris.
1862. MICHELANT (HENRI), ✻, bibliothécaire au département des manuscrits de la bibliothèque nationale ; avenue Trudaine, 10, à Paris.
1862. MILLIEN (ACHILLE), homme de lettres ; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MIRCHER (HYPPOLYTE), C. ✻, colonel d'état-major, chef du cabinet du gouverneur général de l'Algérie ; à Alger.
1830. MOREAU (CÉSAR), ancien vice-consul de France à Londres ; à Paris.
1863. MOUGENOT (LÉON), archéologue ; à Nancy.
1841. MUNARET, docteur en médecine ; à Lyon.
1843. NEYEN (AUGUSTE), docteur en médecine ; à Vianden (grand-duché de Luxembourg).
1837. NICOLAS (MICHEL), ✻, I. ✿, professeur de philosophie à la faculté protestante de Montauban.
1846. NOTHOMB (de), propriétaire à Longlaville (Meurthe-et-Moselle).
1870. OLRY, instituteur à Allain (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (Louis), ✻, chef d'escadron d'artillerie en retraite; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.
1869. PASSY (Frédéric); à Neuilly, près de Paris.
1843. PELTE, ✻, agronome; à Woippy, et rue du Pont-Moreau, à Metz.
1844. PERREY (Alexis), ✻, I. ❶, professeur de mathématiques à la faculté des sciences de Dijon.
1841. PIROUX (Joseph), ✻, A. ❶, directeur de l'École des sourds-muets de Nancy.
1845. POULMAIRE (Alexis), propriétaire-viticulteur à Guentrange (Lorraine).
1868. QUETELET (Ernest), membre de l'Académie royale de Belgique; à Bruxelles.
1850. QUIQUANDON (Jacques), O. ✻, colonel du génie; à Ambert (Puy-de-Dôme).
1868. REBOULLEAU, docteur en médecine, médecin des hôpitaux civils; à Constantine (Algérie).
1872. REHM (Léon), ingénieur civil; à Thionville.
1836. REICHENSPERGER, conseiller à la Cour de cassation du royaume de Prusse; à Berlin.
1867. RENARD (N. A.), I. ❶, professeur de mathématiques à la faculté des sciences de Nancy.
1872. REVOIL (Henri), architecte, directeur de l'École de peinture de Lyon.
1851. ROISIN (le baron Ferdinand de), ✻; à Trèves.
1849. SCHIAVETTI, opticien; à Brest.
1857. SCOUTETTEN (Louis), ✻, médecin-major de première classe, au 34e régiment d'artillerie.
1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles); à Liége.
1860. SIMONNET (Jules) consr à la Cour d'appel de Dijon.
1866. STAAF (le lieutenant-colonel F. N.), ✻, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norwége à Paris.
1825. TASTU (Mme Amable); rue d'Assas, 76, à Paris.

Digitized by Google

1860. TRANCHARD, ✱, adjoint à l'intendance militaire ; à Givet.

1830. TRÉLAT (ULYSSE), ✱, docteur en médecine; hospice de la Salpétrière, à Paris.

1864. TURCK (LÉOPOLD), ancien représentant du peuple, docteur en médecine ; à Plombières.

1827. VILLEROY (FÉLIX), ✱, agronome ; au Rittershoff, commune de Hasselt (Bavière).

1842. VIOLLET (J. B.), ingénieur civil; rue Saint-Louis, au Marais, 79, à Paris.

1854. VION (MICHEL), A. ❶, chef d'institution ; à Amiens.

1828. WAHU, O. ✱, docteur en médecine, médecin principal ; quai du Midi, à Nice.

1859. WOGUE (L.), gradué grand rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite ; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.

1852. WURTH-PAQUET, président de la cour supérieure de justice de Luxembourg.

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.,

AVEC LESQUELLES L'ACADÉMIE DE METZ ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

(25 MAI 1873).

EUROPE.

ALSACE-LORRAINE.

Colmar. Société d'histoire naturelle.
Metz. Société d'histoire naturelle de la Moselle.
— Comice agricole de l'arrondissement de Metz.
— Société d'horticulture de la Moselle.
Mulhouse. Société industrielle.
Strasbourg. Société des sciences naturelles.

BAVIÈRE.

Munich. Königliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

BELGIQUE.

Anvers. Académie d'archéologie de Belgique.
Arlon. Institut archéologique du Luxembourg.
Bruxelles. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— Observatoire royal.
Liége. Société libre d'émulation.
— Institut archéologique liégeois.
— Université.
Mons. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

BRÊME (RÉPUBLIQUE DE).

Brême. Naturwissenschaftlichen Verein.

Digitized by Google

FRANCE.

Ain. Société d'émulation, agriculture, sciences, lettres et arts de l'Ain, à *Bourg*.

Aisne. Société académique de *Laon*.

— Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de *Saint-Quentin*.

— Comice agricole de *Saint-Quentin*.

Allier. Société d'émulation de l'Allier, à *Moulins*.

Alpes-Maritimes. Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes, à *Nice*.

Aube. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à *Troyes*.

Aveyron. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à *Rodez*.

Bouches-du-Rhône. Académie des sciences, arts et agriculture d'*Aix*.

Calvados. Académie des sciences, arts et belles-lettres de *Caen*.

— Société des antiquaires de Normandie, à *Caen*.

— Institut des provinces, des sociétés savantes et des congrès scientifiques, à *Caen*.

— Société linnéenne de Normandie, à *Caen*.

— Société d'agriculture et de commerce de *Caen*.

Charente-Inférieure. Société d'agriculture de *la Rochelle*.

— Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de *Rochefort*.

Côte-d'Or. Académie des sciences, arts et belles-lettres de *Dijon*.

Doubs. Académie des sciences et belles-lettres de *Besançon*.

Drôme. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, à *Valence*.

— Société départementale d'agriculture de la Drôme, à *Valence*.

Eure. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à *Évreux*.

Finistère. Société académique de *Brest*.

Gard. Académie du Gard, à *Nîmes*.

Garonne (Haute-). Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de *Toulouse*.

— Société d'archéologie du midi de la France, à *Toulouse*.

— Académie des jeux floraux, à *Toulouse*.

Digitized by Google

Garonne (Haute-). Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége, à *Toulouse.*

Gironde. Académie des sciences, belles-lettres et arts de *Bordeaux.*

— Société linnéenne de *Bordeaux.*

— Commission des monuments et des documents historiques du département de la Gironde, à *Bordeaux.*

Indre-et-Loire. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à *Tours.*

Isère. Académie Delphinale, à *Grenoble.*

Jura. Société d'émulation du Jura, à *Lons-le-Saulnier.*

Loir-et-Cher. Société des sciences et lettres de la ville de *Blois.*

Loire. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à *Saint-Étienne.*

Loire (Haute-). Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du *Puy.*

Loire-Inférieure. Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure, à *Nantes.*

Loiret. Société archéologique de l'Orléanais, à *Orléans.*

Lozère. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, à *Mende.*

Maine-et-Loire. Société d'agriculture, sciences et arts d'*Angers.*

— Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire, à *Angers.*

Manche. Société des sciences naturelles de *Cherbourg.*

Marne. Le cultivateur de la Champagne, Bulletin des Comices agricoles de la Marne, à *Châlons.*

— Académie de *Reims.*

— Société des sciences et arts de *Vitry-le-François.*

Meurthe-et-Moselle. Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à *Briey.*

— Académie de Stanislas, à *Nancy.*

— Société d'archéologie lorraine, à *Nancy.*

— Société centrale d'agriculture de *Nancy.*

Meuse. Société du musée de *Bar-le-Duc.*

— Société philomathique de *Verdun.*

Nord. Société d'émulation de *Cambrai.*

— Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à *Douai.*

— Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à *Dunkerque.*

— Société des sciences, de l'agriculture et des arts de *Lille.*

— Commission historique du département du Nord, à *Lille.*

Digitized by Google

Oise. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, à *Beauvais*.

Pas-de-Calais. Académie d'*Arras*.

Puy-de-Dôme. Académie des sciences, belles-lettres et arts de *Clermond-Ferrand*.

Pyrénées (Basses-). Société d'agriculture du département des Basses-Pyrénées, à *Pau*.

Pyrénées-Orientales. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à *Perpignan*.

Rhône. Académie des sciences, belles-lettres et arts de *Lyon*.

— Société des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie de *Lyon*.

— Société littéraire, historique et archéologique de *Lyon*.

— Société académique d'architecture de *Lyon*.

Saône-et-Loire. Société éduenne d'*Autun*.

— Société d'histoire et d'archéologie de *Châlon-sur-Saône*.

Saône (Haute-). Société d'agriculture de la Haute-Saône, à *Vesoul*.

Sarthe. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au *Mans*.

Seine. Académie des sciences (Institut de France), à *Paris*.

— Académie des beaux-arts (Institut de France), à *Paris*.

— Société des antiquaires de France, à *Paris*.

— Société centrale d'agriculture de France, à *Paris*.

— Société zoologique d'acclimatation, à *Paris*.

— Association scientifique de France, à *Paris*.

— Académie nationale, agricole et manufacturière, et société française de statistique universelle, à *Paris*.

— Société française de numismatique et d'archéologie, à *Paris*.

— Société philotechnique, à *Paris*.

— Bibliothèque Mazarine, à *Paris*.

— Muséum d'histoire naturelle, à *Paris*.

— Le *Cabinet historique*, revue publiée par M. L. Paris, à *Paris*.

Seine-et-Oise. École d'application de l'artillerie et du génie, à *Fontainebleau*.

— Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à *Versailles*.

Seine-Inférieure. Société havraise d'études diverses, au *Havre*.

— Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure, à *Rouen*.

— Académie des sciences, belles-lettres et arts de *Rouen*.

Digitized by Google

Seine-Inférieure. Société des sciences naturelles de *Rouen.*
— Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, à *Rouen.*
— Société d'horticulture de *Rouen.*
Sèvres (Deux-). Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres, à *Niort.*
Somme. Société d'émulation d'*Abbeville.*
— Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme, à *Amiens.*
— Société des antiquaires de Picardie, à *Amiens.*
Var. Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, à *Toulon.*
Vosges. Société d'émulation du département des Vosges, à *Épinal.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Cambridge. Philosophical Society.
Londres. Zoological society.
Manchester. Litterary and philosophical society.

LUXEMBOURG.

Luxembourg. Institut royal grand-ducal.
— Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.

PAYS-BAS.

Harlem. Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie.

PRUSSE.

Görlitz. Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
Königsberg. Königliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft.
Trèves. Gesellschaft für die nützliche Forschungen.

RUSSIE.

Moscou. Société impériale d'agriculture.
Saint-Pétersbourg. Académie impériale des sciences.
— Observatoire physique central.
— Société d'archéologie et de numismatique.

Digitized by Google

SUÈDE ET NORWÉGE.

Suède. Lunds universitet, à *Lund.*
Norwége. Kongeliche norske Fréderiks universitet, à *Christiania.*
— Observatoire de *Christiania.*

SUISSE.

Zurich. Société des antiquaires.

AFRIQUE.

ALGÉRIE.

Constantine. Société archéologique de la province de Constantine.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Colombia. Smithsonian institution, in *Washington.*
— Coast-Survey office, in *Washington.*
— Department of agriculture, in *Washington.*
— Patent office, in *Washington.*
Connecticut. Connecticut state agricultural society, in *Hartford.*
— Academy of sciences of Connecticut, in *New-Haven.*
Massachussets. American academy of arts and sciences, in *Boston.*
— Museum of comparative zoology at Harvard college, in *Cambridge.*
Michigan. Agricultural society of the state of Michigan, in *Detroit.*
Missouri. Academy of sciences, of *Saint-Louis.*
New-York. University of the state of New-York, in *New-York.*
Ohio. Ohio state Board of agriculture, in *Columbus.*
Wisconsin. Wisconsin state agricultural society, in *Madison.*

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

Digitized by Google

ERRATA.

	Au lieu de :	Il faut lire :
Pages paires de 2 à 36 au titre,	SÉANCE PUBLIQUE.	SÉANCE ANNUELLE.
Page 8, ligne 12,	en 1863	en 1862
— 53, — 16,	Et mon œuil etonné reste ébloui de toi.	Et mon œil étonné reste ébloui de toi :
— — — 18,	Je l'emporte avec moi.	Je l'emporte avec moi !
— 56, — 17,	Parmi ces témoins des vieux âges, une femme	Parmi ces témoins des vieux âges se trouve une femme
— 212, — 18,	court.	court. »
— 264, — 20 et 21,	l'homme goût.	l'homme de goût.
— 270, — 34,	à peu de chose,	à peu de chose près,
— 311, — 19,	comme les avaient instituées	comme les avait instituées
— 313, — 27) — 314, — 5 — 315, — 22)	Robigales	Rubigales
— 325, — 19,	mais ce qui a de	mais ce qu'il y a de
— 328, — 25,	Aulerques éburiues	Aulerques éburovices
— 337, — 21,	on aurait pu ajouter	on aurait pu en ajouter
— 338, — 7,	décrite	décrite,
— — — 17,	de leurs origines,	de leurs origines respectives,
— 345, — 6,	Les formules qui précèdent.....	(*Cette remarque doit être reportée à la fin du paragraphe.*)
— 348, — 3,	si on désigne par C	si on désigne par c
— — — 25,	AOB + MOL + LOK +.....	AOB+BOM+MOK.....
— 351, — 6,	à une angle XOM :	à un angle XOM,
— — — 9,	XOY = + 90° ;	XOY = + 90°,
— — — 21,	perpendiculaires Op, Oq	perpendiculaires *mp*, *mq*
— 354, — 7,	Cos YOM	Cos $\overline{YOM}$
— 357, — 7,	$\alpha'\beta'\beta$	$\alpha\alpha'\beta'\beta$
— 358, 1re fig.,	o o'	O O'

Digitized by Google

Page	358,	ligne 33,	et $\alpha''\beta'$	et $\alpha''\beta''$
—	359,	figure,	*o*	O
—	368,	ligne 21,	$V=\frac{}{EG}.DG=DA.\sqrt{\frac{g}{l}}$	$V=\frac{v}{EG}.DG=DA.\sqrt{\frac{g}{l}}$
—	393,	— 7,	de Mairzery,	de Maizery,
—	420,	— 17,	cumulo-stratus	*cumulo-stratus*
—	467,	— 33,	fort the mexican et	for the mexican, etc.

TABLEAUX DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — Dans la colonne *nébulosité* au lieu des zéros qui indiquent un ciel sans nuages, il faut substituer des guillemets qui tiennent la place d'un résultat non consigné, aux endroits suivants :

Janvier,	page 422.	ligne 20	
Février,	— 424,	lignes 3, 4, 8 à 14, 18, 19, 28 à 32.	
Mars,	— 426,	—	9, 10, 12 à 14, 16, 18.
Avril,	— 428,	—	2, 3, 5, 7, 9, 11 à 13, 15, 18, 24 à 27.
Mai,	— 430,	—	2, 3, 26.
Juin,	— 432,	—	18, 19, 23.
Juillet,	— 434,	—	7, 10, 11, 13, 20 à 27.
Août,	— 436,	—	1, 12, 13, 15 à 19, 24, 25, 29, 30.
Septembre,	— 438,	—	2, 5, 7 à 9, 12, 13, 15, 16, 24 à 27.
Octobre,	— 440,	—	8, 19, 24.
Novembre,	— 442,	—	7 (lire 0 au lieu de 10), 23.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance annuelle.

PAGES.

Discours prononcé par M. Henri Maguin, président..... 1
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1872-1873, par M. A. Marcus, secrétaire-archiviste..... 39
Rapport sur le concours de poésie, par M. E. Michel..... 75
Rediviva, par M. Achille Millien..... 83
Paysages d'hiver, par M. Achille Millien..... 86
Les loups, par M. Achille Millien..... 89
Primo vere, par M. Achille Millien..... 91
Programme des concours ouverts pendant l'année 1873-74... 93
Bureau de l'Académie de Metz pour l'année 1873-74..... 99
Notice sur M. Herpin (Jean-Charles), le dernier des fondateurs de l'Académie de Metz, par M. le docteur Eug. Grellois .. 101
Notice sur M. Mézières, ancien recteur de l'Université, membre de l'Académie de Metz, par M. le colonel Virlet..... 115
Notice sur M. de Saint-Martin, conducteur principal des ponts et chaussées, membre de l'Académie de Metz, par M. Petsche 151
Notice sur Mathieu-Lambert Polain, membre de l'Académie royale de Belgique, membre correspondant de l'Académie de Metz, par M. Viansson..... 165

Littérature.

Lamartine. — Souvenirs particuliers. — Par M. le comte de Puymaigre..... 171

Histoire. — Archéologie.

Histoire du premier collége de Metz, par M. Viansson..... 197
Les vignobles de la Moselle et les nuages artificiels, par M. Ch. Abel..... 273
Deux bas-reliefs gaulois du musée de Metz, par M. Ch. Abel. 323

Digitized by Google

Sciences.

Démonstration nouvelle des propriétés fondamentales des fonctions circulaires, par M. l'abbé Fleck..... 337
Démonstration élémentaire de la formule relative aux oscillations du pendule, par M. l'abbé Fleck 365
Notice historique sur les aurores polaires, par M. Muller.... 371
Note au sujet d'un rêve, par le Dr E. Grellois..... 383

Agriculture.

Faucheuse Sprague. — Rapport de la Commission, par M. H. Maguin..... 393
L'If, le Chiendent et la Cuscute. — Réponses à quelques questions d'économie rurale, par M. Clarinval 399
Communication sur le Phylloxera vastatrix, par M. Bellevoye. 407
Notes sur le Phylloxera, par M. L. Viansson..... 411
Note sur les tilleuls de l'avenue Serpenoise, à Metz, par M. Simon-Favier..... 415
Observations météorologiques faites à Metz en 1872, par MM. Muller et Schuster 419

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1872-1873..... 451
Manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1872-1873..... 470
Tableau des membres de l'Académie (25 mai 1873)..... 473
Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications (25 mai 1873)..... 487
Errata..... 495

FIN.

Nancy. — Imprimerie E. RÉAU, rue Saint-Dizier, 51. — 1874.

Digitized by Google

Digitized by Google

Sciences.

Démonstration nouvelle des propriétés fondamentales des fonctions circulaires, par M. l'abbé Fleck..... 357
Démonstration élémentaire de la formule relative aux oscillations du pendule, par M. l'abbé Fleck 365
Notice historique sur les aurores polaires, par M. Muller.... 371
Note au sujet d'un rêve, par le Dr E. Grellois..... 383

Agriculture.

Faucheuse Sprague. — Rapport de la Commission, par M. H. Maguin..... 393
L'If, le Chiendent et la Cuscute. — Réponses à quelques questions d'économie rurale, par M. Clarinval 399
Communication sur le Phylloxera vastatrix, par M. Bellevoye. 407
Notes sur le Phylloxera, par M. L. Viansson..... 411
Note sur les tilleuls de l'avenue Serpenoise, à Metz, par M. Simon-Favier..... 415
Observations météorologiques faites à Metz en 1872, par MM. Muller et Schuster 419

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1872-1873..... 451
Manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1872-1873..... 470
Tableau des membres de l'Académie (25 mai 1873)..... 473
Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications (25 mai 1873)..... 487
Errata..... 495

FIN.

Nancy. — Imprimerie E. RÉAU, rue Saint-Dizier, 51. — 1874.

Digitized by Google